



Assemblée générale

Distr. générale
22 mai 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2025

Projet de budget-programme pour 2025

Titre premier
Politiques, direction et coordination d'ensemble

Chapitre premier
Politiques, direction et coordination d'ensemble

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Organes directeurs	6
1. Assemblée générale	7
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	7
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	11
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	11
3. Comité des contributions	15
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	15
4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	16
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	16
5. Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le remboursement par l'Organisation des Nations Unies pour les services fournis par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)	20
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	20

* [A/79/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



6.	Comité du programme et de la coordination	23
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	23
7.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	23
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	23
II.	Secrétaire général	27
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	27
III.	Direction exécutive et administration	30
1.	Cabinet du Secrétaire général	30
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	30
2.	Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève	40
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	40
3.	Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne	45
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	45
4.	Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi	48
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	48
IV.	Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés	54
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	54
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	64
V.	Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	68
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	68
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	76
VI.	Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	80
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	80
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	88
VII.	Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	92
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	92
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	100
VIII.	Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	104
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	104
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	112
IX.	Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	116
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	116
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	122

X.	Bureau de l'administration de la justice	127
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	127
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	133
XI.	Bureau de la déontologie	138
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	138
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	145
XII.	Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient	150
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	150
XIII.	Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	151
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	151
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	159
XIV.	Bureau des Nations Unies pour la jeunesse	170
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	170
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	178
XV.	Bureau de la protection des données et de la confidentialité	182
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	182
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	186
XVI.	Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système	190
	A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023	190
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025**	196
Annexes relatives aux postes et aux autres objets de dépenses proposés pour 2025**		
I.	Organigramme et répartition des postes pour 2025	201
II.	Récapitulatif, par composante, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	218
III.	Ressources financières et postes, par composante et source de financement : vue d'ensemble .	220

Budget ordinaire : vue d'ensemble

- 1.1 On trouvera dans les tableaux 1.1 à 1.3 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au chapitre premier du budget ordinaire pour 2025 pour les organes directeurs et diverses entités et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte, un récapitulatif des ressources par composante et source de financement étant présenté à l'annexe III. Des informations détaillées sont données plus bas pour chaque organe et entité. Les ressources demandées au titre du chapitre premier permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats de l'ensemble des entités et bureaux concernés.

Tableau 1.1

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	46 107,8	51 003,7	537,2	–	920,6	1 457,8	2,9	52 461,5	
Autres dépenses de personnel	2 207,0	3 393,8	–	378,0	(15,3)	362,7	10,7	3 756,5	
Émoluments des non-fonctionnaires	2 439,6	3 225,0	–	–	–	–	–	3 225,0	
Dépenses de représentation	101,7	114,7	–	–	–	–	–	114,7	
Consultants	767,5	593,1	(120,4)	–	871,1	750,7	126,6	1 343,8	
Voyages des représentants	6 790,3	7 340,3	(90,8)	–	–	(90,8)	(1,2)	7 249,5	
Voyages du personnel	1 792,6	1 920,9	–	34,3	124,1	158,4	8,2	2 079,3	
Services contractuels	4 147,4	4 942,2	(1,6)	4,1	1 120,9	1 123,4	22,7	6 065,6	
Frais généraux de fonctionnement	577,3	818,5	–	9,0	1,4	10,4	1,3	828,9	
Fournitures et accessoires	23,0	127,8	–	0,6	0,8	1,4	1,1	129,2	
Mobilier et matériel	150,6	138,6	(6,2)	3,7	29,0	26,5	19,1	165,1	
Aménagement des locaux	1,6	–	–	–	–	–	–	–	
Subventions et contributions	18 898,3	18 765,1	–	–	–	–	–	18 765,1	
Autres	0,8	–	–	–	–	–	–	–	
Total	84 005,6	92 383,7	318,2	429,7	3 052,6	3 800,5	4,1	96 184,2	

Tableau 1.2

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025^a

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	275	1 VSG, 7 SGA, 5 SSG, 9 D-2, 17 D-1, 39 P-5, 36 P-4, 42 P-3, 13 P-2/1, 16 G(1°C), 80 G(AC) et 10 AL
Transformations	4	1 D-2, 1 P-5, 1 P-3 et 1 G(1°C)

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VSG = vice-secrétaire général(e).

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

	Nombre	Informations sur les postes
Reclassements	–	Reclassement de 1 poste de P-3 à 1 P-4 et de 2 postes de G(AC) à G(1°C)
Effectif proposé pour 2025	279	1 VSG, 7 SGA, 5 SSG, 10 D-2, 17 D-1, 40 P-5, 37 P-4, 42 P-3, 13 P-2/1, 19 G(1°C), 78 G(AC) et 10 AL

^a On trouvera à l'annexe II des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 1.3

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024 ^a	Changements ^a			Total	Effectif proposé pour 2025 ^a
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
VSG	1	–	–	–	–	1
SGA	7	–	–	–	–	7
SSG	5	–	–	–	–	5
D-2	9	–	–	1	1	10
D-1	17	–	–	–	–	17
P-5	39	–	–	1	1	40
P-4	36	–	–	1	1	37
P-3	42	–	–	–	–	42
P-2/1	13	–	–	–	–	13
Total partiel	169	–	–	3	3	172
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	16	–	–	3	3	19
G(AC)	80	–	–	(2)	(2)	78
AL	10	–	–	–	–	10
Total partiel	106	–	–	1	1	107
Total	275	–	–	4	4	279

^a Dont 11 postes temporaires : 1 SGA, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC).

I. Organes directeurs

- 1.2 Les ressources proposées au titre de cette composante sont celles dont auront besoin l'Assemblée générale, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Comité des contributions, le Comité des commissaires aux comptes, le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, le Comité du programme et de la coordination et le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit. On trouvera dans le tableau 1.4 des informations sur cette composante et sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire à ce titre.

Tableau 1.4

Organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	Informations supplémentaires	2024 (ressources approuvées)	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
1. Assemblée générale			
a) Voyages de représentant(e)s d'États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés	Mandat : résolutions 1798 (XVII) et 41/213 de l'Assemblée générale	1 554,1	1 554,1
b) Présidence de l'Assemblée générale	Mandat : résolutions 52/220 , 32/214 et 54/249 de l'Assemblée générale et rapport A/52/303 du Secrétaire général (par. IB.10) Reprise de la soixante-dix-neuvième session et partie principale de la quatre-vingtième session	259,7	253,5
c) Soutien du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la présidence de l'Assemblée générale	Mandat : résolutions 58/126 , 59/313 , 68/246 et 72/261 de l'Assemblée générale Reprise de la soixante-dix-huitième session et partie principale de la soixante-dix-neuvième session	1 779,5	1 779,5
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	Mandat : articles 155 à 157 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et résolutions 14 (I) et 74/267 de l'Assemblée (portant modification du Règlement intérieur) Composition : 21 experts Nombre de sessions en 2025 : 3	7 499,2	7 499,2
3. Comité des contributions	Mandat : résolution 14 (I) de l'Assemblée générale et articles 158 à 160 du Règlement intérieur de l'Assemblée Composition : 18 experts Nombre de sessions en 2025 : 1	489,5	398,7
4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	Mandat : résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, modifiée par la résolution 55/248 Composition : 3 experts Nombre de sessions en 2025 : 4	4 123,1	4 107,8
5. Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le remboursement par l'Organisation des Nations Unies pour les services fournis par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)	Mandat : résolution 248 (III) de l'Assemblée générale Composition : 33 experts Nombre de sessions en 2025 : 1	5 304,0	5 304,0

Organe directeur	Informations supplémentaires	2024	2025
		(ressources approuvées)	(prévisions avant actualisation des coûts)
6. Comité du programme et de la coordination	Mandat : décision 42/450 et résolutions 31/93 et 77/254 de l'Assemblée générale Composition : 34 États Membres Nombre de sessions en 2025 : 1	634,8	634,8
7. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (et son secrétariat)	Mandat : résolutions 60/248 et 61/275 et décision 62/413 de l'Assemblée générale Composition : 5 experts Nombre de sessions en 2025 : 4	677,7	677,7
Total		22 321,6	22 209,3

1. Assemblée générale

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

a) Voyages de représentant(e)s d'États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés

- 1.3 On trouvera dans le tableau 1.5 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.5

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Autres dépenses de personnel	1,7	–	–	–	–	–	–	–	
Voyages des représentants	1 304,9	1 554,1	–	–	–	–	–	1 554,1	
Autres	0,7	–	–	–	–	–	–	–	
Total	1 307,4	1 544,1	–	–	–	–	–	1 554,1	

- 1.4 Les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 1 554 100 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.

- 1.5 On trouvera dans le tableau 1.6 des informations sur le respect des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Le bureau continuera d'œuvrer pour que ces directives soient mieux respectées.

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.6
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	35	38	69	100	100

b) Présidence de l'Assemblée générale

- 1.6 On trouvera dans le tableau 1.7 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.7
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Dépenses de représentation	30,6	31,5	–	–	–	–	–	31,5
Consultants	11,2	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	78,9	122,7	–	–	–	–	–	122,7
Services contractuels	46,6	78,8	–	–	–	–	–	78,8
Frais généraux de fonctionnement	34,6	19,0	–	–	–	–	–	19,0
Fournitures et accessoires	0,1	0,6	–	–	–	–	–	0,6
Mobilier et matériel	–	7,1	(6,2)	–	–	(6,2)	(87,3)	0,9
Subventions et contributions	2,6	–	–	–	–	–	–	–
Total	204,5	259,7	(6,2)	–	–	(6,2)	(2,4)	253,5

- 1.7 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.8 et la figure 1.I.
- 1.8 Comme le montrent les tableaux 1.7 et 1.8 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 253 500 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution de 6 200 dollars (2,4 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Ajustements techniques. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.8

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Présidence de l'Assemblée générale	204,5	259,7	(6,2)	–	–	(6,2)	(2,4)	253,5	
Total partiel (1)	204,5	259,7	(6,2)	–	–	(6,2)	(2,4)	253,5	

2) *Ressources extrabudgétaires*

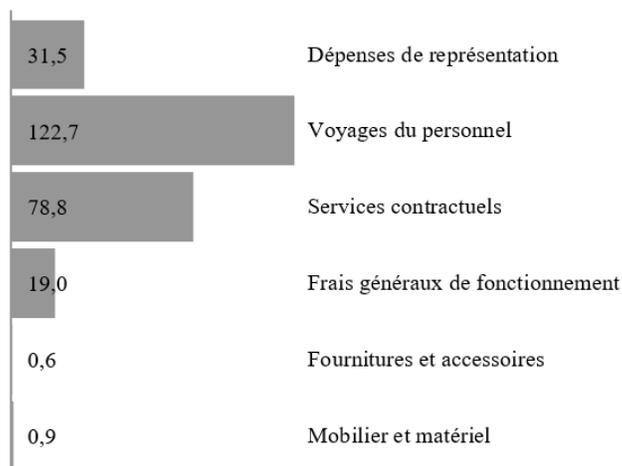
Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)	
Présidence de l'Assemblée générale	1 686,5	2 837,2	–	–	2 837,2	
Total partiel (2)	1 686,5	2 837,2	–	–	2 837,2	
Total (1 + 2)	1 891,0	3 096,9	–	(6,2)	(2,4)	3 090,7

Figure 1.I

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Répartition des objets de dépense autres que les postes
253,5



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

- 1.9 Comme le montre le tableau 1.8 1), les changements entraînent une diminution de 6 200 dollars, qui tient au non-renouvellement de crédits qui avaient été prévus pour 2024 au titre du mobilier et du matériel en vue de l'acquisition du matériel de bureautique nécessaire pour les nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) ayant été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 78/253.

Ressources extrabudgétaires

- 1.10 Comme le montre le tableau 1.8 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 2 837 200 dollars. Ces ressources, destinées à financer des objets de dépense autres que les postes, s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à compléter le programme de travail et à financer un large éventail d'activités et de projets qui seront menés par le bureau, à la discrétion de la présidence de l'Assemblée générale. Elles seront également utilisées, à la discrétion de la présidence de l'Assemblée, pour financer le programme de bourses lancé en 2021.
- 1.11 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.12 On trouvera dans le tableau 1.9 des informations sur le respect des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Le bureau continuera d'œuvrer pour que ces directives soient mieux respectées.

Tableau 1.9
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	53	14	11	100	100

c) Soutien du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la présidence de l'Assemblée générale

- 1.13 On trouvera dans le tableau 1.10 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.10
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Autres dépenses de personnel	1 183,5	1 779,5	–	–	–	–	–	1 779,5	
Total	1 183,5	1 779,5	–	–	–	–	–	1 779,5	

- 1.14 Les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 1 779 500 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.

2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.15 On trouvera dans les tableaux 1.11 à 1.13 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.11
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	2 591,5	2 601,3	–	–	–	–	–	2 601,3	
Autres dépenses de personnel	17,7	97,3	–	–	–	–	–	97,3	
Émoluments des non-fonctionnaires	302,8	311,6	–	–	–	–	–	311,6	
Voyages des représentants	3 844,1	4 347,6	–	–	–	–	–	4 347,6	
Voyages du personnel	37,1	23,3	–	–	–	–	–	23,3	
Services contractuels	60,4	66,4	–	–	–	–	–	66,4	
Frais généraux de fonctionnement	17,4	36,0	–	–	–	–	–	36,0	
Fournitures et accessoires	0,6	7,7	–	–	–	–	–	7,7	
Mobilier et matériel	0,8	8,0	–	–	–	–	–	8,0	
Total	6 872,3	7 499,2	–	–	–	–	–	7 499,2	

Tableau 1.12
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	12	1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 G(1°C) et 2 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	12	1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 G(1°C) et 2 G(AC)

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.13

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1
P-5	4	–	–	–	–	4
P-4	1	–	–	–	–	1
P-3	1	–	–	–	–	1
Total partiel	8	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	2	–	–	–	–	2
G(AC)	2	–	–	–	–	2
Total partiel	4	–	–	–	–	4
Total	12	–	–	–	–	12

1.16 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.14 à 1.16 et dans la figure 1.II.

1.17 Comme le montrent les tableaux 1.14 1) et 1.15 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 7 499 200 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.14

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	6 872,3	7 499,2	–	–	–	–	–	7 499,2
Total partiel (1)	6 872,3	7 499,2	–	–	–	–	–	7 499,2

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

<i>Composante</i>	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	719,8	837,0	25,7	3,1	862,7
Total partiel (2)	719,8	837,0	25,7	3,1	862,7
Total (1 + 2)	7 592,1	8 336,2	25,7	0,3	8 361,9

Tableau 1.15

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>Effectif approuvé pour 2024</i>	<i>Changements</i>				<i>Total</i>	<i>Effectif proposé pour 2025</i>
		<i>Ajustements techniques</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Autres changements</i>			
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	12	–	–	–	–	12	
Total partiel (1)	12	–	–	–	–	12	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

<i>Composante</i>	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	3	–	3
Total partiel (2)	3	–	3
Total (1 + 2)	15	–	15

Tableau 1.16

Évolution des ressources financières et des postes

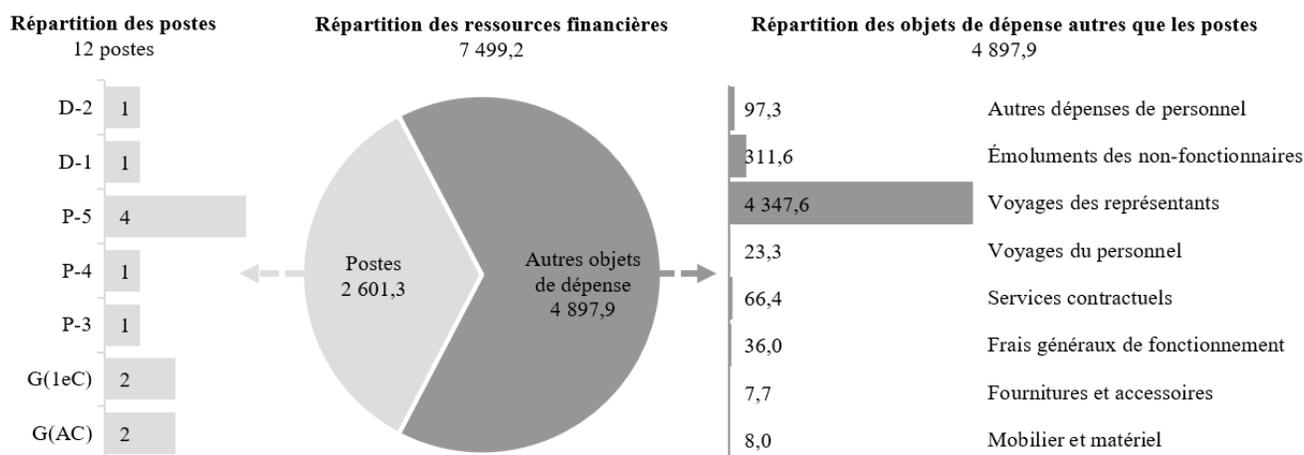
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	<i>Changements</i>				<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			<i>Ajustements techniques</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Autres changements</i>				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	2 591,5	2 601,3	–	–	–	–	–	2 601,3	
Autres objets de dépense	4 280,8	4 897,9	–	–	–	–	–	4 897,9	
Total	6 872,3	7 499,2	–	–	–	–	–	7 499,2	

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	4
Total		12	–	–	–	–	12

Figure 1.II
Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

- 1.18 Comme le montrent les tableaux 1.14 2) et 1.15 2), les quotes-parts hors budget ordinaire devraient s'élever à 862 700 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).
- 1.19 On trouvera dans le tableau 1.17 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.
- 1.20 Les politiques nationales et les modifications d'itinéraires ont continué de peser sur le respect des délais relatifs aux voyages des membres du Comité consultatif se rendant dans leur pays d'origine, le secrétariat du Comité n'ayant pas toujours pu planifier les voyages dans les délais fixés. L'achat tardif des billets pour la visite sur le terrain de mai 2023 et les difficultés liées à l'entrée en fonctions de nouveaux membres ont également influé sur la gestion des préparatifs de voyage. Le Secrétariat continue d'examiner et d'optimiser les moyens de gérer les multiples facteurs ayant une incidence sur les activités du Comité et le respect des délais.

Tableau 1.17
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	59	47	48	100	100

3. Comité des contributions

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.21 On trouvera dans le tableau 1.18 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.18
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Voyages des représentants	320,1	489,5	(90,8)	–	–	(90,8)	(18,5)	398,7	
Total	320,1	489,5	(90,8)	–	–	(90,8)	(18,5)	398,7	

- 1.22 Comme le montre le tableau 1.18, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 398 700 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution de 90 800 dollars (18,5 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Ajustements techniques.

Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

- 1.23 Comme le montre le tableau 1.18, les changements entraînent une diminution de 90 800 dollars, qui s'explique par le non-renouvellement de crédits qui avaient été ouverts pour 2024 au titre des voyages des représentants concernant la semaine supplémentaire de réunions prévue dans le cadre de la quatre-vingt-quatrième session du Comité des contributions.

- 1.24 On trouvera dans le tableau 1.19 des informations sur le respect des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Le secrétariat du Comité continuera de prendre des mesures pour mieux faire connaître ces directives.

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.19
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	58	75	100	100	100

4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.25 On trouvera dans les tableaux 1.20 à 1.22 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.20
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes	924,3	980,8	–	–	–	–	–	980,8
Autres dépenses de personnel	83,2	26,0	–	–	(15,3)	(15,3)	(58,8)	10,7
Voyages du personnel	29,1	33,2	–	–	–	–	–	33,2
Services contractuels	2 778,0	3 011,7	–	–	–	–	–	3 011,7
Frais généraux de fonctionnement	27,9	51,3	–	–	–	–	–	51,3
Fournitures et accessoires	–	6,4	–	–	–	–	–	6,4
Mobilier et matériel	13,5	13,7	–	–	–	–	–	13,7
Total	3 856,0	4 123,1	–	–	(15,3)	(15,3)	(0,4)	4 107,8

Tableau 1.21
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	6	1 D-1, 1 P-3, 1 G(1°C) et 3 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	6	1 D-1, 1 P-3, 1 G(1°C) et 3 G(AC)

Tableau 1.22
Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-1	1	–	–	–	–	1
P-3	1	–	–	–	–	1
Total partiel	2	–	–	–	–	2
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	1	–	–	–	–	1
G(AC)	3	–	–	–	–	3
Total partiel	4	–	–	–	–	4
Total	6	–	–	–	–	6

1.26 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.23 à 1.25 et dans la figure 1.III.

1.27 Comme le montre le tableau 1.23 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 4 107 800 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 15 300 dollars (0,4 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Autres changements.

Tableau 1.23
Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	3 856,0	4 123,1	–	–	(15,3)	(15,3)	(0,4)	4 107,8
Total partiel (1)	3 856,0	4 123,1	–	–	(15,3)	(15,3)	(0,4)	4 107,8

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	3 863,7	4 056,9	–	–	4 056,9
Total partiel (2)	3 863,7	4 056,9	–	–	4 056,9

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023	2024	Changements	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	(estimations)			(prévisions)
Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	6 620,9	6 619,1	–	–	6 619,1
Total partiel (3)	6 620,9	6 619,1	–	–	6 619,1
Total (1 + 2 + 3)	14 340,6	14 799,1	(15,3)	(0,1)	14 783,8

Tableau 1.24

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Comité des commissaires aux comptes et son secrétariat)	6	–	–	–	–	6	
Total partiel (1)	6	–	–	–	–	6	

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024	Changements	2025
	(estimations)		(prévisions)
Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	1	–	1
Total partiel (2)	1	–	1
Total (1 + 2)	7	–	7

Tableau 1.25

Évolution des ressources financières et des postes

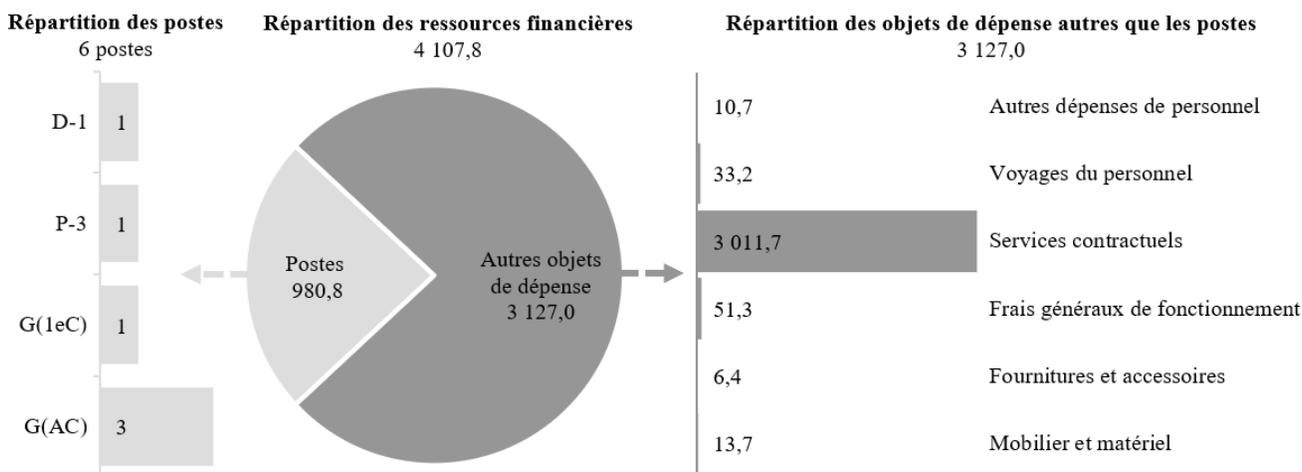
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Ressources financières, par grande catégorie de dépenses	2023	2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	(ressources approuvées)						(prévisions avant actualisation des coûts)
Postes	924,3	980,8	–	–	–	–	–	980,8
Autres objets de dépense	2 931,8	3 142,3	–	–	(15,3)	(15,3)	(0,5)	3 127,0
Total	3 856,0	4 123,1	–	–	(15,3)	(15,3)	(0,4)	4 107,8

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		2	–	–	–	–	–	2
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	–	4
Total		6	–	–	–	–	–	6

Figure 1.III
Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Autres changements

- 1.28 Comme le montrent les tableaux 1.23 1) et 1.24 1), les changements entraînent une diminution de 15 300 dollars, qui tient principalement à une baisse des crédits demandés au titre des autres dépenses de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses.

Quotes-parts hors budget ordinaire

- 1.29 Comme le montre le tableau 1.23 2), les quotes-parts hors budget ordinaire devraient s'élever à 4 056 900 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

- 1.30 Comme le montrent les tableaux 1.23 3) et 1.24 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 6 619 100 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement

à financer un poste [G(AC)] ainsi que d'autres objets de dépense afférents à l'audit de projets de coopération technique entrepris par le Département des affaires économiques et sociales, les commissions régionales et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), aux audits relatifs aux fonds d'affectation spéciale des entités des Nations Unies et à l'ensemble des activités, entités et programmes relevant du Secrétariat [voir [A/78/5 \(Vol. I\)](#)].

- 1.31 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Comité.
- 1.32 On trouvera dans le tableau 1.26 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le secrétariat du Comité continuera de respecter pleinement les directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion (taux de 100 %).

Tableau 1.26
Respect des délais
(En pourcentage)

	2021 (taux effectif) ^a	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	–	100	100	100	100

^a Le Comité n'a effectué aucun voyage en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

5. Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le remboursement par l'Organisation des Nations Unies pour les services fournis par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.33 L'Assemblée générale a créé la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies en 1949 pour assurer des prestations de retraite, de décès et d'invalidité et d'autres prestations connexes au personnel de l'ONU et des autres organisations qui pourraient s'y affilier. Conformément aux statuts que l'Assemblée a adoptés, la Caisse est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des diverses organisations affiliées, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés.
- 1.34 Les dépenses que le comité des pensions du personnel d'une organisation affiliée engage afin d'assurer l'application des statuts sont imputées au budget général de cette organisation. Toutefois, comme le secrétariat central de la Caisse a été formé à partir du secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, par arrangement spécial avec le Comité mixte, il a continué d'assurer l'administration des pensions pour le compte de l'ONU. Pour ces services, l'ONU rembourse la Caisse sur la base de l'accord de partage des coûts approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/246](#).
- 1.35 Au moment de l'établissement du présent rapport, le projet de budget de la Caisse des pensions pour 2025 n'avait pas été achevé. Les prévisions seront donc sujettes à révision en fonction du budget administratif de la Caisse pour 2025 et des mesures que prendra l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session sur la base des recommandations que le Comité mixte pourrait faire en 2024 en ce qui concerne ce budget. Un rapport sur les incidences administratives et budgétaires sera

présenté à l'Assemblée à sa soixante-dix-neuvième session au cas où les recommandations du Comité mixte entraîneraient des dépenses différentes des présentes estimations.

- 1.36 On trouvera dans le tableau 1.27 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.27

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Voyages des représentants	72,2	70,5	–	–	–	–	–	70,5	
Voyages du personnel	45,6	44,9	–	–	–	–	–	44,9	
Frais généraux de fonctionnement	0,9	–	–	–	–	–	–	–	
Subventions et contributions	5 337,5	5 188,6	–	–	–	–	–	5 188,6	
Total	5 456,2	5 304,0	–	–	–	–	–	5 304,0	

- 1.37 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.28 et la figure 1.IV.

- 1.38 Comme le montre le tableau 1.28 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 5 304 000 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.

Tableau 1.28

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le remboursement par l'Organisation des Nations Unies pour les services fournis par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)	5 456,2	5 304,0	–	–	–	–	–	5 304,0	
Total partiel (1)	5 456,2	5 304,0	–	–	–	–	–	5 304,0	

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

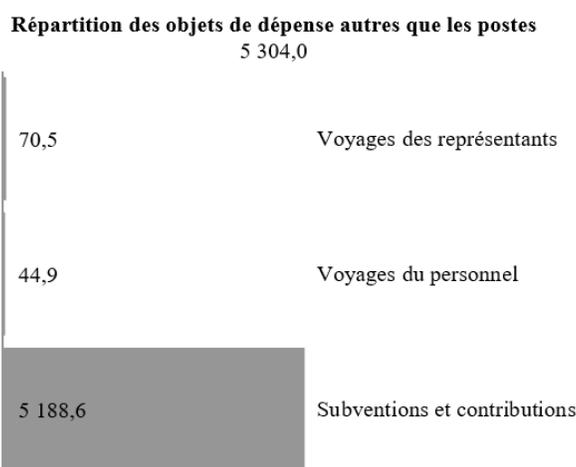
2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023		Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
	(dépenses effectives)	2024 (estimations)			
Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le remboursement par l'Organisation des Nations Unies pour les services fournis par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)	3 369,6	3 234,5	–	–	3 234,5
Total partiel (2)	3 369,6	3 234,5	–	–	3 234,5
Total (1 + 2)	8 825,8	8 538,5	–	–	8 538,5

Figure 1.IV

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



1.39 On trouvera dans le tableau 1.29 des informations sur le respect des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Le bureau continuera de respecter les délais d'achat des billets d'avion dans 100 % des cas en améliorant encore ses méthodes de planification des voyages.

Tableau 1.29

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif) ^a	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	–	100	80	100	100

^a Aucun voyage n'a été effectué en raison des restrictions des déplacements liées à la COVID-19.

6. Comité du programme et de la coordination

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.40 On trouvera dans le tableau 1.30 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.30

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Voyages des représentants	682,3	634,8	–	–	–	–	–	634,8
Total	682,3	634,8	–	–	–	–	–	634,8

- 1.41 Comme le montre le tableau 1.30, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 634 800 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.
- 1.42 On trouvera dans le tableau 1.31 des informations sur le respect des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Le secrétariat du Comité continuera de prendre des mesures pour mieux faire connaître ces directives.

Tableau 1.31

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	85	56	89	100	100

7. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.43 On trouvera dans les tableaux 1.32 à 1.34 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.32
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				2025 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Postes	400,8	390,7	–	–	–	–	–	390,7
Autres dépenses de personnel	0,5	13,7	–	–	–	–	–	13,7
Consultants	6,2	6,9	–	–	–	–	–	6,9
Voyages des représentants	133,6	243,8	–	–	–	–	–	243,8
Voyages du personnel	11,5	13,2	–	–	–	–	–	13,2
Services contractuels	11,6	4,2	–	–	–	–	–	4,2
Frais généraux de fonctionnement	5,9	3,7	–	–	–	–	–	3,7
Fournitures et accessoires	0,3	1,1	–	–	–	–	–	1,1
Mobilier et matériel	2,5	0,4	–	–	–	–	–	0,4
Aménagement des locaux	1,6	–	–	–	–	–	–	–
Total	574,5	677,7	–	–	–	–	–	677,7

Tableau 1.33
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	2	1 P-5 et 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	2	1 P-5 et 1 G(AC)

Tableau 1.34
Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
P-5	1	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	1
Agents des services généraux et des catégories apparentées					
G(AC)	1	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	1
Total	2	–	–	–	2

1.44 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.35 et la figure 1.V.

1.45 Comme le montre le tableau 1.35, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 677 700 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.

Tableau 1.35

Évolution des ressources financières et des postes

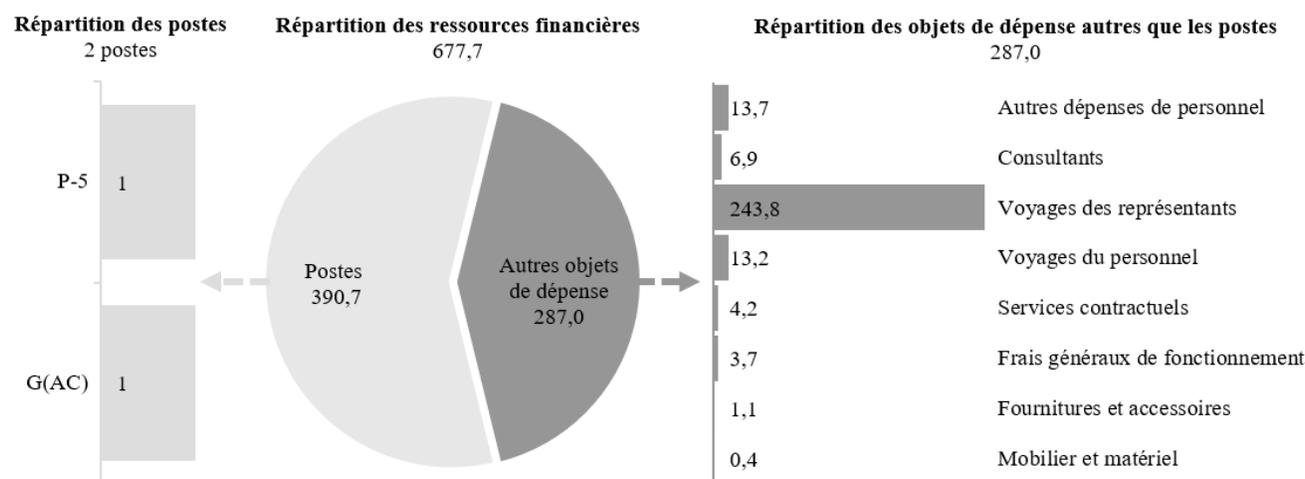
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	400,8	390,7	–	–	–	–	–	390,7	
Autres objets de dépense	173,8	287,0	–	–	–	–	–	287,0	
Total	574,5	677,7	–	–	–	–	–	677,7	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1	–	–	–	–	–	1	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1	
Total		2	–	–	–	–	–	2	

Figure 1.V

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



1.46 On trouvera dans le tableau 1.36 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le secrétariat du Comité continuera de prendre des mesures pour maintenir le taux de respect des délais : il sensibilisera les voyageurs à la question et leur demandera d'achever les préparatifs de leurs voyages dans les meilleurs délais.

Tableau 1.36
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 <i>(taux effectif)^a</i>	2022 <i>(taux effectif)</i>	2023 <i>(taux effectif)</i>	2024 <i>(taux prévu)</i>	2025 <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	67	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	–	33	100	100	100

^a Aucun voyage n'a été effectué en raison des restrictions des déplacements liées à la COVID-19.

II. Secrétaire général

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.47 L'Article 97 de la Charte des Nations Unies dispose que le Secrétaire général, qui est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité et nommé à son tour les membres du personnel, est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation. L'Article 99 de la Charte lui confère un rôle politique de premier plan. L'Article 98 dispose que le Secrétaire général agit en qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation à toutes les réunions de cette dernière et remplit toutes autres fonctions dont il est chargé par ses organes principaux.
- 1.48 La Charte confie au Secrétaire général, en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation, des responsabilités multiples et variées. Dans le cadre de son mandat, le Secrétaire général prend, de sa propre initiative, des décisions touchant des questions politiques, économiques, sociales et humanitaires très diverses. Il fait rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité et, le cas échéant, sollicite leur avis. Il s'emploie à favoriser le règlement des différends entre États et peut attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il joue de plus un rôle déterminant dans l'action menée pour garantir le respect des droits humains. Il donne aux départements, bureaux et autres unités administratives du Secrétariat des instructions concernant la direction à suivre dans l'exécution de leurs tâches, définit les orientations des programmes et autres composantes de l'Organisation et en assure la coordination. En outre, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), il assure la coordination de l'ensemble de ces organismes. En 2025, l'action du Secrétaire général sera axée sur la réalisation des priorités de l'Organisation.
- 1.49 On trouvera dans les tableaux 1.37 à 1.39 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.37

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	421,4	440,0	–	–	–	–	–	440,0	
Dépenses de représentation	64,9	66,8	–	–	–	–	–	66,8	
Voyages du personnel	230,2	237,2	–	–	–	–	–	237,2	
Frais généraux de fonctionnement	200,7	223,0	–	–	–	–	–	223,0	
Total	917,4	967,0	–	–	–	–	–	967,0	

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.38

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	1	Secrétaire général
Effectif proposé pour 2025	1	Secrétaire général

Tableau 1.39

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
Secrétaire général	1	–	–	–	–	–	1
Total	1	–	–	–	–	–	1

1.50 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.40 et la figure 1.VI.

1.51 Comme le montre le tableau 1.40, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 967 000 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.

Tableau 1.40

Évolution des ressources financières et des postes

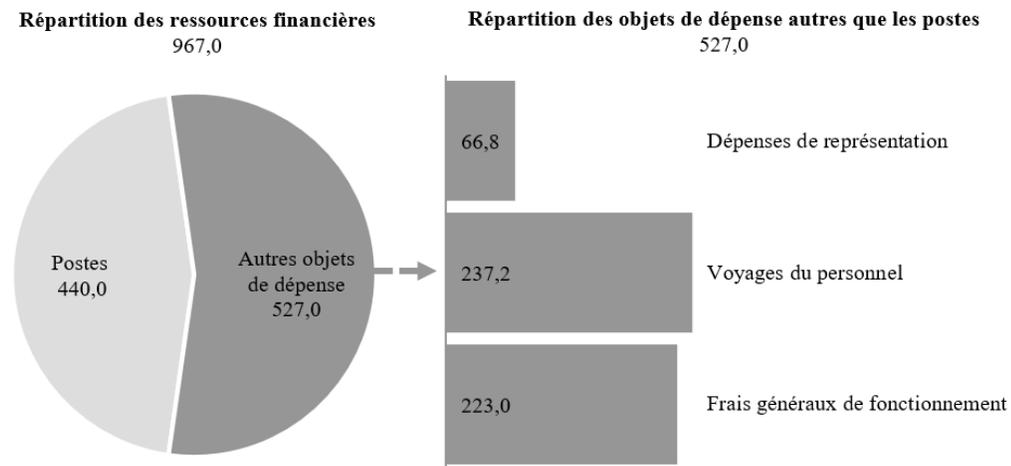
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	421,4	440,0	–	–	–	–	–	–	440,0
Autres objets de dépense	495,9	527,0	–	–	–	–	–	–	527,0
Total	917,4	967,0	–	–	–	–	–	–	967,0
Postes, par catégorie									
Secrétaire général		1	–	–	–	–	–	–	1
Total		1	–	–	–	–	–	–	1

Figure 1.VI

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



III. Direction exécutive et administration

- 1.52 Les ressources demandées au titre de la direction exécutive et de l'administration permettraient de couvrir les dépenses du Cabinet du Secrétaire général et des bureaux des directrices générales de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Ces bureaux secondent le Secrétaire général dans les tâches qui lui incombent en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation, comme énoncé à l'Article 97 de la Charte, en l'aidant : a) à définir la politique générale et à assurer la direction exécutive des travaux du Secrétariat, des fonds et programmes des Nations Unies et d'autres entités du système des Nations Unies ; b) à superviser et à coordonner les activités de l'Organisation dans le respect des décisions qu'il aura prises et des directives des organes intergouvernementaux compétents ; c) à entretenir les relations avec la presse et le public ; d) à s'acquitter de ses tâches de coordination vis-à-vis des organismes des Nations Unies, des organisations régionales et des organisations non gouvernementales ; e) à gérer les relations avec les organes principaux de l'Organisation et les gouvernements hôtes ; f) à entretenir des rapports avec les gouvernements et les délégations en application des Articles 98 et 99 de la Charte. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans les parties consacrées aux différentes composantes. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1. Cabinet du Secrétaire général

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.53 Le Cabinet aide le Secrétaire général à définir la politique générale et à assurer la direction exécutive, la coordination et la prompte exécution des travaux relevant du Secrétariat, des programmes et des autres composantes de l'Organisation, et le seconde dans ses relations avec les gouvernements et les délégations, la presse et le public. Il lui prête également concours dans les domaines suivants : planification stratégique, établissement du rapport annuel de l'Organisation et du rapport annuel sur l'état de droit, affaires politiques, économiques et interorganisations, fonctions de liaison et de représentation, et mise en œuvre des priorités et des activités prescrites par l'Assemblée générale. Les ressources prévues pour le Cabinet servent en outre à couvrir les dépenses afférentes au poste de la Vice-Secrétaire générale, dont les attributions et responsabilités sont définies au paragraphe 1 de la résolution 52/12 B de l'Assemblée générale.
- 1.54 Le Cabinet fonctionne comme un bureau intégré et rend compte au Secrétaire général par l'intermédiaire de la Vice-Secrétaire générale, du Directeur de cabinet et du Secrétaire général adjoint aux politiques. Le (la) Sous-Secrétaire général(e) s'acquittera de diverses tâches et fonctions pour aider le Secrétaire général à exécuter son mandat. Les différents groupes au sein du Cabinet collaborent en vue d'appuyer le Secrétaire général et d'aider l'équipe de direction dans ses activités, indépendamment de leur rattachement hiérarchique. Les ressources demandées permettront de financer les postes et les autres objets de dépense requis pour l'exécution des activités du Secrétaire général. Si le nombre de postes demandés correspond au nombre de postes approuvés pour 2024, le Bureau exécutif propose le reclassement de trois postes en 2025, comme indiqué à l'annexe II.
- 1.55 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Cabinet a continué d'incorporer des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités afin d'optimiser l'utilisation des ressources, de réduire les déchets et de faire évoluer les comportements dans l'ensemble du système des Nations Unies. En 2023, le Cabinet a fait fond sur les changements qu'il avait amorcés en 2020 en vue de réduire son empreinte carbone et son empreinte en ressources et de rationaliser la correspondance et le traitement des documents, ce qui a permis de réduire sensiblement le volume d'impression de

documents. À la suite de l'adoption de la résolution 77/161 de l'Assemblée générale, intitulée « Promouvoir l'adoption d'initiatives zéro déchet pour appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », le Cabinet a également commencé à examiner des mesures visant à instaurer des pratiques de réduction des déchets dans tout le système.

- 1.56 Le Cabinet s'efforce de rendre les rapports du Secrétaire général qu'il publie accessibles aux personnes en situation de handicap. Par exemple, le rapport sur l'activité de l'Organisation a été publié sous des formes accessibles, notamment au format ePub et dans un langage facile à lire et à comprendre. La publication du rapport du Secrétaire général sur l'inclusion du handicap dans le système des Nations Unies a quant à elle été accompagnée d'un résumé en signes internationaux. En 2025, le Cabinet continuera de s'efforcer de faciliter la publication des rapports du Secrétaire général sous des formes accessibles, lorsque c'est possible. En 2023, il a également amélioré l'accessibilité des manifestations. Par exemple, certaines sessions de la manifestation de haut niveau intitulée « Week-end d'action en faveur des objectifs de développement durable », organisée par le Cabinet, ont bénéficié de services d'interprétation en signes internationaux et de sous-titrage en temps réel, et les principaux documents de réunion ont été produits au format ePub. Le Cabinet s'emploie aussi activement à offrir des aménagements raisonnables aux membres du personnel qui ont un handicap, et il poursuivra ces efforts en 2025.

Vice-Secrétaire générale

- 1.57 La Vice-Secrétaire générale, dont les attributions et responsabilités sont définies au paragraphe 1 de la résolution 52/12 B de l'Assemblée générale, accordera une attention particulière au développement durable, notamment au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable, au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et à d'autres engagements en matière de développement durable convenus au niveau intergouvernemental. Elle centrera ses activités sur les domaines suivants : le financement du développement, la transition énergétique et la transformation des systèmes alimentaires, le numérique au service du développement, l'éducation, l'emploi et la protection sociale, les mesures à prendre face aux trois crises planétaires que sont les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la pollution, et la santé mondiale dans différents contextes nationaux. Une attention prioritaire sera accordée au programme d'inclusion (égalité des genres, jeunes et personnes handicapées, entre autres) et aux partenariats visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, l'objectif étant de ne laisser personne de côté. La collaboration entre l'action humanitaire et les activités de développement et les liens avec la consolidation de la paix, la transition vers le développement durable après une crise ou un conflit et les liens entre migrations et développement seront également des axes de travail importants. La Vice-Secrétaire générale présidera le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et supervisera notamment l'action du Bureau de la coordination des activités de développement, et dirigera les activités de repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Elle supervise directement les travaux du Groupe du développement durable et préside le Groupe de coordination et de conseil sur l'état de droit.

Directeur de cabinet

- 1.58 Le Directeur de cabinet aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses fonctions politiques et à tenir les engagements pris à cet égard. Il assure la liaison avec les États Membres et, au nom du Secrétaire général, avec l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Par ailleurs, il supervise les projets relatifs à l'administration et la gestion, la nomination des hauts responsables et la mise en œuvre des mesures de réforme de la gestion et du dispositif de paix et de sécurité, ainsi que d'autres réformes à la demande du Secrétaire général, et veille à la cohérence des différents projets de réforme. Il supervise également les activités de l'Organisation visant à promouvoir la répartition géographique équitable et la parité des genres, à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et à lutter contre le racisme au sein de l'Organisation. Il préside le Comité de gestion, le Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires, le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et l'Équipe de haut niveau chargée des politiques de gestion

des crises. De plus, il supervise les travaux de ces organes et l'appui fonctionnel qui leur est fourni, ainsi qu'au Groupe permanent de hauts responsables. Il offre des orientations et supervise la gestion d'ensemble du Cabinet, en plus de superviser directement le Groupe des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme, le Bureau de la communication stratégique et de la rédaction des discours, le Bureau du porte-parole et le Groupe de la gestion et de l'administration.

Secrétaire général adjoint aux politiques

- 1.59 Le Secrétaire général adjoint aux politiques aide le Secrétaire général à dégager une vision globale des questions de politique générale dans tous les domaines de compétence de l'Organisation et à en assurer la supervision stratégique, notamment pour ce qui est de préparer le Sommet de l'avenir, de diriger et de coordonner les activités menées pour donner suite à l'initiative « Notre Programme commun » et de superviser l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général. Il met en place et dirige des projets d'intégration horizontale et verticale visant à assurer la cohérence des politiques, des outils et des opérations de prévention des conflits à l'échelle du système, surveille l'apparition de problèmes et de crises à l'échelle mondiale et conseille le Secrétaire général quant à la suite à y donner, et il s'assure que des idées nouvelles et des avis extérieurs sont pris en compte. Il supervise le suivi des travaux du Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes. Il occupe également les fonctions de Secrétaire du Conseil de direction et du Comité exécutif, préside le Comité des adjoints et assure la coordination des questions relatives au Conseil des chefs de secrétariat. Le Secrétaire général adjoint aux politiques supervise aussi directement le Groupe de la planification stratégique et du suivi, le Groupe de l'état de droit et l'équipe chargée de l'initiative « Sommet de l'avenir/Notre Programme commun » (qui relève désormais de son bureau). Enfin, il assure la coordination stratégique et la cohérence des activités du Groupe de la planification stratégique et du suivi, du Groupe de l'état de droit, de l'équipe chargée de l'initiative « Sommet de l'avenir/Notre Programme commun », du Groupe des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme (qui relève du Directeur de cabinet) et du Groupe du développement durable (qui relève de la Vice-Secrétaire générale).

Bureau du Secrétaire général

- 1.60 Le Bureau du Secrétaire général est chargé d'appuyer et d'assister le Secrétaire général. Le Bureau assure la liaison avec la Vice-Secrétaire générale, le Directeur de cabinet et le Secrétaire général adjoint aux politiques et communique les orientations du Secrétaire général. Il examine et approuve les documents, la correspondance, les notes, les lettres, les rapports et les déclarations. Il supervise l'établissement du calendrier des réunions et manifestations, planifie le déroulement des activités, organise les voyages du Secrétaire général et assure les préparatifs des activités prévues, notamment pour ce qui est de compiler les notes d'information, les principaux messages, les observations et les discours et d'assurer la liaison avec les missions permanentes.

Groupe de la gestion et de l'administration

- 1.61 Le Groupe de la gestion et de l'administration apporte un appui au Secrétaire général et au Cabinet dans les domaines des ressources humaines, de la gestion financière et budgétaire et de l'administration générale. Il exerce en outre des fonctions de conseil et de liaison concernant des questions liées à la gestion, au contrôle, à l'appui aux conférences, à la sûreté et à la sécurité, aux affaires juridiques, à l'éthique et à la déontologie et à la discipline. Le Groupe, auquel est rattaché le Groupe de la tenue centralisée des dossiers, est également chargé de traiter la correspondance du Secrétaire général et du Cabinet.

Bureau du porte-parole

- 1.62 Le Bureau du porte-parole informe les médias de l'action menée par le Secrétaire général et le système des Nations Unies en tenant des réunions d'information quotidiennes, en répondant directement aux demandes des médias et en organisant des conférences de presse, des présentations

de fond et des entretiens avec le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale et d'autres hauts responsables. Il prête conseil au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et à d'autres hauts fonctionnaires en matière de relations avec les médias. Les fonctionnaires du Bureau accompagnent le Secrétaire général dans ses déplacements, le tiennent informé des nouvelles de dernière minute, communiquent avec les médias pour garantir la couverture de ses activités et veillent à ce qu'il soit pris acte de toutes ses déclarations.

Groupe des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme

- 1.63 Le Groupe des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme est notamment chargé de collaborer étroitement avec les départements opérationnels afin d'apprécier la situation, d'analyser les tendances et d'émettre des avis sur les questions, nouvelles ou non, qui concernent l'action menée dans les domaines des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits humains ; il aide les hauts fonctionnaires à prendre des décisions concernant la situation des pays et les dossiers thématiques ; là où des intérêts communs sont en jeu, il veille à ce que les analyses, la communication de l'information et les interventions du système des Nations Unies soient efficaces et coordonnées ; il se charge du contrôle des politiques et de l'assurance de la qualité de divers rapports et communications du Secrétaire général sur les questions politiques ou liées au maintien de la paix, aux activités humanitaires et aux droits humains ; il apporte des contributions de qualité, bien préparées, aux communications publiques et privées et il fait en sorte que les questions relatives aux droits humains soient dûment prises en compte dans l'exécution des tâches susmentionnées.

Groupe de l'état de droit

- 1.64 Le Groupe de l'état de droit est chargé de faciliter le renforcement des activités de l'Organisation visant à promouvoir l'état de droit. Il coordonne les activités du Cabinet du Secrétaire général relatives aux questions juridiques, à l'état de droit, à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent, à la justice internationale et à la lutte contre l'impunité, à la criminalité organisée et aux drogues ainsi qu'à la justice transitionnelle et à la lutte contre la corruption, et favorise, dans l'ensemble de l'Organisation, la coordination, la cohérence et la qualité des activités liées à l'état de droit. Il met au point, à l'usage de toutes les entités des Nations Unies, des stratégies, de grandes orientations et des documents présentant les meilleures pratiques et conseille l'Organisation s'agissant de mettre en relief l'importance fondamentale que revêt la primauté du droit. En outre, il aide le Groupe de coordination et de conseil sur l'état de droit à mener à bien les tâches énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur la question (A/61/636-S/2006/980) et dirige l'établissement du rapport annuel du Secrétaire général sur l'état de droit.

Groupe de la planification et des voyages

- 1.65 Le Groupe de la planification et des voyages supervise l'établissement du calendrier des réunions, des manifestations et des voyages auxquels prend part le Secrétaire général et traite, en concertation avec les divers départements, bureaux et groupes, les invitations et les demandes d'entretiens individuels. Il est chargé, notamment, de préparer les activités programmées (réunions, manifestations diverses, voyages), ce qui comprend la constitution des dossiers d'information, la planification du déroulement des activités et l'organisation des voyages du Secrétaire général.

Groupe de la communication stratégique et de la rédaction des discours

- 1.66 Le Groupe de la communication stratégique et de la rédaction des discours est chargé de fournir au Secrétaire général des conseils et un appui en matière de communication. Il rédige des discours, des messages vidéo, des éditoriaux et d'autres documents pour le compte du Secrétaire général. En association avec d'autres spécialistes de la communication et d'autres acteurs du système des Nations Unies, il contribue à la planification stratégique et à la communication de crise, aide à formuler des messages clés, veille à ce que les discours et messages du Secrétaire général soient

diffusés aussi largement que possible et accompagne la Vice-Secrétaire générale et d'autres hauts responsables du Cabinet dans la préparation de leurs discours.

Groupe de la planification stratégique et du suivi

- 1.67 Le Groupe de la planification stratégique et du suivi contribue à la prise de décisions, à la définition des priorités, à la planification, à l'analyse et à la gestion du risque sur le plan stratégique. Il aide à définir l'orientation stratégique des cadres de planification et à en assurer la cohérence, et appuie l'établissement d'analyses, d'examen, d'évaluations et de plans dans le cadre des interventions intégrées de l'ONU, en particulier celles qui sont menées dans des situations d'instabilité ou de crise, notamment en élaborant différentes interventions envisageables sur la base d'informations collectées auprès d'organismes des Nations Unies. Le Groupe traduit les orientations du Secrétaire général en directives stratégiques, et appuie l'action menée par celui-ci pour doter l'ONU de capacités qui favorisent l'agilité, l'intégration et la cohésion dans l'ensemble du système des Nations Unies et pour en faire une organisation capable d'offrir des solutions aux problèmes du XXI^e siècle.

Groupe du développement durable

- 1.68 Le Groupe du développement durable œuvre à la coopération stratégique en matière de développement durable, dans le respect du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres engagements en matière de développement durable convenus au niveau intergouvernemental, ainsi que de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Dans un contexte marqué par des crises et par des retards dans la réalisation des objectifs de développement durable, le Groupe du développement durable aide le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale à mobiliser les énergies et promouvoir l'adoption de mesures, à faire des progrès décisifs en matière de politiques, à inverser la tendance quant à la détérioration de la situation s'agissant des objectifs de développement durable et à parvenir à provoquer des changements en profondeur en repositionnant le système des Nations Unies pour le développement et en renforçant le dialogue et les partenariats multipartites. Les domaines prioritaires relevant de la responsabilité du Groupe sont le financement du développement, l'action climatique et la protection de l'environnement, le numérique au service du développement, l'emploi et la protection sociale, la santé mondiale, l'éducation, les liens entre migrations et développement, l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et la transition vers le développement durable après une crise ou un conflit. Une attention prioritaire sera accordée au programme d'inclusion (égalité des genres, jeunes et personnes handicapées, entre autres) et aux partenariats visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, l'objectif étant de ne laisser personne de côté. Le Groupe apporte aussi au Directeur de cabinet et au Secrétaire général adjoint aux politiques des éléments de fond aux fins d'une action conjointe au titre des priorités du Cabinet, et il contribue à l'analyse intégrée des questions qui sont examinées aux réunions du Comité exécutif et à la préparation de ces réunions.
- 1.69 On trouvera dans les tableaux 1.41 à 1.43 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.41
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				2025 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Postes	16 543,2	17 752,9	–	–	70,6	70,6	0,4	17 823,5
Autres dépenses de personnel	117,5	127,8	–	–	–	–	–	127,8
Dépenses de représentation	1,6	1,6	–	–	–	–	–	1,6
Voyages du personnel	535,5	501,0	–	–	–	–	–	501,0
Services contractuels	182,0	162,2	–	–	50,0	50,0	30,8	212,2
Frais généraux de fonctionnement	73,2	116,0	–	–	–	–	–	116,0
Fournitures et accessoires	13,6	41,0	–	–	–	–	–	41,0
Mobilier et matériel	17,9	17,6	–	–	–	–	–	17,6
Total	17 484,4	18 720,1	–	–	120,6	120,6	0,6	18 840,7

Tableau 1.42
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	92	1 VSG, 2 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 7 D-1, 9 P-5, 11 P-4, 7 P-3, 2 P-2/1, 7 G(1°C), 39 G(AC)
Reclassements	–	1 P-3 à P-4 et 2 G(AC) à G(1°C)
Effectif proposé pour 2025	92	1 VSG, 2 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 7 D-1, 9 P-5, 12 P-4, 6 P-3, 2 P-2/1, 9 G(1°C), 37 G(AC)

Tableau 1.43
Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
VSG	1	–	–	–	–	1
SGA	2	–	–	–	–	2
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	6	–	–	–	–	6
D-1	7	–	–	–	–	7
P-5	9	–	–	–	–	9
P-4	11	–	–	1	1	12

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
P-3	7	–	–	(1)	(1)	6
P-2/1	2	–	–	–	–	2
Total partiel	46	–	–	–	–	46
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	7	–	–	2	2	9
G(AC)	39	–	–	(2)	(2)	37
Total partiel	46	–	–	–	–	46
Total	92	–	–	–	–	92

1.70 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.44 à 1.46 et dans la figure 1.VII.

1.71 Comme le montre le tableau 1.44 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 18 840 700 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 120 600 dollars (0,6 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.44

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Direction exécutive et administration	17 484,4	18 720,1	–	–	120,6	120,6	0,6	18 840,7
Total partiel (1)	17 484,4	18 720,1	–	–	120,6	120,6	0,6	18 840,7

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Direction exécutive et administration	1 133,7	1 280,0	43,8	3,4	1 323,8
Total partiel (2)	1 133,7	1 280,0	43,8	3,4	1 323,8

3) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Direction exécutive et administration	36 688,5	33 601,9	(1 151,3)	(3,4)	32 450,6
Total partiel (3)	36 688,5	33 601,9	(1 151,3)	(3,4)	32 450,6
Total (1 + 2 + 3)	55 306,6	53 602,0	(986,9)	(1,8)	52 615,1

Tableau 1.45

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) Budget ordinaire

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Direction exécutive et administration	92	–	–	–	–	92
Total partiel (1)	92	–	–	–	–	92

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Direction exécutive et administration	5	–	5
Total partiel (2)	5	–	5

3) Ressources extrabudgétaires

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Direction exécutive et administration	37	2	39
Total partiel (3)	37	2	39
Total (1 + 2 + 3)	134	2	136

Tableau 1.46

Évolution des ressources financières et des postes

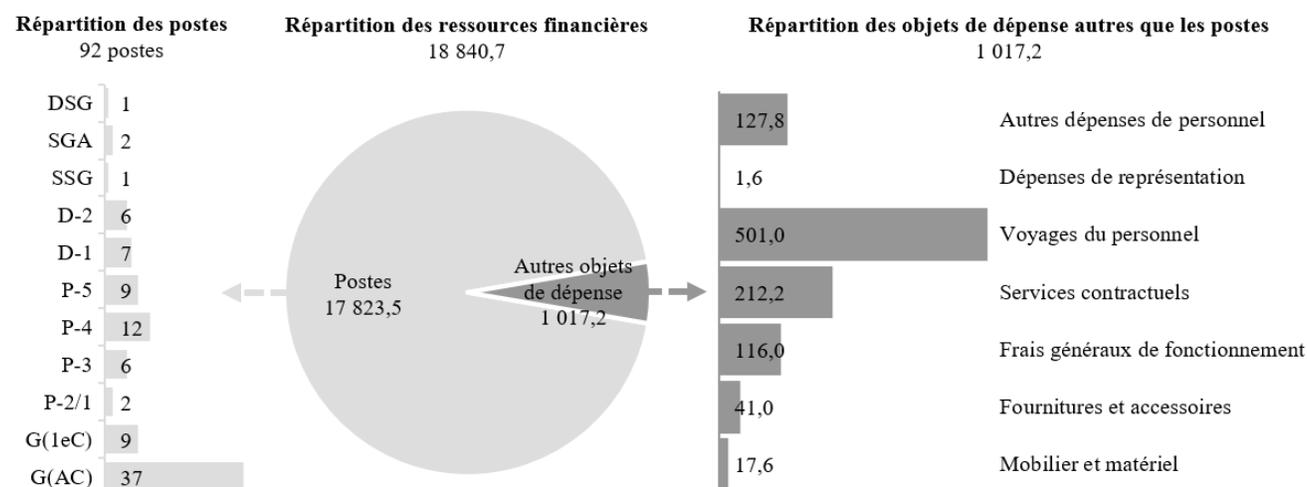
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	16 543,2	17 752,9	–	–	70,6	70,6	0,4	17 823,5	
Autres objets de dépense	941,2	967,2	–	–	50,0	50,0	5,2	1 017,2	
Total	17 484,4	18 720,1	–	–	120,6	120,6	0,6	18 840,7	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		46	–	–	–	–	–	46	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		46	–	–	–	–	–	46	
Total		92	–	–	–	–	–	92	

Figure 1.VII

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Autres changements

1.72 Comme le montre le tableau 1.44 1), les changements entraînent une augmentation de 120 600 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) une augmentation de 70 600 dollars au titre des postes, qui tient au reclassement proposé de trois postes, à savoir un poste de responsable de la communication (de P-3 à P-4), un poste d'assistant(e) de gestion de l'information [de G(AC) à G(1°C)] et un poste d'assistant(e) de secrétariat [de G(AC) à G(1°C)] (voir l'annexe II du présent rapport) ;
- b) une augmentation de 50 000 dollars au titre des services contractuels, qui tient au fait que Salesforce devrait être intégré à Inspira aux fins de la vérification des références. Les ressources demandées permettraient de financer les coûts de développement ponctuels (34 000 dollars) et les frais annuels associés aux licences et à la maintenance (16 000 dollars). Une telle intégration est essentielle pour améliorer le processus de vérification des références lors de la nomination des hauts responsables.

Quotes-parts hors budget ordinaire

- 1.73 Comme le montrent les tableaux 1.44 2) et 1.45 2), les quotes-parts hors budget ordinaire devraient s'élever à 1 323 800 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

- 1.74 Comme le montrent les tableaux 1.44 3) et 1.45 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 32 450 600 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront principalement à financer 39 postes [1 D-2, 1 D-1, 10 P-5, 8 P-4, 9 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 8 G(AC)] et d'autres objets de dépense qui permettront au Cabinet d'exécuter les activités prescrites, notamment d'aider le Secrétaire général à exercer ses responsabilités, d'appuyer les activités du Cabinet dans toutes les régions du monde et de contribuer au financement d'activités liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales et de projets spéciaux qui seraient menés par le Cabinet.
- 1.75 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Cabinet, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.76 On trouvera dans le tableau 1.47 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. La grande majorité des voyages que font les membres du Cabinet sont ceux des délégations qui accompagnent le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale. Les visites officielles du Secrétaire général et de la Vice-Secrétaire générale font l'objet de préparatifs complexes, notamment logistiques, auxquels il est procédé en coordination avec de nombreux hauts responsables gouvernementaux pour l'établissement de l'ordre du jour et du calendrier des rencontres. Souvent, ces préparatifs ne sont achevés que peu de temps avant la date de départ, des modifications étant parfois apportées à la dernière minute. En outre, dans la plupart des cas, plusieurs réunions consécutives dans différents pays et régions sont organisées dans le cadre des visites officielles afin d'éviter les dépenses qui auraient dû être engagées si le voyage avait consisté en un aller-retour entre New York et une seule destination. Il est par conséquent plus difficile de coordonner ces voyages à étapes multiples avec de nombreux participants de haut niveau, et des préparatifs supplémentaires importants sont nécessaires pour faire face aux imprévus. Il convient de noter que le Cabinet travaille souvent directement avec le Groupe des voyages, qu'il réserve les billets en se fondant sur un itinéraire préliminaire afin de bénéficier des meilleurs tarifs et que les formalités administratives sont accomplies dans Umoja à un stade ultérieur, une fois confirmées les informations finales. Le Cabinet agit avec diligence et fait tout ce qui est en son pouvoir pour respecter pleinement les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion.

Tableau 1.47
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	86	75	58	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	34	33	35	100	100

2. Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

- 1.77 Le Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève fournit un appui exécutif à la Directrice générale dans l'exercice de ses fonctions de représentante du Secrétaire général en Suisse, de directrice exécutive de l'Office et de responsable désignée des questions de sécurité pour la Suisse, en application de la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation de l'Office (ST/SGB/2000/4). Les attributions du Cabinet de la Directrice générale sont les suivantes :
- a) fournir un appui exécutif à la Directrice générale et l'aider à assurer la direction et l'administration d'ensemble de l'Office des Nations Unies à Genève et à coordonner les activités de ses différentes unités ;
 - b) assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les autres unités administratives du Secrétariat au Siège et dans les autres centres de conférence ;
 - c) entretenir des contacts avec les missions permanentes et les missions d'observation, notamment en coordonnant la transmission d'informations à ces missions ;
 - d) fournir des avis et un appui à la Directrice générale dans ses activités de communication, de relations publiques et d'information ;
 - e) dispenser des avis et prêter son concours à la Directrice générale dans l'exécution de fonctions de nature politique et de représentation auprès des États Membres et d'organisations intergouvernementales régionales et autres, et assurer la liaison avec les départements du Siège compétents dans ce domaine ;
 - f) organiser la célébration de journées internationales prescrites ou choisies ;
 - g) entretenir et renforcer la coopération avec les organismes des Nations Unies établis à Genève, notamment en organisant des consultations entre la Directrice générale et les responsables de fonds, programmes et institutions spécialisées sis à Genève, et en facilitant la coopération interinstitutions ;
 - h) aider la Directrice générale à bâtir des partenariats à l'appui des travaux menés par l'Organisation, notamment avec la société civile, les milieux universitaires et scientifiques et le secteur privé ; assurer la liaison avec les départements du Siège compétents dans ce domaine ; assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales, en premier lieu avec celles qui sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, et faciliter leur participation aux activités de l'ONU ;
 - i) maintenir et renforcer la coopération avec les établissements d'enseignement universitaire et les organismes de recherche, la société civile, les groupes de réflexion et le secteur privé, notamment en organisant des manifestations conjointes ;

- j) représenter le Conseiller juridique de l'ONU à Genève, aider la Directrice générale pour toutes les questions juridiques, dispenser des avis juridiques aux départements et services de l'Office des Nations Unies à Genève ainsi qu'aux fonds et programmes basés à Genève, et assurer la liaison avec le pays hôte et les autres autorités au sujet des privilèges et immunités et de l'application des accords de siège et des autres questions en rapport avec les accords conclus par l'ONU ;
- k) exercer les fonctions de protocole et de liaison diplomatique auprès des missions permanentes et des missions d'observation et auprès des autorités du pays hôte, dispenser des avis en ce qui concerne le protocole aux entités du système des Nations Unies à Genève et conseiller le Comité diplomatique de Genève dans ses travaux ;
- l) appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 en menant des activités de communication et de sensibilisation et en mettant à profit la présence, à Genève, d'une multitude de parties prenantes qui œuvrent directement à la réalisation des objectifs de développement durable et en jouant pour ce faire le rôle d'organisateur, de facilitateur et de relais entre les acteurs présents à Genève et dans d'autres centres de conférence ;
- m) guider l'Office des Nations Unies à Genève dans son adaptation aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis et assurer la continuité des activités au Palais des Nations pendant les travaux du plan stratégique patrimonial, tout en promouvant une culture de l'efficacité et de la responsabilité environnementale et des modalités de travail souples permettant de faire face à l'évolution des besoins de la communauté internationale.

1.78 On trouvera dans les tableaux 1.48 à 1.50 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.48
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	3 542,3	3 315,3	–	–	–	–	–	3 315,3	
Autres dépenses de personnel	9,5	9,8	–	–	–	–	–	9,8	
Dépenses de représentation	3,4	4,1	–	–	–	–	–	4,1	
Voyages du personnel	22,5	22,6	–	–	–	–	–	22,6	
Services contractuels	0,2	0,6	–	–	–	–	–	0,6	
Fournitures et accessoires	–	1,2	–	–	–	–	–	1,2	
Mobilier et matériel	4,1	3,8	–	–	–	–	–	3,8	
Autres	0,4	–	–	–	–	–	–	–	
Total	3 582,4	3 357,4	–	–	–	–	–	3 357,4	

Tableau 1.49
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	17	1 SGA, 2 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 2 G(1°C), 6 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	17	1 SGA, 2 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 2 G(1°C), 6 G(AC)

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.50

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SGA	1	–	–	–	–	–	1
D-1	2	–	–	–	–	–	2
P-5	2	–	–	–	–	–	2
P-4	2	–	–	–	–	–	2
P-3	1	–	–	–	–	–	1
P-2/1	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	9	–	–	–	–	–	9
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(1°C)	2	–	–	–	–	–	2
G(AC)	6	–	–	–	–	–	6
Total partiel	8	–	–	–	–	–	8
Total	17	–	–	–	–	–	17

1.79 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.51 à 1.53 et dans la figure 1.VIII.

1.80 Comme le montrent les tableaux 1.51 1) et 1.52 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 3 357 400 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.51

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Direction exécutive et administration	3 582,4	3 357,4	–	–	–	–	–	3 357,4	
Total partiel (1)	3 582,4	3 357,4	–	–	–	–	–	3 357,4	

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023	2024	Changements		2025
	(dépenses effectives)	(estimations)	Changements	Pourcentage	(prévisions)
Direction exécutive et administration	533,2	533,2	–	–	533,2
Total partiel (2)	533,2	533,2	–	–	533,2
Total (1 + 2)	4 115,6	3 890,6	–	–	3 890,6

Tableau 1.52

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) Budget ordinaire

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Direction exécutive et administration	17	–	–	–	–	17
Total partiel (1)	17	–	–	–	–	17

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2024	Changements		2025
	(estimations)	Changements	Pourcentage	(prévisions)
Direction exécutive et administration	3	–	–	3
Total partiel (2)	3	–	–	3
Total (1 + 2)	20	–	–	20

Tableau 1.53

Évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Ressources financières, par grande catégorie de dépenses	2023	2024	Changements				2025
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Postes	3 542,3	3 315,3	–	–	–	–	3 315,3
Autres objets de dépense	40,1	42,1	–	–	–	–	42,1
Total	3 582,4	3 357,4	–	–	–	–	3 357,4

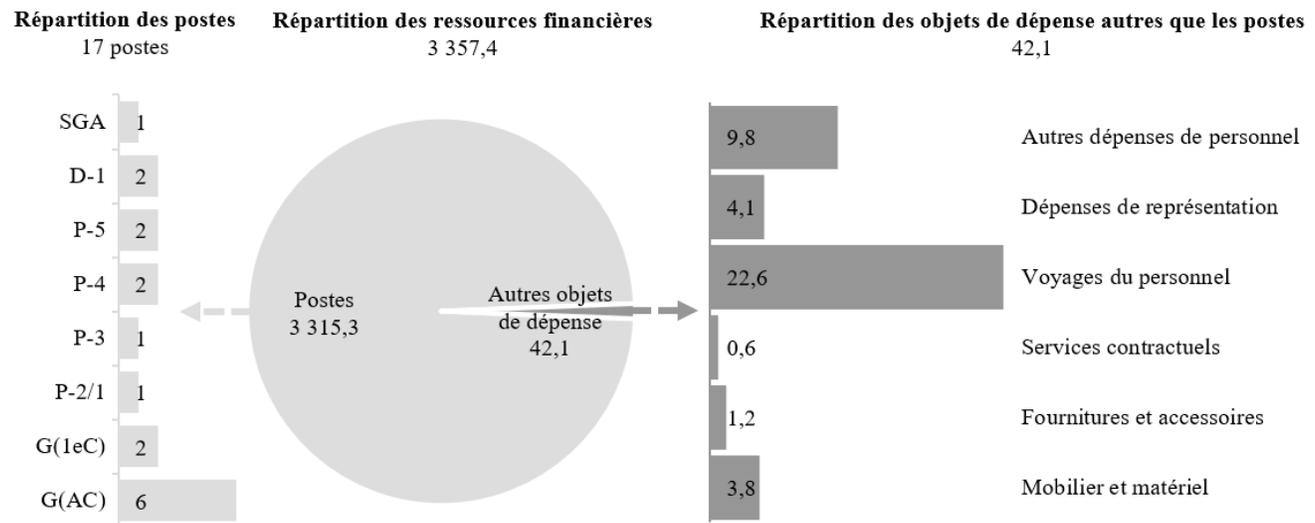
Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	9	–	–	–	–	–	9	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	8	–	–	–	–	–	8	
Total	–	17	–	–	–	–	–	17	

Figure 1.VIII

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

- 1.81 Comme le montrent les tableaux 1.51 2) et 1.52 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 533 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront à financer trois postes [G(AC)] au titre des activités menées par le Cabinet en appui à la Section des affaires juridiques et à la Section des affaires politiques et des partenariats.
- 1.82 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Cabinet de la Directrice générale, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.83 On trouvera dans le tableau 1.54 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le Cabinet de la Directrice générale continuera de s'efforcer de planifier les voyages de façon à respecter pleinement les délais d'achat des billets (taux de 100 %).

Tableau 1.54
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	–	50	100	100

3. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.84 Le Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne apporte un appui exécutif à la Directrice générale dans l'exercice de ses fonctions de représentante du Secrétaire général en Autriche, de directrice exécutive de l'Office des Nations Unies à Vienne, dont fait partie le Service d'information des Nations Unies, et de responsable désignée des questions de sécurité pour l'Autriche. Il assure en outre la liaison avec le Gouvernement hôte et d'autres gouvernements, ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales basées à Vienne. La Directrice générale est également chargée de la direction exécutive de l'ONUDC. Le Bureau de la Directrice exécutive est intégré à celui de la Directrice générale et financé au moyen des ressources de l'ONUDC. Les fonctions du Bureau de la Directrice générale, énoncées dans la circulaire du Secrétaire général relative à l'organisation de l'Office des Nations Unies à Vienne ([ST/SGB/2004/5](#)), sont les suivantes :

- a) aider la Directrice générale à assurer la direction exécutive et l'administration de l'Office des Nations Unies à Vienne et à coordonner les activités de ses différentes unités ;
- b) coopérer avec le Gouvernement hôte et fournir des services de protocole pour le compte des bureaux de l'ONU à Vienne, notamment recevoir et examiner les lettres de créance des chefs des missions permanentes à Vienne et assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ;
- c) représenter le Conseiller juridique de l'ONU à Vienne, assister la Directrice générale pour toutes les questions juridiques et fournir des services juridiques aux entités du Secrétariat de l'ONU à Vienne ;
- d) prendre les dispositions requises pour faire représenter l'ONU aux réunions et conférences qui se tiennent à Vienne ;
- e) agir en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Agence internationale de l'énergie atomique et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour les questions de politique générale qui intéressent l'ensemble des organismes sis à Vienne ;
- f) assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les autres unités administratives du Secrétariat au Siège.

1.85 On trouvera dans les tableaux 1.55 à 1.57 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.55
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Postes	1 282,9	1 223,9	–	–	–	–	1 223,9
Autres dépenses de personnel	9,6	6,0	–	–	–	–	6,0
Dépenses de représentation	0,7	1,3	–	–	–	–	1,3
Consultants	(3,7)	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	12,8	12,3	–	–	–	–	12,3
Services contractuels	16,1	17,1	–	–	–	–	17,1
Frais généraux de fonctionnement	4,6	0,7	–	–	–	–	0,7
Fournitures et accessoires	2,1	2,2	–	–	–	–	2,2
Mobilier et matériel	0,6	4,8	–	–	–	–	4,8
Autres	(0,2)	–	–	–	–	–	–
Total	1 325,5	1 268,3	–	–	–	–	1 268,3

Tableau 1.56
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	9	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	9	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC)

Tableau 1.57
Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
P-5	1	–	–	–	1
P-4	2	–	–	–	2
P-3	1	–	–	–	1
Total partiel	4	–	–	–	4

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	1	–	–	–	–	1
G(AC)	4	–	–	–	–	4
Total partiel	5	–	–	–	–	5
Total	9	–	–	–	–	9

1.86 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.58 et la figure 1.IX.

1.87 Comme le montre le tableau 1.58, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 1 268 300 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024.

Tableau 1.58

Évolution des ressources financières et des postes

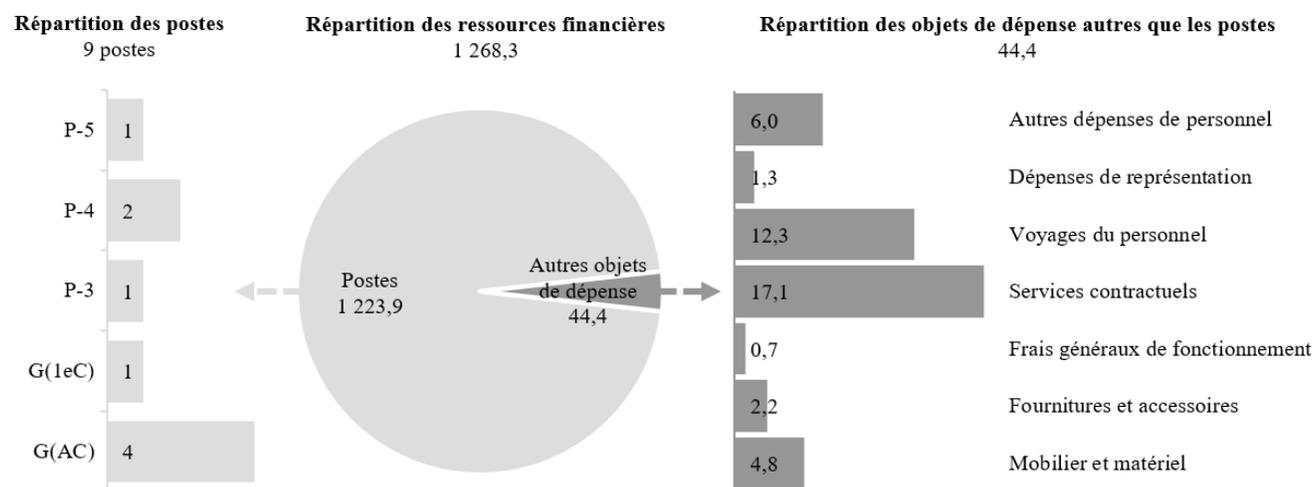
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 282.9	1 223.9	–	–	–	–	–	1 223.9
Autres objets de dépense	42.6	44.4	–	–	–	–	–	44.4
Total	1 325.5	1 268.3	–	–	–	–	–	1 268.3
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		4	–	–	–	–	–	4
Agents des services généraux et des catégories apparentées		5	–	–	–	–	–	5
Total		9	–	–	–	–	–	9

Figure 1.IX

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



1.88 On trouvera dans le tableau 1.59 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le Bureau de la Directrice générale continuera de s'efforcer d'améliorer la planification des voyages de façon à respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.59

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	64	73	100	100

4. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.89 Les fonctions du Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi sont décrites dans la circulaire du Secrétaire général relative à l'organisation de l'Office (ST/SGB/2009/3). La Directrice générale est responsable de toutes les activités de l'Office. Elle représente le Secrétaire général et s'acquitte de fonctions de représentation et de liaison auprès du Gouvernement hôte, des missions permanentes et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant leur siège à Nairobi. Elle assure également la direction exécutive et l'administration de l'Office, notamment des services administratifs, des services de conférence et autres services d'appui et services communs, ainsi que des activités du Centre d'information des Nations Unies à Nairobi. Les attributions du Bureau de la Directrice générale sont les suivantes :

- aider la Directrice générale à s'acquitter de toutes ses fonctions, y compris des responsabilités spéciales qui lui sont confiées par le Secrétaire général ;

- b) coopérer avec le Gouvernement hôte et assurer des services de protocole pour le compte de l'Office, notamment recevoir et examiner les lettres de créance des chefs de missions permanentes à Nairobi ;
- c) fournir des services consultatifs d'ordre juridique à l'Office, au Programme des Nations Unies pour l'environnement et au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ;
- d) assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les autres unités administratives du Secrétariat au Siège.

1.90 On trouvera dans les tableaux 1.60 à 1.62 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.60
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes	1 170,2	1 303,7	265,1	–	–	265,1	20,3	1 568,8
Autres dépenses de personnel	–	9,0	–	–	–	–	–	9,0
Dépenses de représentation	0,5	1,2	–	–	–	–	–	1,2
Voyages du personnel	18,0	19,9	–	–	–	–	–	19,9
Services contractuels	31,0	29,8	–	–	–	–	–	29,8
Frais généraux de fonctionnement	18,5	22,0	–	–	–	–	–	22,0
Fournitures et accessoires	0,5	2,4	–	–	–	–	–	2,4
Mobilier et matériel	6,2	16,9	–	–	–	–	–	16,9
Total	1 244,8	1 404,9	265,1	–	–	265,1	18,9	1 670,0

Tableau 1.61
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	10	1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 3 AL
Effectif proposé pour 2025	10	1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 3 AL

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.62

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	2	–	–	–	–	2
P-3	1	–	–	–	–	1
P-2/1	1	–	–	–	–	1
Total partiel	7	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
AL	3	–	–	–	–	3
Total partiel	3	–	–	–	–	3
Total	10	–	–	–	–	10

1.91 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.63 à 1.65 et dans la figure 1.X.

1.92 Comme le montrent les tableaux 1.63 1) et 1.64 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 1 670 000 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 265 100 dollars (18,9 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Ajustements techniques.

Tableau 1.63

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Direction exécutive et administration	1 244,8	1 404,9	265,1	–	–	265,1	18,9	1 670,0
Total partiel (1)	1 244,8	1 404,9	265,1	–	–	265,1	18,9	1 670,0

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023	2024	Changements	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	(estimations)			(prévisions)
Direction exécutive et administration	273,1	221,5	–	–	221,5
Total partiel (2)	273,1	221,5	–	–	221,5
Total (1 + 2)	1 517,9	1 626,4	265,1	16,3	1 891,5

Tableau 1.64

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) Budget ordinaire

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Direction exécutive et administration	10	–	–	–	–	10
Total partiel (1)	10	–	–	–	–	10

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2024	Changements	2025
	(estimations)		(prévisions)
Direction exécutive et administration	1	–	1
Total partiel (2)	1	–	1
Total (1 + 2)	11	1	11

Tableau 1.65

Évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023	2024	Changements			Total	Pourcentage	2025
			(dépenses effectives)	(ressources approuvées)	Ajustements techniques			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 107,2	1 303,7	265,1	–	–	265,1	20,3	1 568,8
Autres objets de dépense	74,6	101,2	–	–	–	–	–	101,2
Total	1 244,8	1 404,9	265,1	–	–	265,1	18,9	1 670,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7

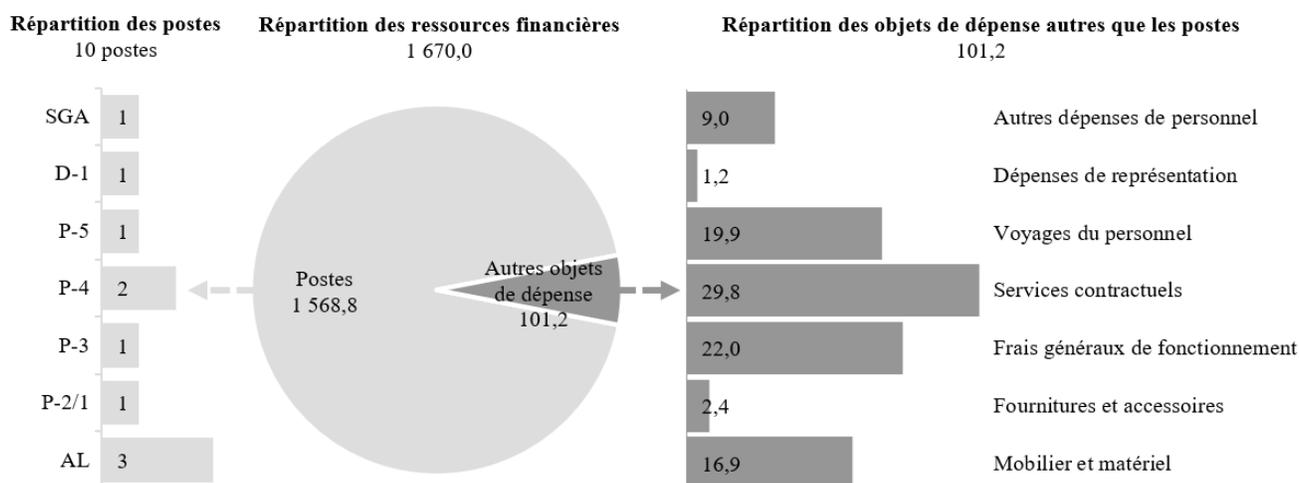
Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				2025 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		10	–	–	–	–	–	10

Figure 1.X

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

- 1.93 Comme le montrent les tableaux 1.63 1) et 1.64 1), les changements entraînent une augmentation de 265 100 dollars, qui tient au fait que le taux de vacance convenu pour les postes existants a été appliqué à trois postes, à savoir un poste de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) et deux postes de spécialiste des affaires protocolaires (1 P-3 et 1 P-2), qui avaient été créés par l'Assemblée générale dans sa résolution [78/252](#) et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué en 2024, conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes.

Ressources extrabudgétaires

- 1.94 Comme le montrent les tableaux 1.63 2) et 1.64 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 221 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer un poste [G(AC)] et d'autres objets de dépense qui permettront au Bureau de la Directrice générale d'exécuter ses activités, notamment celles liées aux fonctions de représentation du Secrétaire général et de représentation et de liaison auprès du Gouvernement hôte, des missions permanentes et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant leur siège à Nairobi.
- 1.95 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau de la Directrice générale, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

- 1.96 On trouvera dans le tableau 1.66 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le Bureau de la Directrice générale continue de planifier et de contrôler les voyages en étroite collaboration avec les services chargés de traiter les demandes, notamment le Groupe des voyages, afin d'améliorer le respect des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion.

Tableau 1.66

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 <i>(taux effectif)</i>	2022 <i>(taux effectif)</i>	2023 <i>(taux effectif)</i>	2024 <i>(taux prévu)</i>	2025 <i>(taux prévu)</i>
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	40	50	64	100	100

IV. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.97 La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés est chargée de protéger tous les enfants touchés par un conflit armé et de mener des activités de sensibilisation afin d'empêcher que les six violations graves définies par le Conseil de sécurité ne soient commises. Ces six violations graves sont le refus de l'accès humanitaire à des enfants [résolution [1261 \(1999\)](#)], le recrutement et l'utilisation d'enfants [résolution [1379 \(2001\)](#)], le meurtre ou les mutilations d'enfants [résolution [1882 \(2009\)](#)], les viols et les autres formes de violence sexuelle contre des enfants (ibid.), les attaques contre des écoles et des hôpitaux [résolution [1998 \(2011\)](#)] et l'enlèvement d'enfants [résolution [2225 \(2015\)](#)]. Le Bureau de la Représentante spéciale intervient principalement dans les situations de conflit armé et les situations préoccupantes dont il est fait état dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés. Il couvre 25 situations dans 5 zones géographiques et concourt au renforcement de la surveillance et de la communication de l'information au niveau sous-régional dans les régions du bassin du lac Tchad et du Sahel central, comme suite au rapport établi en 2023 par le Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés ([A/77/895-S/2023/363](#)).
- 1.98 Le mandat de Représentant(e) spécial(e) a été établi par l'Assemblée générale dans sa résolution [51/77](#), où ont été soulignées plusieurs grandes priorités, puis a été affiné et structuré dans des résolutions et décisions ultérieures de l'Assemblée, dont la résolution [58/245](#), ainsi que dans la résolution [1261 \(1999\)](#) et des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité. La Représentante spéciale est chargée des fonctions suivantes : a) exercer une force mobilisatrice et mener des activités de sensibilisation de haut niveau en faveur d'une meilleure protection des enfants touchés par un conflit armé ; b) prendre la direction de la collecte d'informations sur le sort de ces enfants ; c) encourager, promouvoir et mettre en avant l'élimination et la prévention des violations graves ; d) travailler avec les partenaires de l'ONU, les États Membres, la société civile et les organismes intergouvernementaux compétents pour proposer des idées, mener des études et faciliter les débats sur les meilleures solutions propres à améliorer la protection des enfants lors de conflits armés, notamment en améliorant les mécanismes d'établissement des responsabilités ; e) engager un dialogue diplomatique avec les parties à un conflit armé et les États Membres concernés afin de les amener à s'engager à éliminer et à prévenir les violations commises contre des enfants ; f) faciliter le travail des acteurs de la protection de l'enfance sur le terrain par le développement et la promotion des meilleures pratiques, en veillant notamment à ce que les questions de protection de l'enfance soient incluses dans les processus de paix, à ce que des procédures de libération appropriées soient mises en place, à ce que les programmes de réintégration soient consolidés pour éviter les cas de réenrôlement, à ce que l'expertise et les capacités en matière de protection de l'enfance soient renforcées et à ce que les politiques et les plans de prévention régionaux et nationaux contre les six violations graves soient encouragés.
- 1.99 Dans sa résolution [76/147](#), l'Assemblée générale a recommandé que le Secrétaire général proroge le mandat de la Représentante spéciale pour une nouvelle période de quatre ans, jusqu'en 2025.

Programme de travail

Objectif

- 1.100 L'objectif auquel le Bureau contribue est de mettre fin aux six violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé en renforçant les mécanismes de protection des enfants utilisés et maltraités durant un conflit armé, en raison d'un conflit armé ou au profit d'un conflit armé, en faisant tout pour empêcher que de telles violations ne soient commises et en améliorant les mesures adoptées en vue de mieux protéger les enfants dans les situations de conflit armé, notamment en veillant à ce qu'ils soient au centre des négociations de paix, en favorisant l'instauration de conditions optimales pour la libération et la réintégration des enfants et en prévenant leur réenrôlement.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.101 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau renforcera les mécanismes de protection des enfants utilisés et maltraités durant un conflit armé, en raison d'un conflit armé ou au profit d'un conflit armé, empêchera ces violations de se produire en premier lieu et améliorera les mesures adoptées en vue de mieux protéger les enfants touchés par des conflits. Plus précisément, le Bureau assumera les tâches suivantes :
- a) faire en sorte que les violations commises contre des enfants dans des situations de conflit armé soient bien suivies et signalées en renforçant les capacités de protection de l'enfance sur le terrain, et faciliter l'échange de renseignements afin de repérer et d'atténuer les cas d'utilisation et de maltraitance d'enfants durant un conflit armé, en raison d'un conflit armé ou au profit d'un conflit armé ;
 - b) renforcer les initiatives diplomatiques auprès des parties à un conflit armé, notamment en entretenant un dialogue direct ou en organisant des visites de la Représentante spéciale dans les pays concernés, afin de promouvoir l'élimination et la prévention de l'utilisation et de la maltraitance des enfants, et continuer à plaider pour la protection des enfants touchés par des conflits et la prévention des violations graves à leur encontre au moyen d'analyses, d'activités de sensibilisation du public et de mesures d'appui ciblées et grâce à la création de groupes d'amis du mandat dans les États et régions touchés ;
 - c) élaborer des plans de prévention aux niveaux local, national, sous-régional et régional, ainsi que d'autres mesures préventives, en s'appuyant sur les résolutions [2427 \(2018\)](#) et [2601 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, et inciter les États Membres à adopter des normes et des règles internationales relatives à la protection des enfants ;
 - d) étudier les meilleures pratiques issues des activités menées pour mettre fin aux violations graves commises contre des enfants, et encourager la poursuite de campagnes ciblées de sensibilisation dans tous les pays et régions où sévit un conflit armé et, autant que possible, dans toutes les langues officielles de l'Organisation ;
 - e) élaborer des programmes d'études avec des partenaires, organiser des stages de formation à l'intention du personnel de défense et de sécurité et contribuer au renforcement des capacités des structures de gouvernance, des partenaires des Nations Unies, des établissements d'enseignement et de la société civile ;
 - f) mener des études sur les six violations graves, donner des directives permettant de les surveiller, en mettant l'accent sur le refus de l'accès humanitaire aux enfants et sur le meurtre et les mutilations d'enfants, susciter un débat global sur les besoins en matière de réintégration et encourager la prise en compte des questions de protection de l'enfance dans les processus de paix ;

- g) organiser des séminaires, des ateliers, des conférences et d'autres réunions pertinentes ou participer à de telles manifestations afin de faire connaître les meilleures pratiques en matière de protection de l'enfance et de prévention ainsi que les meilleures normes internationales proposées pour la protection et la libération des enfants victimes des six violations graves ;
 - h) renforcer les capacités d'analyse des données et de gestion de l'information afin de mieux cerner les divers besoins des enfants en matière de protection, compte tenu notamment de leur âge, de leur sexe et de leur handicap potentiel, qu'ils soient en situation de déplacement, déplacés à l'intérieur de leur pays, réfugiés ou victimes de la traite transfrontalière, ainsi que les facteurs susceptibles d'exacerber leur vulnérabilité, tels que les changements climatiques, la pauvreté et les inégalités, la prolifération et le trafic d'armes, les effets des mines terrestres, des restes explosifs de guerre et des engins explosifs improvisés, et les incidences des nouvelles technologies.
- 1.102 Les produits et activités prévus devraient aider les États Membres à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable, notamment les objectifs 3, 4, 5 et 8, en particulier la cible 8.7 (élimination du travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats), les objectifs 10 et 16, en particulier la cible 16.2 (mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants), et l'objectif 17, en particulier la cible 17.18 (apporter un soutien accru au renforcement des capacités, l'objectif étant de disposer d'un nombre beaucoup plus grand de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques). L'évaluation thématique de l'appui apporté par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à la réalisation des objectifs de développement durable, qui a été menée à bien en 2023 par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), a orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2025.
- 1.103 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) diminution du nombre de violations commises contre des enfants en temps de conflit armé et augmentation du nombre d'enfants libérés par des forces et groupes armés et ensuite réintégrés, qu'ils aient été rapatriés ou soustraits à des situations de conflit armé, conformément aux engagements pris dans les plans d'action et les protocoles de transfert et de libération, à d'autres engagements et aux pratiques convenues d'un commun accord ;
 - b) mise en place, aux niveaux national et régional, de systèmes de protection et de prévention et de mécanismes d'établissement des responsabilités plus solides qui s'appuient sur des procédures de justice et de réparation et des mesures correctives et qui associent les États Membres pour combler les lacunes en matière de connaissances, de normes et de procédures communes concernant le traitement des enfants menacés ;
 - c) renforcement des efforts visant à protéger les enfants, notamment ceux qui sont menacés par la violence intercommunautaire et l'apparition de nouvelles parties à un conflit armé, ainsi que les groupes d'enfants à risque ;
 - d) renforcement des moyens dont disposent les pouvoirs publics pour prévenir les violations et garantir l'égalité d'accès à l'éducation et la continuité de l'éducation pendant les conflits ;
 - e) établissement d'un consensus politique international sur le fait que tous les enfants libérés, y compris ceux rapatriés ou évacués des zones de conflit armé, doivent bénéficier d'un soutien ciblé, systématique et durable en vue de leur réintégration et que les questions de protection de l'enfance doivent être incluses dans tous les processus de paix afin de briser le cycle de la violence ;
 - f) renforcement de la capacité des États Membres et des équipes spéciales de pays (surveillance et information) des Nations Unies – ou des dispositifs équivalents dans les pays où aucun mécanisme de surveillance et de communication de l'information n'est en place – à aider les enfants et les populations vulnérables sur le terrain ;

- g) meilleure participation des enfants à la prise de décisions sur des questions qui les concernent, telles que leurs besoins en matière de protection et de réintégration, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant.
- 1.104 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) l'environnement politique est propice au renforcement des mesures visant à éliminer et à prévenir les violations commises contre des enfants touchés par un conflit armé dans toutes les situations où se pose la question du sort de ces enfants ;
- b) la dynamique des conflits armés contemporains dans lesquels les enfants deviennent généralement des victimes permet de suivre et de favoriser la mise en œuvre de ces mesures.
- 1.105 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau continuera de mobiliser des appuis en faveur de la protection des enfants lors de conflits armés, notamment en collaborant avec les États Membres et les groupes d'amis des enfants touchés par des conflits armés, afin de maintenir la situation tragique de ces enfants au cœur des priorités politiques mondiales, d'encourager la ratification et la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de son protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, et de promouvoir l'adoption d'engagements politiques ; il renforcera les partenariats conclus avec des acteurs régionaux et sous-régionaux en vue de l'adoption de mesures visant à prévenir les violations graves, notamment avec l'Union africaine, l'Union européenne, la Ligue des États arabes, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et il coopérera avec des acteurs de la médiation pour favoriser la prise en compte des questions de protection de l'enfance dans les processus de médiation et de paix. En outre, il continuera de collaborer étroitement avec des organisations de la société civile, des collectivités locales, des établissements d'enseignement et des instituts de recherche afin de développer les compétences sur la protection des enfants en période de conflit armé et de mieux faire connaître cette question.
- 1.106 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera d'épauler les équipes spéciales de pays (surveillance et information), chargées de recenser les violations graves commises contre des enfants, et poursuivra sa coopération avec les parties à un conflit afin de promouvoir plus intensément l'adoption de mesures visant à faire cesser et à prévenir ces violations, notamment au moyen d'initiatives de renforcement des capacités ; il élaborera des lignes directrices dans le cadre du Groupe technique de référence du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé, groupe interorganisations réunissant le Bureau, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Département des opérations de paix et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, afin de fournir des orientations aux partenaires des Nations Unies chargés d'exécuter le mandat sur le terrain ; il facilitera également l'échange d'informations entre les membres de l'Équipe spéciale pour la question du sort des enfants en temps de conflit armé, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. En outre, il continuera de renforcer sa coopération avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, par l'échange d'informations, la diffusion de messages communs et l'organisation de manifestations et d'initiatives conjointes, afin d'œuvrer de manière plus efficace et coordonnée pour que le sort des enfants touchés par des conflits reçoive l'attention qu'il mérite au niveau mondial.
- 1.107 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. En 2025, il continuera d'intégrer les questions de genre dans les travaux du mécanisme de surveillance et de communication de l'information, notamment en améliorant l'analyse des données et en appuyant les activités de renforcement des capacités de ses partenaires sur le terrain, de manière à mieux tenir compte de la dimension du genre dans ses analyses sur les violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé. À cet égard, il

donnera suite aux conclusions de l'atelier spécialisé organisé en 2023 à l'intention des équipes spéciales de pays (surveillance et information) : il examinera le projet de fiche de conseils sur les moyens de renforcer l'analyse des questions de genre lors des activités de surveillance et de communication de l'information et il se penchera sur les mesures à prendre pour appliquer les recommandations issues du rapport sur l'atelier dans le cadre des travaux du Groupe technique de référence du mécanisme de surveillance et de communication de l'information, lequel fournit des orientations aux observateurs des Nations Unies sur le terrain chargés de recenser les violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé. La Représentante spéciale continuera d'œuvrer pour protéger l'éducation des filles contre les attaques, notamment en promouvant l'adoption et la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Le Bureau continuera également de veiller à ce que les différences entre les filles et les garçons soient mises en évidence dans les plateformes qu'il crée, en concertation avec ses partenaires, pour permettre aux enfants d'avoir voix au chapitre dans les instances compétentes. Dans la mesure du possible, il tiendra compte des questions de genre et examinera les liens entre le genre et d'autres facteurs dans les recherches qu'il mène pour recueillir et diffuser des informations sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques en ce qui concerne la protection des enfants touchés par des conflits.

- 1.108 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau continuera de renforcer l'action qu'il mène pour répondre aux besoins des enfants handicapés en matière de protection en période de conflit armé. À cet égard, il s'emploiera à faire connaître les conclusions du document de travail consacré à la protection des enfants handicapés en temps de conflit armé, publié en 2023, et encouragera ses partenaires à en appliquer les recommandations, notamment celles relatives au renforcement de la collecte de données sur les enfants handicapés en période de conflit armé, la consultation des personnes en situation de handicap, notamment des enfants, et des organisations qui les représentent, et la mise en place d'activités d'information et de renforcement des capacités en matière d'inclusion du handicap. Il continuera également de faire œuvre de sensibilisation au sort des enfants handicapés en temps de conflit armé et de tenir systématiquement compte de la question du handicap et des liens avec d'autres facteurs de diversité.

Exécution du programme en 2023

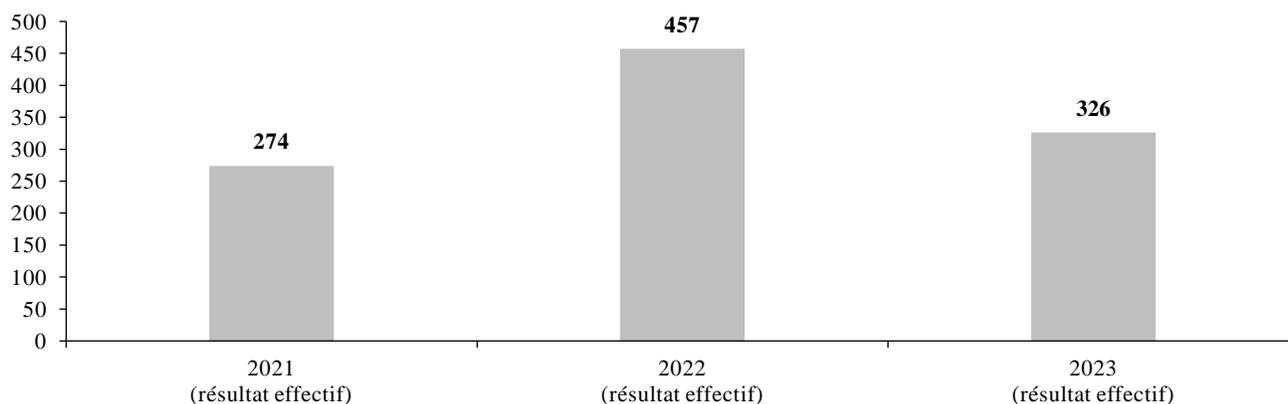
Diminution du nombre de cas vérifiés d'utilisation d'écoles à des fins militaires par des forces et groupes armés dans des situations de conflit armé

- 1.109 Lorsque des forces et groupes armés utilisent des écoles à des fins militaires dans des situations de conflit armé, les enfants se retrouvent privés de leur droit à l'éducation, consacré dans la Convention relative aux droits de l'enfant, et de la possibilité de disposer d'espaces sûrs et adaptés, ce qui les rend encore plus vulnérables aux conséquences des conflits. Les enfants non scolarisés sont exposés à un risque plus élevé de violences et de mauvais traitements, notamment des violations graves en période de conflit armé (enrôlement et utilisation, meurtre ou mutilations, enlèvement et violences sexuelles). Bien que le Conseil de sécurité ne l'ait pas érigée au rang des violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé, l'utilisation d'écoles à des fins militaires est suivie et signalée par le Bureau et ses partenaires des Nations Unies sur le terrain, étant donné que cette pratique préoccupante s'inscrit dans le cadre d'attaques contre les écoles et les hôpitaux, qui est l'une des six violations graves définies par le Conseil, et qu'elle compromet l'égalité d'accès à l'éducation et la continuité de l'éducation en période de conflit, expressément encouragées dans la résolution 2601 (2021). Après avoir fortement augmenté en 2022 en raison de l'apparition de nouveaux conflits et de l'intensification des situations de conflit existantes, le nombre de cas d'utilisation d'écoles par des forces et groupes armés a diminué de près de 30 % en 2023. Cette situation témoigne du rôle primordial du mandat relatif aux enfants et aux conflits armés, en vertu duquel le Bureau et ses partenaires ont engagé un dialogue soutenu auprès des États Membres et des parties à un conflit pour les amener à faire cesser et à prévenir cette pratique, et mené des campagnes de sensibilisation aux niveaux international, régional et national en vue de l'application de la Convention et de l'adoption et de la mise en œuvre d'engagements politiques, comme la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

1.110 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XI).

Figure 1.XI

Mesure des résultats : cas vérifiés d'utilisation d'écoles à des fins militaires par des forces et groupes armés en période de conflit armé (résultat annuel)



Résultats escomptés pour 2025

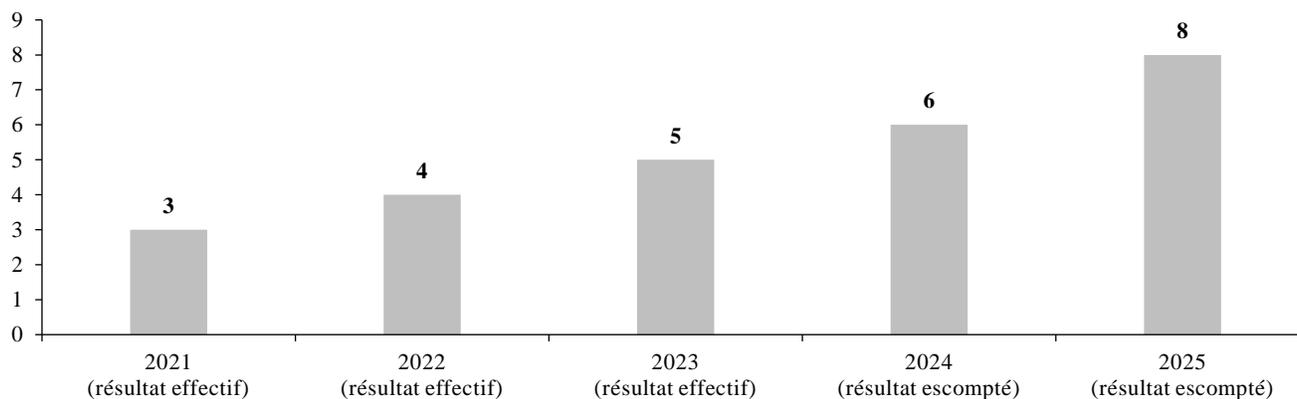
Résultat 1 : augmentation du nombre de plans de prévention signés, y compris de plans nationaux, régionaux et sous-régionaux, et d'autres mesures visant à prévenir les violations graves contre des enfants et à garantir l'égalité d'accès à l'éducation et la continuité de l'éducation en période de conflit

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.111 Le travail effectué par le Bureau a contribué à la signature d'un nouveau plan de prévention visant à empêcher les violations graves contre des enfants en période de conflit ou à garantir l'égalité d'accès à l'éducation et la continuité de l'éducation pendant les conflits, portant à cinq le nombre de plans de prévention et d'autres mesures préventives, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 1.112 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XII).

Figure 1.XII

Mesure des résultats : nombre de plans de prévention et d'autres mesures préventives visant à empêcher les violations graves contre des enfants en période de conflit ou à garantir l'égalité d'accès à l'éducation et la continuité de l'éducation pendant les conflits (résultat cumulé)



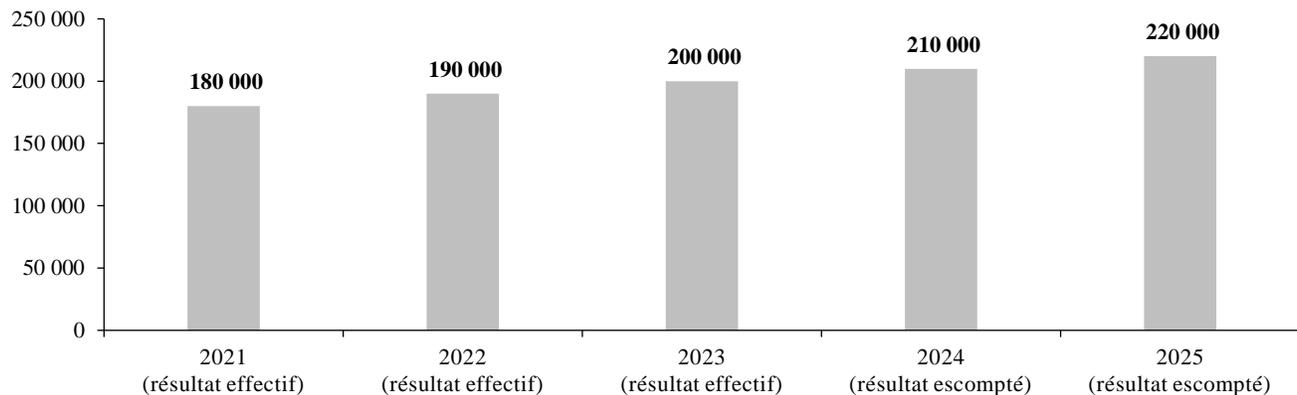
Résultat 2 : augmentation du nombre d'enfants libérés des forces et groupes armés

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.113 Le travail effectué par le Bureau a contribué à faire libérer en 2023 près de 10 000 enfants détenus par des forces et des groupes armés, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 200 000 enfants libérés depuis 2000.
- 1.114 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XIII).

Figure 1.XIII

Mesure des résultats : nombre d'enfants libérés des rangs de forces et groupes armés depuis 2000 (résultat cumulé)



Résultat 3 : augmentation du nombre de plans d'action et de protocoles de transfert signés et d'autres engagements conclus entre l'ONU et des parties à un conflit pour éliminer et prévenir les violations graves commises contre des enfants

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.115 Que ce soit par l'action directe de la Représentante spéciale ou par l'intermédiaire de ses équipes spéciales de pays (surveillance et information), le Bureau s'attelle à promouvoir et, conjointement avec les parties à un conflit énumérées dans les annexes du rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, à mettre au point des plans d'action ou d'autres engagements visant à faire cesser et à prévenir les violations graves commises contre des enfants. Ainsi, à la fin de 2023, 43 plans d'action et autres engagements avaient été signés avec des parties à un conflit. Ces plans d'action et leur application contribuent à réduire le nombre d'enfants enrôlés, utilisés et maltraités durant un conflit armé, en raison d'un conflit armé ou au profit d'un conflit armé, à libérer des enfants et à les réintégrer dans la société, à ériger les six violations graves en infractions pénales dans les législations internes et à renforcer l'application du principe de responsabilité et les capacités, de manière à rompre le cycle de la violence.

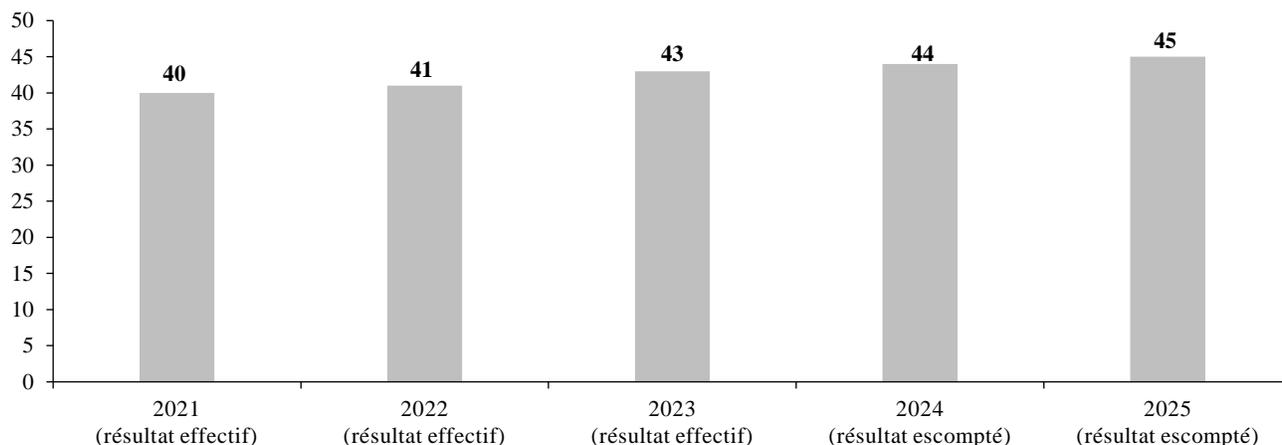
Enseignements tirés et changements prévus

- 1.116 L'enseignement tiré est le suivant : si l'on veut maintenir l'attention sur la question de la protection des enfants touchés par des conflits, il faut établir des plans d'action couvrant les six violations graves et prévoir des dispositions plus complètes destinées à prévenir les violations graves concernant lesquelles les parties à un conflit n'ont pas été initialement inscrites sur les listes idoines. Compte tenu de cet enseignement, le Bureau renforcera son action, ses mesures d'appui technique et ses partenariats stratégiques pour promouvoir et accélérer à titre prioritaire la conclusion de plans d'action globaux, devant être assortis de dispositions détaillées visant à prévenir les six violations graves, et de protocoles de transfert.

1.117 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XIV).

Figure 1.XIV

Mesure des résultats : nombre de plans d'action communs, de protocoles de transfert et d'autres engagements conclus entre l'ONU et des parties à un conflit pour faire cesser et prévenir les violations graves commises contre des enfants (résultat cumulé)



Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.118 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

<p>51/77</p> <p>58/245</p>	<p>Les droits de l'enfant</p> <p>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés</p>	<p>78/187</p>	<p>Droits de l'enfant</p>
--	--	-------------------------------	---------------------------

Résolutions du Conseil de sécurité

<p>1261 (1999)</p> <p>1314 (2000)</p> <p>1379 (2001)</p> <p>1460 (2003)</p> <p>1539 (2004)</p> <p>1612 (2005)</p> <p>1882 (2009)</p>	<p>1998 (2011)</p> <p>2068 (2012)</p> <p>2143 (2014)</p> <p>2225 (2015)</p> <p>2427 (2018)</p> <p>2467 (2019)</p> <p>2601 (2021)</p>
--	--

Produits

1.119 On trouvera dans le tableau 1.67 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.67

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2023	Produits livrés : 2023	Produits prévus : 2024	Produits prévus : 2025
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	14	10	15	15
1. Rapport annuel destiné à l'Assemblée générale	1	1	1	1
2. Rapport annuel destiné au Conseil de sécurité	1	1	1	1
3. Rapport annuel destiné au Conseil des droits de l'homme	1	1	1	1
4. Notes horizontales globales destinées au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés	4	4	4	4
5. Rapports sur des situations particulières destinés au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés	7	3	8	8
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	5	5	5	5
Réunions ou séances :				
6. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
7. Cinquième Commission	1	1	1	1
8. Assemblée générale	1	1	1	1
9. Conseil de sécurité	1	1	1	1
10. Conseil des droits de l'homme	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	10	12	12
11. Formation destinée à des acteurs de la protection de l'enfance et aux équipes spéciales de pays (surveillance et information)	10	10	12	12
Publications (nombre de publications)	2	2	2	2
12. Études, rapports et autres publications relatifs aux enfants et aux conflits armés	2	2	2	2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	1	1	1	1
13. Directives techniques sur les six violations graves commises contre des enfants	1	1	1	1
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête (nombre de missions)	8	8	9	9
14. Missions dans des situations relevant du programme sur les enfants et les conflits armés	8	8	9	9
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : réunions d'information et consultations avec les États membres du Conseil de sécurité (15 États Membres) et une vingtaine d'autres États Membres ; réunions d'information et consultations avec quelque 4 organisations régionales et sous-régionales jouant un rôle dans la prévention des violations graves commises contre des enfants ; conseils techniques sur des questions de politique générale à l'intention de responsables des services de l'État et de responsables régionaux traitant des questions de protection de l'enfance ; missions de sensibilisation (7 lieux).				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : orateur(trice) ou présentateur(trice) principal(e) lors de 30 manifestations de haut niveau, manifestations organisées par des organisations non gouvernementales ou la société civile, séminaires-retraites, colloques, tables rondes ou forums (moyenne annuelle) sur des questions relatives aux enfants et aux conflits armés ; supports de communication multimédias, notamment brochures d'information, destinés aux responsables des services de l'État et aux responsables régionaux, ainsi qu'au grand public, aux niveaux mondial, régional et national.				

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Relations extérieures et relations avec les médias : 15 communiqués et conférences de presse ; entretiens ; déclarations préenregistrées.

Plateformes numériques et contenus multimédias : contenus pour sites Web et plateformes de médias sociaux.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.120 On trouvera dans les tableaux 1.68 à 1.70 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.68

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	1 790,6	2 453,5	–	–	–	–	–	2 453,5
Autres dépenses de personnel	275,5	279,4	–	–	–	–	–	279,4
Dépenses de représentation	–	0,9	–	–	–	–	–	0,9
Voyages du personnel	107,2	121,6	–	–	–	–	–	121,6
Services contractuels	25,5	23,9	–	–	–	–	–	23,9
Frais généraux de fonctionnement	14,8	17,0	–	–	–	–	–	17,0
Fournitures et accessoires	1,3	1,8	–	–	–	–	–	1,8
Mobilier et matériel	1,2	6,1	–	–	–	–	–	6,1
Total	2 216,2	2 904,2	–	–	–	–	–	2 904,2

Tableau 1.69

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	12	1 SGA, 3 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	12	1 SGA, 3 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)

Tableau 1.70

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
SGA	1	–	–	–	1
P-5	3	–	–	–	3
P-4	2	–	–	–	2

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
P-3	3	–	–	–	–	3
Total partiel	9	–	–	–	–	9
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	1	–	–	–	–	1
G(AC)	2	–	–	–	–	2
Total partiel	3	–	–	–	–	3
Total	12	–	–	–	–	12

1.121 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.71 à 1.73 et dans la figure 1.XV.

1.122 Comme le montrent les tableaux 1.71 1) et 1.72 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 2 904 200 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.71

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	2 216,2	2 904,2	–	–	–	–	–	2 904,2
Total partiel (1)	2 216,2	2 904,2	–	–	–	–	–	2 904,2

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	1 984,4	2 605,6	–	–	2 605,6
Total partiel (2)	1 984,4	2 605,6	–	–	2 605,6
Total (1 + 2)	4 200,6	5 509,8	–	–	5 509,8

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.72

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	12	–	–	–	–	12
Total partiel (1)	12	–	–	–	–	12

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	4	–	4
Total partiel (2)	4	–	4
Total (1 + 2)	16	–	16

Tableau 1.73

Évolution des ressources financières et des postes

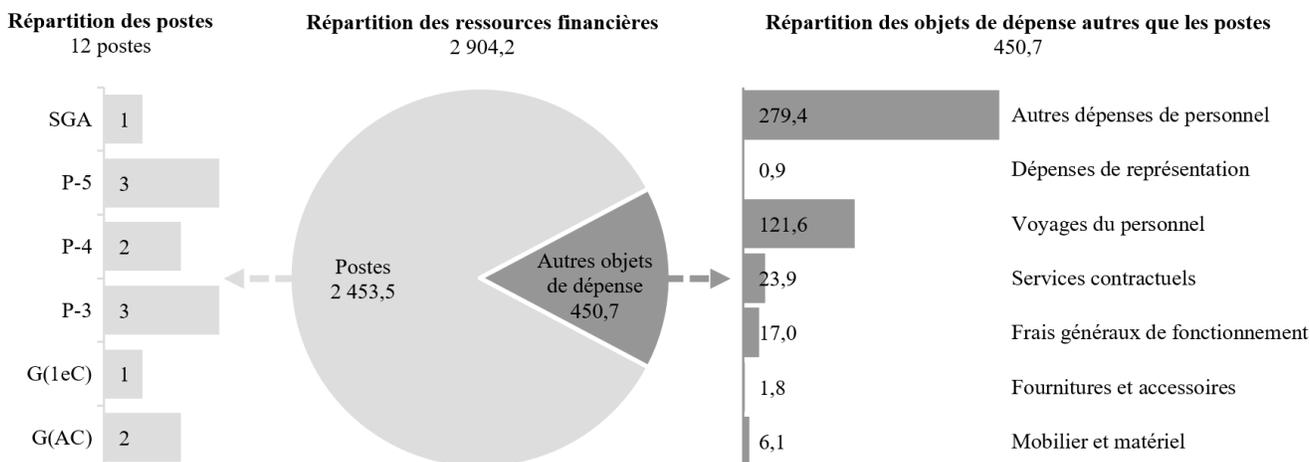
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 790,6	2 453,5	–	–	–	–	–	2 453,5
Autres objets de dépense	425,6	450,7	–	–	–	–	–	450,7
Total	2 216,2	2 904,2	–	–	–	–	–	2 904,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		9	–	–	–	–	–	9
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		12	–	–	–	–	–	12

Figure 1.XV

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

- 1.123 Comme le montrent les tableaux 1.71 2) et 1.72 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 2 605 600 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer quatre postes [2 P-4 et 2 G(AC)] ainsi que d'autres objets de dépense qui permettront de contribuer à l'exécution des mandats et notamment de faire ce qui suit : renforcer les capacités et les compétences du Bureau ; aider les équipes spéciales de pays (surveillance et information) sur le terrain à élaborer des plans d'action ; mieux sensibiliser le public et lancer des campagnes d'information ; améliorer les analyses, les évaluations et les interventions menées pour faire face aux nouvelles tendances en ce qui concerne les violations des droits des enfants en temps de conflit armé.
- 1.124 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.125 On trouvera dans le tableau 1.74 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Bien que le Bureau fasse tout son possible pour veiller à ce que la réservation de billets se fasse dans les délais prescrits, cela n'est pas toujours possible en raison de circonstances imprévues, comme le fait que des invitations à des manifestations de haut niveau organisées par des États Membres ou des organisations régionales sont parfois reçues moins de trois semaines à l'avance. En outre, en raison de la nature du mandat du Bureau, il arrive que des occasions et des ouvertures politiques surviennent de manière inattendue, ce qui oblige le personnel à se déplacer à la dernière minute pour en tirer parti et faire progresser l'exécution du mandat. Le Bureau continuera d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion.

Tableau 1.74

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	67	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	55	50	37	100	100

V. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.126 Conformément aux dispositions de la résolution [1888 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a pour mission d'assurer une direction cohérente et stratégique et de favoriser la coordination des activités des parties prenantes, dans le cadre principalement de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, en vue de prévenir l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre ou tactique de terrorisme et d'y remédier, ainsi que d'entretenir le dialogue avec les responsables des secteurs de la justice et de la sécurité, l'ensemble des parties aux conflits armés, la société civile et les personnes qui ont survécu à de tels crimes.
- 1.127 Le mandat du Bureau découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution [65/259](#), par laquelle le Bureau a été établi dans le sillage de l'adoption de la résolution [1888 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité, qui portait création du mandat de Représentant(e) spécial(e). Conformément à la résolution [1888 \(2009\)](#) et aux résolutions ultérieures, et le constat ayant été établi que l'attention prêtée aux violences sexuelles liées aux conflits, dont une partie n'est jamais dénoncée, reste insuffisante, le rôle de la Représentante spéciale et de son bureau consiste, entre autres, à : a) donner la parole aux victimes et aux populations touchées ; b) mobiliser la volonté politique de la communauté internationale en incitant celle-ci à agir, notamment pour mettre fin à l'impunité des auteurs de violations ; c) favoriser la collaboration et les partenariats et élargir le cercle des parties intéressées ; d) coordonner les initiatives de sensibilisation et l'exécution des programmes, en particulier au sein du système des Nations Unies ; e) veiller à ce que l'action menée à tous les niveaux soit fondée sur des données plus fiables et plus complètes concernant les violences sexuelles commises en période de conflit ; f) diffuser des informations et des connaissances sur les stratégies de lutte contre les violences sexuelles commises en période de conflit, ainsi que sur les pratiques exemplaires suivies dans ce domaine.
- 1.128 Le mandat du Bureau découle des priorités arrêtées par le Conseil de sécurité dans ses résolutions pertinentes, notamment les résolutions [1820 \(2008\)](#), [1888 \(2009\)](#), [1960 \(2010\)](#), [2106 \(2013\)](#) et [2467 \(2019\)](#), ainsi que dans des résolutions visant spécifiquement tel ou tel pays ou des résolutions assorties de sanctions faisant explicitement référence à la violence sexuelle en temps de conflit et au mandat du (de la) Représentant(e) spécial(e). En application des résolutions [2331 \(2016\)](#) et [2388 \(2017\)](#) du Conseil, les activités du Bureau ont par ailleurs été élargies aux domaines de la lutte contre le terrorisme et contre la traite d'êtres humains et visent désormais également à sensibiliser les acteurs de la sécurité et de la justice concernés.

Programme de travail

Objectif

- 1.129 L'objectif auquel le Bureau contribue est de prévenir et d'éradiquer l'utilisation de la violence sexuelle comme tactique de guerre et de terrorisme et d'améliorer la fourniture de services multisectoriels aux personnes survivantes.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.130 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau continuera :
- a) de travailler avec les parties à des conflits et d'autres parties prenantes pour lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits, en mettant l'accent sur les éléments de dissuasion et de prévention clés que sont la justice et l'établissement des responsabilités s'agissant de ces crimes, notamment en dialoguant avec les acteurs de la justice et de la sécurité dans les pays concernés ;
 - b) de collaborer avec les États Membres au niveau mondial, notamment dans le cadre des travaux du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et d'encourager les pays où la situation l'exige à prendre en main et à diriger les interventions visant à contrer la violence sexuelle liée aux conflits et à en assumer la responsabilité ;
 - c) d'adopter une approche axée sur les personnes survivantes dans la mise en œuvre de tous les aspects du mandat, conformément à la résolution 2467 (2019) du Conseil de sécurité et en coordination avec les personnes ayant subi des violences sexuelles, les réseaux de personnes survivantes, la société civile, les organisations régionales et les autres entités compétentes des Nations Unies, en particulier au niveau des pays ;
 - d) de s'employer à élargir le cercle des parties prenantes et à encourager la prise de mesures concertées et coordonnées par un large éventail d'acteurs, aux niveaux international, régional et national, notamment par le truchement de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, un réseau composé de 25 entités des Nations Unies, et de l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles, qui travaillent sous la direction stratégique de la Représentante spéciale ;
 - e) d'axer ses activités de sensibilisation sur la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 5 et 16, ainsi que sur la mise en œuvre de stratégies de prévention, la fourniture de services multisectoriels aux personnes survivantes et les mesures de réparation et de recours.
- 1.131 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) la prise d'engagements concrets et limités dans le temps visant à prévenir et à combattre les actes, les pratiques récurrentes et les tendances relevant de la violence sexuelle liée aux conflits, l'objectif étant d'améliorer les interventions des acteurs de la sécurité et de la justice ;
 - b) l'accès accru de toutes les personnes survivantes et des enfants nés de violences sexuelles liées aux conflits à des services adaptés et de bonne qualité, notamment aux soins de santé, à l'accompagnement psychosocial, aux services juridiques, aux réparations et à l'aide à la subsistance.
- 1.132 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) Toutes les parties en présence, et en particulier les États Membres, continuent de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour prévenir les violences sexuelles et veiller à ce que les auteurs de violences sexuelles répétées en période de conflit armé et dans d'autres situations préoccupantes ne restent plus impunis ;
 - b) Les États Membres et les principales parties prenantes constatent que leurs priorités et intérêts nationaux et l'adhésion au régime de protection internationale établi pour prévenir la violence sexuelle liée aux conflits vont dans le même sens.
- 1.133 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau approfondira ses liens de collaboration avec des acteurs régionaux et sous-régionaux et des institutions multilatérales, tels que l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Organisation internationale de la Francophonie,

l'Union interparlementaire et la Banque africaine de développement, notamment au moyen de cadres de coopération officiels, afin de tracer les contours du travail de sensibilisation et des stratégies opérationnelles de prévention et d'action à mettre en œuvre face à la violence sexuelle liée aux conflits.

- 1.134 En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, le Bureau poursuivra l'action menée par l'intermédiaire du réseau interinstitutions de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, qui compte 25 entités des Nations Unies œuvrant sous la présidence de la Représentante spéciale. Le réseau continuera d'évaluer le fonctionnement des mécanismes de surveillance et de communication de l'information sur la violence sexuelle liée aux conflits qui sont en place dans des contextes prioritaires, l'idée étant d'en améliorer l'efficacité. Il s'emploiera également à élaborer et à diffuser des supports de sensibilisation communs exhortant les parties aux conflits à faire preuve de retenue et à prévenir ce type de violence sexuelle. La coordination des aspects du mandat relatifs à la justice et à l'établissement des responsabilités sera assurée par l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit, qui travaille sous la direction stratégique de la Représentante spéciale et dont les entités chefs de file sont le Bureau, le HCDH, le PNUD et le Département des opérations de paix.
- 1.135 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, il veillera à ce que les engagements politiques négociés avec les parties à un conflit (sous la forme de communiqués conjoints, de cadres de coopération ou encore de plans d'exécution) continuent de tenir compte des points de vue portés par les organisations de femmes de la société civile, ainsi que de promouvoir la participation effective des femmes et des filles dans des pays où celles-ci sont souvent exclues des processus politiques et décisionnels, y compris ceux ayant trait à la paix. Les stratégies de prévention et les programmes d'intervention seront conçus de manière à pouvoir s'adapter aux besoins de toutes les personnes touchées par la violence sexuelle, quel que soit leur profil. Les informations, notamment celles relatives aux cas de violences sexuelles liées aux conflits, continuent d'être systématiquement ventilées par sexe, ce qui permet au Conseil de sécurité de disposer d'une analyse tenant compte des questions de genre.
- 1.136 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau prendra en considération l'inclusion des personnes handicapées dans les aspects essentiels de son travail, tant en matière de stratégie et de sensibilisation que dans ses activités de fond, y compris au niveau de la programmation dans les situations prioritaires. Le Bureau travaille avec un groupe consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales qui comprend des entités représentant les personnes handicapées. C'est dans ce cadre qu'il continuera de dialoguer avec des personnes handicapées et des associations concernées au cours des missions effectuées sur le terrain dans les pays prioritaires. Il compte également parmi ses effectifs des personnes ayant une expertise en matière de droits humains et plus particulièrement de droits des personnes handicapées, notamment en ce qui concerne les actes de violence sexuelle commis contre les personnes handicapées dans les situations de conflit armé.

Exécution du programme en 2023

Renforcer l'appropriation du programme par le pays afin que les auteurs aient à répondre de leurs actes et que les personnes survivantes obtiennent justice : le cas de la République démocratique du Congo

- 1.137 Dans l'est de la République démocratique du Congo, les conditions de sécurité et la situation humanitaire ont continué de se détériorer en raison de la poursuite des attaques des groupes armés et de la continuation des opérations militaires. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau de la Représentante spéciale ont apporté un appui continu aux autorités, l'objectif étant de faire en sorte que les personnes touchées par la violence sexuelle puissent bénéficier d'une assistance multiseCTORielle, que les auteurs soient amenés à répondre de leurs actes et que les personnes

survivantes obtiennent justice et aient accès aux réparations et aux voies de recours. L'ONU a continué d'apporter son soutien au secteur judiciaire et aux victimes, notamment au moyen de tribunaux itinérants capables de déployer des stratégies de poursuite adaptées à ces questions et dotés de programmes permettant de protéger les victimes et les témoins lors des procédures judiciaires, afin de lutter contre l'impunité des crimes de violence sexuelle. Grâce à ce soutien, en 2023, le chef d'un groupe armé a été condamné pour crimes contre l'humanité, notamment pour viol et grossesse forcée. De plus, les efforts de mobilisation menés par le Bureau de la Représentante spéciale auprès des autorités nationales ont conduit à la révision, par les forces de sécurité et de police, des plans d'action nationaux en vigueur en matière de lutte contre la violence liée aux conflits, ainsi qu'à la mise en place d'une équipe spéciale pilotée par le Gouvernement et chargée de faire avancer l'application intégrale de l'addendum de 2019 au Communiqué conjoint du Gouvernement de la République démocratique du Congo et de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre les violences sexuelles commises en période de conflit, et à la publication d'un décret officiel portant création d'un fonds de réparation.

- 1.138 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.75).

Tableau 1.75

Mesure des résultats

<i>2021 (résultat effectif)</i>	<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>
Les autorités nationales procèdent à un examen stratégique des plans d'action établis pour les forces militaires et la police en 2013 et en 2019 aux fins de la prévention et de la répression de la violence sexuelle liée aux conflits	Une équipe spéciale interministérielle est créée en vue d'accélérer l'application de l'addendum de 2019 au Communiqué conjoint sur les violences sexuelles liées aux conflits	Une loi visant à protéger les victimes de violences sexuelles liées aux conflits et d'autres crimes contre la paix et la sécurité ainsi qu'à leur accorder des réparations, prévoyant notamment la création d'un fonds de réparation, est adoptée

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : prévention renforcée grâce à la mise en œuvre de stratégies par les institutions des secteurs de la sécurité nationale et de la justice

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.139 Le travail effectué par le Bureau a favorisé la création d'un comité présidentiel stratégique sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits en République démocratique du Congo, ainsi que l'application par la Police nationale sud-soudanaise de son plan d'action en matière de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. En République démocratique du Congo, le comité contribuera de façon décisive à accélérer la mise en œuvre du Communiqué conjoint du Gouvernement et de l'ONU sur la lutte contre les violences sexuelles commises en période de conflit. Au Soudan du Sud, les efforts de la Police nationale permettront de garantir la prise en compte des questions de genre dans les processus de réforme du secteur de la sécurité.
- 1.140 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.76).

Tableau 1.76
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
L'action du secteur de la justice est renforcée dans des pays prioritaires tels que la République centrafricaine et la République démocratique du Congo, et le fait de demander des comptes aux auteurs de crimes de violence sexuelle est un volet central des initiatives de dissuasion et de prévention	Le Cadre de prévention des violences sexuelles liées aux conflits est lancé	Un comité stratégique sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits est créé en République démocratique du Congo La Police nationale sud-soudanaise adopte un plan d'action visant à combattre la violence sexuelle liée aux conflits	Un plan d'action destiné à orienter l'action des forces armées en matière de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits est mis en place dans 1 pays	L'action des mécanismes de justice transitionnelle est renforcée dans 1 pays, l'objectif étant que les auteurs d'actes de violence sexuelle liée aux conflits soient amenés à répondre de leurs actes et que les personnes survivantes obtiennent justice

Résultat 2 : amélioration du respect par les parties à un conflit des normes internationales en matière de prévention et de répression des violences sexuelles liées aux conflits

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.141 Le travail effectué par le Bureau a contribué à convaincre un groupe armé non étatique du Soudan de prendre des engagements assortis de délais en matière de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, et mené à la publication par ledit groupe d'un « communiqué unilatéral » dans lequel celui-ci a condamné les violences sexuelles liées aux conflits et s'est engagé à prendre des mesures concrètes pour les prévenir et pour y remédier. La cible fixée, à savoir le partage d'enseignements utiles et de pratiques exemplaires entre les États Membres, les entités des Nations Unies, la société civile et le monde universitaire pour renforcer l'engagement des groupes armés non étatiques dans la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, n'a pas été atteinte en raison de l'augmentation du nombre de demandes d'assistance reçues par le Bureau dans plusieurs pays prioritaires.
- 1.142 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.77).

Tableau 1.77
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	Attention accrue portée par les entités des Nations Unies responsables de l'application de régimes de sanctions aux tendances et schémas observés en	Communiqué unilatéral publié par un groupe armé non étatique au sujet de ses engagements en matière de lutte contre les violences	Amélioration du suivi, par les groupes d'experts des Nations Unies, des tendances et schémas observés en matière de violences sexuelles	Mise en commun des enseignements utiles et pratiques exemplaires recensés par les États Membres, les entités des Nations Unies, la société civile et le

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
	matière de violences sexuelles liées aux conflits	sexuelles liées aux conflits	liées aux conflits dans les pays prioritaires et au niveau régional et meilleure communication sur la question	monde universitaire s'agissant de renforcer la mobilisation des groupes armés non étatiques en faveur de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits

Résultat 3 : amélioration des services proposés et de l'action judiciaire menée par les autorités nationales en réponse à la violence sexuelle liée aux conflits

Projet de budget-programme pour 2025

1.143 Les conseillers et conseillères pour la protection des femmes jouent un rôle de premier plan dans la protection des personnes à risque, la fourniture d'une assistance complète et multisectorielle aux personnes survivantes et l'appui aux processus judiciaires visant à amener les auteurs à répondre de leurs actes. Ils et elles mettent en place les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information qui permettent au Conseil de sécurité de disposer d'informations fiables et à jour. C'est sur cette base que s'appuient les programmes d'intervention des entités des Nations Unies, ainsi que le dialogue établi avec l'ensemble des parties et des interlocuteurs nationaux compétents en vue d'apporter l'appui nécessaire à l'application de plans d'action consacrés à la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits. La Conseillère spéciale a déjà mis l'accent sur la nécessité pour le Conseil de demander que les conseillères et conseillers pour la protection des femmes bénéficient d'un accès sans entrave aux centres de détention, camps de personnes déplacées, sites de cantonnement utilisés pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et autres zones de tension, et de fournir aux forces des Nations Unies présentes sur le terrain les capacités spécialisées dont elles ont besoin pour mettre en pratique les approches préconisées et fournir une protection et un soutien aux personnes survivantes et aux personnes à risque.

Enseignements tirés et changements prévus

1.144 Les enseignements tirés sont les suivants : le Bureau doit redoubler d'efforts pour faire reconnaître la nécessité de systématiquement évaluer le rôle des conseillères et conseillers pour la promotion des femmes lors des phases de planification et de transition des opérations des Nations Unies sur le terrain, et il est indispensable de déployer des spécialistes auprès des présences régionales afin d'améliorer le suivi et la prise en charge des schémas transfrontières qui se dessinent en matière de violences sexuelles ainsi que de leurs liens avec d'autres types de crime. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau renforcera l'action qu'il mène sur les plans politique et technique pour mettre en relief la nécessité de tirer parti du rôle décisif joué par les conseillères et conseillers pour la protection des femmes dans les situations prioritaires. Il renforcera également sa coopération avec toutes les entités des Nations Unies responsables de l'application des régimes de sanction, en particulier de ceux qui comptent la violence sexuelle parmi leurs critères de désignation, en se fondant sur les activités de suivi et de communication menées sur le terrain par les conseillères et conseillers pour la protection des femmes. Par ailleurs, il s'emploiera à fournir aux autorités nationales une assistance sur mesure s'agissant d'amener les auteurs de crimes de violence sexuelle à répondre de leurs actes et de fournir une aide, des réparations et des mesures de recours aux personnes qui en ont besoin.

1.145 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.78).

Tableau 1.78
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	Les dimensions régionales de la violence sexuelle liée aux conflits sont mieux comprises dans 1 sous-région (la Corne de l'Afrique)	Les autorités nationales mettent davantage de mesures en place pour répondre aux besoins des personnes ayant survécu à des violences sexuelles liées aux conflits, rendre la justice et amener les auteurs à répondre de leurs actes dans 1 pays	Des États Membres élaborent des stratégies de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits à l'intention du secteur de la justice et de la sécurité dans 1 sous-région

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.146 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolution de l'Assemblée générale

65/259 Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 (sect. V)

Résolutions du Conseil de sécurité

1820 (2008)	2331 (2016)
1888 (2009)	2388 (2017)
1960 (2010)	2467 (2019)
2106 (2013)	

Produits

1.147 On trouvera dans le tableau 1.79 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.79

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2023	Produits livrés : 2023	Produits prévus : 2024	Produits prévus : 2025
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les violences sexuelles liées aux conflits, y compris la liste des parties au conflit	1	1	1	1

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2023	Produits livrés : 2023	Produits prévus : 2024	Produits prévus : 2025
2. Rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits concernant tel ou tel pays ou tel ou tel thème	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	10	9	7	7
3. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
4. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
5. Exposés au Conseil de sécurité	5	4	2	2
6. Exposés aux organes créés en vertu d'un instrument international relatif aux droits humains	2	2	2	2
7. Exposés au Comité spécial des opérations de maintien de la paix	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	32	12	31	16
8. Formation de la police nationale ou des forces militaires à la prévention des violences sexuelles liées aux conflits et à la lutte contre ces violences	15	5	15	7
9. Formation du secteur de la justice nationale (procureurs et juges) aux enquêtes et poursuites concernant les violences sexuelles liées aux conflits	15	6	15	7
10. Atelier tenu avec des conseillères et conseillers pour la protection des femmes sur les menaces et les difficultés émergentes concernant les violences sexuelles liées aux conflits	2	1	1	2
C. Activités de fond				
Bons offices : concertation et dialogue avec les parties aux conflits citées dans l'annexe du rapport du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne l'adoption et l'application de mesures visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles liées aux conflits.				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations et communication d'informations sur les tendances et les schémas observés en matière de violences sexuelles liées aux conflits dans 18 pays.				
Bases de données et supports numériques : bibliothèque numérique regroupant des publications universitaires et des publications de groupes de réflexion et de la société civile sur les violences sexuelles en temps de conflit.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : organisation de 20 manifestations en ligne et en présentiel sur les violences sexuelles liées aux conflits, avec la participation de personnes survivantes, d'États Membres, de militantes et militants, de spécialistes et de praticiennes et praticiens ; Halte au viol : Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit.				
Relations extérieures et relations avec les médias : déclarations annuelles à la presse et contenu destiné aux médias tels que des entretiens pour la télévision et les journaux.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : publication sur le site Web et les médias sociaux de contenus visant à promouvoir la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits et à mobiliser des ressources en faveur de cette cause.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.148 On trouvera dans les tableaux 1.80 à 1.82 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.80

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes	1 746,8	1 883,9	–	–	–	–	–	1 883,9
Autres dépenses de personnel	0,2	40,5	–	–	–	–	–	40,5
Dépenses de représentation	–	1,2	–	–	–	–	–	1,2
Voyages du personnel	118,3	98,6	–	–	–	–	–	98,6
Services contractuels	10,1	13,1	–	–	–	–	–	13,1
Frais généraux de fonctionnement	10,1	46,8	–	–	–	–	–	46,8
Fournitures et accessoires	1,3	3,1	–	–	–	–	–	3,1
Mobilier et matériel	1,7	3,2	–	–	–	–	–	3,2
Total	1 888,6	2 090,4	–	–	–	–	–	2 090,4

Tableau 1.81

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	8	1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	8	1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 G(AC)

Tableau 1.82

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	1	–	–	–	–	1

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Changements					Total	Effectif proposé pour 2025
	Effectif approuvé pour 2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-3	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(AC)	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	2	–	–	–	–	–	2
Total	8	–	–	–	–	–	8

1.149 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.83 à 1.85 et dans la figure 1.XVI.

1.150 Comme le montrent les tableaux 1.83 1) and 1.84 1) ci-dessous, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 2 090 400 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.83

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Programme de travail	1 888,6	2 090,4	–	–	–	–	–	2 090,4	
Total partiel (1)	1 888,6	2 090,4	–	–	–	–	–	2 090,4	

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	5 451,3	6 510,7	–	–	6 510,7
Total partiel (2)	5 451,3	6 510,7	–	–	6 510,7
Total (1 + 2)	7 339,9	8 601,1	–	–	8 601,1

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.84

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	8	–	–	–	8	
Total partiel (1)	8	–	–	–	8	

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	19	–	19
Total partiel (2)	19	–	19
Total (1 + 2)	27	–	27

Tableau 1.85

Évolution des ressources financières et des postes

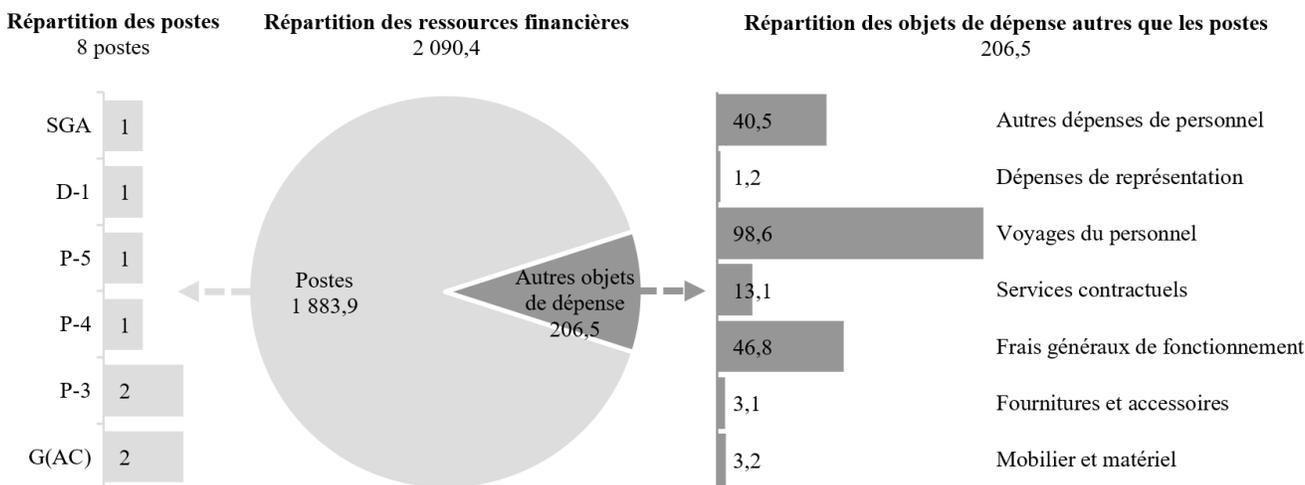
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 746,8	1 883,9	–	–	–	–	–	1 883,9
Autres objets de dépense	141,7	206,5	–	–	–	–	–	206,5
Total	1 888,6	2 090,4	–	–	–	–	–	2 090,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2
Total		8	–	–	–	–	–	8

Figure 1.XVI

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

- 1.151 Comme le montrent les tableaux 1.83 2) and 1.84 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 6 510 700 dollars. Ces ressources s'ajoutent aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer 19 postes [1 D-1, 2 P-5, 8 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 4 G(AC)] ainsi que d'autres objets de dépense qui aideraient le Bureau à s'acquitter de son mandat, s'agissant notamment des activités de l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit, qui sont prévues dans la résolution 2467 (2019) du Conseil de sécurité, et du financement du secrétariat du réseau de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, présidé par la Représentante spéciale.
- 1.152 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.153 On trouvera dans le tableau 1.86 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Les déplacements du personnel du Bureau sont pour la plupart liés aux engagements de haut niveau de la Représentante spéciale dans les pays prioritaires et aux missions techniques de suivi des accords officiels conclus entre la Représentante spéciale et les autorités nationales. Même si l'on s'efforce de planifier au préalable tous les voyages officiels, le traitement des demandes d'autorisation de voyage s'agissant de ces missions ne peut être achevé qu'après la réception de l'approbation des visas et la confirmation, par les autorités nationales, des missions et des réunions avec les interlocuteurs gouvernementaux.

Tableau 1.86

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	35	15	29	100	100

VI. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.154 La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants a pour mission de mobiliser des moyens d'action et un appui politique en vue de prévenir et d'éliminer toutes les formes de violence contre les enfants. Le mandat du Bureau de la Représentante spéciale découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions [62/141](#), [67/152](#), [73/155](#) et [78/187](#). Tout en prenant note des progrès considérables qui ont été accomplis depuis l'établissement de ce mandat, l'Assemblée a constaté qu'il fallait absolument redoubler d'efforts pour protéger les enfants contre la violence.

Programme de travail

Objectif

- 1.155 L'objectif auquel le Bureau contribue est d'accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.156 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau :
- a) favorisera l'intensification des efforts visant à réaliser les objectifs de développement durable liés à la lutte contre toutes les formes de violence contre les enfants et de violence fondée sur le genre et leurs facteurs en menant des activités de sensibilisation de haut niveau à l'échelle mondiale, régionale et nationale, en collaboration avec les principales parties prenantes, notamment en lien avec le rôle de chef de file joué par la Représentante spéciale dans la revitalisation de l'initiative des pays pionniers au service de l'élimination de la violence contre les enfants ;
 - b) appuiera les processus politiques et législatifs et les processus d'élaboration de programmes et de suivi aux niveaux mondial, régional, national et local et y participera afin d'accélérer l'action menée pour mettre fin à la violence, mènera des visites de pays en étroite collaboration avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes régionales ou les équipes de pays, assurera des services de coopération technique et fournira des conseils pratiques aux États Membres, diffusera des pratiques prometteuses adaptées au contexte, et utilisera les médias sociaux et d'autres outils de communication à l'appui de ses activités de sensibilisation ;
 - c) renforcera l'attention accordée à la violence contre les enfants dans le système des Nations Unies, notamment en dirigeant le Groupe de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants et en œuvrant en faveur de la prise en compte systématique des droits de l'enfant dans les activités du système, notamment par l'intégration de la protection de l'enfance dans des outils de programmation de l'ONU tels que les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ;

- d) s'emploiera, en tant que président de l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté, à faire en sorte que la détention des enfants ne soit qu'une mesure de dernier ressort, œuvrera en faveur de la prévention, de la réadaptation et des solutions de proximité non privatives de liberté, mènera des activités de sensibilisation avec des partenaires clés, et s'attachera à recenser les pratiques prometteuses concernant les mesures de substitution à la détention et au placement en institution et à en rendre compte, afin de les communiquer aux États Membres ;
- e) renforcera le rôle d'agents de changement des enfants, en promouvant l'inclusion des enfants dans les processus de prise de décisions et en réunissant et en diffusant des informations sur les initiatives menées par des enfants et par des pairs ;
- f) encouragera l'investissement dans des mesures de protection et de prévention de la violence intégrées, intersectorielles et adaptées aux enfants et qui tiennent compte des questions de genre ;
- g) s'emploiera à faire reconnaître la protection de l'enfance comme thème transversal de la lutte mondiale, régionale et nationale contre la traite des personnes, en mettant à profit le fait que la Représentante spéciale assure la coprésidence du Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes.

1.157 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Intégration de mesures visant à prévenir et à combattre la violence contre les enfants dans la législation, les politiques et les pratiques ainsi que dans des plans nationaux de développement assortis de ressources suffisantes ;
- b) Sensibilisation accrue aux principales questions thématiques et questions nouvelles exigeant une attention particulière et à l'action menée dans ce domaine ;
- c) Investissement soutenu dans les services intersectoriels destinés aux enfants et aux personnes qui en ont la charge afin de prévenir et de combattre la violence contre les enfants et la violence fondée sur le genre ;
- d) Adoption et application effective de mesures de prévention et de réadaptation et de solutions de proximité non privatives de liberté pour les enfants ;
- e) Participation plus efficace et systématique des enfants à la prise de décisions, notamment grâce à une diversification des moyens d'action sûrs proposés par les États.

1.158 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :

- a) Les gouvernements ont la volonté politique d'accélérer l'action menée pour prévenir et éliminer la violence contre les enfants dans le cadre des objectifs de développement durable et allouent des ressources à cet effet ;
- b) La société civile, les organisations d'inspiration religieuse, les populations locales, la communauté des donateurs et le secteur privé sont déterminés à travailler ensemble pour et avec les enfants.

1.159 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau continuera de coopérer avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et avec des organisations internationales et régionales. De plus, grâce à la création d'une antenne à Genève, le Bureau renforcera ses contacts réguliers avec les entités des Nations Unies, les partenaires étatiques et d'autres partenaires, y compris les organisations régionales, basés dans des villes telles que Genève, Paris, Vienne et Bruxelles. Il poursuivra sa collaboration étroite avec la société civile et les organisations d'inspiration religieuse, ainsi qu'avec le secteur privé. Les visites de pays resteront donc un élément clé de sa stratégie de sensibilisation. Les visites seront toujours planifiées et menées en étroite collaboration avec les États Membres ainsi qu'avec les équipes de pays et les équipes régionales des Nations Unies, et un plan d'action conjoint sera approuvé et diffusé auprès

de toutes les parties prenantes clés à la fin de chaque visite pour qu'un suivi efficace puisse être assuré.

- 1.160 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continue de promouvoir et de renforcer la collaboration dans le système des Nations Unies en vue de mettre fin à la violence contre les enfants, en travaillant notamment avec les membres du Groupe de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants, les membres de l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique, le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies, le Département des affaires économiques et sociales et les commissions régionales de l'ONU, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies et les membres des équipes régionales ou des équipes de pays, le Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme, le Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes, le Réseau des Nations Unies sur les migrations, le Groupe de travail sur les discours de haine et le réseau de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit.
- 1.161 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, notamment dans ses activités de sensibilisation afin d'attirer l'attention sur le fait que les différentes formes de violence n'ont pas les mêmes répercussions sur les garçons et sur les filles et sur la façon dont ces éléments doivent être pris en compte dans les réponses apportées. Pour prévenir et combattre la violence contre les enfants, il est essentiel de lutter contre la discrimination fondée sur le genre et les normes sociales néfastes et de travailler sur les liens entre la violence à l'égard des femmes et la violence contre les enfants, ce qui continuera de faire partie intégrante de l'action du Bureau.
- 1.162 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et au principe consistant à ne laisser aucun enfant de côté, le Bureau accorde une importance particulière au sort des enfants les plus vulnérables et les plus délaissés, parmi lesquels les enfants handicapés. Ceux-ci sont souvent placés en institution, ce qui, pour nombre d'entre eux, accroît le risque d'être victimes de violences. La promotion de politiques et de stratégies offrant d'autres modalités de soins et d'inclusion restera au cœur de la stratégie de sensibilisation du Bureau.

Activités d'évaluation

- 1.163 Il est prévu de mener en 2025 une évaluation dont le thème reste à déterminer.

Exécution du programme en 2023

Renforcement de la protection des enfants contre la violence dans l'environnement numérique

- 1.164 Le risque que des enfants soient exposés à diverses formes de violence et d'exploitation en ligne augmente, car ils sont de plus en plus nombreux à utiliser Internet, et ce à un âge de plus en plus précoce. Tout au long de 2023, le Bureau a fait campagne pour l'adoption de cadres réglementaires et juridiques solides permettant d'assurer la protection et le respect de la vie privée des enfants en ligne, et fourni une assistance technique aux fins de l'élaboration de tels cadres, tout en facilitant l'échange de connaissances entre États et en jouant le rôle de trait d'union entre différentes parties prenantes. La Représentante spéciale a également veillé à ce que les opinions et les propositions des enfants soient prises en compte dans le processus de consultation sur le pacte numérique mondial. Le Bureau a également copiloté une initiative multipartite intitulée « Protection through Online Participation » (Protection par la participation en ligne), qui a réuni plus de 30 partenaires issus du

système des Nations Unies, des milieux universitaires, de la société civile et du secteur de l'informatique et des communications, dont certaines des plus grandes plateformes mondiales de médias sociaux, de jeux vidéo et de partage de vidéos. Cette initiative a permis de développer les connaissances disponibles sur les façons dont l'environnement numérique pourrait être mis à profit pour permettre aux enfants d'obtenir des informations et de l'aide lorsqu'ils sont exposés à de la violence, à partir notamment de données provenant de plus de 100 pays.

- 1.165 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.87).

Tableau 1.87

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)
–	–	Les préoccupations et les propositions des enfants sont prises en compte dans le processus de consultation sur le pacte numérique mondial et des données sont recueillies en vue de mieux comprendre comment l'environnement numérique pourrait être mis à profit pour permettre aux enfants d'obtenir des informations et de l'aide lorsqu'ils sont exposés à la violence

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : financement durable des services intersectoriels de protection de l'enfance et de prévention de la violence

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.166 Le travail effectué par le Bureau a contribué à ce que 10 pays entreprennent des analyses coûts-avantages du financement de services intersectoriels de prévention de la violence et de protection adaptés aux enfants et tenant compte des questions de genre, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. Dans toutes les régions, la Représentante spéciale a facilité l'échange de connaissances entre des ministres de différents États, notamment des ministres chargés des finances et de la planification, sur la manière d'évaluer les retours sur investissement dans les services intégrés afin de garantir la protection et le bien-être des enfants.
- 1.167 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.88).

Tableau 1.88

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	Les États Membres ont accès à des pratiques prometteuses et à des	10 pays ont entrepris des analyses coûts-avantages du financement de	10 pays utilisent une analyse du rendement des investissements	15 pays utilisent une analyse du rendement des investissements dans la prévention de

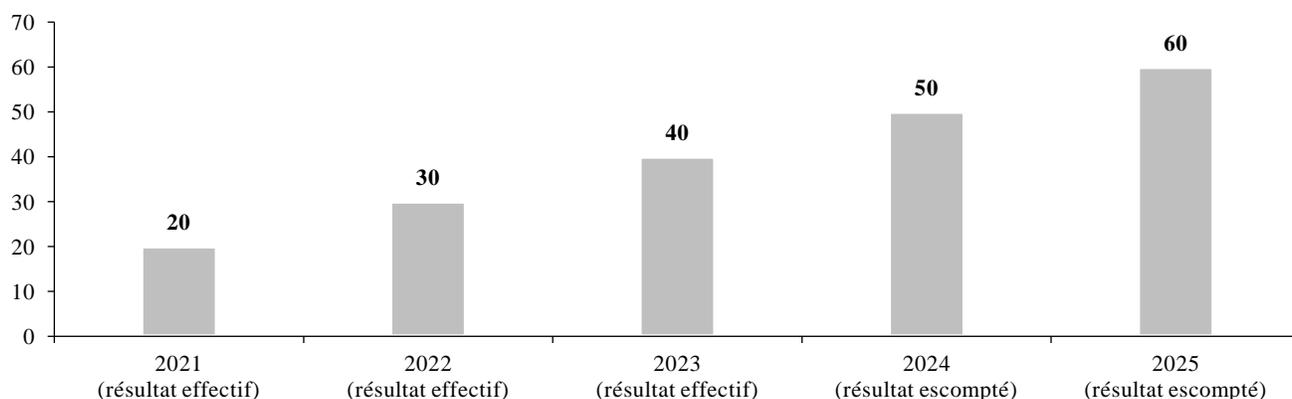
2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
	conseils pratiques pour évaluer le rendement élevé des investissements dans des services intersectoriels de prévention de la violence et de protection qui sont adaptés aux enfants et tiennent compte des questions de genre	services intersectoriels de prévention de la violence et de protection qui sont adaptés aux enfants et tiennent compte des questions de genre	dans la prévention de la violence pour lancer des réformes juridiques et des réformes d'orientation visant à mettre en place des services intégrés de protection et de prévention qui sont adaptés aux enfants et tiennent compte des questions de genre ou à renforcer les services existants	la violence pour lancer des réformes juridiques et des réformes d'orientation visant à mettre en place des services intégrés de protection et de prévention qui sont adaptés aux enfants et tiennent compte des questions de genre ou à renforcer les services existants

Résultat 2 : intégration de la protection et du bien-être des enfants dans les activités de suivi menées par les institutions nationales des droits humains

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.168 Le travail du Bureau a contribué à ce que 10 institutions nationales des droits humains supplémentaires intègrent la protection et le bien-être des enfants dans leurs activités de suivi, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 40 institutions au total. En 2023, à l'occasion d'une réunion du réseau mondial des institutions nationales des droits humains, la Représentante spéciale s'est entretenue avec 95 de ces institutions de leur rôle dans la protection des enfants contre la privation de liberté, la torture et les autres mauvais traitements.
- 1.169 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XVII).

Figure 1.XVII
Mesure des résultats : nombre d'institutions nationales des droits humains qui ont fait de la protection et du bien-être des enfants une dimension essentielle de leurs activités de suivi (résultat cumulé)



Résultat 3 : revitalisation de l'initiative des pays pionniers (pathfinding 2.0) aux fins de l'élimination de la violence contre les enfants d'ici à 2030

Projet de plan-programme pour 2025

1.170 En octobre 2023, le conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants a décidé de mettre un terme au Partenariat mondial sous sa forme actuelle et demandé à la Représentante spéciale d'orienter les travaux vers les pays pionniers. L'initiative des pays pionniers offre aux États Membres et aux partenaires un espace leur permettant de mettre en commun leurs données d'expérience et de s'inspirer de solutions efficaces ouvrant la voie à un monde exempt de violence contre les enfants.

Enseignements tirés et changements prévus

1.171 Les enseignements tirés sont les suivants : le mandat du Bureau est crucial s'agissant de promouvoir une approche collective de cette initiative et d'encourager les États Membres à la prendre davantage en main. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau s'attachera à revitaliser l'initiative des pays pionniers en travaillant en étroite collaboration avec les pays pionniers existants, le système des Nations Unies, les donateurs et les partenaires de la société civile, l'objectif étant d'apporter un appui renforcé, intégré et adapté aux différents contextes afin d'accélérer l'action menée pour mettre fin à la violence contre les enfants d'ici à 2030. Dans cette perspective, une série de consultations est en train d'être menée dans les pays pionniers en vue de faire le point sur les progrès accomplis et les difficultés restantes. L'approche participative sera également privilégiée pour ce qui est d'élaborer une feuille de route sur l'accélération et le suivi de l'action menée pour mettre fin à la violence contre les enfants, de définir un dispositif d'application du principe de responsabilité et d'accroître le nombre de pays pionniers.

1.172 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.89).

Tableau 1.89
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	–	Les États Membres approuvent la feuille de route pour l'accélération et le suivi de l'action, ainsi que le cadre institutionnel et dispositif d'application du principe de responsabilité associé dans le cadre de l'initiative pathfinding 2.0	5 États Membres supplémentaires rejoignent l'initiative pathfinding 2.0

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.173 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

62/141 ; 67/152 ; Droits de l'enfant
69/157 ; 70/137 ;
72/245 ; 73/155 ;
76/147 ; 78/187

71/176 ; 75/166 ; Protection des enfants contre les brimades
77/201
75/185 ; 77/219 Les droits humains dans l'administration de
la justice

Produits

1.174 On trouvera dans le tableau 1.90 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.90

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapports annuels destinés à l'Assemblée générale	1	1	1	1
2. Rapports annuels destinés au Conseil des droits de l'homme	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
Réunions ou séances :				
3. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
4. Cinquième Commission	1	1	1	1
5. Troisième Commission	1	1	1	1
6. Conseil des droits de l'homme	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	4	4	5	4
7. Examens nationaux volontaires : examen analytique	1	1	1	1
8. Children as agents of positive change: a mapping of children's initiatives (Les enfants, moteurs de changement : cartographie des initiatives des enfants)	1	1	1	1
9. Note de sensibilisation invitant à mettre fin à la détention des enfants en situation de migration	–	–	1	–
10. Publications sur les questions prioritaires liées à la violence contre les enfants	2	2	2	2
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : activités de sensibilisation de haut niveau menées auprès des États Membres, des organisations régionales et d'autres parties prenantes clés, notamment des missions menées dans au moins 10 États Membres de toutes les régions ; organisation ou coorganisation de 10 manifestations de haut niveau permettant de sensibiliser l'opinion à la question de la violence contre les enfants, d'échanger des pratiques prometteuses et de préconiser des mesures plus énergiques pour mettre fin à cette violence ; conseils d'experts et outils sur les questions de politique générale à l'intention des États Membres et d'autres parties prenantes clés ; consultations avec 1 000 enfants environ.				
Bases de données et supports numériques : base de données interactive mondiale cartographiant les initiatives de participation des enfants dans différentes régions.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : produits de communication et supports d'information ciblés selon les publics et les objectifs et visant à faire connaître le mandat, à fournir des informations actualisées sur les tendances et les questions d'actualité et à mettre en avant les progrès accomplis.				

Relations extérieures et relations avec les médias : au moins 5 conférences et 5 communiqués de presse, dont des articles d'opinion et des tribunes d'experts.

Plateformes numériques et contenus multimédias : campagne de sensibilisation et de mobilisation sur les médias sociaux au sujet de la protection des enfants contre la violence ; supports multimédias produits et téléchargés dans les 6 langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur le site Web du Bureau ; supports de communication téléchargés quotidiennement sur les comptes du Bureau sur les médias sociaux.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.175 On trouvera dans les tableaux 1.91 à 1.93 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.91

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	2 106,2	2 268,1	–	–	–	–	–	2 268,1	
Autres dépenses de personnel	76,4	127,1	–	–	–	–	–	127,1	
Dépenses de représentation	–	0,7	–	–	–	–	–	0,7	
Consultants	259,7	269,4	–	–	–	–	–	269,4	
Voyages du personnel	165,8	205,4	–	–	–	–	–	205,4	
Services contractuels	79,6	209,5	–	–	–	–	–	209,5	
Frais généraux de fonctionnement	16,8	28,8	–	–	–	–	–	28,8	
Fournitures et accessoires	0,2	4,7	–	–	–	–	–	4,7	
Mobilier et matériel	12,1	6,5	–	–	–	–	–	6,5	
Total	2 716,7	3 120,2	–	–	–	–	–	3 120,2	

Tableau 1.92

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	10	1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C), 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	10	1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C), 1 G(AC)

Tableau 1.93

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SSG	1	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	3	–	–	–	–	3

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-3	3	–	–	–	–	3	
Total partiel	8	–	–	–	–	8	
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(1°C)	1	–	–	–	–	1	
G(AC)	1	–	–	–	–	1	
Total partiel	2	–	–	–	–	2	
Total	10	–	–	–	–	10	

1.176 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.94 à 1.96 et dans la figure 1.XVIII.

1.177 Comme le montrent les tableaux 1.94 1) et 1.95 1) ci-dessous, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 3 120 200 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.94

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Programme de travail	2 716,7	3 120,2	–	–	–	–	–	3 120,2	
Total partiel (1)	2 716,7	3 120,2	–	–	–	–	–	3 120,2	

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	576,6	576,6	–	–	576,6
Total partiel (2)	576,6	576,6	–	–	576,6
Total (1 + 2)	3 293,3	3 696,8	–	–	3 696,8

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.95

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	10	–	–	–	–	10
Total partiel (1)	10	–	–	–	–	10

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	2	–	2
Total partiel (2)	2	–	2
Total (1 + 2)	12	–	12

Tableau 1.96

Évolution des ressources financières et des postes

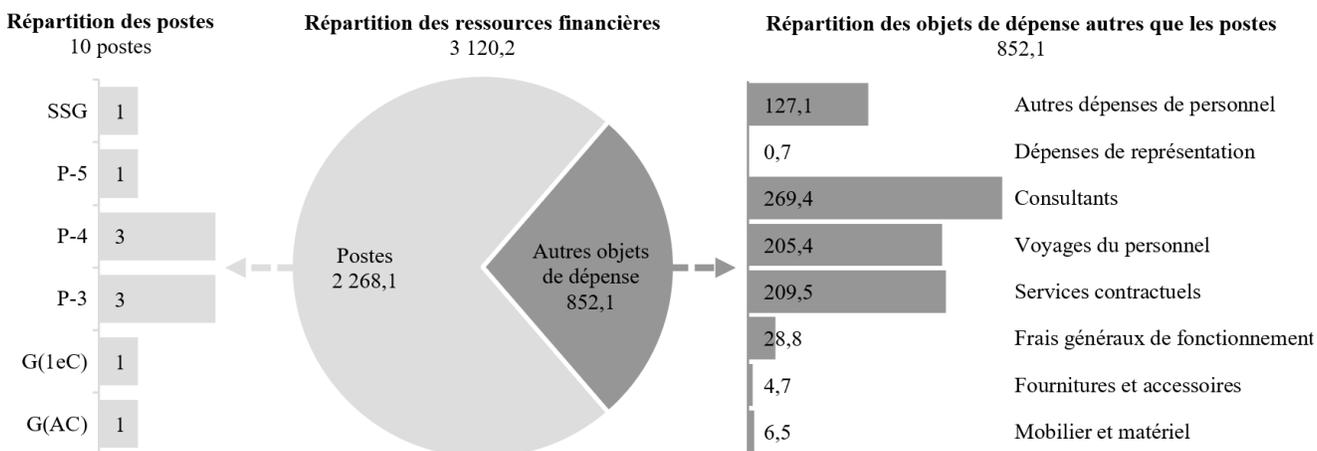
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	2 106,2	2 268,1	–	–	–	–	–	–	2 268,1
Autres objets de dépense	610,5	852,1	–	–	–	–	–	–	852,1
Total	2 716,7	3 120,2	–	–	–	–	–	–	3 120,2
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	–	2
Total		10	–	–	–	–	–	–	10

Figure 1.XVIII

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

- 1.178 Comme le montrent les tableaux 1.94 2) et 1.95 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 576 600 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer deux postes (P-4 et P-3) ainsi que d'autres objets de dépense qui aideront le Bureau à s'acquitter de ses mandats et à mener diverses activités lui permettant d'élargir la portée de son action et de ses campagnes, de renforcer l'exécution de son programme de travail et d'améliorer la prestation d'un appui et de conseils techniques aux États Membres, aux organisations régionales et aux autres partenaires.
- 1.179 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.180 On trouvera dans le tableau 1.97 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau continuera d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.97

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	83	19	57	100	100

VII. Bureau de la Défenseuse des droits des victimes

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.181 Le mandat de la Défenseuse des droits des victimes a été créé dans le cadre de la stratégie définie par le Secrétaire général dans son rapport de 2017 intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818). Il découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions 62/214, 71/278, 71/297, 75/321, 76/274 et 77/333. La stratégie a pour principal objectif de placer les victimes au centre de l'action menée dans tout le système des Nations Unies pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles. La Défenseuse des droits des victimes joue un rôle à l'échelle du système, ses activités de plaidoyer et son action s'étendant au maintien de la paix, à l'aide humanitaire et au développement. Au Siège, elle est appuyée par le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes. Son mandat est exécuté sur le terrain par des spécialistes hors classe des droits des victimes déployés en Haïti, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud.

Programme de travail

Objectif

- 1.182 L'objectif auquel le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes contribue est de faire en sorte que les droits et la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient placés au premier plan de l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies pour prévenir et combattre la commission d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles par son personnel, en tenue ou civil, dans le contexte des opérations de maintien de la paix, de l'aide humanitaire et du développement, ou par des forces autres que les forces des Nations Unies, agissant sous mandat du Conseil de sécurité.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.183 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, la Défenseuse des droits des victimes :
- a) interviendra régulièrement auprès des États Membres, des entités, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, d'autres organismes intergouvernementaux, des gouvernements et services de l'État, de la société civile et d'autres acteurs, afin de les sensibiliser davantage aux conséquences délétères que l'exploitation et les atteintes sexuelles ont sur les victimes et sur le travail de toutes les composantes du système des Nations Unies, et de veiller à ce que l'assistance aux victimes se fasse de manière intégrée, comme prévu à l'annexe de la résolution 62/214 de l'Assemblée générale ;
 - b) concrétisera sur le terrain l'engagement pris de placer les droits et la dignité des victimes au centre de l'action menée, en assurant l'appui d'un réseau de spécialistes hors classe des droits des victimes et de personnes référentes chargées des droits des victimes, y compris les trois personnes référentes supplémentaires nommées en 2023, qui serviront de principaux interlocuteurs pour toutes les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et veilleront à ce que celles-ci reçoivent assistance et soutien, en les accompagnant lors des enquêtes et de l'examen de leurs plaintes et en leur communiquant des informations sur la suite qui y est

donnée, notamment en ce qui concerne les demandes de reconnaissance de paternité et de pension alimentaire ;

- c) aidera les États Membres à exécuter le Programme 2030, et en particulier à réaliser l'objectif de développement durable n° 5 en aidant à éliminer de la vie publique et de la vie privée, entre autres, la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation, ainsi que l'objectif 16, qui vise entre autres choses à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants ;
- d) collaborera avec l'ensemble du système des Nations Unies afin d'élaborer des politiques et d'offrir des conseils pratiques, notamment en ce qui concerne l'intégration d'une démarche axée sur les droits des victimes dans les activités d'assistance, et fournira des conseils aux spécialistes hors classe des droits des victimes, aux personnes référentes chargées des droits des victimes et aux autres acteurs sur le terrain ;
- e) cherchera à renforcer les mécanismes de traitement des plaintes et à contribuer à instaurer un climat dans lequel les victimes sont encouragées à se manifester, afin de lever les obstacles qui empêchent les victimes de dénoncer les fautes et d'accéder à l'aide et aux services.

1.184 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Une assistance adaptée aux besoins individuels des victimes ;
- b) Une compréhension approfondie de la façon d'accorder la priorité aux droits et à la dignité des victimes dans le cadre de l'action menée par les composantes du système des Nations Unies, les partenaires d'exécution et d'autres acteurs ;
- c) La création et le maintien d'un environnement de confiance entre les victimes et les organismes des Nations Unies sur le terrain, dans lequel les victimes se sentent encouragées à déposer plainte et sont assurées d'être respectées et de recevoir soutien, assistance et protection ;
- d) Une collaboration et une coopération plus étroites à l'échelle du système entre les États Membres et l'ONU aux fins de l'application du principe de responsabilité, y compris le règlement des demandes de reconnaissance de paternité et des demandes de pension alimentaire et l'accès des victimes aux services.

1.185 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :

- a) Les nouveaux cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles imputables à des membres du personnel des Nations Unies et du personnel apparenté sont portés à la connaissance de la Défenseuse des droits des victimes, du Bureau et des spécialistes hors classe des droits des victimes ;
- b) Les cas signalés antérieurement peuvent ne pas être résolus ;
- c) Les mesures de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles prises à l'échelle du système sont guidées par une approche axée sur les droits des victimes ;
- d) Les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ont besoin d'un soutien et d'une assistance continus pour reconstruire leur vie ;
- e) La nécessité urgente d'établir des partenariats solides reposant sur une approche axée sur les droits des victimes est plus largement reconnue à l'intérieur et en dehors du système des Nations Unies.

1.186 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau continuera de travailler avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développements économiques. Il continuera également d'aider le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales à suivre les indicateurs qui mesurent les progrès accomplis dans la prévention de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans les organisations multilatérales. Il maintiendra ses liens avec l'Alliance

mondiale des institutions nationales des droits de l'homme dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et du renforcement des capacités des acteurs nationaux, ainsi que pour ce qui est de fournir une assistance aux victimes dans tous les États et toutes les juridictions nationales.

- 1.187 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera de s'employer, en collaboration avec le Comité permanent interorganisations, notamment avec son (sa) champion(ne) de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel, à ce que les droits des victimes soient placés au centre de l'exécution de son plan visant à améliorer rapidement la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre de l'action humanitaire. La Défenseuse des droits des victimes continuera de collaborer avec le Groupe exécutif des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel (qui remplace depuis janvier 2024 l'Équipe spéciale du CCS chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies) en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie centrée sur les victimes, de manière que l'action menée dans le domaine du harcèlement sexuel soit alignée sur celle engagée contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.
- 1.188 Le Bureau continuera de coopérer avec le Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Il collaborera avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et avec le Bureau des affaires juridiques afin de faciliter le règlement plus rapide et plus efficace des demandes de reconnaissance de paternité et des demandes de pension alimentaire présentées à la suite d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, notamment en mettant au point une procédure harmonisée pour le traitement de ces demandes. Il se coordonnera également avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix pour faciliter les visites officielles de la Défenseuse des droits des victimes dans les opérations de paix. Il renforcera sa coopération avec le Bureau de la coordination des activités de développement et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui exercent des fonctions dans le domaine des droits des victimes et de l'assistance aux victimes, comme prévu dans le cadre de gestion et de responsabilité du système des Nations Unies pour le développement et du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en continuant notamment de tenir des séances d'information à l'intention des coordonnatrices et coordonnateurs résidents nouvellement nommés et de leur donner des conseils lorsqu'ils en font la demande. La Défenseuse des droits des victimes continuera de dialoguer avec d'autres entités, dont le système interne d'administration de la justice, au sujet des questions relevant de son mandat et de l'importance que revêt l'approche axée sur les droits des victimes.
- 1.189 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses politiques, ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. La plupart des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles sont des femmes et des filles, et la plupart des auteurs sont des hommes. La Défenseuse des droits des victimes considère que la discrimination contre les femmes et les filles, qui est profondément ancrée et se manifeste dans les lois et les politiques, l'inégalité des rapports de force, l'inégalité de genre et les pratiques néfastes, sert de soubassement à ces fautes. Elle entend que les hommes et les garçons, en particulier ceux qui sont en situation de vulnérabilité, peuvent être victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et se heurter à des obstacles qui les empêchent de les dénoncer. Elle souligne que les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles peuvent être blessées, subir des préjudices et avoir peur, faire l'objet de représailles, se sentir abandonnées, être exclues de leur communauté ou être stigmatisées, et recommande vivement que les interventions et les mesures soient pensées et mises en œuvre de manière à donner aux victimes les moyens de participer à toutes les procédures qui les concernent et à favoriser leur inclusion.
- 1.190 La Défenseuse des droits des victimes s'attache à promouvoir des réponses adaptées, car chaque victime est différente et peut être touchée par des formes de discrimination croisées, interconnectées et multiples, fondées notamment sur la race, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ethnique ou la situation migratoire, ou encore le handicap, comme cela est précisé dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et dans le plan d'action de l'Équipe spéciale pour l'éradication du racisme et la promotion de la dignité de toutes et tous à l'ONU. Le Bureau s'emploie à faire en sorte que ses principaux documents d'orientation et programmes de formation soient aussi

accessibles que possible. Les spécialistes hors classe des droits des victimes continueront d'être les personnes de référence principales pour toutes les victimes et de prendre les mesures nécessaires pour qu'une stratégie non discriminatoire, axée sur les droits des victimes et tenant compte des besoins des femmes et des enfants soit intégrée dans toutes les activités de soutien et d'assistance.

Activités d'évaluation

- 1.191 Une évaluation interne des activités du Bureau et de leurs effets depuis sa création en janvier 2019 a été lancée en 2022 et sera achevée en 2024.

Exécution du programme en 2023

Approbation donnée à la déclaration sur les droits des victimes par le Groupe directeur de haut niveau du Secrétaire général sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles

- 1.192 En mai 2023, le Groupe directeur de haut niveau du Secrétaire général sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles a approuvé la déclaration de l'ONU sur les droits des victimes. Mise au point par la Défenseuse des droits des victimes à l'issue de vastes consultations avec les différentes entités des Nations Unies et des défenseuses et défenseurs des droits, cette déclaration réaffirme que les personnes qui ont été victimes d'actes d'inconduite sexuelle ont droit : a) au respect ; b) de recevoir une assistance et un soutien ; c) à la justice et à l'application du principe de responsabilité ; d) de décider de leur degré de participation aux processus de l'ONU ; e) à l'information ; f) à l'écoute ; g) au respect de leur droit à la vie privée et à la confidentialité ; h) à la protection ; i) à un recours ; j) de se plaindre du traitement reçu.
- 1.193 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.98).

Tableau 1.98
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)
Les victimes connaissent mieux leurs droits et savent mieux comment les faire valoir	Les victimes connaissent mieux leurs droits et savent mieux comment les faire valoir Les entités des Nations Unies ont fourni un retour d'information essentiel à l'appui de la mise à jour des orientations et des outils, l'intention étant d'intégrer pleinement les perspectives et les priorités des victimes	La déclaration sur les droits des victimes, qui concrétise la priorité donnée par le Secrétaire général aux droits et à la dignité des victimes dans les activités de prévention et de répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles, est approuvée par le Groupe directeur de haut niveau du Secrétaire général sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : réalisation du droit des victimes à obtenir justice et réparation

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.194 Le travail effectué par le Bureau a contribué à la tenue de discussions avec les entités du Secrétariat concernées au sujet d'une méthode permettant de faire face aux coûts accessoires engendrés par la fourniture d'une assistance juridique, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir faire en

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

sorte que les victimes de deux pays dotés de spécialistes hors classe des droits des victimes bénéficient d'une aide juridictionnelle fournie par des avocats et des organisations d'aide juridictionnelle figurant sur la liste de réserve. Cela est dû au fait qu'il n'a pas été possible de fournir l'assistance juridique voulue puisqu'aucune solution définitive n'avait été trouvée au problème des coûts accessoires avant la fin de la période.

- 1.195 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.99).

Tableau 1.99

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Proposition de la Défenseuse des droits des victimes de créer et de tenir à jour une liste de réserve d'avocats en consultation avec le Bureau des affaires juridiques	Un État Membre a accepté de financer les coûts afférents à la création et à la tenue d'une liste de réserve d'avocats bénévoles	Des discussions sont tenues avec les entités du Secrétariat sur la prise en charge des coûts accessoires engendrés par la fourniture d'une assistance juridique	Dans 4 pays dotés de spécialistes hors classe des droits des victimes, des victimes continuent de bénéficier d'une assistance juridique fournie par des avocats et des organisations d'aide juridictionnelle figurant sur la liste de réserve	Dans 4 pays dotés de spécialistes hors classe des droits des victimes, des victimes bénéficient d'une assistance juridique fournie par des avocats et des organisations d'aide juridictionnelle figurant sur la liste de réserve

Résultat 2 : adoption d'une approche axée sur les droits des victimes par tous les membres du personnel chargés d'enquêter sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de fournir une assistance aux victimes

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.196 Le travail effectué par le Bureau a contribué à ce que davantage de membres du personnel chargés d'enquêter sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de fournir une assistance aux victimes puissent assister à une séance d'information sur l'approche axée sur les droits des victimes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 1.197 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.100).

Tableau 1.100

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	Les membres du personnel du système de justice interne chargés de traiter les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles assistent à une séance d'information	Davantage de membres du personnel chargés d'enquêter sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de fournir une assistance aux	Tous les nouveaux membres du personnel chargés d'enquêter sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de fournir une assistance aux	Au cours de leur formation initiale et continue, tous les nouveaux membres du personnel chargés d'enquêter sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
	sur l'approche axée sur les droits des victimes	victimes ont assisté à une séance d'information sur l'approche axée sur les droits des victimes	victimes assistent à une séance d'information obligatoire sur l'approche axée sur les droits des victimes dans le cadre de leur formation initiale	et de fournir une assistance aux victimes valident ou suivent des programmes de formation sur l'approche centrée sur les victimes à adopter dans le cadre des activités relatives à l'exploitation, aux atteintes et au harcèlement sexuels

Résultat 3 : mise en œuvre renforcée, dans l'ensemble du système, de la stratégie du Secrétaire général consistant à placer les droits et la dignité des victimes au centre de l'action menée pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.198 Les examens menés au sujet de l'application de l'approche centrée sur les victimes et sur leurs droits promue par le Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles indiquent qu'il s'agit d'un objectif accepté par l'ensemble du système des Nations Unies, mais que davantage d'efforts sont clairement nécessaires pour faire en sorte que tous les membres du personnel des Nations Unies et du personnel apparenté comprennent et appliquent les mesures concrètes que la mise en œuvre de cette approche implique.

Enseignements tirés et changements prévus

- 1.199 Les enseignements tirés sont les suivants : le Bureau doit continuer d'inciter toutes les entités du système des Nations Unies à prendre des mesures concrètes supplémentaires en vue d'adopter l'approche axée sur les droits des victimes et l'approche centrée sur les victimes, et trouver des moyens de faire face à la hausse des demandes de conseils et de soutien à cet égard qu'il reçoit de la part du personnel des Nations Unies. En raison des activités que le Bureau a menées pour sensibiliser le personnel dans le contexte des opérations de maintien de la paix, de l'aide humanitaire et du développement à l'importance de ces deux approches, la Défenseuse des droits des victimes a été davantage sollicitée pour faire des visites sur le terrain, aller à la rencontre de victimes et leur apporter un appui, et donner des orientations au personnel des Nations Unies et au personnel apparenté, au personnel militaire et aux équipes de direction. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau publiera la déclaration sur les droits des victimes et lancera le module de formation sur l'adoption d'une approche centrée sur les victimes en matière de lutte contre l'exploitation, les atteintes et le harcèlement sexuels, les rendra disponibles dans les six langues officielles de l'ONU ainsi que dans les langues locales et dans des formes accessibles, et les hébergera sur une page Web dédiée.
- 1.200 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.101).

Tableau 1.101
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	La déclaration sur les droits des victimes est approuvée et un module de formation sur l'approche centrée sur les victimes est lancé	La déclaration sur les droits des victimes et le module de formation sur l'approche centrée sur les victimes sont disponibles dans les 6 langues officielles de l'ONU	La déclaration sur les droits des victimes est publiée dans en version accessible, en version simplifiée et en version adaptée aux enfants

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.201 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

62/214	Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation ou d'agression sexuelles commis par des membres du personnel des Nations Unies ou du personnel apparenté (annexe)	71/297	Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles
		76/274	Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général
71/278 ; 75/321 ; 76/303 ; 77/333	Action de l'Organisation des Nations Unies concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles		

Produits

1.202 On trouvera dans le tableau 1.102 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.102

Bureau de la Défenseuse des droits des victimes : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2023	Produits livrés : 2023	Produits prévus : 2024	Produits prévus : 2025
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
Réunions ou séances :				
1. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2	2	2	2
2. Cinquième Commission	2	2	2	2
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
3. Inventaire des services et des stratégies de défense des droits des victimes mis en place dans l'ensemble du système des Nations Unies	1	1	1	1

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	6	6	6
4. Ateliers portant sur le mandat de la Défenseuse des droits des victimes, menés avec des organisations internationales et régionales, des institutions régionales et nationales de défense des droits humains et des défenseurs et commissaires régionaux et nationaux des droits des victimes	4	6	6	6
Publications (nombre de publications)	2	2	2	2
5. Rapport annuel sur les travaux de la Défenseuse des droits des victimes	2	2	2	2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	2	2	2	2
6. Notes de cadrage sur les difficultés rencontrées par les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles	2	2	2	2

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : 5 séances d'information à l'intention des États Membres, 5 séances d'information à l'intention des entités des Nations Unies et webinaires avec des universités et des institutions académiques.

Activités de plaidoyer menées régulièrement par la Défenseuse des droits des victimes, notamment dans le cadre : a) de sa coopération avec le Comité permanent interorganisations ; b) des séances d'information qu'elle présente à des États Membres et groupes d'États Membres et à des hautes et hauts responsables de missions, ainsi que lors de la réunion mondiale des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de la formation initiale des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et d'autres responsables des Nations Unies ; c) de sa coopération avec les équipes de pays des Nations Unies et les équipes de pays pour l'action humanitaire.

Rencontres régulières de la Défenseuse des droits des victimes avec les représentantes et représentants spéciaux du Secrétaire général, les coordonnateurs et coordonnatrices résidents et les réseaux nationaux et régionaux de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment dans le cadre de visites de pays.

Bases de données et supports numériques : module de formation destiné aux fonctionnaires des Nations Unies, au personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire et aux partenaires de réalisation, et page Web sur les droits des victimes.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : sensibilisation et création de matériel pédagogique sur les droits des victimes.

Relations extérieures et relations avec les médias : interviews, déclarations, articles d'opinion, communiqués de presse et tribunes d'experts.

Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web et comptes de médias sociaux consacrés aux domaines de travail, publications sur l'intranet, et enrichissement de la page Web thématique « Victimes d'abord ».

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.203 On trouvera dans les tableaux 1.103 à 1.105 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.103

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	773,1	937,7	–	–	–	–	–	937,7
Consultants	3,0	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	50,5	81,0	–	–	–	–	–	81,0
Services contractuels	27,2	9,8	–	–	–	–	–	9,8
Frais généraux de fonctionnement	2,3	2,2	–	–	–	–	–	2,2
Fournitures et accessoires	0,1	1,8	–	–	–	–	–	1,8
Mobilier et matériel	0,1	–	–	–	–	–	–	–
Total	856,4	1 032,5	–	–	–	–	–	1 032,5

Tableau 1.104

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	4	1 SSG, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	4	1 SSG, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(AC)

Tableau 1.105

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SSG	1	–	–	–	–	1
P-4	1	–	–	–	–	1
P-3	1	–	–	–	–	1
Total partiel	3	–	–	–	–	3

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Changements					Effectif proposé pour 2025
	Effectif approuvé pour 2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(AC)	1	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	1
Total	4	–	–	–	–	4

1.204 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.106 à 1.109 et dans la figure 1.XIX.

1.205 Comme le montrent les tableaux 1.106 1) et 1.108 ci-dessous, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 1 032 500 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.106

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Changements						2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Programme de travail	856,4	1 032,5	–	–	–	–	1 032,5
Total partiel (1)	856,4	1 032,5	–	–	–	–	1 032,5

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2023 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Programme de travail	–	50,6	–	–	50,6
Total partiel (2)	–	50,6	–	–	50,6

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Programme de travail	598,6	142,7	(86,4)	(60,5)	56,3
Total partiel (3)	598,6	142,7	(86,4)	(60,5)	56,3
Total (1 + 2 + 3)	1 455,0	1 255,8	(86,4)	(7,0)	1 139,4

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.107

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

Budget ordinaire

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	4	–	–	–	–	4
Total	4	–	–	–	–	4

Tableau 1.108

Évolution des ressources financières et des postes

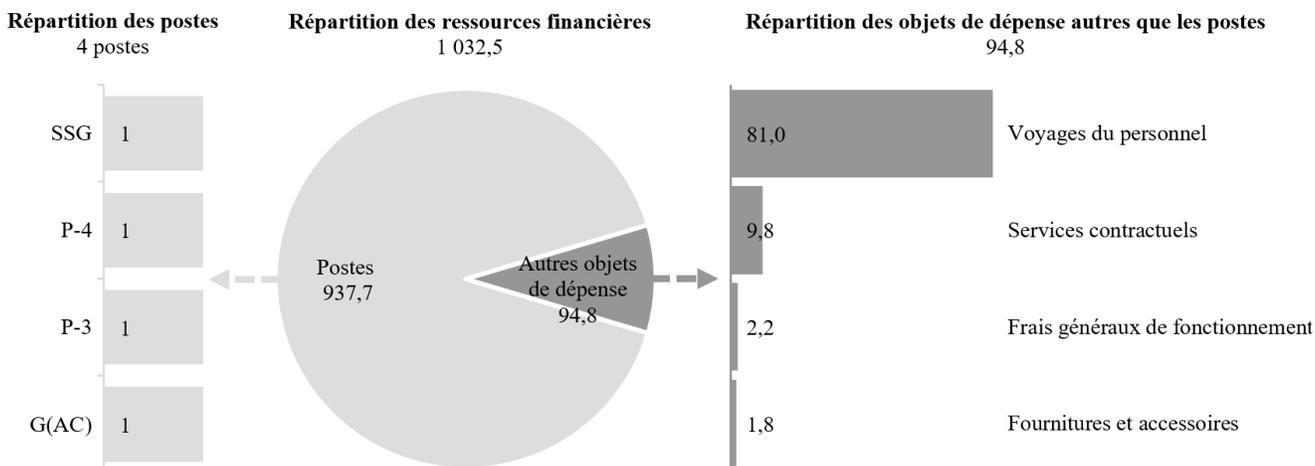
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	773,1	937,7	–	–	–	–	–	937,7
Autres objets de dépense	83,3	94,8	–	–	–	–	–	94,8
Total	856,4	1 032,5	–	–	–	–	–	1 032,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	–	3
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1
Total		4	–	–	–	–	–	4

Figure 1.XIX

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

1.206 Comme le montre le tableau 1.106 2), les quotes-parts hors budget ordinaire devraient s'élever à 50 600 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

1.207 Comme le montre le tableau 1.106 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 56 300 dollars. Les ressources autres que celles affectées à des postes s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et aideront le Bureau à s'acquitter de son mandat, à mener diverses activités de sensibilisation et à améliorer la prestation d'un appui et de conseils techniques aux États Membres, aux organisations régionales et aux autres partenaires.

1.208 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

1.209 On trouvera dans le tableau 1.109 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le Bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.109
Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	67	14	50	100	100

VIII. Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.210 Le Bureau a été créé en février 2016, lorsque le Secrétaire général a nommé une coordonnatrice spéciale lui faisant rapport par l'intermédiaire du Directeur de cabinet et dont les fonctions consistaient à collaborer avec l'ensemble des bureaux, des départements et des organismes des Nations Unies en vue de renforcer les mesures prises par l'ONU pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, où qu'elles soient commises, que ce soit au Siège et dans les autres centres ou dans les sites les plus reculés. Dans la résolution [70/286](#) de l'Assemblée générale et la résolution [2272 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, l'Assemblée et le Conseil se sont félicités de la nomination de la Coordonnatrice spéciale et des efforts déployés par le Secrétaire général pour appliquer et renforcer la politique de tolérance zéro concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles, en particulier pour renforcer les mesures de prévention, de signalement, de répression et de réparation que prenait l'Organisation afin de favoriser l'application du principe de responsabilité en la matière. Dans sa résolution [71/278](#), l'Assemblée s'est félicitée de l'action que menait sans relâche le Secrétaire général pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment de la nomination d'une coordonnatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et de la création d'une équipe spéciale de haut niveau chargée d'élaborer d'urgence une stratégie claire et décisive en vue d'obtenir des améliorations visibles et quantifiables du dispositif de l'Organisation pour la prévention et la répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Elle a également exprimé son appui au Secrétaire général, au Bureau et à tous les départements concernés, dans leurs efforts visant à mettre en œuvre la politique de tolérance zéro, en particulier à renforcer les mécanismes de prévention, de signalement, de répression et de réparation de l'Organisation afin de promouvoir un plus grand respect du principe de responsabilité, et, à cet égard, elle a prié le Secrétaire général de continuer d'œuvrer en étroite consultation avec les États Membres à la mise en œuvre effective de la politique.
- 1.211 Le Coordonnateur spécial dirige et supervise l'action menée dans l'ensemble du système des Nations Unies pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles. En mettant au point des procédures, des protocoles, des outils normalisés et des mesures d'appui aux entités des Nations Unies et aux acteurs sur le terrain, il continue d'harmoniser les approches et de renforcer la coopération et la cohérence dans tout le système.

Programme de travail

Objectif

- 1.212 L'objectif auquel le programme contribue est de faire progresser l'action menée par l'Organisation pour lutter contre les actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de faire en sorte que toute l'attention voulue reste accordée, au plus haut niveau, à la prévention et à la répression de tels actes dans le cadre d'une stratégie axée sur les victimes.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

1.213 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau fera ce qui suit :

- a) collaborer avec les entités, les départements et les bureaux des Nations Unies pour harmoniser et institutionnaliser les stratégies visant à prévenir et à réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles, en mettant sur pied des initiatives d'atténuation des risques dans l'ensemble du système des Nations Unies ;
- b) promouvoir l'application de la stratégie du Secrétaire général visant à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les plus de 30 fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et assurer le secrétariat des organes permanents créés par le Secrétaire général chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, tels que le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, qui, sous la houlette du Directeur de cabinet, supervise la mise en œuvre de la stratégie susmentionnée ;
- c) examiner et combler les lacunes d'ordre stratégique et opérationnel concernant le traitement par l'ONU des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles qui sont le fait de membres du personnel en tenue ou du personnel civil des Nations Unies et d'acteurs ne faisant pas partie de l'Organisation ;
- d) consulter les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les États Membres, les experts indépendants des Nations Unies en matière de droits humains, les organisations de la société civile, les institutions nationales des droits humains, les établissements d'enseignement et les groupes de réflexion, selon les besoins, afin de veiller à ce que les politiques et les activités opérationnelles menées dans l'ensemble du système des Nations Unies tiennent compte des meilleures pratiques ;
- e) assurer le suivi du dispositif de notification établi par le Secrétaire général pour rendre publiques les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles ;
- f) appuyer une stratégie de communication efficace pour garantir la diffusion coordonnée de messages publics concernant l'action menée par le système des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles ;
- g) collaborer étroitement avec les hauts responsables du système des Nations Unies afin de leur dispenser un appui et des conseils stratégiques pour que puissent être mises au point des stratégies globales, des politiques applicables à l'ensemble du système et des initiatives de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi que pour renforcer la programmation conjointe des Nations Unies concernant les initiatives de prévention.

1.214 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) renforcement de la prévention et de la répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles selon une approche cohérente et coordonnée, notamment grâce à l'amélioration de la collecte de données, du suivi et de l'analyse des résultats obtenus par le système des Nations Unies ;
- b) mise en place d'une culture institutionnelle de tolérance zéro envers l'inaction face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et bonne compréhension par le personnel des Nations Unies des normes de conduite et de la mission des Nations Unies visant à faire évoluer la culture institutionnelle et à s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'exploitation et des atteintes sexuelles, y compris le déséquilibre entre les genres et l'abus d'autorité dû aux inégalités de pouvoir.

1.215 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :

- a) le personnel de tous niveaux s'emploie tout particulièrement à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les opérations des Nations Unies ;

- b) il est reconnu que des capacités collectives en matière d'enquête indépendante sont nécessaires et des structures institutionnelles sont mises en place à cet égard ;
 - c) le système des Nations Unies concourt à l'harmonisation et à l'institutionnalisation des mesures visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles.
- 1.216 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera de coopérer avec tous les partenaires des Nations Unies, notamment les organismes, fonds et programmes, ainsi qu'avec le Comité permanent interorganisations et sa championne de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel, afin de veiller à ce que l'action menée au titre des mandats pertinents soit cohérente et unifiée. Il continuera également de collaborer avec le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes, le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Département de la communication globale et d'autres entités de l'Organisation afin de garantir l'harmonisation des messages diffusés à l'interne et à l'externe au sujet de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et de la lutte contre ces pratiques. En outre, il collaborera étroitement avec le Bureau de la coordination des activités de développement et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans le monde entier pour les aider à s'acquitter de leurs attributions, telles qu'elles sont définies dans le cadre de gestion et de responsabilité du système des Nations Unies pour le développement et du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il continuera de servir de secrétariat au cercle de dirigeantes et de dirigeants unis dans la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations des Nations Unies et l'action menée pour y faire face, composé de chefs d'État ou de gouvernement qui concourent activement à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.
- 1.217 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, en accordant l'attention voulue à la diversité des auteurs de faits répréhensibles, des témoins et des victimes. Le Coordonnateur spécial s'emploiera à promouvoir une réforme globale des politiques, de la culture et des systèmes afin d'atténuer les pratiques discriminatoires, de remédier aux déséquilibres de pouvoir et de lutter contre les disparités entre les genres. Il s'attaquera aux facteurs sous-jacents de l'exploitation et des atteintes sexuelles et œuvrera tout particulièrement en faveur de l'égalité des genres. Conscient que les questions de genre concernent tout le monde, il s'engagera énergiquement à renforcer l'inclusion, l'égalité, les droits humains et la dignité dans tous les domaines.
- 1.218 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau cherchera des moyens d'intégrer les questions de handicap dans tous ses projets. À cet égard, il organisera des formations et diffusera des documents d'information portant sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, la lutte contre ces fléaux et l'aide aux victimes, en tenant dûment compte des besoins et des difficultés propres aux personnes handicapées.

Exécution du programme en 2023

Renforcement de l'approche stratégique et opérationnelle mise en place pour prévenir et réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles dans l'ensemble du système

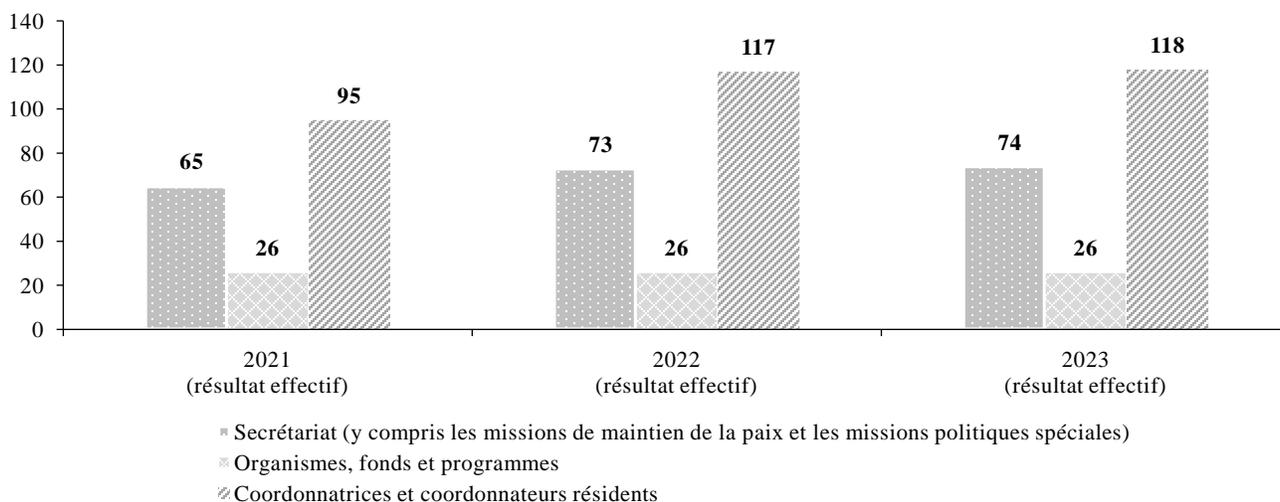
- 1.219 Le Coordonnateur spécial a déployé, dans l'ensemble du système, le cadre des Nations Unies pour la prévention et la répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles. À cet égard, il a notamment fourni un appui et des conseils stratégiques et opérationnels, renforcé les activités de suivi et d'évaluation des risques et accordé une priorité accrue au renforcement des partenariats et de la communication.
- 1.220 Le Coordonnateur spécial s'est rendu dans plusieurs bureaux et sites des Nations Unies, notamment dans des opérations de développement et des opérations humanitaires. Ces visites officielles ont permis de sensibiliser aux normes de conduite à respecter et de déterminer les moyens par lesquels le système des Nations Unies peut renforcer son rôle de chef de file et mettre à disposition les compétences et les ressources requises. En outre, le Bureau a régulièrement participé à des dialogues

mondiaux réunissant des responsables et du personnel opérationnel et technique afin d'évaluer l'efficacité des mécanismes de prévention et de répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

1.221 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir figure 1.XX).

Figure 1.XX

Mesure des résultats : nombre de chefs d'entités et de coordonnatrices et coordonnateurs résidents disposant de plans stratégiques et de plans d'action pour la prévention et la répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles (résultat cumulé)



Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : atténuation et gestion des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les trois piliers du système des Nations Unies (paix, développement et aide humanitaire)

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

1.222 Le travail effectué par le Bureau a aidé les dirigeants et les autres membres du personnel à contribuer davantage à gérer les risques liés à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

1.223 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.110).

Tableau 1.110

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	Les dirigeants et les autres membres du personnel contribuent davantage à gérer les risques liés à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, à promouvoir des	Un nombre accru d'entités recensent les risques prévisibles liés à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et établissent des plans en conséquence	Des stratégies de gestion des risques sont intégrées dans les plans d'action propres à telle ou telle entité ou à tel ou tel pays, et les dirigeants certifient les mesures prises au moyen

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
		normes de comportement attendues et à prévenir et à combattre l'inconduite sexuelle		d'une lettre d'observations ou dans le cadre de leur contrat de mission

Résultat 2 : réduction des lacunes constatées sur le plan des opérations, des politiques et des procédures concernant la gestion par l'Organisation des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrés par des membres du personnel des Nations Unies de toutes catégories

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.224 Le travail effectué par le Bureau a aidé plusieurs entités à prendre des mesures pour remédier aux lacunes d'ordre stratégique et opérationnel, notamment en ce qui concernait l'alignement sur les normes minimales de protection et de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 1.225 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.111).

Tableau 1.111
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	Plusieurs entités prennent des mesures pour remédier aux lacunes d'ordre stratégique et opérationnel, notamment en ce qui concerne l'alignement sur les normes minimales de protection et de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et améliorent le partage des données et la communication de l'information	Un nombre accru d'entités prennent des mesures pour remédier aux lacunes d'ordre stratégique et opérationnel, notamment en ce qui concerne l'alignement sur les normes minimales de protection et de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, partagent systématiquement des données et communiquent les informations requises	Un nombre accru d'entités prennent des mesures pour remédier aux lacunes d'ordre stratégique et opérationnel, en veillant à harmoniser les politiques avec les meilleures pratiques

Résultat 3 : mise en place d'une approche coordonnée dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, pour des mesures plus efficaces contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

Projet de plan-programme pour 2025

1.226 Le Bureau aide le Secrétaire général à orienter avec cohérence les travaux du Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de coordination intégrée, des mesures de prévention, des protocoles d'intervention et des stratégies de suivi adéquates et opportunes, notamment des services d'accompagnement des victimes.

Enseignements tirés et changements prévus

1.227 Les enseignements tirés sont les suivants : dans la pratique, le Bureau peine à déterminer comment les hauts responsables pourraient mieux s'acquitter de leurs attributions en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, compte tenu de leur contexte particulier. Ainsi, en plus de leur donner des orientations, il doit mettre à leur disposition des outils plus pratiques qui devront être à la fois conviviaux et stratégiques. Compte tenu de ces enseignements, il finira de mettre au point et diffusera une boîte à outils pratique conçue pour aider les hauts responsables à gérer des programmes de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Cette boîte à outils sera spécialement conçue pour les hauts responsables du système des Nations Unies, notamment les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les hauts commissaires, les chefs de mission et les représentants et directeurs de pays. Elle sera également utile aux cadres et aux membres du personnel qui aident les hauts responsables dans leurs travaux, notamment les chefs ou les responsables des bureaux de hauts responsables, ainsi qu'aux personnes référentes et aux coordonnateurs chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le Bureau mettra au point un plan de communication reposant sur les canaux existants pour faire circuler et promouvoir la boîte à outils auprès des hauts dirigeants. L'objectif sera de mobiliser les dirigeants, notamment au moyen d'échanges entre pairs, et de mettre en lumière les expériences concluantes qui ont été menées par des dirigeants dans le domaine de la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et qui pourraient servir de source d'inspiration. Le Bureau intensifiera ses échanges avec les dirigeants de l'ensemble du système des Nations Unies, en effectuant des visites sur le terrain et en donnant des orientations stratégiques, notamment à l'intention des opérations hors Siège. Pour favoriser la cohérence sur le plan technique, il continuera d'organiser des réunions mensuelles du groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de tenir des réunions-déjeuners régulières afin de diffuser des informations, notamment sur des pratiques exemplaires, et de faire avancer la mise en place de nouveaux protocoles et de nouvelles initiatives et politiques en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il s'entretiendra fréquemment avec des spécialistes de la question pour faire progresser le dialogue et la compréhension sur les difficultés relatives à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

1.228 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.112).

Tableau 1.112
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
—	—	—	Les hauts responsables, notamment les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les	Grâce aux ressources et informations supplémentaires auxquelles ils ont accès, les hauts responsables adoptent

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
			coordonnatrices et coordonnateurs de l'action humanitaire, ainsi que les directeurs de pays, les chefs d'organismes et les organisations non gouvernementales (internationales ou non) ont accès à une boîte à outils pratique et personnalisée sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles	et utilisent une boîte à outils qui leur permet de mieux s'acquitter de leurs attributions en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.229 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

59/300 ; 61/267 B	Étude d'ensemble d'une stratégie visant à éliminer l'exploitation et les abus sexuels dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	62/214	Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des membres du personnel des Nations Unies ou de personnel apparenté
62/63	Responsabilité pénale des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des experts en mission	70/286 71/278 ; 72/312 ; 73/302 ; 75/321 ; 76/303 ; 77/333 71/297	Questions transversales Action de l'Organisation des Nations Unies concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles

Résolutions du Conseil de sécurité

2272 (2016)	2436 (2018)
-------------	-------------

Produits

1.230 On trouvera dans le tableau 1.113 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.113

Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	6	4	6
Réunions ou séances :				
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2	3	2	3
3. Cinquième Commission	2	3	2	3
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	5	34	5	30
4. Séances de formation avec des organisations internationales et régionales et des coordonnateurs régionaux et nationaux chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles	5	34	5	30
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	1	1	1	2
5. Outils/manuel sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles	1	1	1	2
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances d'information à l'intention des États Membres ; webinaires avec des universités, des établissements d'enseignement et des groupes de réflexion ; discussions avec des organisations de la société civile.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : campagnes d'information et de sensibilisation ; matériel pédagogique, y compris des fiches d'information diffusées dans l'ensemble du système sur les initiatives du Secrétaire général en matière de prévention et de répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles ; initiatives de sensibilisation.				
Relations extérieures et relations avec les médias : interviews, articles d'opinion, communiqués de presse et tribunes d'experts.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : contenu du site Web du Secrétaire général sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et messages sur les médias sociaux concernant les domaines de travail.				
E. Activités d'appui				
Justice interne et contrôle interne : réunions annuelles ou semestrielles du Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ; réunions bimensuelles du groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles, auxquelles participent plus de 30 entités, départements et bureaux du système des Nations Unies ; enquête annuelle menée dans l'ensemble du système sur les faits et les perceptions du personnel des Nations Unies (personnel civil, personnel de police et militaires) pour évaluer la connaissance des normes de conduite et de comportement et, ainsi, prévenir et réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.231 On trouvera dans les tableaux 1.114 à 1.116 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.114

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes	869,3	1 036,8	–	–	–	–	–	1 036,8
Autres dépenses de personnel	0,7	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	83,6	90,2	–	–	–	–	–	90,2
Services contractuels	10,9	14,8	–	–	–	–	–	14,8
Frais généraux de fonctionnement	2,7	4,5	–	–	–	–	–	4,5
Fournitures et accessoires	0,2	1,3	–	–	–	–	–	1,3
Mobilier et matériel	8,8	5,0	–	–	–	–	–	5,0
Total	976,4	1 152,6	–	–	–	–	–	1 152,6

Tableau 1.115

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	4	1 SGA, 1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	4	1 SGA, 1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC)

Tableau 1.116

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	1	–	–	–	–	1
Total partiel	3	–	–	–	–	3

Catégorie et classe	Changements					Effectif proposé Total	Effectif proposé pour 2025
	Effectif approuvé pour 2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(AC)	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	–	1
Total	4	–	–	–	–	–	4

1.232 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.117 à 1.119 et dans la figure 1.XXI.

1.233 Comme le montre le tableau 1.117 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 1 152 600 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.117

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Changements						Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Programme de travail	976,4	1 152,6	–	–	–	–	–	1 152,6	
Total partiel (1)	976,4	1 152,6	–	–	–	–	–	1 152,6	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Programme de travail	–	56,0	–	–	56,0
Total partiel (2)	–	56,0	–	–	56,0

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Programme de travail	692,2	1 631,9	2,0	0,1	1 633,9
Total partiel (3)	692,2	1 631,9	2,0	0,1	1 633,9
Total (1 + 2 + 3)	1 668,6	2 840,5	2,0	0,1	2 842,5

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.118

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	4	–	–	–	–	4
Total partiel (1)	4	–	–	–	–	4

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	5	–	5
Total partiel (2)	5	–	5
Total (1 + 2)	9	–	9

Tableau 1.119

Évolution des ressources financières et des postes

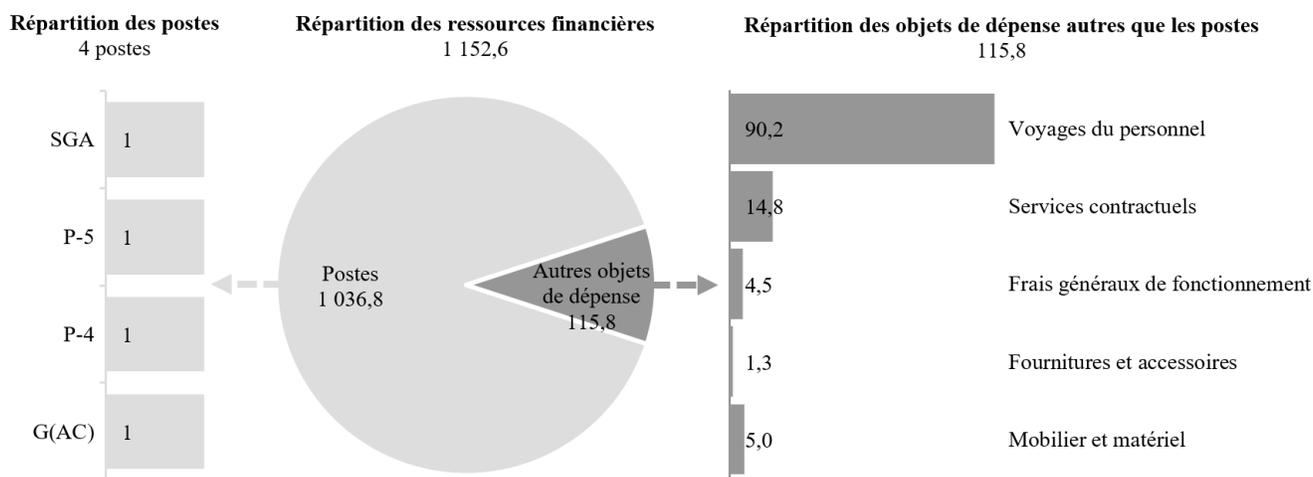
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	869,3	1 036,8	–	–	–	–	–	1 036,8
Autres objets de dépense	107,1	115,8	–	–	–	–	–	115,8
Total	976,4	1 152,6	–	–	–	–	–	1 152,6
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	–	3
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1
Total		4	–	–	–	–	–	4

Figure 1.XXI

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

1.234 Comme le montre le tableau 1.117 2), les quotes-parts hors budget ordinaire devraient s'élever à 56 000 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

1.235 Comme le montre le tableau 1.117 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 1 633 900 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer cinq postes [2 P-4, 2 P-3 et 1 G(AC)] et d'autres objets de dépense qui permettront au Bureau de s'acquitter de ses mandats et d'exécuter diverses activités, notamment celles liées à la mise au point définitive et à la diffusion d'un manuel sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et de financer les voyages officiels du personnel (par exemple, dans les opérations sur le terrain) ainsi que les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement relatifs au personnel fourni à titre gracieux.

1.236 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

1.237 On trouvera dans le tableau 1.120 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Bien que le Bureau fasse tout son possible pour veiller à ce que la réservation de billets se fasse dans les délais prescrits, cela n'est pas toujours possible en raison de circonstances imprévues ; par exemple, il peut être nécessaire de se rendre sur le terrain dans les plus brefs délais. Le Bureau continuera d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion.

Tableau 1.120

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	–	14	100	100

IX. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.238 Le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies est chargé de fournir sur demande, de manière confidentielle, impartiale et indépendante, des services de règlement des conflits en vue de résoudre les problèmes que les fonctionnaires et les non-fonctionnaires rencontrent au travail. Il contribue ainsi grandement à faire régner une atmosphère de travail harmonieuse, saine et productive dans toute l'Organisation.
- 1.239 Le mandat du Bureau découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions [55/258](#) et [56/253](#). Le Bureau a été renforcé en application des résolutions [61/261](#) et [62/228](#), dans lesquelles l'Assemblée a décidé de créer un Bureau intégré et décentralisé. Dans sa résolution [73/276](#), l'Assemblée a prié le Secrétaire général de mettre en place, dans les limites des ressources disponibles, un projet pilote visant à proposer des services de règlement amiable des différends aux non-fonctionnaires. Par sa résolution [78/248](#), l'Assemblée a décidé de financer au moyen du budget ordinaire le projet pilote visant à permettre aux non-fonctionnaires d'avoir accès aux services du Bureau, dans la limite des ressources existantes.

Programme de travail

Objectif

- 1.240 L'objectif auquel le Bureau contribue est d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation en offrant aux fonctionnaires et aux non-fonctionnaires qui s'estiment lésés un moyen efficace de demander réparation, ce qui permet d'instaurer des rapports plus harmonieux sur le lieu de travail.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.241 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau :
- a) Fournira aux fonctionnaires et non-fonctionnaires toute la gamme des services de règlement des conflits, articulés autour de trois grands axes : l'intervention dans les différentes affaires, l'objectif étant de donner suite aux plaintes des fonctionnaires et non-fonctionnaires ; les retours d'information systématiques aux parties concernées aux fins de l'amélioration du cadre de travail ; le renforcement des capacités, visant à rendre les fonctionnaires et non-fonctionnaires mieux à même de gérer efficacement les différends qui surviennent au travail ;
 - b) Offrira aux fonctionnaires et non-fonctionnaires un meilleur accès aux services de règlement des conflits, quel que soit le lieu de travail, y compris en assurant des services dans les six langues officielles de l'ONU, afin que tous les membres du personnel, fonctionnaires ou non, aient accès à la composante informelle de l'administration de la justice ;
 - c) Mènera des activités de sensibilisation visant à faire connaître l'importance de la procédure amiable de règlement des différends, première étape privilégiée au sein de l'Organisation ;
 - d) Favorisera et facilitera la tenue d'un dialogue sain entre collègues en organisant des ateliers sur la civilité, la communication et le groupe.

- 1.242 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) un environnement de travail plus harmonieux pour le personnel de l'ONU, fonctionnaires ou non-fonctionnaires ;
 - b) un fonctionnement plus productif et plus efficace de l'Organisation ;
 - c) une meilleure compréhension, de la part des fonctionnaires et non-fonctionnaires et des responsables hiérarchiques, de l'importance de la résilience et de la souplesse quand il s'agit de favoriser l'harmonie sur le lieu de travail.
- 1.243 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) Tous les fonctionnaires et non-fonctionnaires, y compris celles et ceux qui exercent des fonctions d'encadrement, utilisent les moyens mis à leur disposition pour régler les différends sur le lieu de travail dans le cadre des mécanismes informels existants ;
 - b) Tous les fonctionnaires et non-fonctionnaires appliquent les règles et règlements de l'ONU relatifs aux conditions d'emploi et s'inspirent des enseignements tirés de la jurisprudence du Tribunal du contentieux administratif et du Tribunal d'appel des Nations Unies ;
 - c) Le volume du contentieux reste tendanciellement stable.
- 1.244 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités et la coordination et la communication interorganisations, le Bureau continuera de collaborer avec les ombudsmans et médiateurs des entités des Nations Unies, afin de favoriser la cohésion et l'efficacité, à l'échelle du système, des activités de règlement des conflits au travail. Il s'attachera également à renforcer la collaboration avec le système formel d'administration de la justice et à explorer les possibilités de renvoyer davantage de personnes de la procédure formelle à la procédure informelle.
- 1.245 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, il continuera de tenir compte des questions de genre dans le cadre des services de règlement des conflits qu'il fournit et du recensement des problèmes structurels afin de fournir un retour d'information sur les inégalités liées au genre, telles qu'elles ressortent des affaires dont il est saisi. Par ailleurs, il compile des données ventilées par genre.
- 1.246 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau s'emploiera à prendre en compte les besoins des personnes handicapées, en facilitant leur participation pleine et effective à ses activités à chaque fois que cela sera possible. Il travaillera à améliorer l'accessibilité de ses services, en veillant notamment à ce que les contenus utiles, tels que les informations communiquées au moyen de ses plateformes en ligne, soient accessibles aux personnes handicapées.

Activités d'évaluation

- 1.247 Une évaluation de la satisfaction des clients, menée par le Bureau et achevée en 2023, a orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2025.
- 1.248 En réponse aux résultats de l'évaluation mentionnée ci-dessus, le Bureau travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes, les fonctionnaires et les non-fonctionnaires pour les sensibiliser à l'importance d'opter pour la procédure amiable de règlement des différends dans un premier temps. Il continuera d'organiser des ateliers visant à mieux faire connaître les mécanismes informels de règlement des conflits et à renforcer les compétences en matière de règlement des différends en invitant les fonctionnaires et les non-fonctionnaires à dialoguer et en favorisant l'adoption de meilleurs comportements au travail, contribuant ainsi à créer un cadre harmonieux dans lequel chacun peut s'épanouir dans la dignité et le respect mutuel.
- 1.249 Il est prévu de procéder à une évaluation du degré de satisfaction des clients en 2025.

Exécution du programme en 2023

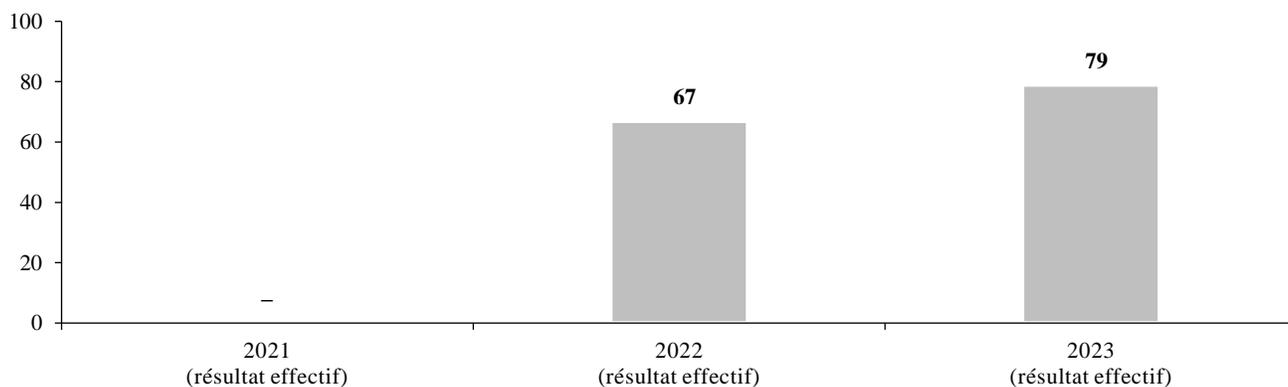
Sensibilisation accrue du personnel des Nations Unies aux mécanismes informels de règlements des conflits sur le lieu de travail

- 1.250 Dans sa résolution 77/260, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de sensibiliser davantage les membres du personnel au fait qu'il leur était possible de s'entretenir avec le Bureau pour chercher un moyen de régler les différends à l'amiable, y compris, dans un premier temps et lorsque cela était possible, par voie de médiation, avant de déposer une plainte officielle. Le Bureau a entrepris de faire mieux connaître ses services de règlement amiable des conflits à l'ensemble des fonctionnaires et non-fonctionnaires en misant sur la communication en ligne et en personne. En 2023, le Bureau a augmenté le nombre d'activités d'information, y compris les présentations, les sessions d'information, les diffusions de messages et les ateliers, proposées aux fonctionnaires et non-fonctionnaires dans le monde entier ; elles sont passées de 60 en 2022 à 260 en 2023. En outre, il a continué d'intervenir régulièrement auprès des différents responsables, y compris les hauts responsables, et des organes de gestion de l'Organisation pour les encourager à utiliser les mécanismes informels de règlement des différends. Ces efforts ont permis au personnel des Nations Unies de développer des compétences et de mettre au point des stratégies pour répondre aux préoccupations et résoudre les conflits sur le lieu de travail.
- 1.251 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXII).

Figure 1.XXII

Mesure des résultats : visiteurs du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies qui ont indiqué avoir appris des informations et des stratégies susceptibles de les aider à résoudre des conflits sur le lieu de travail

(En pourcentage)



Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : élargir la communication en vue de favoriser la dignité par la civilité sur le lieu de travail

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.252 Le travail effectué par le Bureau a contribué à élargir les initiatives en faveur de la dignité par la civilité, en sensibilisant 6 675 membres du personnel au respect du principe de dignité, tel qu'il est énoncé dans la Charte des Nations Unies, dans le cadre de leurs activités et de leurs échanges quotidiens, et en renforçant leurs compétences à cet égard, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 1.253 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.121).

Tableau 1.121
Mesure des résultats

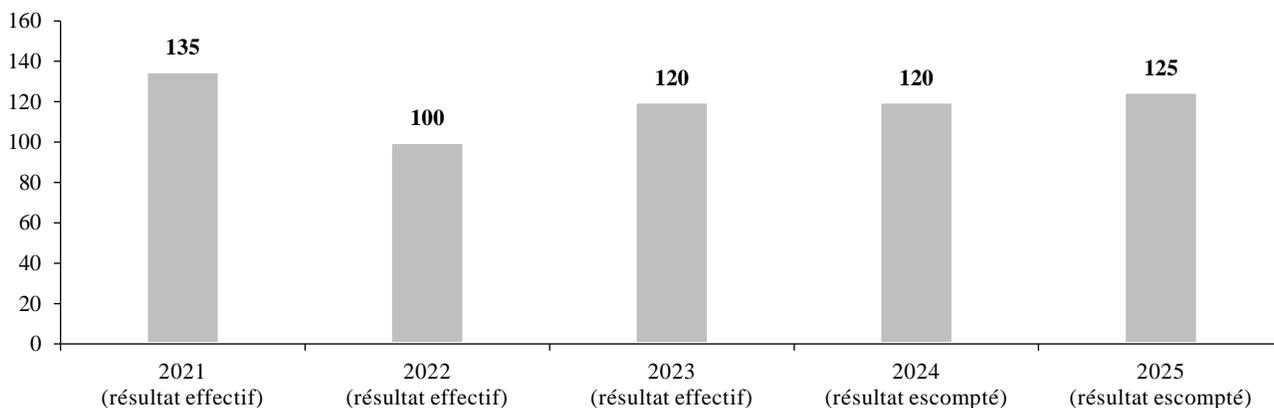
2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Le site collaboratif mondial (outil de collaboration en ligne) et les trousseaux à outils et supports de communication correspondants sont mis en service	4 861 membres du personnel sont sensibilisés au respect du principe de dignité, tel qu'il est énoncé dans la Charte des Nations Unies, dans le cadre de leurs activités et de leurs échanges quotidiens	Les initiatives en faveur de la dignité par la civilité sont développées grâce aux activités de sensibilisation et de formation, organisées à l'intention de 6 675 membres du personnel, et destinées à favoriser la dignité	Davantage de membres du personnel sont sensibilisés grâce au développement des initiatives en faveur de la dignité par la civilité	Davantage de membres du personnel, fonctionnaires et non-fonctionnaires, sont sensibilisés grâce au développement des initiatives en faveur de la dignité par la civilité

Résultat 2 : améliorer l'accès aux services de médiation

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.254 Le travail du Bureau a contribué à la prestation de services de médiation dans 120 cas, dans le cadre d'une approche décentralisée, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 110 médiations.
- 1.255 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXIII).

Figure 1.XXIII
Mesure des résultats : nombre de services de médiation assurés selon une approche décentralisée (résultat annuel)



Résultat 3 : le personnel des Nations Unies n'ayant pas la qualité de fonctionnaire a accès à des services de règlement amiable des différends

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.256 Par sa résolution 78/248, l'Assemblée générale a décidé de financer au moyen du budget ordinaire le projet pilote visant à permettre aux non-fonctionnaires d'avoir accès aux services du Bureau, dans la limite des ressources existantes. Le Bureau a noté que les non-fonctionnaires ont souvent exprimé

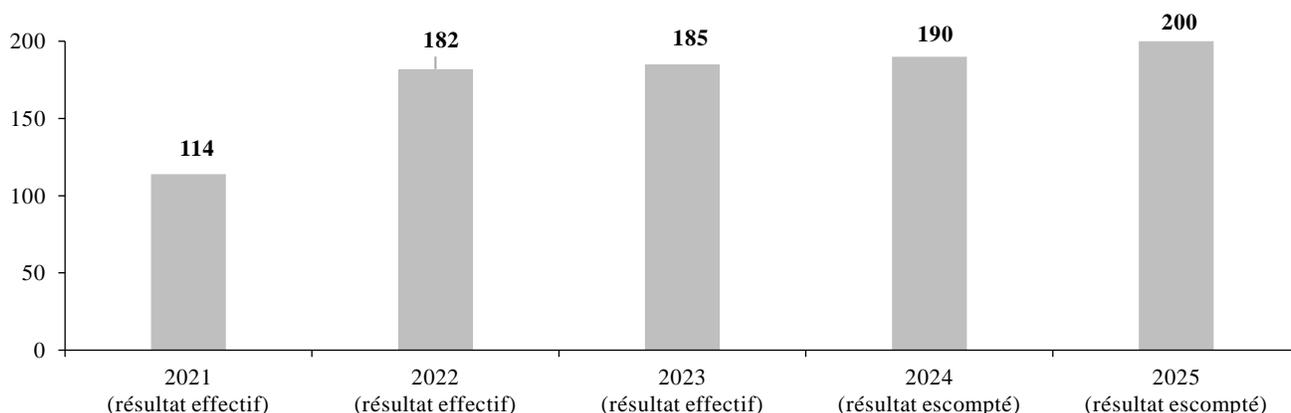
des préoccupations concernant leurs conditions contractuelles, la réactivité et la rapidité de traitement des problèmes qu'ils soulevaient, et les perspectives de carrière, le cadre de travail entre collègues, la gestion de la performance et les relations avec les supérieurs hiérarchiques. Le Bureau est une ressource accessible, sûre et confidentielle au sein de l'Organisation. Étant donné que les non-fonctionnaires continueront de faire partie des effectifs des Nations Unies, ils bénéficieront d'un accès continu aux services d'ombudsman et de médiation.

Enseignements tirés et changements prévus

- 1.257 Les enseignements tirés sont les suivants : il est nécessaire de sensibiliser davantage les non-fonctionnaires aux processus et procédures organisationnels de règlement des conflits, y compris à la manière d'accéder aux mécanismes de règlement amiable des conflits existants, le Bureau ayant constaté que les non-fonctionnaires ont souvent des connaissances limitées dans ce domaine. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau mènera des activités de sensibilisation auprès des parties prenantes, telles que les spécialistes des ressources humaines, afin de les informer de la disponibilité des services du Bureau pour les non-fonctionnaires.
- 1.258 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXIV).

Figure 1.XXIV

Mesure des résultats : nombre de non-fonctionnaires qui utilisent les services de règlement amiable des différends



Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 1.259 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

<p>55/258 56/253</p>	<p>Gestion des ressources humaines Questions relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003</p>	<p>62/228 ; 76/242 ; 77/260 ; 78/248 65/290</p>	<p>Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies Renforcement des capacités de l'Organisation des Nations Unies sur le plan de la conduite des opérations de maintien de la paix et de l'appui à leur fournir</p>
--------------------------	--	---	---

Produits

1.260 On trouvera dans le tableau 1.122 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.122

Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies : produits retenus pour la période 2023–2025, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les activités du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	6	6	6
Réunions ou séances :				
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2	2	2	2
3. Cinquième Commission	3	3	3	3
4. Sixième Commission	1	1	1	1
E. Activités d'appui				
Renforcement des capacités des fonctionnaires et des non-fonctionnaires par des ateliers sur la dignité par la civilité.				
Justice interne et contrôle interne : services de règlement des différends à l'amiable, en présentiel ou à distance, à l'attention des fonctionnaires et non-fonctionnaires ; analyse des causes profondes des conflits et retour d'information sur les obstacles structurels à une amélioration des conditions de travail ; activités de sensibilisation et de renforcement des compétences en matière de règlement des différends (séances d'information, groupes de discussion thématiques, ateliers) ; tenue du site Web dans les six langues de l'Organisation et distribution d'imprimés sur le règlement des conflits.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.261 On trouvera dans les tableaux 1.123 à 1.125 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.123

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	3 743,4	4 028,0	–	–	–	–	–	4 028,0
Autres dépenses de personnel	31,3	171,2	–	–	–	–	–	171,2
Consultants	15,0	35,9	–	–	–	–	–	35,9
Voyages du personnel	52,8	58,0	–	–	–	–	–	58,0
Services contractuels	55,7	78,3	–	–	–	–	–	78,3
Frais généraux de fonctionnement	25,3	49,8	–	–	–	–	–	49,8
Fournitures et accessoires	0,5	9,8	–	–	–	–	–	9,8
Mobilier et matériel	14,6	2,1	–	–	–	–	–	2,1
Autres	0,1	–	–	–	–	–	–	–
Total	3 938,7	4 433,1	–	–	–	–	–	4 433,1

Tableau 1.124

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	21	1 SSG, 1 D-1, 7 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 5 G(AC), 3 AL
Effectif proposé pour 2025	21	1 SSG, 1 D-1, 7 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 5 G(AC), 3 AL

Tableau 1.125

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
SSG	1	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	1
P-5	7	–	–	–	7

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-4	2	–	–	–	–	2	
P-3	2	–	–	–	–	2	
Total partiel	13	–	–	–	–	13	
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(AC)	5	–	–	–	–	5	
AL	3	–	–	–	–	3	
Total partiel	8	–	–	–	–	8	
Total	21	–	–	–	–	21	

1.262 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.126 à 1.128 et dans la figure 1.XXV.

1.263 Comme le montrent les tableaux 1.127 1) et 1.128 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 4 433 100 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.126

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Programme de travail	3 938,7	4 433,1	–	–	–	–	–	4 433,1	
Total partiel (1)	3 938,7	4 433,1	–	–	–	–	–	4 433,1	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	2 275,2	2 490,5	369,9	14,9	2 860,4
Total partiel (2)	2 275,2	2 490,5	369,9	14,9	2 860,4

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023	2024	Changements	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	(estimations)			(prévisions)
Programme de travail	73,5	60,0	–	–	60,0
Total partiel (3)	73,5	60,0	–	–	60,0
Total (1 + 2 + 3)	6 287,4	6 983,6	369,9	5,3	7 353,5

Tableau 1.127

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	21	–	–	–	–	21	
Total partiel (1)	21	–	–	–	–	21	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	9	–	9
Total partiel (2)	9	–	9
Total (1 + 2)	30	–	30

Tableau 1.128

Évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

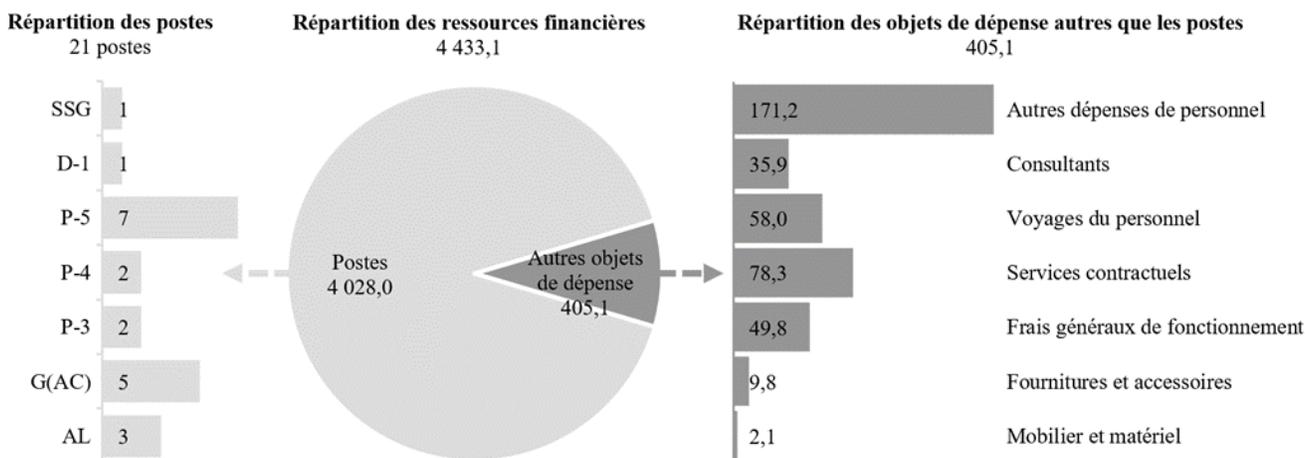
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	3 743,4	4 028,0	–	–	–	–	–	4 028,0	
Autres objets de dépense	195,3	405,1	–	–	–	–	–	405,1	
Total	3 938,7	4 433,1	–	–	–	–	–	4 433,1	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		13	–	–	–	–	–	13	

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8	
Total		21	–	–	–	–	–	21	

Figure 1.XXV

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

1.264 Comme le montrent les tableaux 1.126 2) et 1.127 2), les quotes-parts hors budget ordinaire s'élèvent à 2 860 400 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

1.265 Comme le montre le tableau 1.126 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 60 000 dollars. Ces ressources, qui serviront à financer des objets de dépense autres que des postes, s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et permettront au Bureau d'exécuter ses mandats, notamment de fournir des services de règlement des conflits à la Cour internationale de Justice et à l'Organisation météorologique mondiale, conformément au mémorandum d'accord.

1.266 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

1.267 On trouvera dans le tableau 1.129 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

Tableau 1.129
Respect des délais
(En pourcentage)

	<i>2021</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2022</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2023</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2024</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2025</i> <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	80	58	86	100	100

X. Bureau de l'administration de la justice

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.268 Le Bureau de l'administration de la justice est chargé de coordonner l'ensemble du système d'administration de la justice et d'aider à le faire fonctionner de manière équitable, transparente et efficace. Son mandat découle des résolutions de l'Assemblée générale, notamment des résolutions [61/261](#), [62/228](#) et [63/253](#), par lesquelles celle-ci a institué un nouveau système d'administration de la justice indépendant, transparent, professionnalisé, doté de ressources suffisantes et décentralisé, et dans lesquelles elle a souligné qu'il était indispensable que tout fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies se voie garantir un traitement juste et équitable et que responsables et fonctionnaires soient amenés à répondre également de leurs actions.

Programme de travail

Objectif

- 1.269 L'objectif, auquel le Bureau contribue, est de garantir l'accès à la justice, en particulier à la jurisprudence, ainsi que de faire respecter les droits et obligations des fonctionnaires et d'amener responsables hiérarchiques et fonctionnaires à répondre également de leurs actes en assurant le bon fonctionnement du système d'administration de la justice.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.270 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau fera ce qui suit :
- a) faire en sorte que la jurisprudence soit aisément accessible sur le site Web du système d'administration de la justice de l'ONU, dans la base de données de jurisprudence autorisant la recherche plein texte et dans le Recueil de jurisprudence, dans lequel les recherches seront facilitées, ainsi que par des actions de sensibilisation ;
 - b) offrir aux membres du personnel des services de conseil et d'aide juridiques et, le cas échéant, assurer leur représentation juridique ;
 - c) améliorer les systèmes de gestion des affaires et apporter un appui fonctionnel, technique et administratif au Tribunal du contentieux administratif et au Tribunal d'appel des Nations Unies ;
 - d) mieux faire connaître les mécanismes de règlement des différends et les rendre plus accessibles, une attention particulière devant être accordée aux missions et aux bureaux extérieurs, comme suite aux résolutions [73/276](#), [74/258](#), [75/248](#) et [76/242](#) de l'Assemblée générale.
- 1.271 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Les responsables hiérarchiques prennent de meilleures décisions ;
 - b) L'accès aux informations permettant de savoir quand et comment saisir les Tribunaux est amélioré ;
 - c) Les différends sont réglés de manière efficace ;
 - d) Les dossiers sont traités plus rapidement.

- 1.272 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) Les fonctionnaires utilisent les moyens mis à leur disposition pour régler les différends sur le lieu de travail dans le cadre des mécanismes informels existants ;
 - b) Les fonctionnaires appliquent les règles et règlements de l'ONU relatifs aux conditions d'emploi et s'inspirent des enseignements tirés de la jurisprudence des Tribunaux avant de déposer une requête ;
 - c) Le volume du contentieux et le règlement des affaires restent stables ;
 - d) Les fonctionnaires en poste dans des lieux d'affectation éloignés disposent d'une connexion Internet pour déposer leur dossier en ligne.
- 1.273 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera de mettre en œuvre sa stratégie globale de sensibilisation qui doit permettre aux fonctionnaires d'accéder plus facilement à l'information et aux ressources disponibles au sujet du règlement des différends sur le lieu de travail. Afin de poursuivre l'application de cette stratégie et de toucher le plus grand nombre possible de membres du personnel, notamment en dehors du Siège, il entend collaborer avec plusieurs entités et avec les fonds et programmes des Nations Unies, gérés séparément. Afin d'améliorer l'accès des autres organisations à la jurisprudence des Tribunaux, le Bureau a lancé une base de données permettant la recherche plein texte en 2022 et a continué de l'améliorer tout au long de l'année 2023. En 2025, le Bureau continuera d'investir dans la promotion d'activités de sensibilisation visant à faire connaître cette ressource, y compris en coopération avec d'autres organisations. Il continuera également de coordonner l'établissement du rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement du système d'administration de la justice et de rendre compte des tendances et des observations.
- 1.274 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il continuera de repérer tout problème systémique ayant trait aux inégalités de genre en ce qui concerne l'accès au système d'administration de la justice et de recommander des mesures correctives. L'équipe du Bureau chargée des questions de genre continuera de l'aider à mettre en œuvre la stratégie sur l'égalité des genres et l'avancement des femmes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies.
- 1.275 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et en collaboration avec le Département de la communication globale, le Bureau maintiendra sur son site Web les fonctionnalités qui le rendent plus accessible aux utilisateurs souffrant d'un handicap temporaire ou de longue durée.

Exécution du programme en 2023

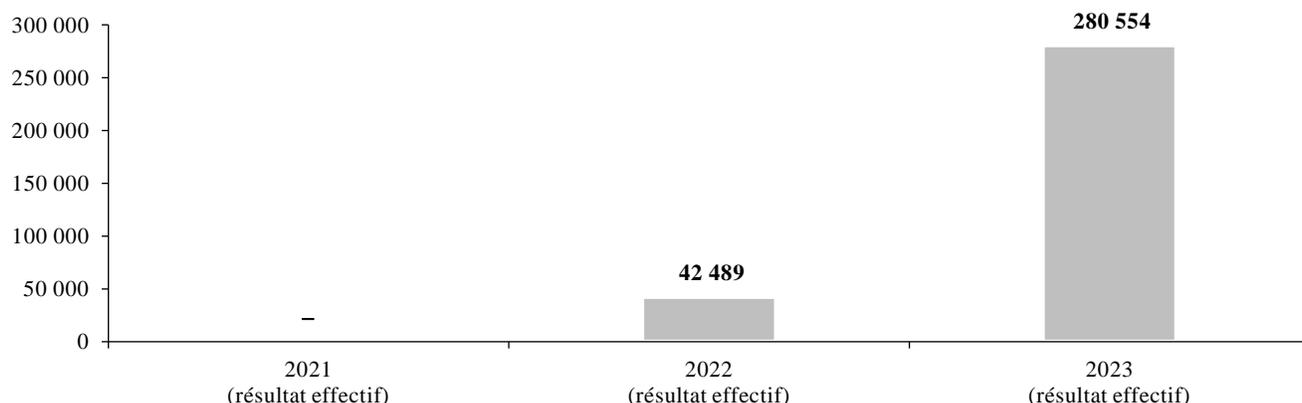
Utilisation et disponibilité accrues des ressources du système d'administration de la justice

- 1.276 Le Bureau s'efforce en permanence de faire connaître les mécanismes de règlement des différends sur le lieu de travail et d'en améliorer l'accès, conformément à son mandat, notamment en recourant à la technologie, dans la mesure du possible. En 2023, le Bureau a poursuivi ses travaux sur le portail de jurisprudence, lancé en octobre 2022, en collaborant avec le Bureau de l'informatique et des communications pour améliorer la configuration du portail et en prenant les dispositions nécessaires en vue des nouvelles améliorations qui seront mises en œuvre en 2024. Il a également produit 21 nouvelles vidéos didactiques sur le système d'administration de la justice en collaboration avec le Département de l'appui opérationnel. Les vidéos ont été produites en anglais et sous-titrées en français, contribuant ainsi à la promotion du multilinguisme et à l'amélioration de l'accessibilité du système d'administration de la justice, y compris du portail de jurisprudence. Le Bureau a également lancé un tableau de bord du Bureau de l'aide juridique au personnel destiné au public.

1.277 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXVI).

Figure 1.XXVI

Mesure des résultats : nombre de consultations du portail de jurisprudence (résultat annuel)



Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : l'accès au système d'administration de la justice est renforcé grâce à des initiatives d'informatique améliorée

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

1.278 Le travail du Bureau a contribué à toucher un plus grand public grâce à la publication de contenu dans toutes les langues officielles de l'ONU sur le site Web consacré à l'administration de la justice, en accroissant la facilité d'utilisation et le respect des normes en matière de cybersécurité, d'identité visuelle, d'accessibilité et de multilinguisme, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

1.279 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.130).

Tableau 1.130

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Le nouveau Système de gestion des affaires judiciaires est mis à la disposition de l'ensemble du personnel et des autres parties prenantes et les fonctionnaires ont une meilleure connaissance du fonctionnement du système	Les utilisateurs ont un meilleur accès grâce à des améliorations faites au Système de gestion des affaires judiciaires, à savoir l'offre du français comme langue de travail officielle pour le module Greffe, ce qui facilite la rédaction et l'édition de résumés de jurisprudence	Le site Web consacré à l'administration de la justice permet de toucher un plus grand public grâce à la publication du contenu dans toutes les langues officielles de l'ONU, l'objectif étant d'accroître la facilité d'utilisation et le respect des normes en matière	L'accès au système d'administration de la justice est amélioré grâce à la mise à disposition d'un dialogueur (chatbot) intégré au site Web du Bureau	L'accès des utilisateurs est amélioré grâce aux améliorations apportées aux tableaux de bord de suivi des affaires en temps réel, au portail de jurisprudence et au Système de gestion des affaires judiciaires

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
d'administration de la justice	L'utilisation des données, notamment le nouveau tableau de bord de suivi des affaires en temps réel, est améliorée	de cybersécurité, d'identité visuelle, d'accessibilité et de multilinguisme		

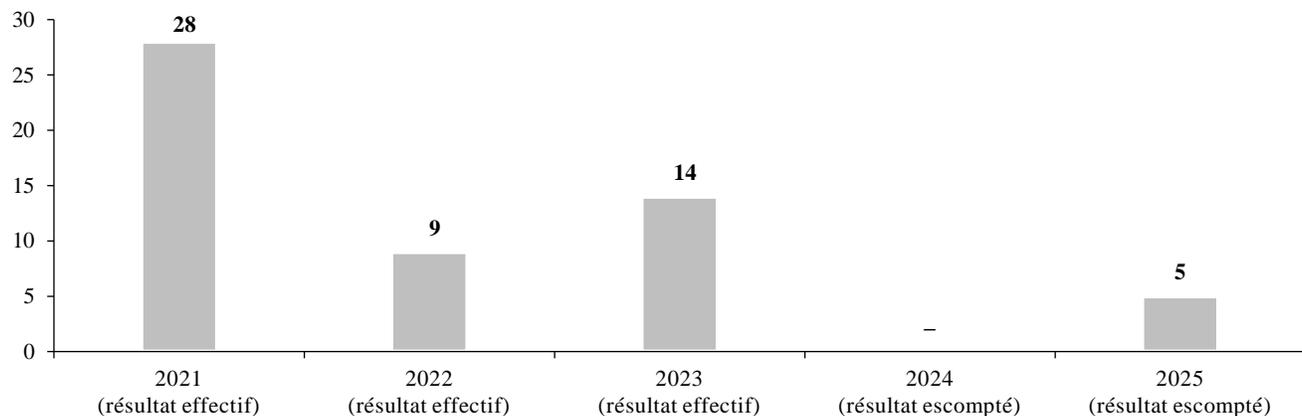
Résultat 2 : réduction des délais de règlement des affaires portées devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.280 Le travail du Bureau a contribué à ce que le nombre d'affaires portées devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies qui n'avaient pas été réglées dans les délais prescrits, à savoir 400 jours, soit porté à 14, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir zéro. La cible n'a pas été atteinte pour diverses raisons, notamment les appels interlocutoires en cours, l'indisponibilité des demandeurs pendant une période prolongée et le temps nécessaire pour traiter les affaires en raison de l'ampleur des litiges.
- 1.281 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXVII).

Figure 1.XXVII

Mesure des résultats : nombre d'affaires portées devant le Tribunal du contentieux administratif qui ne sont pas réglées dans les délais prescrits



Résultat 3 : amélioration de la transparence du système d'administration de la justice grâce à l'utilisation de l'informatique décisionnelle et à la communication d'informations sur l'analyse des tendances

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.282 Quinze ans après les débuts du système actuel d'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies, la mise en œuvre du système a atteint un niveau de maturité qui permet de suivre et de repérer les tendances en vue de faciliter la prise de décision. Le Bureau a entamé un examen approfondi des possibilités d'analyse améliorée des données en 2023. La consolidation des données au fil des ans a jeté les bases d'une analyse plus complexe des tendances, qui permettrait de suivre le volume et le type d'affaires au fil des ans, le temps moyen nécessaire pour que les différents types d'affaires soient traités par le système et l'analyse d'autres facteurs tels que la catégorie et la classe du personnel, le type de représentation juridique, la situation géographique et le genre.

Enseignements tirés et changements prévus

- 1.283 Les enseignements tirés sont les suivants : il est important de pouvoir visualiser, comprendre et analyser les données générées par le système à un niveau plus détaillé, afin d'anticiper, de prévenir et d'atténuer tout problème d'efficacité et d'améliorer en permanence l'accessibilité du système et la qualité des services fournis. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau renforcera ses systèmes d'analyse décisionnelle afin d'améliorer la veille stratégique et la communication d'informations et de permettre une analyse plus avancée et plus riche des tendances ainsi qu'une analyse intégrée des données émanant de différentes parties du système et de différentes mesures.
- 1.284 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.131).

Tableau 1.131
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	–	La transparence du système d'administration de la justice est améliorée grâce à la mise à disposition du public d'un nouveau tableau de bord pour les affaires portées devant le Tribunal d'appel des Nations Unies et à l'amélioration du tableau de bord des affaires du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	La transparence du système d'administration de la justice est améliorée grâce à des améliorations accessibles au public apportées aux tableaux de bord, notamment l'établissement de rapports et l'analyse des tendances

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 1.285 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

59/283, 61/261, 62/228, 63/253, 73/276, 74/258, 75/248, 76/242, 77/260, 78/248	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	66/106	Code de déontologie judiciaire à l'usage des membres du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et du Tribunal d'appel des Nations Unies
--	---	--------	--

Produits

- 1.286 On trouvera dans le tableau 1.132 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.132

Bureau de l'administration de la justice : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale	1	1	1	1
2. Rapport du Conseil de justice interne à l'Assemblée générale	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	24	24	24	23
3. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	4	3	4	4
4. Séances de la Cinquième Commission	7	5	7	4
5. Séances de la Sixième Commission	3	8	3	5
6. Séances du Conseil de justice interne	10	8	10	10
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : système électronique de gestion des affaires et base de données et moteur de recherche de la jurisprudence du Bureau de l'aide juridique au personnel.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : campagnes visant à faire connaître le système d'administration de la justice et à diffuser des informations sur le système.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web du système d'administration de la justice.				
E. Activités d'appui				
Services juridiques : assistance juridique aux membres du personnel et, quand les justiciables ont une chance raisonnable d'avoir gain de cause, représentation des membres du personnel, par l'intermédiaire du Bureau de l'aide juridique au personnel.				
Justice interne et contrôle interne : requêtes et appels, y compris les demandes, reçus par le Tribunal du contentieux administratif et le Tribunal d'appel des Nations Unies pour traitement ; appui fonctionnel, technique et administratif visant à aider les Tribunaux à rendre leurs décisions ; assistance au Conseil de justice interne.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.287 On trouvera dans les tableaux 1.133 à 1.135 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.133

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	6 565,0	6 850,3	–	–	–	–	–	6 850,3
Autres dépenses de personnel	393,8	577,6	–	–	–	–	–	577,6
Émoluments des non- fonctionnaires	2 136,8	2 913,4	–	–	–	–	–	2 913,4
Consultants	(1,0)	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	433,1	–	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	91,2	103,5	–	–	–	–	–	103,5
Services contractuels	416,2	401,7	–	–	–	–	–	401,7
Frais généraux de fonctionnement	107,5	136,7	–	–	–	–	–	136,7
Fournitures et accessoires	1,8	29,7	–	–	–	–	–	29,7
Mobilier et matériel	19,5	24,2	–	–	–	–	–	24,2
Subventions et contributions	(1,0)	–	–	–	–	–	–	–
Autres	(0,3)	–	–	–	–	–	–	–
Total	10 162,6	11 037,1	–	–	–	–	–	11 037,1

Tableau 1.134

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	40	1 D-2, 1 D-1, 5 P-5, 6 P-4, 11 P-3, 1 P-2/1, 11 G(AC), 4 AL
Effectif proposé pour 2025	40	1 D-2, 1 D-1, 5 P-5, 6 P-4, 11 P-3, 1 P-2/1, 11 G(AC), 4 AL

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.135
Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1
P-5	5	–	–	–	–	5
P-4	6	–	–	–	–	6
P-3	11	–	–	–	–	11
P-2/1	1	–	–	–	–	1
Total partiel	25	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(AC)	11	–	–	–	–	11
AL	4	–	–	–	–	4
Total partiel	15	–	–	–	–	15
Total	40	–	–	–	–	40

1.288 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.136 à 1.138 et dans la figure 1.XXVIII.

1.289 Comme le montrent les tableaux 1.136 1) et 1.137 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 11 037 100 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.136
Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	10 162,6	11 037,1	–	–	–	–	–	11 037,1
Total partiel (1)	10 162,6	11 037,1	–	–	–	–	–	11 037,1

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2023	2024	Changements	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	(estimations)			(prévisions)
Programme de travail	145,7	232,2	(13,5)	(5,8)	218,7
Total partiel (2)	145,7	232,2	(13,5)	(5,8)	218,7

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023	2024	Changements	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	(estimations)			(prévisions)
Programme de travail	1 512,1	2 216,5	60,8	2,7	2 277,3
Total partiel (3)	1 512,1	2 216,5	60,8	2,7	2 277,3
Total (1 + 2 + 3)	11 820,4	13 485,8	47,3	0,4	13 533,1

Tableau 1.137

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	40	–	–	–	40	
Total partiel (1)	40	–	–	–	40	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2024	Changements	2025
	(estimations)		(prévisions)
Programme de travail	1	–	1
Total partiel (2)	1	–	1
Total (1 + 2)	41	–	41

Tableau 1.138

Évolution des ressources financières et des postes

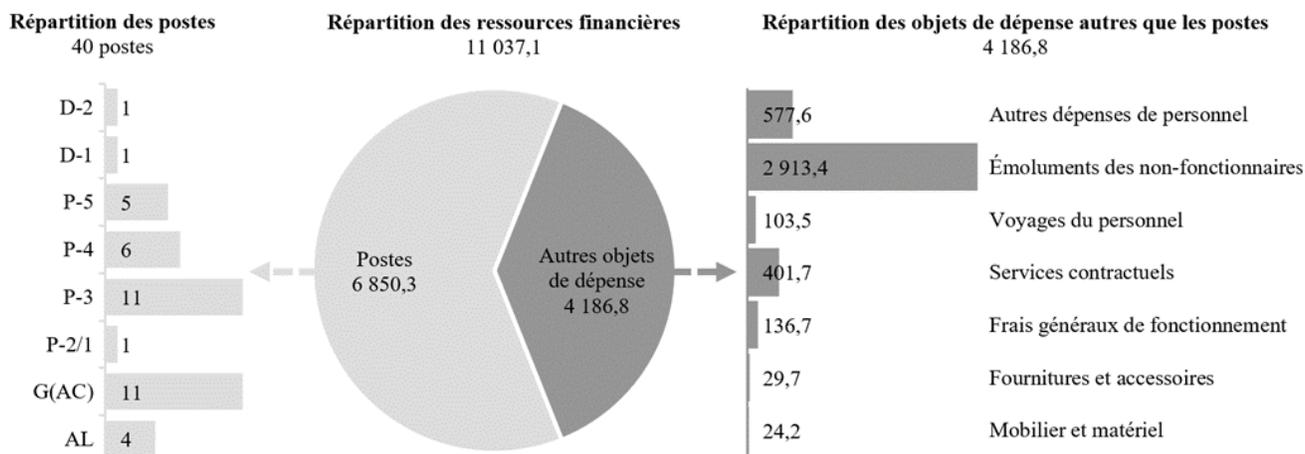
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	6 565,0	6 850,3	–	–	–	–	–	6 850,3	
Autres objets de dépense	3 597,6	4 186,8	–	–	–	–	–	4 186,8	
Total	10 162,6	11 037,1	–	–	–	–	–	11 037,1	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		15	–	–	–	–	–	15	
Total		40	–	–	–	–	–	40	

Figure 1.XXVIII

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

1.290 Comme le montrent les tableaux 1.136 2) et 1.137 2), les quotes-parts hors budget ordinaire s'élèvent à 218 700 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

1.291 Comme le montre le tableau 1.136 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 2 277 300 dollars. Ces ressources, qui serviront à financer des objets de dépense autres que des postes,

s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et contribueront à l'exécution des mandats du Bureau, ainsi qu'à la fourniture d'une aide juridique au personnel.

1.292 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

1.293 On trouvera dans le tableau 1.139 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.139

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 <i>(taux effectif)</i>	2022 <i>(taux effectif)</i>	2023 <i>(taux effectif)</i>	2024 <i>(taux prévu)</i>	2025 <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	83	68	91	100	100

XI. Bureau de la déontologie

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.294 Organe indépendant du Secrétariat, le Bureau de la déontologie est chargé d'aider le Secrétaire général à veiller à ce que tous les membres du personnel s'acquittent de leurs fonctions en satisfaisant aux plus hautes qualités d'intégrité prescrites par la Charte des Nations Unies. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions [60/1](#) et [60/248](#). Le Bureau aide également le Secrétaire général à faire rapport chaque année à l'Assemblée sur la mise en œuvre des politiques de déontologie, comme prévu dans la résolution [60/254](#), et sur les activités du Groupe de la déontologie des Nations Unies, comme prévu dans la résolution [63/250](#). Conformément à la résolution [77/278](#) de l'Assemblée, le Bureau de la déontologie présente directement un rapport annuel à l'Assemblée. En application de la résolution [70/305](#), il organise une séance d'orientation à l'intention de tous les présidents de l'Assemblée générale et des membres de leur bureau, examine la déclaration de situation financière de chaque Président ou Présidente et contrôle toutes les contributions privées faites au Bureau de la présidence de l'Assemblée générale. Comme prévu dans la résolution [71/263](#), il contribue à la mise en œuvre rapide et efficace de la version révisée de la politique de protection contre les représailles et promeut une culture institutionnelle dans laquelle les fonctionnaires ne craignent pas de s'exprimer.

Programme de travail

Objectif

- 1.295 L'objectif auquel le Bureau de la déontologie contribue est de développer et de pérenniser une culture institutionnelle de l'intégrité, de la responsabilité et de la transparence, en veillant à ce que tous les membres du personnel s'acquittent de leurs fonctions en satisfaisant aux plus hautes qualités d'intégrité prescrites par la Charte des Nations Unies.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.296 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau :
- a) donnera aux fonctionnaires et au personnel d'encadrement des avis et des conseils et organisera des séances d'information, en toute indépendance et dans un souci de prévention, afin d'assurer la bonne compréhension des normes déontologiques, contribuera à l'élaboration de normes de déontologie et favorisera la cohérence des politiques du Secrétariat et des organes et programmes des Nations Unies dotés d'une administration distincte ;
 - b) fournira ses services conformément à son mandat, défini dans les circulaires du Secrétaire général publiées sous les cotes [ST/SGB/2005/22](#) et [ST/SGB/2007/11](#) et [ST/SGB/2007/11/Amend.1](#), en administrant le dispositif annuel de transparence financière, en donnant des conseils et des avis confidentiels d'ordre déontologique (notamment dans le cadre de l'examen de la déclaration de situation financière préalable à la nomination des hauts fonctionnaires et du service d'assistance téléphonique en matière de déontologie), en organisant des réunions et activités d'information sur la déontologie, en exerçant ses responsabilités relatives à la

politique de protection contre les représailles et en veillant à accompagner l'élaboration des grandes orientations en matière de normes de déontologie et à garantir leur cohérence ;

- c) recensera les risques liés à la participation du personnel à des activités extérieures, notamment s'agissant des conflits d'intérêts potentiels et de leurs incidences sur l'Organisation ;
- d) favorisera une compréhension partagée des Normes de conduite de la fonction publique internationale en faisant appel aux entités affiliées au CCS qui font partie du Réseau Déontologie des organisations multilatérales ;
- e) appuiera la stratégie globale de gestion des risques de l'Organisation, notamment en repérant les conflits d'intérêts de l'Organisation et de son personnel et en y remédiant grâce au dispositif de transparence financière et à l'apport de conseils et s'efforcera, avec les responsables de la gestion des risques répertoriés dans le registre des risques qui en feront la demande, de faire en sorte que leur plan d'intervention soit à jour et appliqué ;
- f) communiquera des informations sur les mesures de protection contre les représailles qu'il rendra disponibles, en menant des activités de sensibilisation en continu au sein du Secrétariat (avec le Département de la communication globale, le Bureau des services de contrôle interne et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) et dans l'ensemble du système des Nations Unies.

1.297 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) renforcement de la confiance du public à l'égard de l'intégrité de l'Organisation, grâce au dispositif de transparence financière qui permet de préserver les moyens essentiels dont l'Organisation dispose pour prévenir les conflits d'intérêts personnels et d'éventuelles atteintes à sa réputation ;
- b) augmentation du nombre de fonctionnaires qui connaissent les normes et pratiques déontologiques et les mesures de protection contre les représailles ;
- c) promotion d'une culture institutionnelle de l'intégrité, de la transparence et de la responsabilité.

1.298 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :

- a) les fonctionnaires continuent d'utiliser les services proposés par le Bureau ;
- b) les déclarations de situation financière du personnel sont présentées au Bureau en temps voulu ;
- c) les fonctionnaires qui demandent une protection contre les représailles fournissent tous les documents nécessaires ;
- d) les conditions de sécurité et la situation en matière de santé publique dans les lieux d'affectation permettent d'organiser des missions d'information en présentiel en cas de besoin.

1.299 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau compte participer à la réunion annuelle du Réseau Déontologie des organisations multilatérales en 2025.

1.300 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, la Directrice du Bureau de la déontologie continuera de présider le Groupe de la déontologie des Nations Unies, chargé d'œuvrer à la cohérence des activités des bureaux de la déontologie affiliés, et de lui fournir des directives techniques, conformément aux circulaires du Secrétaire général parues sous les cotes [ST/SGB/2007/11](#) et [ST/SGB/2007/11/Amend.1](#). Le Bureau continuera de collaborer avec les entités affiliées au CCS qui font partie du Réseau Déontologie des organisations multilatérales, afin de garantir la cohérence des politiques de déontologie et de promouvoir la protection contre les représailles dans le système des Nations Unies. Il continuera également d'administrer les déclarations de situation financière provenant des entités des Nations Unies qui ont décidé de faire

appel à ses services. Il poursuivra en outre l'examen des questions litigieuses soulevées par le personnel des organes et programmes administrés séparément qui font partie du Groupe de la déontologie.

- 1.301 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Les données relatives aux services qu'il fournit sont ventilées par genre, dans la mesure du possible. Parmi les demandes d'information que le Bureau a reçues au fil des ans et auxquelles il a répondu, les demandes émanant de femmes étaient systématiquement les plus nombreuses. En pratique, et sous réserve que les fonds le permettent, les équipes du Bureau qui effectuent des missions d'information continueront d'être composées de deux personnes selon une représentation équilibrée des genres. Sur demande des entités requérantes, le Bureau fournira des informations ventilées par genre.

Exécution du programme en 2023

Renforcement de la responsabilité du Bureau de la déontologie

- 1.302 En réponse à la résolution [71/263](#) de l'Assemblée générale, le Bureau s'est entretenu avec les États Membres au sujet de mesures propres à renforcer l'indépendance du Bureau, comme l'a proposé le Secrétaire général dans son rapport de 2022 sur les activités du Bureau ([A/77/75](#)) et dans ses rapports précédents. Les mesures proposées ont été soutenues par le Corps commun d'inspection dans son examen de la fonction de déontologie dans le système des Nations Unies ([JIU/REP/2021/5](#)), dans lequel il a vivement engagé l'Assemblée à approuver les mesures, censées favoriser l'indépendance. À la suite de la décision prise par l'Assemblée dans sa résolution [77/278](#), le Bureau a présenté son rapport annuel portant sur ses activités en 2022 directement à l'Assemblée, conformément à cette résolution, dans le cadre de l'obligation de rendre compte des activités du Bureau. Le Bureau a poursuivi son dialogue avec le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit en ce qui concerne le renforcement de son rôle de contrôle à l'égard du Bureau.
- 1.303 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.140).

Tableau 1.140
Mesure des résultats

<i>2021 (résultat effectif)</i>	<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>
–	–	<p>Renforcement de la responsabilité du Bureau par la présentation de son rapport annuel directement à l'Assemblée générale</p> <p>Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit a révisé son mandat, qui doit être examiné par l'Assemblée générale, afin de rendre compte de la résolution 77/278 de l'Assemblée, par laquelle celle-ci a approuvé le renforcement du rôle du Comité aux fins de la consolidation du dispositif d'application du principe de responsabilité du Bureau</p>

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : cohérence des normes de déontologie et de leur application

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.304 Le travail du Bureau a contribué à renforcer la cohérence dans l'élaboration et l'application des normes déontologiques grâce à la participation du Secrétariat et du Groupe de la déontologie des Nations Unies à l'examen en cours des Normes de conduite de la fonction publique internationale par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et à la participation du Secrétariat à deux groupes de travail du Groupe chargés d'accroître la cohérence dans les domaines des activités extérieures et des cadeaux, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 1.305 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.141).

Tableau 1.141
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Meilleure compréhension par les entités du système des Nations Unies de l'application des normes et pratiques déontologiques	Création de la section CCS du Réseau Déontologie des organisations multilatérales, composée d'entités membres affiliées au CCS Participation du Secrétariat et du Groupe de la déontologie des Nations Unies à l'examen des Normes de conduite de la fonction publique internationale par la CFPI	Renforcement de la cohérence dans l'élaboration et l'application des normes de déontologie par la participation à l'examen en cours des Normes de conduite de la fonction publique internationale par la CFPI et la participation aux groupes de travail du Groupe de la déontologie des Nations Unies chargés d'accroître la cohérence s'agissant des activités extérieures et des cadeaux	Examen systématique et mise à jour, par le Secrétariat et d'autres entités membres du Groupe de la déontologie des Nations Unies, des politiques définissant les normes déontologiques, conformément aux normes de conduite actualisées de la CFPI	Sensibilisation accrue du personnel du Secrétariat et d'autres entités des Nations Unies aux normes de conduite actualisées de la CFPI et aux politiques connexes de l'Organisation, le but étant d'améliorer le respect des normes de déontologie

Résultat 2 : réduction des risques en matière de déontologie liés aux activités extérieures

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.306 Le travail du Bureau a contribué à ce que les responsables hiérarchiques et le personnel des Nations Unies aient une discussion sur l'utilisation des médias sociaux à titre personnel, 34 189 personnes ayant participé au dialogue en cascade en 2023, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 1.307 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.142).

Tableau 1.142
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Le personnel des Nations Unies participe à des exercices fondés sur des scénarios concernant des problèmes déontologiques quotidiens réels et potentiels, y compris les conflits d'intérêts, dans le cadre d'ateliers interactifs	Le personnel des Nations Unies demande et reçoit des conseils sur les activités extérieures (414 demandes)	Les responsables hiérarchiques et le personnel des Nations Unies ont une discussion sur l'utilisation des médias sociaux à titre personnel, dans le cadre du dialogue en cascade de 2023, qui a réuni 34 189 participants	Le Groupe de la déontologie des Nations Unies et les entités affiliées au CCS qui font partie du Réseau Déontologie des organisations multilatérales élaborent des orientations communes sur les activités extérieures	Le Groupe de la déontologie des Nations Unies et les entités affiliées au CCS qui font partie du Réseau Déontologie des organisations multilatérales élaborent des orientations communes sur les activités extérieures

Résultat 3 : sensibilisation accrue du personnel de terrain aux questions déontologiques et amélioration de son accès aux services de déontologie

Projet de plan-programme pour 2025

1.308 En réponse à la demande que l'Assemblée générale a formulée dans sa résolution [77/278](#), concernant des propositions visant à améliorer les activités du Bureau sur le terrain, le Bureau a conçu et fourni des services d'information adaptés aux besoins et intérêts spécifiques du personnel sur le terrain. Il s'agit notamment de services de conseil fournis en présentiel au personnel sur le terrain et de services sur les questions déontologiques, ainsi que d'ateliers interactifs, organisés à la demande des bureaux extérieurs, sur divers thèmes liés à la déontologie.

Enseignements tirés et changements prévus

1.309 Les enseignements tirés sont les suivants : il est nécessaire que le Bureau échange de manière constante et étroite avec le personnel de terrain en ce qui concerne les normes de déontologie et la conduite en fonction de leur contexte local. Les questions déontologiques qui se posent au personnel sur le terrain varient en fonction du contexte local. En outre, pour ce qui est d'instaurer la confiance, des interactions étroites avec le personnel de terrain ont une valeur inestimable. Le Bureau a constaté une augmentation des demandes des bureaux extérieurs à la suite des visites de sensibilisation. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau renforcera son action auprès du personnel en poste sur le terrain, notamment en organisant plus fréquemment des ateliers en présentiel et en prodiguant des conseils, le but étant d'améliorer la sensibilisation du personnel aux questions de déontologie et de l'aider à respecter les normes de déontologie en vigueur dans ses activités quotidiennes.

1.310 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.143).

Tableau 1.143
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Sensibilisation accrue du personnel de terrain aux	Le personnel de terrain a accès aux normes de	Le personnel de terrain a accès à des supports	Le personnel de terrain a accès à des services plus	L'accès du personnel de terrain aux services et au soutien

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
questions de déontologie par des séances d'information, dont des formations et des ateliers consacrés à des questions précises en fonction des besoins recensés	déontologie grâce à la page intranet du Bureau lancée sur iSeek	médiatiques plus interactifs sur des sujets liés aux normes de déontologie	adaptés, notamment des conseils personnalisés, des ateliers, des réunions-débats et d'autres activités d'information, qui tiennent compte du contexte local et des circonstances particulières des opérations sur le terrain	en matière de déontologie est amélioré grâce au renforcement de la présence du Bureau sur le terrain

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.311 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

60/1	Document final du Sommet mondial de 2005 [par. 61 d)]	60/254	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
60/248	Questions spéciales touchant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007	63/250 ; 71/263 ; 77/278 ; 70/305	Gestion des ressources humaines ; Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Produits

1.312 On trouvera dans le tableau 1.144 les produits retenus pour le Bureau de la déontologie.

Tableau 1.144

Bureau de la déontologie : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2023	Produits livrés : 2023	Produits prévus : 2024	Produits prévus : 2025
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport du Bureau de la déontologie à l'Assemblée générale sur les activités du Bureau	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	5	6	5
2. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	3	2	3	2
3. Séances de la Cinquième Commission	3	3	3	3
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : fourniture d'avis d'experts, de conseils et d'une aide technique aux fonctionnaires sur le Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies et les questions de déontologie.				

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : campagnes d'information visant à faire connaître les activités du Bureau, communication d'informations sur les questions d'ordre déontologique, diffusion de brochures et présentation d'exposés.

Plateformes numériques et contenus multimédias : sites Web et médias sociaux.

E. Activités d'appui

Justice interne et contrôle interne : gestion des déclarations de situation financière et des déclarations d'intérêts (taux de conformité de 100 %) et coordination des activités d'évaluation menées dans le cadre du dispositif de transparence financière ; fourniture d'avis d'experts aux fonctionnaires sur le Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies et les questions de déontologie ; protection des fonctionnaires contre les représailles auxquelles ils pourraient s'exposer en signalant des manquements ou en collaborant à des audits ou à des enquêtes dûment autorisés.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.313 On trouvera dans les tableaux 1.145 à 1.147 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.145
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	1 385,6	1 285,8	–	–	–	–	–	1 285,8
Autres dépenses de personnel	5,7	39,6	–	378,0	–	378,0	954,5	417,6
Consultants	327,8	12,2	–	–	–	–	–	12,2
Voyages du personnel	27,5	28,2	–	34,3	–	34,3	121,6	62,5
Services contractuels	144,3	423,8	–	4,1	229,5	233,6	55,1	657,4
Frais généraux de fonctionnement	5,4	23,3	–	9,0	–	9,0	38,6	32,3
Fournitures et accessoires	0,1	4,4	–	0,6	–	0,6	13,6	5,0
Mobilier et matériel	0,2	–	–	3,7	–	3,7	–	3,7
Subventions et contributions	2,4	–	–	–	–	–	–	–
Total	1 899,1	1 817,3	–	429,7	229,5	659,2	36,3	2 476,5

Tableau 1.146
Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	9	1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C), 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	9	1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C), 1 G(AC)

Tableau 1.147
Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	2	–	–	–	–	2

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
P-3	2	–	–	–	–	2
P-2/1	1	–	–	–	–	1
Total partiel	7	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	1	–	–	–	–	1
G(AC)	1	–	–	–	–	1
Total partiel	2	–	–	–	–	2
Total	9	–	–	–	–	9

1.314 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.148 à 1.150 et dans la figure 1.XXIX.

1.315 Comme le montrent les tableaux 1.148 1) et 1.149 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 2 476 500 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 659 200 dollars (36,3 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans les catégories Nouveaux mandats et mandats élargis et Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.148

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	1 899,1	1 817,3	–	429,7	229,5	659,2	36,3	2 476,5
Total partiel (1)	1 899,1	1 817,3	–	429,7	229,5	659,2	36,3	2 476,5

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	1 065,1	1 097,4	–	–	1 097,4
Total partiel (2)	1 065,1	1 097,4	–	–	1 097,4

3) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements	Pourcentage	2025 (prévisions)
Programme de travail	1 068,3	1 464,1	–	–	1 464,1
Total partiel (3)	1 068,3	1 464,1	–	–	1 464,1
Total (1 + 2 + 3)	4 032,4	4 378,8	659,2	15,1	5 038,0

Tableau 1.149

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) Budget ordinaire

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	9	–	–	–	–	9	
Total partiel (1)	9	–	–	–	–	9	

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	3	–	3
Total partiel (2)	3	–	3
Total (1 + 2)	12	–	12

Tableau 1.150

Évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 385,6	1 285,8	–	–	–	–	–	1 285,8
Autres objets de dépense	513,5	531,5	–	429,7	229,5	659,2	124,0	1 190,7
Total	1 899,1	1 817,3	–	429,7	229,5	659,2	36,3	2 476,5

Postes, par catégorie

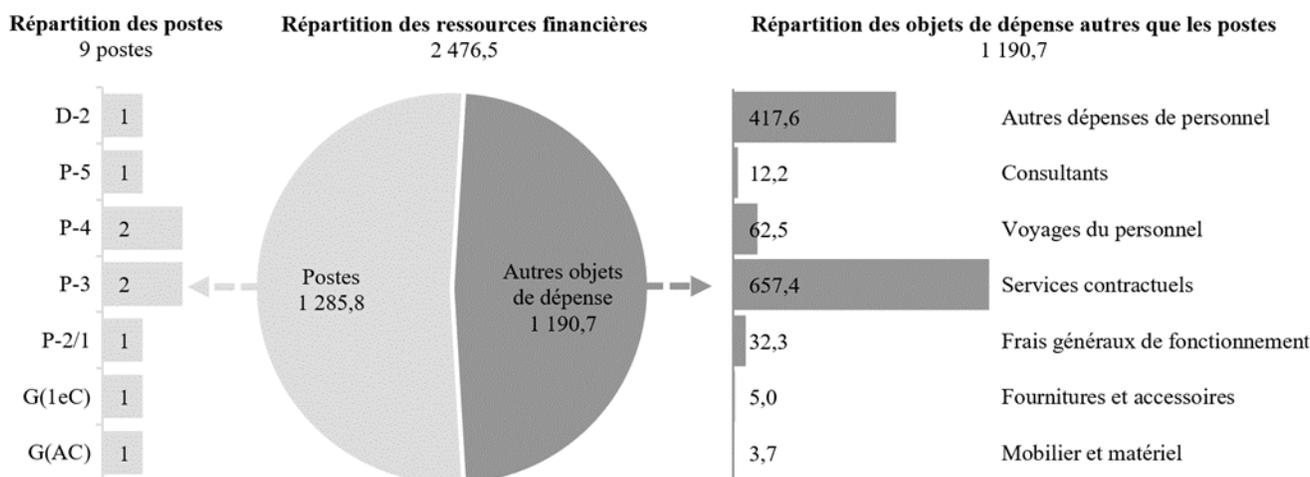
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	7	–	–	–	–	–	–	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2	
Total		9	–	–	–	–	–	9	

Figure 1.XXIX

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Nouveaux mandats et mandats élargis

1.316 Comme le montre le tableau 1.148 1), les changements entraînent une augmentation de 429 700 dollars, conformément à la résolution 77/278 de l'Assemblée générale, qui se répartit comme suit : a) 378 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel en raison de la création proposée de trois emplois de temporaire (autres que pour les réunions), le but étant d'améliorer les activités du Bureau sur le terrain, dont les services consultatifs offerts en présentiel au personnel sur le terrain et les services sur les questions de déontologie, ainsi que les ateliers interactifs organisés à l'intention des bureaux extérieurs sur divers thèmes liés à la déontologie (1 P-4 à Bangkok, 1 P-4 à Nairobi et 1 P-4 à Vienne) ; b) 34 300 dollars au titre des voyages du personnel qui couvriront les voyages régionaux que devront effectuer les personnes occupant les nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) ; c) 17 400 dollars qui serviront à couvrir les dépenses afférentes aux trois nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) au titre des rubriques suivantes : services contractuels (4 100 dollars), frais généraux de fonctionnement (9 000 dollars), fournitures et accessoires (600 dollars) et mobilier et matériel (3 700 dollars).

Autres changements

1.317 Comme le montre le tableau 1.148 1), les changements entraînent une augmentation de 229 500 dollars au titre des services contractuels, en raison des dépenses prévues relativement à l'augmentation du nombre de déclarants dans le cadre du dispositif de transparence financière et à

la mise à niveau du système de déclaration de situation financière. Cela est conforme aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne, qui a recommandé de faire en sorte que le dispositif de transparence financière couvre un plus grand nombre de fonctionnaires, d'améliorer le système de déclaration de situation financière pour garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations soumises par le personnel et de rendre le dispositif plus efficace.

Quotes-parts hors budget ordinaire

1.318 Comme le montrent les tableaux 1.148 2) et 1.149 2), les quotes-parts hors budget ordinaire s'élèvent à 1 097 400 dollars. Ces ressources s'ajouteront à celles du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (A/78/746).

Ressources extrabudgétaires

1.319 Comme le montre le tableau 1.148 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 1 464 100 dollars. Ces ressources, qui serviront à financer des objets de dépense autres que des postes, s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à soutenir l'exécution des mandats et à financer l'administration du dispositif de transparence financière concernant les membres du personnel dont les postes sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires, ainsi qu'à fournir des services de déontologie à l'Organisation météorologique mondiale, sous réserve d'une extension du mémorandum d'accord en vigueur.

1.320 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

1.321 On trouvera dans le tableau 1.151 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau continuera de respecter pleinement les délais d'achat des billets d'avion (taux de 100 %).

Tableau 1.151
Respect des délais
(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	100	100	100	100

XII. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.322 On trouvera dans le tableau 1.152 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.152

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Changements			2025 (prévisions avant actualisation des coûts)	
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Consultants	60,3	120,4	(120,4)	–	–	(120,4)	–	–
Services contractuels	–	1,6	(1,6)	–	–	(1,6)	–	–
Total	60,3	122,0	(122,0)	–	–	(122,0)	–	–

Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

1.323 Comme indiqué dans le tableau 1.152, les changements entraînent une diminution de 122 000 dollars, qui s'explique par le non-renouvellement de crédits prévus pour l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient, conformément à la décision [77/252](#) de l'Assemblée générale.

XIII. Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.324 Le cadre défini par la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et par le débat du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles de développement fixe la portée et les modalités de l'action du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Conformément aux résolutions 72/279 et 75/233 et à d'autres résolutions pertinentes de l'Assemblée, les activités de fond que doit exécuter le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont axées sur l'appui apporté aux pays dans la mise en œuvre du Programme 2030. La gestion du système est confiée au Bureau de la coordination des activités de développement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents rendant compte directement au Secrétaire général. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont les représentants désignés du Secrétaire général pour les opérations de développement au niveau des pays. Le cœur du système est composé de 130 coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui sont à la tête de 130 équipes de pays des Nations Unies, à l'œuvre dans 162 pays et territoires.

Programme de travail

Objectif

- 1.325 L'objectif auquel le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents contribue est d'accélérer les progrès que les États Membres accomplissent dans la réalisation des objectifs de développement durable, et ce, par la réaffirmation du rôle d'encadrement de l'ONU en matière de développement, la consolidation des mécanismes, outils et cadres de coordination, la bonne gestion des ressources communes et le renforcement de la transparence des résultats, le but étant d'améliorer l'incidence, l'efficacité et l'efficacités des activités opérationnelles de développement aux niveaux national, régional et mondial.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.326 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aidera encore davantage les gouvernements nationaux à réaliser le Programme 2030, et ce, en mettant l'accent sur les partenariats et en améliorant l'élaboration et la mise en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Plus précisément, il :
- a) fera en sorte que l'équipe de coordonnatrices et coordonnateurs résidents soit toujours plus diverse, notamment sur les plans de la représentation géographique, de l'expérience professionnelle et des compétences linguistiques ;
 - b) aidera les équipes de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire du Bureau de la coordination des activités de développement aux niveaux mondial et régional, à obtenir des résultats, séparément et collectivement ;
 - c) élaborera, sur demande, des orientations et directives mondiales pour épauler le Groupe des Nations Unies pour le développement durable et ses groupes subsidiaires ;
 - d) renforcera la qualité des systèmes de gestion de l'information et la communication de l'information sur les résultats pour une transparence et une responsabilité totales du système

des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de l'action menée par le système des Nations Unies pour le développement à l'appui du Programme 2030 aux niveaux mondial, régional et national ;

- e) accélérera la mise en œuvre des stratégies relatives aux activités d'appui et le regroupement des activités opérationnelles à l'échelle locale et mondiale dans un système de services de soutien communs et de services partagés et augmentera le nombre de locaux partagés afin de réaliser des gains d'efficacité au niveau national ;
- f) continuera de tirer parti des financements à effet catalyseur fournis par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable afin d'aider les pays à accélérer la réalisation des objectifs en donnant de l'élan à des transitions clés dans des domaines tels que la numérisation, la transformation des systèmes alimentaires et la protection sociale et l'emploi, en mettant l'accent sur la transposition au niveau local des objectifs et en favorisant les échanges mutuellement bénéfiques et les changements systémiques aux fins de la réalisation du Programme 2030 ;
- g) aidera les États Membres, conformément aux engagements intergouvernementaux, à faire face aux risques et à les gérer de manière proactive ainsi qu'à prendre des mesures préventives face à l'augmentation et à l'aggravation des crises effectives mais aussi de celles qu'on anticipe ou qu'on ne peut pas prévoir, y compris les pressions liées au coût de la vie et l'impact d'autres crises mondiales. Cette démarche sera fermement ancrée dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

1.327 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) renforcement du pouvoir mobilisateur du vaste réseau d'acteurs du développement qui proposent aux pays des solutions interdisciplinaires, cohérentes et tournées vers l'avenir pour les aider à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable ;
- b) activités en matière de développement durable menées de façon cohérente et transparente aux niveaux national, régional et mondial, notamment par la mise en œuvre systématique des priorités, politiques et approches établies par l'ensemble des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ;
- c) renforcement des partenariats aux fins de l'accélération des progrès accomplis par les États Membres dans la réalisation des objectifs de développement durable, notamment par l'attraction et la mobilisation de financements publics et privés en faveur de ces objectifs ;
- d) augmentation des ressources financières et de l'efficacité de la mise en œuvre des programmes des Nations Unies grâce à la réduction des coûts et à une plus grande souplesse des activités de développement du système des Nations Unies ;
- e) protection des vies et des moyens de subsistance grâce à une lutte persistante contre les conséquences socioéconomiques et l'impact à long terme des crises multiples et interdépendantes, une attention particulière étant accordée aux personnes les plus durement touchées.

1.328 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :

- a) Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ainsi que le Fonds commun pour les objectifs de développement durable et d'autres fonds de financement commun clés sont financés de manière adéquate ;
- b) Les États Membres poursuivent et renouvellent leur participation au pacte de financement et à la mise en œuvre des engagements connexes pour faire en sorte que la qualité et le volume du financement permettent au système des Nations Unies pour le développement de maximiser ses avantages comparatifs et d'encourager la cohérence et l'unité d'action de l'ONU.

- 1.329 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continuera d'assurer le secrétariat du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et de coordonner activement les entités des Nations Unies qui en sont membres au niveau de la prise de décisions, de l'administration et de la mise en œuvre. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents continueront de diriger les équipes de pays des Nations Unies dans l'accompagnement des priorités et des plans nationaux.
- 1.330 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continuera de travailler en étroite collaboration avec les États Membres, les entités du système des Nations Unies pour le développement, les entités du Secrétariat, notamment les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, les institutions financières internationales et les partenaires de la société civile pour faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable qui y sont énoncés.
- 1.331 Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il continuera d'améliorer la mise en œuvre du cadre de responsabilité de l'ONU en matière d'égalité des genres et la communication d'information à ce sujet. Par exemple, grâce au Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies, le système veillera à l'application du marqueur pour l'égalité des genres des équipes de pays des Nations Unies pour suivre les investissements prévus par les équipes de pays en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable en tenant compte des questions de genre.
- 1.332 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'emploiera à appliquer la Stratégie dans l'ensemble de ses activités (comme formulé par le Bureau de la coordination des activités de développement dans la stratégie pour l'inclusion du handicap pour la période 2022-2025) et aidera les équipes de pays des Nations Unies à la mettre en œuvre et à rendre compte des progrès accomplis à cet égard, en s'appuyant sur le taux de communication de l'information de 100 % enregistré en 2023 et sur les progrès signalés par les équipes de pays.

Activités d'évaluation

- 1.333 Les évaluations qui ont été menées à bien en 2023 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2025 :
- a) Évaluation visant à déterminer la cohérence des conseils stratégiques fournis par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (Bureau des services de contrôle interne) ;
 - b) Sept évaluations menées sur les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (quatre dans la région Afrique, une dans la région des États arabes et deux dans la région Amérique latine et Caraïbes).
- 1.334 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements des évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2025. Par exemple, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étudiera les possibilités de collaborer davantage avec d'autres entités des Nations Unies ou des coalitions qui fournissent des conseils sur les choix de politique et/ou qui soutiennent les équipes de pays afin de tirer parti de l'appui aux politiques fourni à l'échelle du système aux niveaux régional et mondial, en particulier pour les conseils stratégiques intégrés et l'appui aux capacités fournis dans le cadre des transitions clés nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Le système examinera également les possibilités de faire davantage le lien entre les groupes de résultats des équipes de pays des Nations Unies s'intéressant à des sujets similaires (par exemple, le numérique ou le climat/l'environnement) et les discussions

de haut niveau, ce qui augmenterait l'efficacité des mécanismes de coordination des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des membres des équipes de pays.

- 1.335 En 2025, il est prévu de procéder à 22 évaluations des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable : 8 dans la région Afrique, 1 dans la région des États arabes, 5 dans la région Asie-Pacifique, 2 dans la région Europe et Asie centrale et 6 dans la région Amérique latine et Caraïbes.

Exécution du programme en 2023

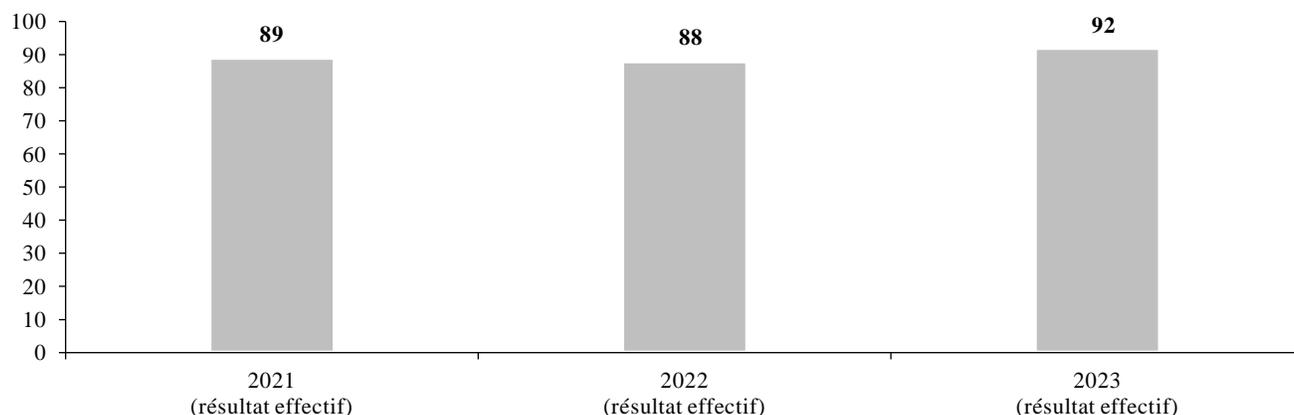
Amélioration du soutien aux politiques apporté aux gouvernements nationaux aux fins de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable

- 1.336 Alors que seuls 15 % des objectifs de développement durable sont en passe d'être atteints, et en réponse aux demandes des États Membres en faveur d'une plus grande intégration et d'une meilleure coordination de l'appui apporté par le système des Nations Unies pour le développement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont tiré parti de l'expertise du système des Nations Unies – à la fois dans le pays et hors du pays – de manière efficace pour pouvoir offrir des conseils stratégiques intégrés et ont dialogué avec les hauts responsables des États et les partenaires de développement pour contribuer aux politiques, plans et stratégies de développement alignés sur les besoins et les priorités nationaux. Cela a permis aux gouvernements hôtes de disposer des capacités supplémentaires nécessaires pour progresser dans la réalisation des objectifs, notamment grâce à l'élaboration de nouveaux cadres de politique générale ou à la révision des cadres de politique générale existants. Le lancement, lors du Sommet sur les objectifs de développement durable en 2023, d'initiatives à fort impact dans des domaines clés de la « transition » donne un nouvel élan à ces efforts, conformément à ce qu'ont exprimé les États Membres dans la déclaration politique adoptée lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, dans laquelle ils ont demandé d'accélérer les progrès concernant les objectifs (résolution 78/1 de l'Assemblée générale, annexe).
- 1.337 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir figure 1.XXX).

Figure 1.XXX

Mesure des résultats : gouvernements de pays hôtes qui considèrent que la coordonnatrice ou le coordonnateur résident pilote efficacement l'appui stratégique aux plans et priorités nationaux fourni par l'équipe de pays des Nations Unies

(En pourcentage)



Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : les pays ont accès à des conseils fournis de manière intégrée par les entités des Nations Unies et les partenaires concernés, sur les leviers de transformation à actionner en vue de la réalisation des objectifs de développement durable

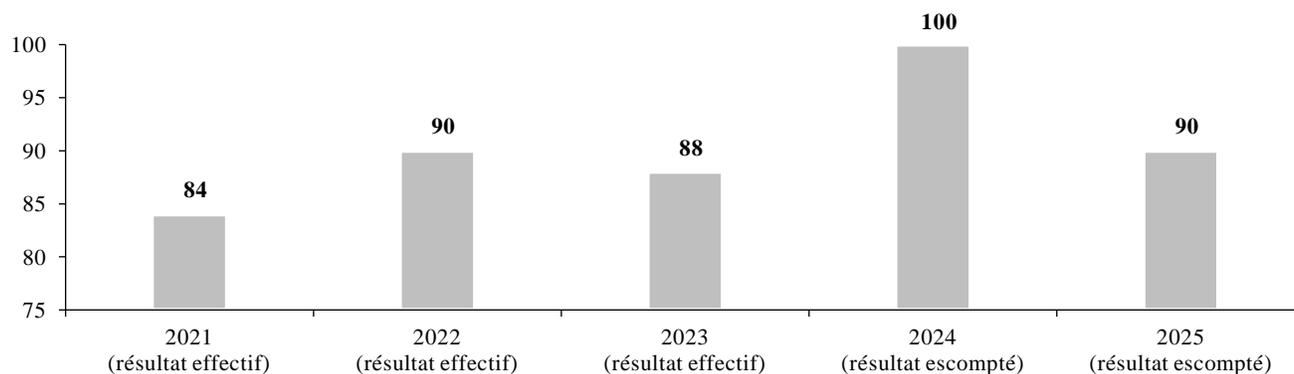
Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.338 Le travail effectué dans le cadre du programme a contribué à ce que 88 % des gouvernements de pays de programme soient d'accord pour dire que le système des Nations Unies pour le développement fournissait des conseils stratégiques intégrés adaptés aux besoins et priorités nationaux, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100%. La cible n'a pas été atteinte en raison des attentes diverses des États et des capacités variables des équipes de pays des Nations Unies pour ce qui est de la fourniture de conseils stratégiques intégrés adaptés. Les enseignements tirés donnent au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des indications sur des moyens supplémentaires d'améliorer le résultat en 2024.
- 1.339 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXXI).

Figure 1.XXXI

Mesure des résultats : gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement fournit des conseils stratégiques intégrés adaptés aux besoins et priorités nationaux

(En pourcentage)

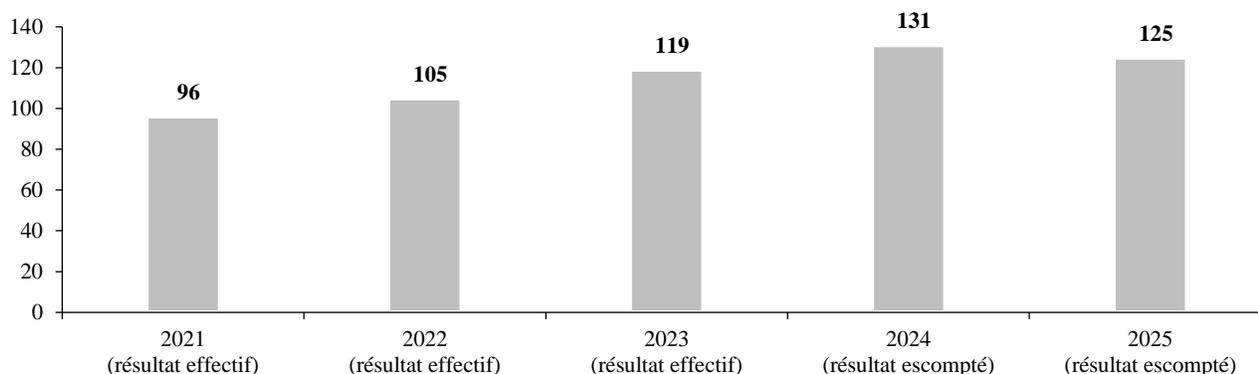


Résultat 2 : renforcement de la transparence et de l'application du principe de responsabilité dans le cadre des activités relatives aux programmes menées conjointement par les équipes de pays des Nations Unies sur le terrain

Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.340 Le travail effectué dans le cadre du programme a contribué à ce que 119 plans de travail conjoints d'équipes de pays des Nations Unies soient présentés sur UN-Info, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 122. La cible n'a pas été atteinte en raison de difficultés imprévues dans le processus de collecte de données aux fins de l'élaboration des plans de travail conjoints.
- 1.341 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXXII).

Figure 1.XXXII

Mesure des résultats : nombre de plans de travail conjoints des équipes de pays des Nations Unies présentés sur la plateforme UN-Info

Résultat 3 : transparence et responsabilité accrues en ce qui concerne les résultats obtenus par le système des Nations Unies et la contribution à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'indicateurs standard des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.342 Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents met en œuvre une nouvelle politique du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur le suivi normalisé au moyen des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, comme suite aux résolutions [72/279](#) et [75/233](#) de l'Assemblée générale. En particulier, le Bureau de la coordination des activités de développement a mené une consultation interinstitutions sur une nouvelle approche permettant de mesurer la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la réalisation des objectifs de développement durable par l'intermédiaire des plans-cadres de coopération. Le cadre d'indicateurs de résultats à l'échelle du système, adopté par le Groupe en novembre 2022, contribue à améliorer la qualité du suivi du plan-cadre de coopération afin de permettre une prise de décisions relatives aux programmes plus efficace, tout en réduisant au minimum les coûts de transaction et en réduisant la charge de travail liée à l'établissement des rapports.

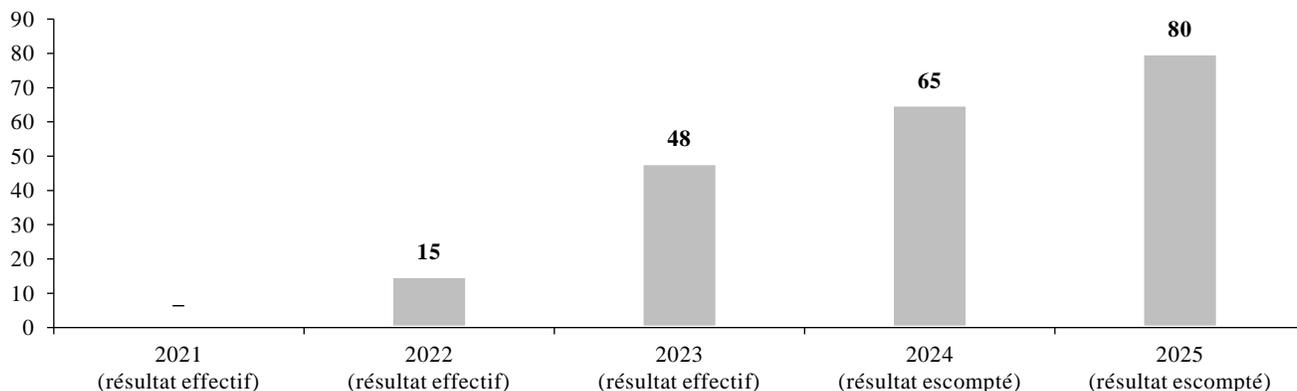
Enseignements tirés et changements prévus

- 1.343 Les enseignements tirés sont les suivants : la gestion des données réalisée aux bons niveaux et avec les bonnes approches a permis à l'ONU de mieux utiliser les données comme un actif stratégique. En réponse, la capacité et la responsabilité de la collecte et de la saisie des données sont déléguées aussi près que possible du niveau national, y compris la responsabilité de la qualité et de l'utilisation des données conformément aux politiques et règles de l'ensemble du système et des entités. Le bureau du coordinateur résident ou de la coordonnatrice résidente renforcera son soutien à la coordination en faveur de l'application du cadre d'indicateurs de résultats. Il s'agira notamment d'examiner les données pertinentes obtenues, de valider les données et de mettre en place les procédures à suivre par les équipes de pays des Nations Unies pour saisir les données dans UN-Info.
- 1.344 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXXIII).

Figure 1.XXXIII

Mesure des résultats : équipes de pays des Nations Unies fournissant des données sur la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'indicateurs communs concertés (résultat annuel)

(En pourcentage)



Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.345 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

70/1	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030	73/248 ; 74/238 ; 76/220 ; 77/184 ; 78/166	Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
71/243 ; 75/233	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	76/4	Examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, et notamment de ses modalités de financement
72/279	Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies		

Résolutions du Conseil économique et social

2019/15 ; 2020/23	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	2022/25 ; 2023/31	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
-------------------	---	-------------------	---

Produits

1.346 On trouvera dans le tableau 1.153 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.153

Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur le Bureau de la coordination des activités de développement, notamment sur la contribution du Groupe à la réalisation des objectifs de développement durable	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	2	2
2. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
3. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	316	285	336	329
4. Analyses communes de pays (premières analyses ou mises à jour annuelles) sur lesquelles l'ONU pourra s'appuyer pour planifier et programmer ses activités et sa contribution à la mise en œuvre au niveau des pays du Programme de développement durable à l'horizon 2030	131	102	132	132
5. Rapports présentés par les équipes de pays des Nations Unies au titre de l'Examen périodique universel	45	44	38	42
6. Évaluations des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable	8	7	33	22
7. Rapports annuels sur les résultats communs des équipes de pays des Nations Unies	131	131	132	132
8. Rapport d'activité compilé chaque année concernant le Fonds commun pour les objectifs de développement durable	1	1	1	1
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations avec les États Membres, les organisations régionales et les intervenants du secteur privé au sujet des activités conjointes visant à faciliter la mise en œuvre des plans-cadres de coopération pour le développement ; 6 réunions d'information destinées aux États Membres.				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias : UN-Info.				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : au moins 2 guichets thématiques devant permettre de promouvoir les transformations thématiques liées aux objectifs de développement durable et leur financement.				
E. Activités d'appui				
Administration : sécurité et santé au travail des membres du personnel des Nations Unies et des personnes à leur charge ; appui à la conception et à la mise en œuvre des stratégies relatives aux activités d'appui, des services de soutien communs, des services partagés et du partage des locaux ; publication rapide des pouvoirs délégués par le Secrétaire général aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents nouvellement nommés et suivi des indicateurs clés de performance relatifs à la responsabilité.				
Services juridiques : négociation et établissement, avec les pays hôtes, du cadre juridique relatif à l'élaboration du cadre d'habilitation du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.347 On trouvera dans le tableau 1.154 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.154

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Subventions et contributions ^a	13 442,5	13 442,5	–	–	–	–	–	13 442,5
Total	13 442,5	13 442,5	–	–	–	–	–	13 442,5

^a Représente la part revenant au Secrétariat au titre de l'accord de partage des coûts entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, à verser sous forme de subvention.

1.348 Conformément à la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est financé grâce à un prélèvement de 1 % sur les ressources autres que les ressources de base préaffectées aux activités connexes de développement des Nations Unies selon des critères stricts, à un accord de partage des coûts entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et à des contributions volontaires. En 2025, la part revenant au Secrétariat au titre de l'accord de partage des coûts entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable s'élèvera à 13 442 500 dollars, montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire. Ce montant est identique à celui du budget approuvé pour 2024. Afin d'assurer un financement adéquat, prévisible et durable du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le Secrétaire général a présenté son rapport sur les prévisions révisées relatives au projet de budget-programme pour 2024 ([A/78/753](#)), dans lequel il a proposé d'imputer sur le budget ordinaire les ressources auparavant financées au moyen de contributions volontaires (y compris les ressources correspondant à 801 postes), à compter du 1^{er} janvier 2024. Le rapport est en cours d'examen par l'Assemblée¹. En conséquence, le projet de budget-programme pour 2025 est présenté au même niveau que le budget approuvé pour 2024 et sera révisé pour répercuter le résultat des décisions de l'Assemblée concernant le rapport du Secrétaire général.

1.349 La méthode de calcul de la part revenant aux entités participantes et des montants correspondants est présentée dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions budgétaires révisées relatives au système des coordonnateurs résidents au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) ([A/73/424](#)). Comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/279](#), la formule de partage des coûts a fait l'objet d'un examen dans le cadre d'une étude d'ensemble du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui portait notamment sur les modalités de financement, le but étant qu'elle soit à jour, équitable, cohérente, transparente et prévisible. En conséquence, la formule révisée de partage des coûts, selon laquelle les contributions sont fonction de la participation de chaque organisme, à proportion des services utilisés, a été adoptée en 2020.

¹ Se réfère à la date de rédaction du présent rapport et à la deuxième reprise de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale.

1.350 Pour 2025, les ressources prévues comprennent les ressources au titre du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les ressources mobilisées à l'échelle locale. Au titre du fonds d'affectation spéciale, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents devrait recevoir 281,8 millions de dollars provenant de sources de financement commun, à savoir 154 millions de dollars au titre des contributions volontaires, 77,5 millions de dollars au titre de l'accord de partage des coûts et 50,3 millions de dollars au titre du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 1.155 et 1.156. Au titre des ressources mobilisées à l'échelle locale, le système prévoit de recevoir, au niveau des pays, 8,4 millions de dollars de contributions préaffectées à des activités financées par des tierces parties mobilisées à l'échelle locale à des fins autres que les tâches prioritaires prévues dans le cadre du fonds d'affectation spéciale (voir tableau 1.155, composante Coordination nationale).

Ressources du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents : vue d'ensemble

Tableau 1.155

Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

a) Fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
A. Direction exécutive et administration	3 802,7	4 663,6	235,7	5,1	4 899,3
B. Programme de travail					
1. Coordination mondiale	12 730,1	14 971,4	928,4	6,2	15 899,8
2. Coordination régionale	9 239,2	10 328,7	959,8	9,3	11 288,5
3. Coordination nationale	171 551,5	242 834,4	(2 992,6)	(1,2)	239 841,8
Total partiel (B)	193 520,8	268 134,5	(1 104,4)	(0,4)	267 030,1
C. Appui au programme	11 870,3	9 028,3	868,7	9,6	9 897,0
Total	209 193,9	281 826,4	–	–	281 826,4

b) Ressources mobilisées à l'échelle locale

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
Coordination nationale	4 874,3	8 408,3	–	–	8 408,3
Total	4 874,3	8 408,3	–	–	8 408,3

Tableau 1.156

Ressources financières, par objet de dépense (fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
Postes	148 039,5	166 765,9	2 397,0	1,4	169 162,9
Autres dépenses de personnel	10 608,6	3 372,2	(902,6)	(26,8)	2 469,6
Dépenses de représentation	163,1	1 106,9	(3,5)	(0,3)	1 103,4
Consultants	5 678,9	22 933,5	(1 790,9)	(7,8)	21 142,6
Voyages du personnel	7 260,3	12 292,3	(305,4)	(2,5)	11 986,9
Services contractuels	11 114,3	27 121,6	1 922,0	7,1	29 043,6
Frais généraux de fonctionnement	24 217,0	43 832,4	(763,0)	(1,7)	43 069,4
Fournitures et accessoires	723,5	1 470,0	131,1	8,9	1 601,1
Mobilier et matériel	1 388,8	2 931,6	(684,7)	(23,4)	2 246,9
Total	209 193,9	281 826,4	–	–	281 826,4

1.351 Le montant total des ressources nécessaires pour 2025 inclut un montant de 281,8 millions de dollars au titre du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (voir le tableau 1.156).

1.352 Le montant des ressources demandées pour 2025 au titre du fonds d'affectation spéciale (281,8 millions de dollars) est maintenu au même niveau qu'en 2024. L'augmentation de 2,4 millions de dollars à la rubrique Postes est entièrement compensée par la diminution au titre des objets de dépense autres que les postes. L'augmentation de 2,4 millions de dollars s'agissant des postes s'explique principalement par l'application de coûts standard actualisés. La diminution nette de 2,4 millions de dollars concernant les objets de dépense autres que les postes tient principalement à une diminution de 0,9 million de dollars au titre des autres dépenses de personnel pour les coûts standard révisés afférents à 10 coordonnateurs résidents à triple casquette et la suppression des coûts liés à 2 anciens coordonnateurs résidents à triple casquette (au Mali et au Soudan), qui sont désormais proposés à la rubrique Postes ; à une diminution de 0,7 million de dollars à la rubrique Mobilier et matériel, en raison du non-renouvellement des crédits prévus pour 2024 au titre d'acquisitions ponctuelles ; à une diminution nette de 0,8 million de dollars résultant de la baisse de la demande en matière de bureautique, d'aménagement des locaux et de location de véhicules prévue à la rubrique Frais généraux de fonctionnement et du redéploiement des ressources affectées aux consultants, aux voyages du personnel, aux fournitures et accessoires et aux services contractuels lié à l'utilisation du fonds de coordination au niveau des pays par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

1.353 On trouvera dans le tableau 1.157 les prévisions concernant le nombre de postes financés au moyen du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2025. Le nombre de postes proposé pour 2025 représente une augmentation nette de deux postes par rapport à 2024, qui tient à la création de deux postes, au Mali et au Soudan, au niveau de sous-secrétaire général, correspondant aux fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) et de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, à la suite de la fermeture, respectivement, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Des justifications supplémentaires pour tous les autres changements relatifs aux postes figurent au niveau de la composante « Coordination nationale ».

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.157
Postes proposés pour 2025, par composante

(Nombre de postes)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	Première classe	Autres classes	Administrateurs recrutés sur le plan national		Total
												sur le plan national	Agents locaux	
2024 (estimations)	–	4	46	79	117	181	28	–	455	8	5	413	404	1 285
2025 (prévisions)														
A. Direction exécutive et administration	–	1	1	–	5	3	4	–	14	2	1	–	–	17
B. Programme de travail														
1. Coordination mondiale	–	–	–	2	10	25	13	–	50	–	3	–	–	53
2. Coordination régionale	–	–	5	1	8	13	6	–	33	–	–	–	8	41
3. Coordination nationale	–	6	39	75	91	129	2	–	342	–	–	413	396	1 151
Total partiel (B)	–	6	44	78	109	167	21	–	425	–	3	413	404	1 245
C. Appui au programme	–	–	–	1	3	11	3	–	18	6	1	–	–	25
Total (prévisions pour 2025)	–	7	45	79	117	181	28	–	457	8	5	413	404	1 287
Changements	–	3	(1)	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	2

Tableau 1.158
Répartition des ressources par composante

(En pourcentage)

Composante	2024 (estimations)	2025 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	1,7	1,7
B. Programme de travail		
1. Coordination mondiale	5,3	5,7
2. Coordination régionale	3,7	4,0
3. Coordination nationale	86,1	85,1
Total partiel (B)	95,1	94,8
C. Appui au programme	3,2	3,5
Total	100,0	100,0

Budget, par composante

Direction exécutive et administration

- 1.354 Les ressources demandées au titre de la direction exécutive et de l'administration serviraient à financer le Bureau du Sous-Secrétaire général à la coordination des activités de développement. Le Bureau assure la planification stratégique du système des coordonnatrices et coordonnateurs

résidents, appuie les différentes composantes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (Président(e), Vice-Président(e), responsables et groupes de travail) et supervise les aspects stratégiques de l'exécution de la procédure d'examen quadriennal complet et le suivi des progrès réalisés. Il est en outre chargé de gérer les relations avec les États Membres et de veiller à ce que ceux-ci supervisent le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et que davantage de comptes leur soient rendus, notamment par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que d'établir des partenariats stratégiques en vue de mobiliser des ressources extrabudgétaires pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Le Bureau assure également la collaboration et la liaison avec les plus hautes instances de décision de l'Organisation des Nations Unies et avec d'autres départements afin d'assurer une plus grande cohérence opérationnelle dans l'exécution du mandat du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Le Sous-Secrétaire général est responsable de la gestion et du contrôle du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ainsi que des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Le nombre et la classe des postes proposés pour 2025 restent inchangés par rapport à 2024. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 1.159 et 1.160.

- 1.355 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Tableau 1.159

Direction exécutive et administration : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)
Postes	4 060,5	4 346,4	285,9	17	17
Autres objets de dépense	603,1	552,9	(50,2)	–	–
Total	4 663,6	4 899,3	235,7	17	17

Tableau 1.160

Direction exécutive et administration : ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
Postes	3 252,8	4 060,5	4 346,4	285,9
Autres dépenses de personnel	74,5	88,2	–	(88,2)
Dépenses de représentation	–	8,6	11,5	2,9
Consultants	(9,5)	10,0	10,0	–
Voyages du personnel	161,7	180,4	218,6	38,2
Services contractuels	38,2	34,5	–	(34,5)
Frais généraux de fonctionnement	283,7	272,0	307,5	35,5
Fournitures et accessoires	–	3,4	5,0	1,6
Mobilier et matériel	1,3	6,0	0,3	(5,7)
Total	3 802,7	4 663,6	4 899,3	235,7

Programme de travail

1.356 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre du programme de travail (coordination mondiale, coordination régionale et coordination nationale) dans les tableaux 1.161 et 1.162.

Tableau 1.161

Programme de travail : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Ressources			Postes	
	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)
Coordination mondiale	14 971,4	15 899,8	928,4	53	53
Coordination régionale	10 328,7	11 288,5	959,8	41	41
Coordination nationale	242 834,4	239 841,8	(2 992,6)	1 149	1 151
Total	268 134,5	267 030,1	(1 104,4)	1 243	1 245

Tableau 1.162

Programme de travail : ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
Postes	140 577,8	157 520,8	158 855,4	1 334,6
Autres dépenses de personnel	9 901,0	3 047,5	2 391,2	(656,3)
Dépenses de représentation	163,1	1 098,3	1 091,9	(6,4)
Consultants	5 688,3	22 923,5	21 132,6	(1 790,9)
Voyages du personnel	7 053,6	12 058,6	11 712,3	(346,3)
Services contractuels	11 028,1	27 029,9	29 022,1	1 992,2
Frais généraux de fonctionnement	17 084,9	40 097,2	39 091,9	(1 005,3)
Fournitures et accessoires	723,5	1 449,3	1 556,1	106,8
Mobilier et matériel	1 300,5	2 909,4	2 176,6	(732,8)
Total	193 520,8	268 134,5	267 030,1	(1 104,4)

Coordination mondiale

1.357 Au titre de la composante Coordination mondiale, les services et sections du Bureau de la coordination des activités de développement collaborent avec des entités et des mécanismes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et l'ensemble du système des Nations Unies afin d'améliorer la cohérence stratégique et opérationnelle des activités opérationnelles de développement, en promouvant la mise en place à l'échelle du système d'approches favorables à la concrétisation des priorités stratégiques intégrées en vue d'accélérer la réalisation du Programme 2030. Les services et sections donnent également aux équipes de pays des Nations Unies des indications en matière de stratégie pour tout ce qui concerne les activités conjointes d'analyse, de planification, de programmation, de suivi et d'évaluation des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, ainsi que des conseils pour les communications conjointes et les activités communes de plaidoyer concernant les objectifs de développement durable

et la promotion de l'efficacité opérationnelle à l'échelle du système. Les responsabilités au titre de la coordination mondiale sont assumées par deux services et deux sections : le Service des politiques et de la programmation, le Service des politiques de direction (système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents), la Section des stratégies institutionnelles dans les pays et la Section de l'information et de la communication des résultats. Le nombre et la classe des postes proposés pour 2025 restent inchangés par rapport à 2024.

- 1.358 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de la composante Coordination mondiale dans les tableaux 1.163 et 1.164.

Tableau 1.163

Coordination mondiale : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)
Postes	12 352,9	13 717,5	1 364,6	53	53
Autres objets de dépense	2 618,5	2 182,3	(436,2)	–	–
Total	14 971,4	15 899,8	928,4	53	53

Tableau 1.164

Coordination mondiale : ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
Postes	9 766,1	12 352,9	13 717,5	1 364,6
Autres dépenses de personnel	659,0	297,8	438,0	140,2
Consultants	860,9	315,1	375,8	60,7
Voyages du personnel	28,6	255,4	121,6	(133,8)
Services contractuels	532,6	920,4	464,5	(455,9)
Frais généraux de fonctionnement	881,9	799,0	782,0	(17,0)
Fournitures et accessoires	(0,2)	12,2	0,4	(11,8)
Mobilier et matériel	1,3	18,6	–	(18,6)
Total	12 730,1	14 971,4	15 899,8	928,4

Coordination régionale

- 1.359 Les équipes régionales du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents fournissent un appui aux activités de coordination au niveau national. Il s'agit d'assurer la gestion quotidienne du système et de fournir un appui à l'exécution cohérente et efficace des activités opérationnelles de développement menées par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, en intégrant la programmation des politiques et l'appui opérationnel en concertation avec les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et les commissions économiques et sociales régionales de l'ONU. Situées à proximité des points d'intervention et chargées d'un nombre donné de contextes nationaux, les activités régionales du Bureau de la coordination des activités de développement permettent d'apporter un soutien adapté et ciblé aux différentes régions du monde.

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

1.360 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de la composante Coordination régionale dans les tableaux 1.165 et 1.166.

Tableau 1.165

Coordination régionale : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)
Postes	7 542,7	8 545,3	1 002,6	41	41
Autres objets de dépense	2 786,0	2 743,2	(42,8)	–	–
Total	10 328,7	11 288,5	959,8	41	41

Tableau 1.166

Coordination régionale : ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
Postes	6 914,2	7 542,7	8 545,3	1 002,6
Autres dépenses de personnel	812,3	482,4	292,7	(189,7)
Dépenses de représentation	–	11,9	2,1	(9,8)
Consultants	195,8	108,4	175,2	66,8
Voyages du personnel	405,9	1 566,1	1 566,1	–
Services contractuels	138,8	129,6	57,1	(72,5)
Frais généraux de fonctionnement	715,3	404,8	630,5	225,7
Fournitures et accessoires	7,9	12,4	9,1	(3,3)
Mobilier et matériel	49,1	70,4	10,4	(60,0)
Total	9 239,2	10 328,7	11 288,5	959,8

Coordination nationale

1.361 La coordination nationale recouvre le travail que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents entreprennent avec l'appui de leur bureau pour diriger les équipes de pays des Nations Unies nouvelle génération et conduire l'aide qu'apporte le système des Nations Unies pour le développement à l'exécution du Programme 2030 dans les pays. Ce mandat de coordination indépendant, impartial et autonome est exécuté dans le respect des priorités, des besoins et des cadres de planification nationaux et en veillant à ce que les pays de programme prennent les rênes des activités, pour qu'il soit répondu aux besoins de chaque pays de façon cohérente, efficace, efficiente et responsable, de façon à optimiser les effets de l'action des Nations Unies et à inscrire dans la durée les résultats obtenus sur le plan du développement. Le projet de budget pour 2025 fait apparaître une augmentation de deux postes par rapport à 2024 : il est en effet proposé de créer, au Mali comme au Soudan, un poste de coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire ayant rang de sous-secrétaire général(e), à la suite de la fermeture, respectivement, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; dans les deux cas, les dépenses afférentes à ces fonctions étaient auparavant partagées avec la Mission, et

le poste correspondant relevait du tableau d'effectifs de celle-ci. En 2025, il est proposé que ces postes soient intégralement financés au titre du tableau d'effectifs du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En outre, il est également proposé que le poste de coordinateur(trice) résident(e) et coordinateur(trice) de l'action humanitaire pour l'Éthiopie soit reclassé de la classe D-2 au rang de sous-secrétaire général(e). Le reclassement proposé tient compte du contexte du pays, qui reste difficile, et de la complexité de la situation, ainsi que la demande accrue de coordination de la part de l'équipe de pays des Nations Unies, à la fois pour les activités de développement et les activités humanitaires en Éthiopie.

- 1.362 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de la composante Coordination nationale dans les tableaux 1.167 et 1.168 a) pour le fonds d'affectation spéciale et dans le tableau 1.168 b) pour les ressources mobilisées à l'échelle locale.

Tableau 1.167

Coordination nationale : ressources nécessaires (fonds d'affectation spéciale)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)
Postes	137 625,2	136 592,6	(1 032,6)	1 149	1 151
Autres objets de dépense	105 209,2	103 249,2	(1 960,0)	–	–
Total	242 834,4	239 841,8	(2 992,6)	1 149	1 151

Tableau 1.168

Coordination nationale : ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

a) Fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
Postes	123 897,4	137 625,2	136 592,6	(1 032,6)
Autres dépenses de personnel	8 429,8	2 267,3	1 660,5	(606,8)
Dépenses de représentation	163,1	1 086,4	1 089,8	3,4
Consultants	4 631,6	22 500,0	20 581,6	(1 918,4)
Voyages du personnel	6 619,1	10 237,1	10 024,6	(212,5)
Services contractuels	10 356,8	25 979,9	28 500,5	2 520,6
Frais généraux de fonctionnement	15 487,7	38 893,4	37 679,4	(1 214,0)
Fournitures et accessoires	715,8	1 424,7	1 546,6	121,9
Mobilier et matériel	1 250,2	2 820,4	2 166,2	(654,2)
Total	171 551,5	242 834,4	239 841,8	(2 992,6)

b) Ressources mobilisées à l'échelle locale

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
Autres dépenses de personnel	2 265,0	3 169,2	3 169,2	–
Consultants	898,7	–	1 863,6	1 863,6

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

<i>Objet de dépense</i>	<i>2023 (dépenses effectives)</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Voyages du personnel	197,7	205,6	205,6	–
Services contractuels	532,9	2 968,7	1 105,1	(1 863,6)
Frais généraux de fonctionnement	897,0	1 847,5	1 847,5	–
Fournitures et accessoires	16,7	138,6	138,6	–
Mobilier et matériel	66,3	78,7	78,7	–
Total	4 874,3	8 408,3	8 408,3	–

Appui au programme

- 1.363 Les services d'appui au programme sont assurés, au Bureau de la coordination des activités de développement, par le Service de la gestion opérationnelle (système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents), l'objectif général étant de gérer les opérations du système de façon à en assurer pleinement la transparence et le contrôle. À cette fin, le Service agit en tant que service administratif du Bureau et fournit des services et un appui administratif courants, au niveau mondial, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, l'informatique, les finances, les voyages, les achats et l'administration des plateformes. Il est responsable de l'élaboration et du contrôle du budget lié aux activités du Bureau au siège et de la communication de l'information y relative. Il se charge des relations opérationnelles avec les prestataires de services du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il prête également conseil et soutien aux antennes régionales du Bureau et aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il coordonne et supervise la budgétisation axée sur les résultats des activités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et la communication régulière de l'information y relative, y compris à l'Assemblée générale. Il est également responsable de la gestion financière et de la communication de l'information concernant l'ensemble des sources de financement du système. En outre, il élabore des orientations générales sur le respect du principe de responsabilité en matière de gestion et apporte un appui au Bureau dans le domaine du contrôle, en coordination avec les autres bureaux du Secrétariat. Le nombre et la classe des postes proposés pour 2025 restent inchangés par rapport à 2024.
- 1.364 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de l'appui au programme dans les tableaux 1.169 et 1.170.

Tableau 1.169

Appui au programme : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources</i>			<i>Postes</i>	
	<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>
Postes	5 184,6	5 961,1	776,5	25	25
Autres objets de dépense	3 843,7	3 935,9	92,2	–	–
Total	9 028,3	9 897,0	868,7	25	25

Tableau 1.170

Appui au programme : ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>2023 (dépenses effectives)</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>	<i>Changements</i>
Postes	4 209,0	5 184,6	5 961,1	776,5
Autres dépenses de personnel	633,1	236,5	78,4	(158,1)
Voyages du personnel	44,9	53,3	56,0	2,7
Services contractuels	48,1	57,2	21,5	(35,7)
Frais généraux de fonctionnement	6 848,3	3 463,2	3 670,0	206,8
Fournitures et accessoires	–	17,3	40,0	22,7
Mobilier et matériel	87,0	16,2	70,0	53,8
Total	11 870,3	9 028,3	9 897,0	868,7

XIV. Bureau des Nations Unies pour la jeunesse

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.365 L'Organisation des Nations Unies est consciente depuis longtemps que, par leur imagination, leurs idéaux et leur énergie, les jeunes jouent un rôle essentiel dans le développement continu des sociétés dans lesquelles ils et elles vivent. En 1965, dans sa résolution [2037 \(XX\)](#), l'Assemblée générale a pris acte de la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples. En 1995, elle a adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (résolution [50/81](#)), qui offre un cadre théorique et des directives pratiques pour améliorer la situation des jeunes. En 2007, elle a adopté, dans sa résolution [62/126](#), l'additif au Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui fournit des orientations supplémentaires sur la promotion de la participation des jeunes au développement social et économique. Depuis 2015, le Conseil de sécurité a appelé à plusieurs reprises tous les acteurs concernés à accroître la représentation inclusive des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits, notamment dans le cadre de la négociation et de la mise en œuvre des accords de paix [résolutions [2250 \(2015\)](#), [2419 \(2018\)](#) et [2535 \(2020\)](#)].
- 1.366 En 2013, le Secrétaire général a nommé son premier Envoyé pour la jeunesse. En 2018, il a lancé la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse pour renforcer la coordination des activités relatives à la jeunesse et l'obligation de rendre des comptes dans ce domaine. Dans sa résolution [76/306](#), l'Assemblée générale a décidé de créer le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui serait exclusivement chargé des affaires de la jeunesse au Secrétariat et qui absorberait le Bureau de l'Envoyé(e) du Secrétaire général pour la jeunesse. Le 27 octobre 2023, le Secrétaire général a nommé le tout premier Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse à la tête du Bureau ; il s'agissait du plus jeune Sous-Secrétaire général de l'histoire de l'Organisation. Le mandat qui lui est confié découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, notamment les résolutions [50/81](#), [62/126](#), [76/306](#), [77/336](#) et [78/179](#) de l'Assemblée et les résolutions [2250 \(2015\)](#), [2419 \(2018\)](#) et [2535 \(2020\)](#) du Conseil.

Programme de travail

Objectif

- 1.367 L'objectif auquel le programme contribue est d'associer véritablement les jeunes aux travaux de l'Organisation et d'accélérer l'action menée aux niveaux mondial, régional et national en vue de donner des moyens d'agir aux jeunes du monde entier, de promouvoir leurs droits et de répondre à leurs besoins.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.368 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau :
- a) dirigera la mobilisation et le plaidoyer en faveur de l'avancement des questions relatives à la jeunesse dans le système des Nations Unies, dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable et des droits humains, en ayant des échanges avec des représentants des États Membres, des responsables des organes des Nations Unies et des membres des équipes de direction des entités du système, et en consultant régulièrement les jeunes ;

- b) promouvra une réelle participation des jeunes et des organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse, qui soit inclusive et tangible, aux activités des entités des Nations Unies, en travaillant en étroite collaboration avec ces entités ;
- c) encouragera le renforcement de la collaboration, de la coordination et de l'application du principe de responsabilité dans tout le système des Nations Unies en ce qui concerne l'avancement des questions relatives à la jeunesse, y compris pour ce qui est du soutien apporté, selon qu'il convient, par le système aux États Membres qui le demandent dans le domaine de la promotion de la mobilisation, de la participation et de l'autonomisation effectives et réelles des jeunes ;
- d) dialoguera avec les personnes (envoyés ou représentants) et les bureaux des organisations régionales qui œuvrent pour la jeunesse afin de faire avancer les questions relatives à la jeunesse ;
- e) proposera aux États Membres des approches innovantes visant à promouvoir les initiatives multipartites qui concernent la mobilisation et l'autonomisation des jeunes, y compris pour ce qui est de la qualité et du caractère inclusif de l'éducation, des emplois décent, du développement des compétences, de la transformation numérique et des innovations et solutions mises en place par des jeunes ;
- f) promouvra et facilitera le dialogue, la collaboration et la solidarité intergénérationnels et interculturels en offrant aux jeunes des occasions de partager et de collaborer entre eux, mais aussi d'échanger avec les États Membres, le secteur privé, le monde universitaire et les entités des Nations Unies, notamment dans le cadre d'instances intergouvernementales ;
- g) soutiendra les efforts visant à renforcer la représentation des jeunes dans le système des Nations Unies, notamment en multipliant les possibilités de stages et d'emplois offertes aux jeunes, et en améliorant les conditions, en particulier pour les jeunes issus de pays en développement, en tenant dûment compte de l'équilibre des genres ;
- h) soutiendra les efforts faits pour mobiliser un soutien financier et technique et des investissements visant à promouvoir et à améliorer la qualité et le caractère inclusif de l'éducation et de la formation, du développement des compétences et du renforcement des capacités, pour réduire la fracture numérique, parallèlement à la création d'emplois, au profit des jeunes, et pour créer un environnement propice à la valorisation de leurs talents et de leurs aptitudes à contribuer à la société ;
- i) mènera des actions de sensibilisation auprès des jeunes et des organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse en faisant appel à des moyens novateurs, notamment les médias sociaux, la mise en récit et les contenus audiovisuels, l'idée étant de mettre l'accent sur la création de ressources et de modèles multilingues, dans la mesure du possible, en vue de leur diffusion par les équipes de pays des Nations Unies et les centres d'information des Nations Unies.

1.369 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) avancement des questions relatives à la jeunesse dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable et des droits humains ;
- b) renforcement de la collaboration, de la coordination et de l'application du principe de responsabilité dans tout le système des Nations Unies en ce qui concerne l'avancement des questions relatives à la jeunesse ;
- c) action menée par les États Membres et les organisations régionales pour garantir la mobilisation, la participation et l'autonomisation effectives et réelles des jeunes ;
- d) amplification des voix des jeunes et accroissement des possibilités offertes aux jeunes de contribuer à la promotion d'un monde pacifique, juste et durable ;
- e) renforcement du dialogue, de la collaboration et de la solidarité intergénérationnels et interculturels ;

- f) mise en place d'initiatives multipartites relatives aux jeunes concernant notamment la qualité et le caractère inclusif de l'éducation et de la formation, le développement des compétences, la réduction de la fracture numérique, la création d'emplois et l'autonomisation des jeunes ;
 - g) renforcement et amélioration de la représentation des jeunes dans le système des Nations Unies.
- 1.370 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) Les États Membres continuent d'œuvrer en faveur de l'amélioration de la situation des jeunes, par l'intermédiaire notamment de la mise en œuvre des cadres et accords internationaux pertinents ;
 - b) La communauté mondiale reconnaît de façon durable le rôle important que jouent les jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité, du développement durable et des droits humains ;
 - c) Dans les entités des Nations Unies et les institutions nationales, régionales et mondiales, des ressources suffisantes sont consacrées à l'action en faveur des jeunes et à la participation véritable des jeunes.
- 1.371 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau collaborera avec les envoyés régionaux et nationaux pour la jeunesse et des organisations régionales. Il donnera également la priorité à l'établissement de nouveaux liens et au resserrement des liens existants avec les organisations de jeunes, les organisations de la société civile, les universités et le secteur privé.
- 1.372 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera de mobiliser les équipes de pays des Nations Unies et les entités du système pour améliorer la coordination de l'action menée en faveur des jeunes ainsi que la collaboration et l'application du principe de responsabilité dans ce domaine dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il collaborera avec le Département de la communication globale et d'autres entités des Nations Unies par l'intermédiaire du groupe chargé de la communication sur la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Il travaillera aussi avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Département de l'appui opérationnel et d'autres membres de l'équipe spéciale créée en lien avec la Stratégie et chargée d'améliorer les possibilités de stages et d'emplois dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il travaillera en partenariat avec le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Union internationale des télécommunications, le Département de la communication globale, le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau de l'informatique et des communications pour réduire la fracture numérique et surmonter les difficultés que rencontrent les jeunes dans le cadre de la transformation numérique. Parmi les mesures prises pour renforcer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, le Bureau poursuivra sa collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Fonds des Nations Unies pour la population, ainsi qu'avec le HCDH et d'autres entités concernées par les questions de participation des jeunes à la vie politique et de protection des jeunes. Il contribuera également régulièrement aux travaux de divers groupes de travail interinstitutions et fournira des services de secrétariat au Comité directeur interinstitutions de haut niveau et au groupe de travail conjoint, qui sont chargés de promouvoir une action cohérente du système des Nations Unies sur les questions liées à la jeunesse.
- 1.373 Le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, en veillant à ce que les filles et les jeunes femmes participent réellement aux travaux de l'Organisation et à la prise de décisions intergouvernementales, en facilitant les discussions intergénérationnelles sur le leadership des femmes, en favorisant la prise en compte des questions de genre dans les initiatives d'inclusion des jeunes et dans l'action menée par les jeunes, et en promouvant les discussions sur la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes en tant que partie intégrante des programmes liés à la jeunesse.

- 1.374 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et guidé par ses propres résultats de recherche et recommandations sur les jeunes en situation de handicap, le Bureau plaidera en faveur d'une véritable participation des jeunes en situation de handicap, notamment aux travaux de l'Organisation. En consultation avec ces jeunes ainsi qu'avec leurs réseaux et organisations, il tiendra compte du handicap dans tous les aspects de son travail de façon à garantir autant que faire se peut l'égalité des chances et l'accès à l'information et aux manifestations.

Exécution du programme en 2023

Les jeunes et les générations futures considérés par les États Membres comme l'un des éléments clés du Sommet de l'avenir

- 1.375 Les jeunes devront vivre avec les conséquences des mesures que les décideurs d'aujourd'hui prennent (ou ne prennent pas) pour faire face aux problèmes mondiaux urgents ; pourtant, ils ont peu de possibilités de participer à l'élaboration des politiques publiques et à la prise de décisions aux niveaux mondial, régional, national et local. En 2023, le Bureau a lancé des activités de mobilisation de haut niveau pour souligner l'importance qu'il y a à associer véritablement les jeunes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Il a supervisé l'élaboration de la note d'orientation du Secrétaire général sur la participation véritable des jeunes et mené des consultations avec les États Membres, les entités des Nations Unies et les organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse et fait campagne en faveur d'une participation plus structurée et effective des jeunes à la prise de décisions, notamment dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'Avenir. Ces efforts ont contribué à l'adoption de la décision 77/568, dans laquelle l'Assemblée générale a décidé que le Sommet de l'avenir engloberait cinq éléments qui seraient reflétés dans le document final, intitulé « Un Pacte pour l'avenir », comprenant un chapeau et cinq chapitres, dont un chapitre consacré aux jeunes et aux générations futures.
- 1.376 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.171).

Tableau 1.171
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)
–	–	Les jeunes sont considérés par les États Membres comme l'un des cinq éléments du Sommet de l'avenir

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : renforcement de l'action menée à l'échelle du système, pour et avec les jeunes, en vue de répondre à leurs besoins, d'amplifier leurs voix et de favoriser leur participation véritable

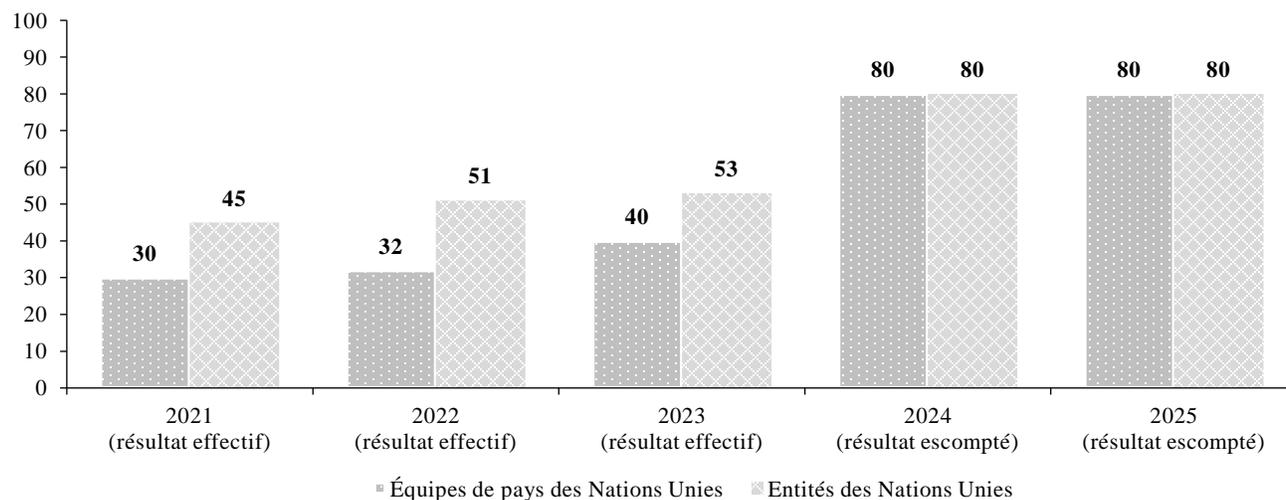
Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 1.377 Le travail effectué par le Bureau a contribué à ce que 40 % des équipes de pays des Nations Unies et 53 % des entités du système obtiennent une note « verte » pour au moins 80 % des indicateurs clés de performance figurant sur la feuille de résultats relative à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse en 2023, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 50 % et 65 %, respectivement. Les cibles n'ont pas été atteintes en raison d'une confluence de facteurs, notamment l'absence de critères permettant de suivre le financement consacré aux jeunes, ainsi que des problèmes de cohérence des politiques de stages dans le système.

1.378 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 1.XXXIV).

Figure 1.XXXIV

Mesure des résultats : pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies et d'entités du système qui ont obtenu une note « verte » pour au moins 80 % des indicateurs clés de performance figurant sur la feuille de résultats relative à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse^a



^a La feuille de résultats comprend 18 indicateurs clés de performance pour les entités du système et 19 pour les équipes de pays des Nations Unies. Ces indicateurs correspondent aux domaines prioritaires de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Une note « verte » indique que l'objectif fixé a été atteint.

Résultat 2 : participation des jeunes à tous les niveaux : passer de la quantité à la qualité

Projet de plan-programme pour 2025

1.379 Malgré l'émergence de diverses modalités de participation, les jeunes n'exercent qu'une influence minimale sur des domaines de décision clés tels que le développement durable, la paix et la sécurité et les droits humains. Le Bureau a noué des partenariats stratégiques avec des entités des Nations Unies, des États Membres et d'autres organisations et mené des activités de mobilisation et de sensibilisation de haut niveau auprès des jeunes et des organisations dirigées par des jeunes et œuvrant en faveur de la jeunesse, afin d'institutionnaliser davantage les mécanismes permettant une participation effective des jeunes.

Enseignements tirés et changements prévus

1.380 L'enseignement tiré est le suivant : le Bureau doit faire porter ses activités de mobilisation sur les moyens d'améliorer les mécanismes permettant une véritable participation des jeunes. Les consultations organisées avec des jeunes montrent que ces derniers ne sont pas satisfaits des mécanismes qui encadrent actuellement leur participation à la prise de décisions. Ils considèrent que ces mécanismes sont inefficaces, voire, parfois, purement symboliques, en particulier dans la sphère multilatérale. Les jeunes veulent que leur avis soit pris au sérieux et souhaitent être associés véritablement à toutes les étapes de la prise de décisions. Compte tenu de cet enseignement, le Bureau œuvrera en faveur d'une institutionnalisation des mécanismes permettant une véritable participation des jeunes en agissant à trois niveaux : a) sur le plan intergouvernemental, il mènera des campagnes auprès des États Membres et élaborera des normes relatives à la participation véritable des jeunes ; b) dans le système des Nations Unies, il coordonnera la prochaine phase de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, promouvra la cohérence des politiques et les améliorations opérationnelles s'agissant des programmes de stages et appuiera les mesures prises dans tout le système pour rajeunir les effectifs ; c) en interne, il mettra en place un conseil consultatif

de la jeunesse et élaborera des protocoles relatifs à la participation des jeunes afin de protéger ceux-ci et de répondre effectivement à leurs préoccupations en matière de sécurité et de protection contre les représailles.

1.381 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.172).

Tableau 1.172

Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	Les équipes de pays des Nations Unies et les entités du système suivent chaque année, dans leurs feuilles de résultats, les indicateurs relatifs à la véritable participation des jeunes	Les jeunes, les États Membres et les entités du système des Nations Unies participent à des consultations sur les principes clés d'une véritable participation des jeunes	Les États Membres envisagent une norme de référence mondiale en matière de participation véritable des jeunes

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.382 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

50/81	Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà	76/306	Création d'un Bureau des Nations Unies pour la jeunesse
62/126	Politiques et programmes mobilisant les jeunes : les jeunes dans l'économie mondiale – promotion de la participation des jeunes au développement économique et social	77/336 78/179	Simul'ONU Politiques et programmes mobilisant les jeunes

Résolutions du Conseil de sécurité

2250 (2015)	2535 (2020)
2419 (2018)	

Produits

1.383 On trouvera dans le tableau 1.173 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.173

Bureau des Nations Unies pour la jeunesse : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la jeunesse, la paix et la sécurité	–	–	1	–
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	10	10	10	11
3. Forums de la jeunesse du Conseil économique et social	6	6	6	6
4. Séances du Conseil de sécurité	1	1	1	1
5. Réunion de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées	1	1	1	1
6. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
7. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
8. Commission de consolidation de la paix	–	–	–	1
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	13	13	16	18
9. Activité de formation à l'intention des Jeunes Leaders pour les objectifs de développement durable	1	1	1	1
10. Cours de formation et ateliers sur la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse	12	12	15	15
11. Conférence mondiale de haut niveau sur la participation des jeunes aux processus de paix	–	–	–	2
Publications (nombre de publications)	1	1	2	2
12. Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse	1	1	1	1
13. Rapport de recherche sur les jeunes en situation de handicap	–	–	1	–
14. Rapport de recherche sur la participation des jeunes à la vie politique	–	–	–	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	2	–	4	–
15. Directive sur la feuille de résultats relative à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse à l'intention des équipes de pays des Nations Unies et des entités du système	1	–	1	–
16. Guide pratique de mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse	1	–	1	–
17. Directives de suivi de l'action menée en faveur des jeunes dans l'ensemble du système	–	–	1	–
18. Boîte à outils pour les intervenants œuvrant auprès des jeunes sur la collaboration avec les organismes des Nations Unies et les mécanismes relatifs à la paix et à la sécurité	–	–	1	–
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : 2 séances d'information à l'intention de l'ensemble des États Membres ; 5 visites de pays et réunions bilatérales avec des ministres chargés de la jeunesse et d'autres hauts fonctionnaires ; consultation avec des envoyés nationaux et régionaux pour la jeunesse ; réunion stratégique annuelle du Comité				

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

directeur de haut niveau de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse ; tables rondes d'orientation et de sensibilisation sur l'action à mener pour renforcer la représentation des jeunes dans le système des Nations Unies.

Bases de données et supports numériques : système de communication de l'information sur la feuille de résultats relative à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse et tableau de bord associé ; boîte à outils relative à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse accessible en ligne.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : bulletin d'informations mensuel « Youth 2030 Pulse » ; célébration de la Journée internationale de la jeunesse (notamment par des campagnes de sensibilisation des partenaires), de la Journée mondiale des compétences des jeunes et d'autres journées et commémorations internationales pertinentes ; présentation de la nouvelle promotion de Jeunes Leaders pour les objectifs de développement durable et activités de lancement des publications et rapports du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et, en préparation du Sommet de l'avenir, organisation et direction d'une campagne de sensibilisation et de communication sur la participation véritable des jeunes.

Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web et comptes du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse sur les médias sociaux (mises à jour régulières sur des questions qui intéressent les jeunes) ; opérations de prise de contrôle des comptes du Bureau sur les médias sociaux par des jeunes ou des réseaux dirigés par des jeunes.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.384 On trouvera dans les tableaux 1.174 à 1.176 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.174

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	251,2	1 901,0	–	–	–	–	–	1 901,0
Autres dépenses de personnel	–	89,3	–	–	–	–	–	89,3
Dépenses de représentation	–	5,4	–	–	–	–	–	5,4
Consultants	89,0	110,6	–	–	–	–	–	110,6
Voyages du personnel	74,3	78,7	–	–	–	–	–	78,7
Services contractuels	251,9	262,4	–	–	–	–	–	262,4
Frais généraux de fonctionnement	8,7	33,9	–	–	–	–	–	33,9
Fournitures et accessoires	0,3	8,1	–	–	–	–	–	8,1
Mobilier et matériel	46,9	15,8	–	–	–	–	–	15,8
Subventions et contributions	114,4	134,0	–	–	–	–	–	134,0
Total	836,8	2 639,2	–	–	–	–	–	2 639,2

Tableau 1.175

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	16	1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 5 P-3, 6 P-2/1, 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2025	16	1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 5 P-3, 6 P-2/1, 1 G(AC)

Tableau 1.176

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SSG	1	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-5	2	–	–	–	–	2	
P-3	5	–	–	–	–	5	
P-2/1	6	–	–	–	–	6	
Total partiel	15	–	–	–	–	15	
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(AC)	1	–	–	–	–	1	
Total partiel	1	–	–	–	–	1	
Total	16	–	–	–	–	16	

1.385 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.177 à 1.179 et dans la figure 1.XXXV.

1.386 Comme le montrent les tableaux 1.177 1) et 1.178 1) ci-dessous, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 2 639 200 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport au budget approuvé pour 2024. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.177

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Programme de travail	836,8	2 639,2	–	–	–	–	–	2 639,2	
Total partiel (1)	836,8	2 639,2	–	–	–	–	–	2 639,2	

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	–	742,9	(717,5)	(96,6)	25,4
Total partiel (2)	–	742,9	(717,5)	(96,6)	25,4
Total (1 + 2)	836,8	3 382,1	(717,5)	(21,2)	2 664,6

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.178

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	16	–	–	–	–	16
Total partiel (1)	16	–	–	–	–	16

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	3	(2)	1
Total partiel (2)	3	(2)	1
Total (1 + 2)	19	(2)	17

Tableau 1.179

Évolution des ressources financières et des postes

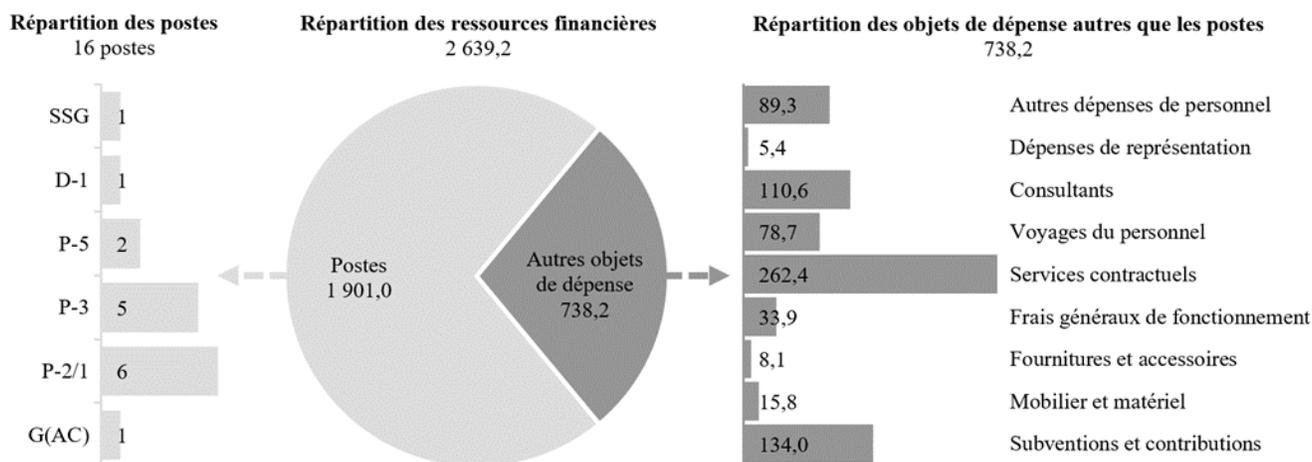
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	251,2	1 901,0	–	–	–	–	–	1 901,0
Autres objets de dépense	585,6	738,2	–	–	–	–	–	738,2
Total	836,8	2 639,2	–	–	–	–	–	2 639,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		15	–	–	–	–	–	15
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1
Total		16	–	–	–	–	–	16

Figure 1.XXXV

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

- 1.387 Comme le montrent les tableaux 1.177 2) et 1.178 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 25 400 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer pendant environ un mois en 2025, dans le prolongement des activités menées en 2024, un poste (P-3) dont le (la) titulaire aidera le Bureau à promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.
- 1.388 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 1.389 On trouvera dans le tableau 1.180 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

Tableau 1.180

Respect des délais

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	–	–	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	–	–	46	100	100

XV. Bureau de la protection des données et de la confidentialité

A. Projet de plan-programme pour 2025

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.390 Créé en application de la résolution [78/252](#) de l'Assemblée générale, le Bureau de la protection des données et de la confidentialité est une entité indépendante chargée d'aider le Secrétariat à garantir la protection des données et la confidentialité dans l'utilisation et le traitement des données personnelles par les entités du Secrétariat, conformément aux mandats de l'Organisation. Le droit à la protection de la vie privée est reconnu dans le cadre du droit international contemporain et garanti par de multiples instruments internationaux et notamment par l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et par l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'Assemblée a continué d'examiner activement cette question, notamment dans sa résolution [77/211](#) et des résolutions antérieures, par lesquelles elle a réaffirmé le droit à la vie privée à l'ère du numérique, et dans sa résolution [78/265](#), dans laquelle elle préconise la protection de la vie privée et des données personnelles dans le cadre de la promotion de systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance.
- 1.391 En application des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a promulgué une circulaire par laquelle il a établi la politique de protection des données et de confidentialité du Secrétariat ([ST/SGB/2024/3](#)). Le Bureau contribue à la mise en œuvre effective de normes en la matière, conformément à cette politique, et à l'instauration d'une culture de la protection des données et de la confidentialité au Secrétariat.

Programme de travail

Objectif

- 1.392 L'objectif auquel le Bureau contribue est de faire en sorte que, lorsque des données personnelles sont traitées par des entités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, elles le soient à des fins compatibles avec les mandats confiés à l'Organisation des Nations Unies et dans le plein respect des droits des personnes et des groupes.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.393 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau :
- a) offrira au Secrétaire général et aux entités du Secrétariat de l'Organisation un avis indépendant et impartial sur les mesures à prendre pour assurer le respect des règles, règlements, procédures et politiques du Secrétariat en matière de protection des données et de confidentialité et aider à leur application ;
 - b) prêtera assistance aux entités, par exemple pour les aider à répondre aux demandes présentées par des personnes au sujet de leurs données personnelles, de manière à garantir la mise en œuvre et le respect des règles, règlements, procédures et politiques applicables en matière de protection des données et de confidentialité en ce qui concerne les données personnelles qui sont partagées entre entités, notamment par l'intermédiaire de progiciels utilisés dans l'ensemble du Secrétariat, ou qui se rapportent à plusieurs entités ;

- c) mettra en place un mécanisme de communication de l'information permettant de recevoir et de diffuser les demandes présentées par des personnes au sujet de leurs données personnelles et veillera à son bon fonctionnement ;
 - d) contrôlera le respect des règles, règlements, procédures et politiques du Secrétariat en matière de protection des données et de confidentialité et en rendra compte au Secrétaire général ;
 - e) sensibilisera l'ensemble de l'Organisation à la question de la protection des données et de la confidentialité.
- 1.394 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Une culture institutionnelle qui reconnaît l'importance de la protection des données et de la confidentialité dans l'ensemble du Secrétariat ;
 - b) Des mesures efficaces de prévention, de recensement et d'atténuation des risques liés à la protection des données et à la confidentialité dans l'ensemble de l'Organisation ;
 - c) Une plus grande transparence et un meilleur respect du principe de responsabilité dans les pratiques de l'Organisation en matière de protection des données et de confidentialité.
- 1.395 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) Les entités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies adoptent, conformément à la politique de protection des données et de confidentialité, des normes dans ces domaines ;
 - b) Les entités du Secrétariat de l'Organisation se dotent de capacités spécialisées, de sorte que les données personnelles soient traitées de manière adéquate, et respectent les droits des personnes et des groupes.
- 1.396 En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, le Bureau participera aux réseaux interinstitutions, le cas échéant, pour échanger des pratiques optimales et bâtir des pratiques communes en matière de protection des données et de confidentialité dans tout le système.
- 1.397 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats. Il repérera tout problème systémique ayant trait aux inégalités de genre dans les opérations de l'Organisation en ce qui concerne la protection des données et la confidentialité. Il fournira également des statistiques genrées, le cas échéant.
- 1.398 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau veillera à prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap, à la fois en assurant l'accessibilité de ses services et en appuyant la mise en œuvre des règles de protection des données et de confidentialité dans l'Organisation. Il veillera en particulier à ce que tous les contenus pertinents, notamment les informations communiquées en ligne (avis concernant la confidentialité et formulaires à remplir, par exemple), soient rendus accessibles aux personnes en situation de handicap.

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : un cadre de protection des données et de confidentialité renforcé dans l'ensemble du Secrétariat

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.399 Le Bureau concourt au renforcement des stratégies de l'Organisation en matière de protection des données et de confidentialité et notamment à la mise en œuvre de la circulaire par laquelle le Secrétaire général a établi la politique de protection des données et de confidentialité.

Enseignements tirés et changements prévus

- 1.400 Les enseignements tirés sont les suivants : les activités de formation et de sensibilisation aux questions de protection des données et de confidentialité ont eu jusqu'à présent une portée limitée au Secrétariat de l'Organisation. La méconnaissance de ces questions par le personnel des Nations Unies et le personnel apparenté augmente le risque d'atteintes à la protection des données et à la confidentialité. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau entreprendra diverses activités de formation et de sensibilisation : il élaborera des supports de formation et mènera des campagnes pour sensibiliser le personnel aux questions de protection des données et de confidentialité, en s'appuyant sur la nouvelle politique. Il s'efforcera également d'aider les membres du personnel à mieux comprendre ces questions en leur fournissant des ressources pratiques sur le maniement des données personnelles.
- 1.401 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.181)

Tableau 1.181
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	–	La circulaire ST/SGB/2024/1 sur la protection des données et la confidentialité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est promulguée	Le personnel a accès à des informations et des ressources supplémentaires concernant la protection des données et la confidentialité dans l'Organisation

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 1.402 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

77/211	Le droit à la vie privée à l'ère du numérique	78/265	Saisir les possibilités offertes par des systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour le développement durable
78/252	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2024		

Produits

- 1.403 On trouvera dans le tableau 1.182 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.182

Bureau de la protection des données et de la confidentialité : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	–	–	2	2
1. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	–	–	1	1
2. Séances de la Cinquième Commission	–	–	1	1
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : offre d'avis d'experts, de conseils et d'une aide technique aux fonctionnaires et aux non-fonctionnaires sur les questions de protection des données et de confidentialité.				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web du Bureau de la protection des données et de la confidentialité.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.404 On trouvera dans les tableaux 1.183 à 1.185 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.183

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	–	350,0	272,1	–	–	272,1	77,7	622,1	
Autres dépenses de personnel	–	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	–	37,7	–	–	–	–	–	37,7	
Voyages du personnel	–	25,4	–	–	–	–	–	25,4	
Services contractuels	–	132,5	–	–	–	–	–	132,5	
Frais généraux de fonctionnement	–	3,8	–	–	–	–	–	3,8	
Fournitures et accessoires	–	0,5	–	–	–	–	–	0,5	
Mobilier et matériel	–	3,4	–	–	–	–	–	3,4	
Total	–	553,3	272,1	–	–	272,1	49,2	825,4	

Tableau 1.184

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	3	1 D-1, 1 P-3, 1 P-2/1
Effectif proposé pour 2025	3	1 D-1, 1 P-3, 1 P-2/1

Tableau 1.185

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-1	1	–	–	–	–	–	1
P-3	1	–	–	–	–	–	1
P-2/1	1	–	–	–	–	–	1
Total	3	–	–	–	–	–	3

1.405 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.186 à 1.188 et dans la figure 1.XXXVI.

1.406 Comme le montrent les tableaux 1.186 et 1.187, les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 825 400 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 272 100 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Ajustements techniques. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.186

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Programme de travail	–	553,3	272,1	–	–	272,1	49,2	825,4	
Total	–	553,3	272,1	–	–	272,1	49,2	825,4	

Tableau 1.187

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

Budget ordinaire

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	3	–	–	–	–	3	
Total	3	–	–	–	–	3	

Tableau 1.188

Évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

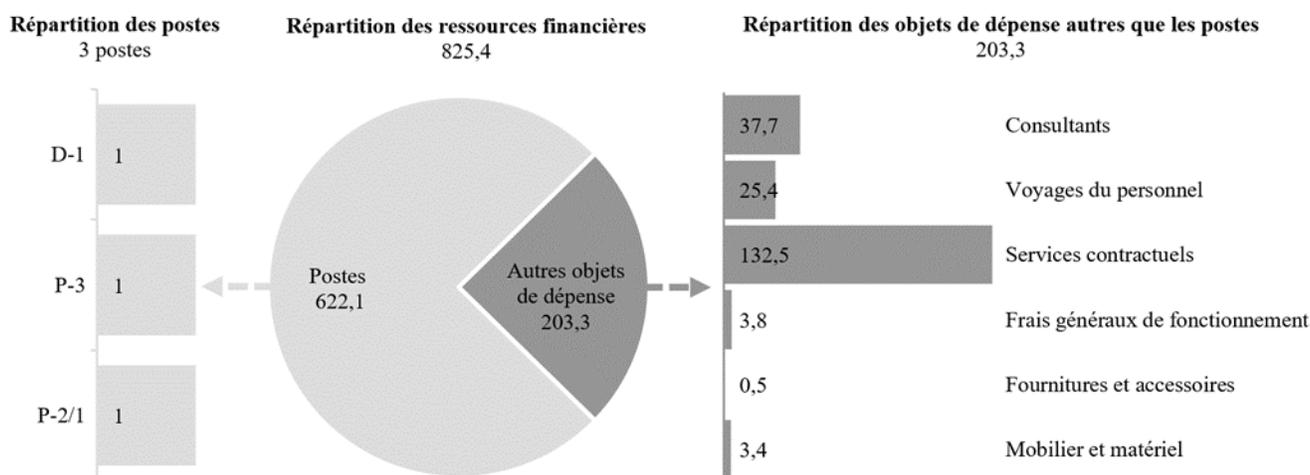
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	–	350,0	272,1	–	–	272,1	–	622,1	
Autres objets de dépense	–	203,3	–	–	–	–	–	203,3	
Total	–	553,3	272,1	–	–	272,1	–	825,4	

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	3
Total		3	–	–	–	–	3

Figure 1.XXXVI
Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

- 1.407 Comme le montre le tableau 1.186, les changements entraînent une augmentation de 272 100 dollars, qui tient au fait que le taux de vacance convenu pour les postes existants a été appliqué à trois postes, à savoir un poste de spécialiste en chef des questions relatives à la protection des données et à la confidentialité (D-1), un poste de spécialiste des questions relatives à la protection des données et à la confidentialité (P-3) et un poste de spécialiste des questions relatives à la protection des données et à la confidentialité (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2), qui avaient été créés par l'Assemblée générale dans sa résolution 78/252 et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué en 2024, conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes.
- 1.408 On trouvera dans le tableau 1.189 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

Tableau 1.189
Respect des délais
(En pourcentage)

	2021 <i>(taux effectif)</i>	2022 <i>(taux effectif)</i>	2023 <i>(taux effectif)</i>	2024 <i>(taux prévu)</i>	2025 <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	–	–	–	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	–	–	–	100	100

XVI. Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système

A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.409 Le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système a pour mandat de fournir des données factuelles issues d'évaluations indépendantes pour renforcer l'apprentissage, la transparence et le respect du principe de responsabilité et pour encourager les activités conjointes et l'apprentissage collectif, et de mener des évaluations pour recueillir, dans tout le système, des données factuelles sur la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la mise en œuvre du Programme 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable.
- 1.410 Dans sa résolution [70/1](#), l'Assemblée générale a appelé le système des Nations Unies pour le développement à agir de manière collaborative et porteuse de transformation. Dans sa résolution [71/243](#) sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, elle a demandé, dans cette perspective, que le système soit réformé pour qu'il puisse accompagner la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a aussi souligné qu'il importait de renforcer un mécanisme d'évaluation indépendant et impartial de haute qualité à l'échelle du système des activités opérationnelles de développement, qui renforce la cohérence et l'interdépendance dans la structure globale d'évaluation du système des Nations Unies pour le développement.
- 1.411 Dans son rapport de 2017 intitulé « Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 : notre promesse d'une vie dans la dignité, la prospérité et la paix sur une planète en bonne santé » ([A/72/684-E/2018/7](#)), le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale des propositions en vue du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, notamment la création d'un bureau d'évaluation indépendant à l'échelle du système. Dans sa résolution [72/279](#), l'Assemblée s'est félicitée que le Secrétaire général ait renforcé les mesures d'évaluation indépendantes dans l'ensemble du système, notamment en améliorant les capacités. Dans sa résolution [75/233](#), elle en outre souligné la nécessité de garantir l'indépendance, la crédibilité et l'efficacité du bureau chargé des évaluations à l'échelle du système. Dans sa résolution [76/4](#), elle a prié le Secrétaire général de fournir aux États Membres les informations nécessaires pour faciliter et appuyer pleinement l'établissement et le fonctionnement d'un bureau de l'évaluation qui soit indépendant et doté de ressources suffisantes, ce qui concourrait grandement à l'application du principe de responsabilité. Le Secrétaire général a communiqué ces informations dans les rapports qu'il présente régulièrement à l'Assemblée et au Conseil économique et social au sujet de la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/73/63-E/2018/8](#), [A/74/73-E/2019/14](#), [A/75/79-E/2020/55](#), [A/76/75-E/2021/57](#) et [A/77/69-E/2022/47](#)). En 2019, un dispositif de transition a été mis en place pour permettre au Bureau de commencer ses travaux et notamment de produire un petit nombre d'évaluations. En 2023, le Secrétaire général a nommé la première Directrice exécutive du Bureau, qui lui rend compte directement, et des mesures supplémentaires ont été prises pour consolider les éléments constitutifs du Bureau afin que celui-ci puisse s'acquitter de l'ensemble des fonctions prévues et notamment établir la version définitive de la politique d'évaluation à l'échelle du système. Dans sa résolution [2023/31](#), le Conseil économique et social a pris note de la création du Bureau et dit attendre avec intérêt de recevoir des informations actualisées sur son fonctionnement et ses travaux. Dans le présent rapport, il est proposé d'inscrire au budget ordinaire des postes et d'autres objets de dépense du Bureau qui étaient précédemment

financés au moyen de ressources extrabudgétaires. Cette proposition fait suite à un examen des modalités actuelles de financement, qui a permis d'anticiper une diminution des ressources extrabudgétaires et de conclure à la nécessité d'assurer un financement plus prévisible et plus stable en vue de mettre l'accent sur deux des principales caractéristiques du Bureau, à savoir l'indépendance et la transparence.

Programme de travail

Objectif

- 1.412 L'objectif auquel le Bureau contribue est de favoriser la contribution collective du système des Nations Unies pour le développement à l'action menée pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable.

Stratégie et facteurs externes pour 2025

- 1.413 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le Bureau fera ce qui suit :
- a) réaliser, dans tout le système, des évaluations pertinentes, opportunes, crédibles et de qualité qui mesurent les résultats et la performance du système des Nations Unies pour le développement, viennent compléter le travail d'évaluation mené par les entités des Nations Unies et portent sur des activités qui ne peuvent pas être évaluées de manière adéquate par les mécanismes d'application du principe de responsabilité existants, en tenant compte des questions de genre, d'inclusion du handicap, de non-discrimination et de droits humains et des questions environnementales, le cas échéant ;
 - b) gérer l'évaluation des fonds de financement communs et des initiatives conjointes (dans lesquelles plusieurs entités des Nations Unies œuvrent à la réalisation d'un objectif commun) ;
 - c) promouvoir une collaboration accrue en matière d'évaluation conjointe et d'évaluation à l'échelle du système, notamment en recensant les données factuelles issues d'évaluations, en coopération avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, afin d'orienter l'élaboration d'un plan d'évaluation pluriannuel évolutif pour l'ensemble du système ;
 - d) renforcer le partage des connaissances entre entités du système des Nations Unies pour le développement ainsi que l'apprentissage collectif sur la manière d'utiliser les données factuelles issues d'évaluations menées à l'échelle du système pour guider la planification des programmes et faciliter l'obtention de résultats dans l'ensemble du système ;
 - e) formuler des orientations pour favoriser une évaluation efficace à l'échelle du système, notamment en établissant des plans d'évaluation et des méthodes de collecte de données, en élaborant et en organisant des ateliers et des séminaires s'adressant aux réseaux de praticiens et en menant des activités de renforcement des capacités ;
 - f) mettre en place des mécanismes permettant d'assurer une gestion et un suivi efficaces et efficaces des activités d'évaluation et notamment de garantir la qualité de l'évaluation et le respect des normes définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation ;
 - g) travailler avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et d'autres partenaires pour contribuer au renforcement des capacités nationales en matière d'évaluations dirigées par les pays et à la production et à l'utilisation de données factuelles qui permettront de mesurer les progrès faits par les pays dans la réalisation des objectifs de développement durable, conformément au rôle de l'évaluation qui avait été prévu dans le Programme 2030.
- 1.414 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) une amélioration de l'apprentissage et de l'application du principe de responsabilité dans les activités de développement menées aux niveaux national, régional et mondial, ce qui favorisera

une mise en œuvre systématique des priorités, politiques et approches établies par l'ensemble des entités du système des Nations Unies pour le développement durable ;

- b) un renforcement des capacités et un recours accru aux données factuelles issues d'évaluations menées à l'échelle du système qui guideront la planification des programmes et faciliteront l'obtention de résultats dans toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement.
- 1.415 En ce qui concerne les facteurs externes, l'hypothèse ci-après a été retenue lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 : le montant des contributions volontaires suffit à compléter le budget ordinaire aux fins de l'exécution des activités du Bureau.
- 1.416 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau continuera de développer les perspectives de collaboration avec d'autres entités internationales d'évaluation.
- 1.417 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau coordonnera ses travaux avec le BSCI, le Corps commun d'inspection et le Comité des commissaires aux comptes et apportera sa contribution en tant que membre du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il coopérera avec l'École des cadres du système des Nations Unies et au moyen des séminaires d'échange organisés par le Groupe à l'intention des spécialistes de l'évaluation, où interviennent également des membres d'institutions internationales, régionales et nationales chargées de l'évaluation.
- 1.418 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, et s'emploie notamment à appliquer les directives en la matière.
- 1.419 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau tiendra compte dans ses travaux de la nécessité d'intégrer et d'autonomiser les personnes en situation de handicap, notamment en appliquant les orientations relatives à l'inclusion du handicap dans ses activités.

Exécution du programme en 2023

Les données factuelles issues des évaluations menées à l'échelle du système guident les décisions relatives à l'apprentissage et à l'investissement dans tout le système

- 1.420 Dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Application de la résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » ([A/78/72-E/2023/59](#)) ont été publiés les résultats et les enseignements tirés des deux premières évaluations menées par le Bureau, à savoir l'évaluation du Fonds commun pour les objectifs de développement durable et l'évaluation des mesures socioéconomiques prises par le système des Nations Unies pour le développement face à la maladie à coronavirus (COVID-19). Les recommandations formulées à l'issue de ces évaluations ont porté sur le renforcement de certains aspects de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment sur une meilleure intégration des mesures de réforme dans les plans stratégiques des entités, mais aussi sur la gouvernance, la gestion et la conception des projets, et la synergie entre les fonds de financement communs. Les réponses de l'administration ont été publiées pour les deux évaluations. En 2023, le Bureau a achevé une étude préliminaire et une étude d'évaluabilité de l'Initiative Spotlight, qui vise à mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles ; il a ensuite lancé une évaluation indépendante, qui s'achèvera en 2024, afin de répondre aux besoins en matière de responsabilité et d'apprentissage s'agissant des questions de violence de genre et de la réforme du système de développement.

Tableau 1.190
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)
–	–	Mise à disposition des résultats et des enseignements tirés de 2 évaluations menées par le Bureau, qui permettront de guider les décisions relatives à l'apprentissage et à l'investissement

Résultats escomptés pour 2025

Résultat 1 : accroissement de la disponibilité et de l'utilisation des résultats des évaluations menées à l'échelle du système

Projet de plan-programme pour 2025

- 1.421 La publication, en temps utile, de rapports sur les évaluations menées à l'échelle du système, assortis de recommandations pertinentes et ciblées, vise à renforcer l'apprentissage et l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne les résultats et la performance du système des Nations Unies pour le développement et à améliorer la collaboration et l'alignement des entités qui le composent. Pour que ces recommandations soient suivies d'effet, il faut des mécanismes solides qui permettent non seulement de suivre leur application, mais aussi d'évaluer leur incidence sur l'obtention des résultats souhaités dans le système des Nations Unies pour le développement.

Enseignements tirés et changements prévus

- 1.422 Les enseignements tirés sont les suivants : le Bureau doit adopter une démarche systématique et transparente pour planifier et gérer les évaluations menées à l'échelle du système de manière efficace, et pour suivre l'application des recommandations qu'il a formulées et en rendre compte. Compte tenu de ces enseignements, le Bureau élaborera un plan d'évaluation pluriannuel évolutif pour l'ensemble du système ainsi qu'une base de données et un système de communication de l'information permettant de suivre l'application des recommandations formulées à l'issue des évaluations menées à l'échelle du système. Il pourra ainsi s'assurer que ces recommandations ont des effets tangibles.
- 1.423 Les progrès escomptés concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1.191).

Tableau 1.191
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	–	–	Un plan de travail pluriannuel évolutif et une base de données et un système de communication de l'information permettant de suivre l'application des recommandations

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
				formulées à l'issue des évaluations menées à l'échelle du système sont utilisés dans tout le système

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.424 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

69/237	Renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays	75/233	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
70/1	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030	76/4	Examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, et notamment de ses modalités de financement
71/243	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	77/283	Renforcement des examens nationaux volontaires grâce à une évaluation dirigée par les pays
72/279	Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies		

Résolution du Conseil économique et social

2023/31	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
---------	---

Produits

1.425 On trouvera dans le tableau 1.192 les produits retenus pour le programme.

Tableau 1.192

Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système : produits retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits	Produits	Produits	Produits
	prévus : 2023	livrés : 2023	prévus : 2024	prévus : 2025
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	–	–	–	1
1. Rapport annuel du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système	–	–	–	1

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	–	–	2	2
2. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	–	–	1	1
3. Séances de la Cinquième Commission	–	–	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	–	–	2	4
4. Rapports sur les évaluations menées à l'échelle du système et rapports de synthèse	–	–	2	4
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : base de données et système de communication de l'information permettant de suivre les évaluations menées à l'échelle du système, et cartes interactives présentant les données factuelles issues de ces évaluations pour l'ensemble du système.				
E. Activités d'appui				
Administration : contenus sur les plateformes de communication, orientations, mémorandums, exposés et présentations des résultats et du suivi des évaluations menées à l'échelle du système ; activités d'apprentissage conçues pour promouvoir l'utilisation des résultats des évaluations menées à l'échelle du système, en collaboration avec le système des Nations Unies et d'autres partenaires d'évaluation et de collecte de données factuelles.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

Vue d'ensemble

1.426 On trouvera dans les tableaux 1.193 à 1.195 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.193

Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	–	–	–	–	850,0	850,0	–	850,0
Consultants	–	–	–	–	871,1	871,1	–	871,1
Voyages du personnel	–	–	–	–	124,1	124,1	–	124,1
Services contractuels	–	–	–	–	841,4	841,4	–	841,4
Frais généraux de fonctionnement	–	–	–	–	1,4	1,4	–	1,4
Fournitures et accessoires	–	–	–	–	0,8	0,8	–	0,8
Mobilier et matériel	–	–	–	–	29,0	29,0	–	29,0
Total	–	–	–	–	2 717,8	2 717,8	–	2 717,8

Tableau 1.194

Postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	–	
Transformation	4	1 D-2, 1 P-5, 1 P-3 et 1 G(1°C)
Effectif proposé pour 2025	4	1 D-2, 1 P-5, 1 P-3 et 1 G(1°C)

Tableau 1.195

Postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements				Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-2	–	–	–	1	1	1	
P-5	–	–	–	1	1	1	
P-3	–	–	–	1	1	1	
Total partiel	–	–	–	3	3	3	

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et classe	Changements					Effectif proposé pour 2025
	Effectif approuvé pour 2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	–	–	–	1	1	1
Total partiel	–	–	–	1	1	1
Total	–	–	–	4	4	4

1.427 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.196 à 1.198 et dans la figure 1.XXXVII.

1.428 Comme le montrent les tableaux 1.196 1) et 1.197 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 2 717 800 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 2 717 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans la catégorie Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.196

Évolution des ressources financières, par source de financement et composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante	Changements						2025 (prévisions avant actualisation des coûts)	
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
Programme de travail	–	–	–	–	2 717,8	2 717,8	–	2 717,8
Total partiel (1)	–	–	–	–	2 717,8	2 717,8	–	2 717,8

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2023 (dépenses effectives)	2024 (estimations)	Changements		2025 (prévisions)
			Changements	Pourcentage	
Programme de travail	432,6	1 429,2	(751,3)	(52,6)	677,9
Total partiel (2)	432,6	1 429,2	(751,3)	(52,6)	677,9
Total (1 + 2)	432,6	1 429,2	1 966,5	137,6	3 395,7

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.197

Postes proposés pour 2025, par source de financement et composante

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	–	–	–	4	4	4
Total partiel (1)	–	–	–	4	4	4

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2024 (estimations)	Changements	2025 (prévisions)
Programme de travail	4	(4)	–
Total partiel (2)	4	(4)	–
Total (1 + 2)	4	–	4

Tableau 1.198

Évolution des ressources financières et des postes

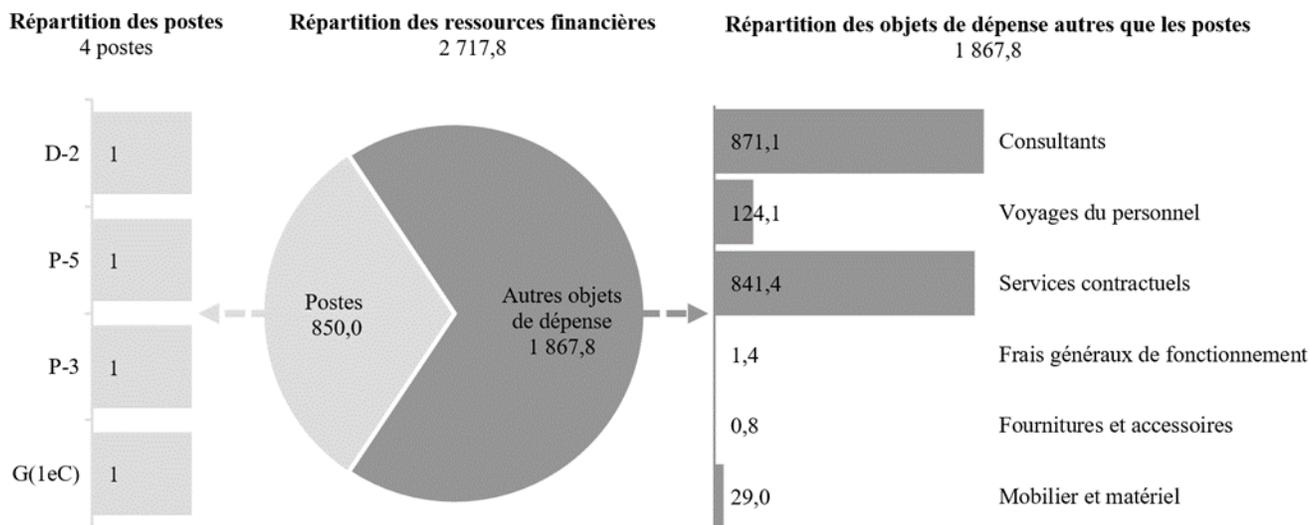
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	–	–	–	–	850,0	850,0	–	850,0	
Autres objets de dépense	–	–	–	–	1 867,8	1 867,8	–	1 867,8	
Total	–	–	–	–	2 717,8	2 717,8	–	2 717,8	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		–	–	–	3	3	–	3	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		–	–	–	1	1	–	1	
Total		–	–	–	4	4	–	4	

Figure 1.XXXVII

Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Autres changements

1.429 Comme le montrent les tableaux 1.196 1) et 1.197 1), les changements entraînent une augmentation de 2 717 800 dollars, qui tient à la proposition tendant à inscrire au budget ordinaire quatre postes [D-2, P-5, P-3 et G(1°C)] et d'autres objets de dépense connexes qui étaient auparavant financés au moyen de ressources extrabudgétaires (voir annexe II). Cette proposition fait suite à un examen des modalités actuelles de financement, qui a permis d'anticiper une diminution des ressources extrabudgétaires et de conclure à la nécessité d'assurer un financement plus prévisible et plus stable en vue de mettre l'accent sur deux des principales caractéristiques du Bureau, à savoir l'indépendance et la transparence.

Ressources extrabudgétaires

1.430 Comme le montrent les tableaux 1.196 2) et 1.197 2), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 677 900 dollars. Ces ressources, destinées à financer des objets de dépense autres que les postes, s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à mener, dans tout le système, des évaluations de programmes et d'initiatives conjoints financés au moyen de ressources extrabudgétaires (c'est-à-dire de fonds d'affectation spéciale multidonateurs), ou à mener, dans l'ensemble du système, des activités d'évaluation coordonnées par le Bureau et permises par un financement supplémentaire provenant des bureaux chargés de l'évaluation dans les entités du système de développement.

1.431 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Bureau, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

1.432 On trouvera dans le tableau 1.199 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

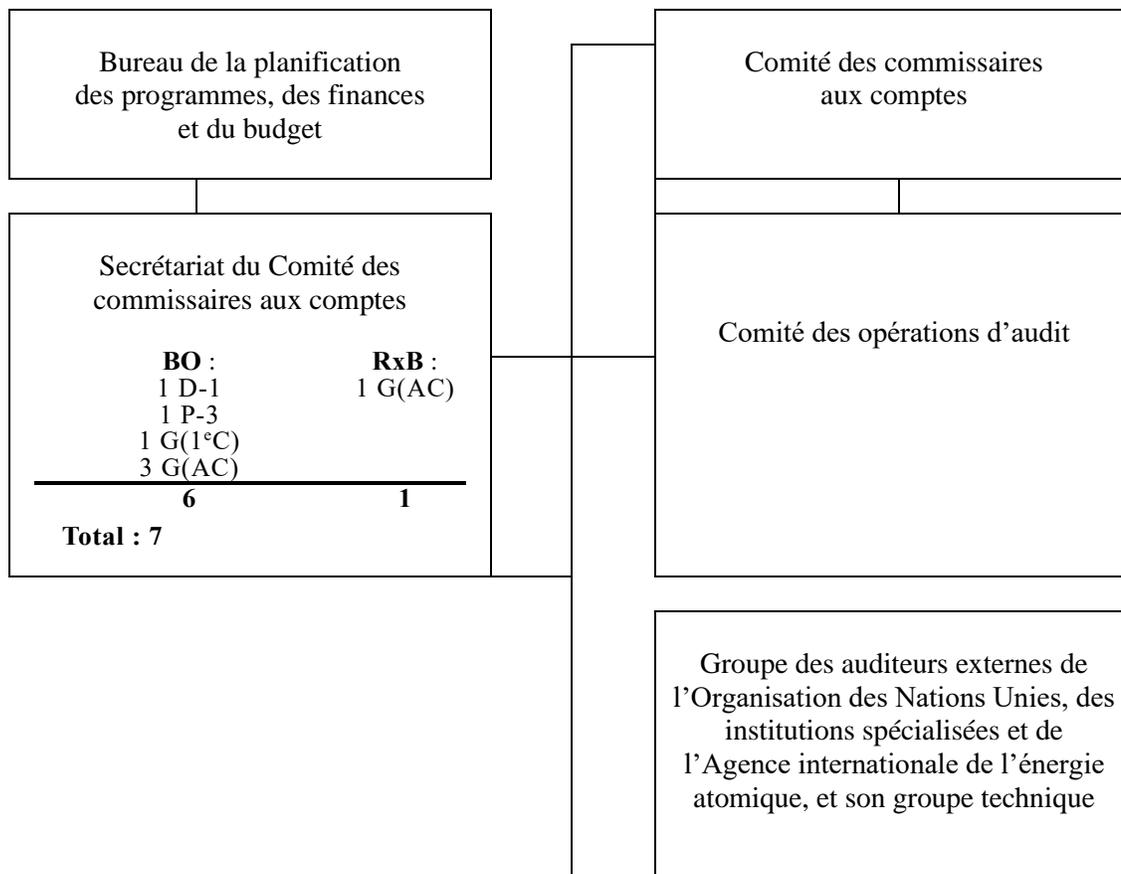
Tableau 1.199
Respect des délais
(En pourcentage)

	<i>2021</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2022</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2023</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2024</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2025</i> <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	–	–	–	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	–	–	66	100	100

Annexe I

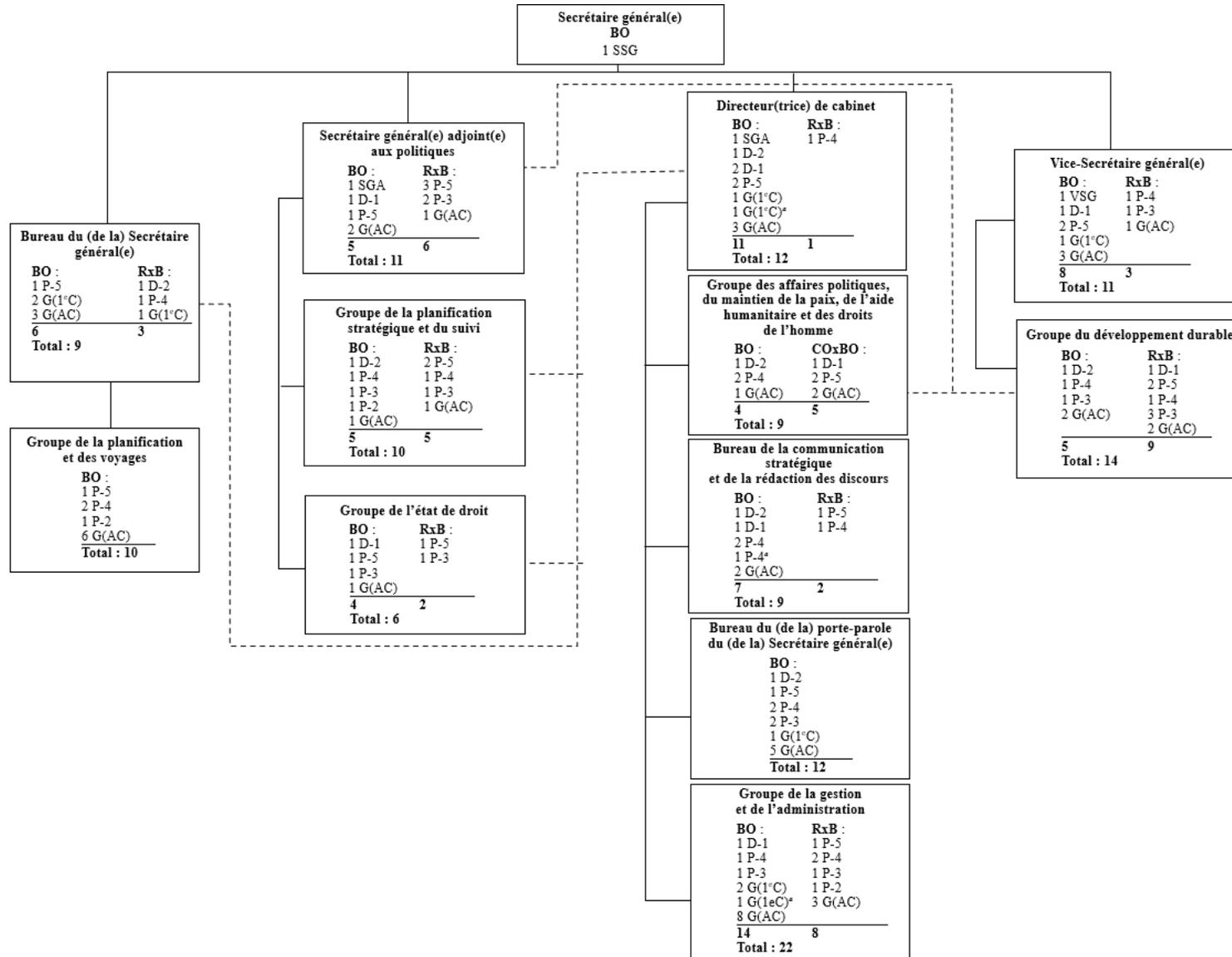
Organigramme et répartition des postes pour 2025

A. Comité des commissaires aux comptes



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires.

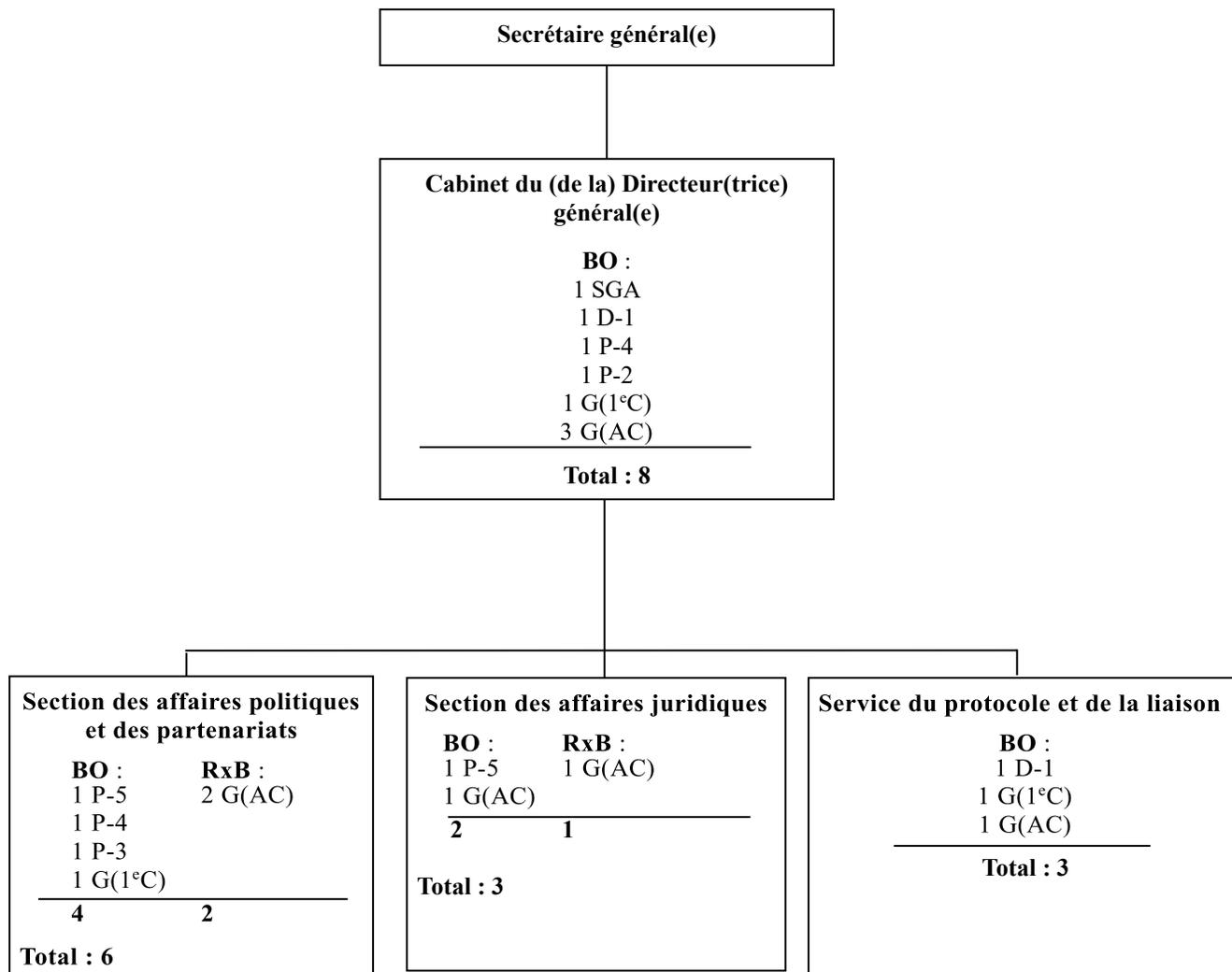
B. Secrétaire général et Cabinet du Secrétaire général



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VSG = vice-secrétaire général(e).

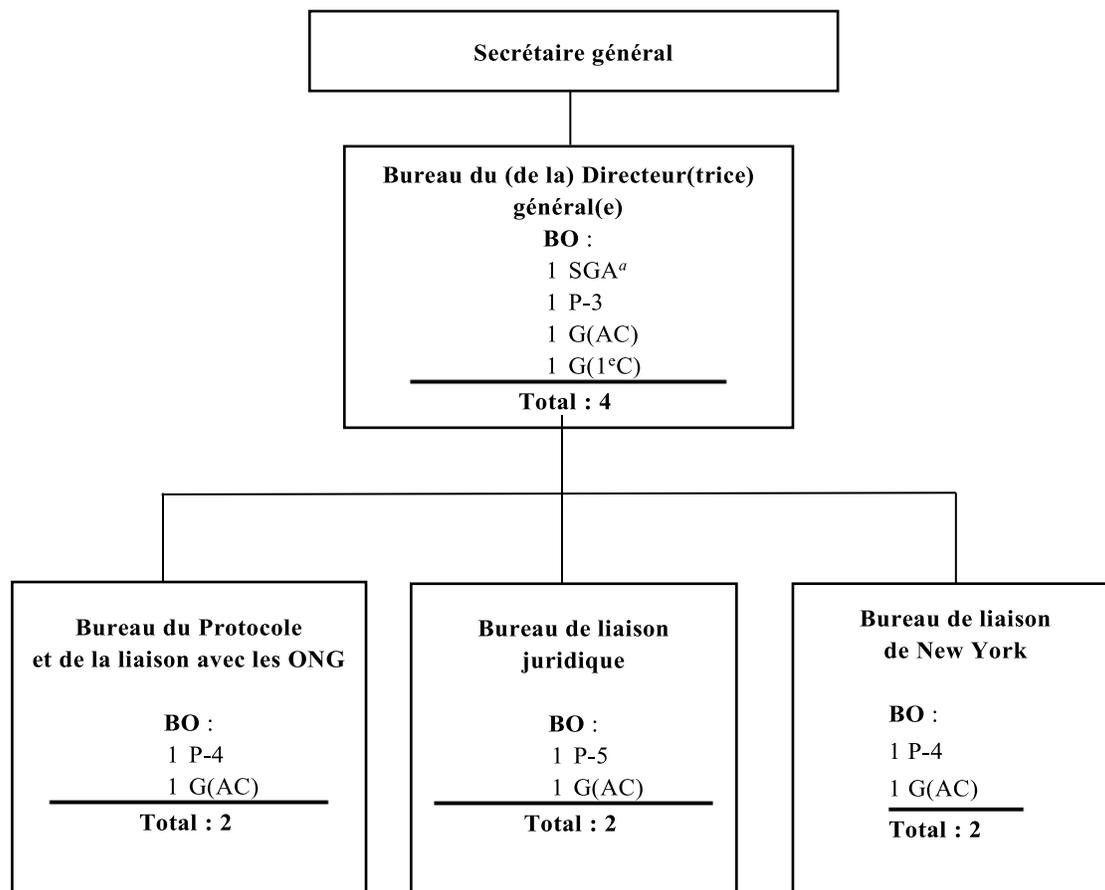
^a Reclassement.

C. Cabinet du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'Office des Nations Unies à Genève



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

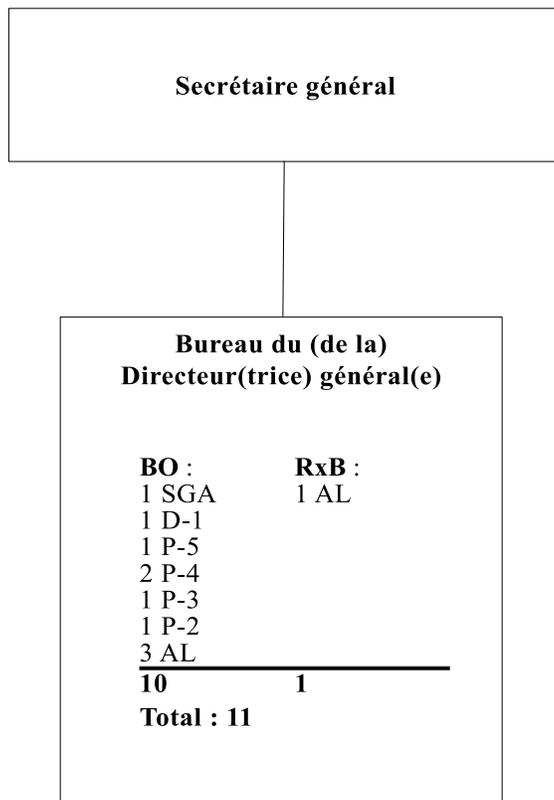
D. Bureau du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'Office des Nations Unies à Vienne



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

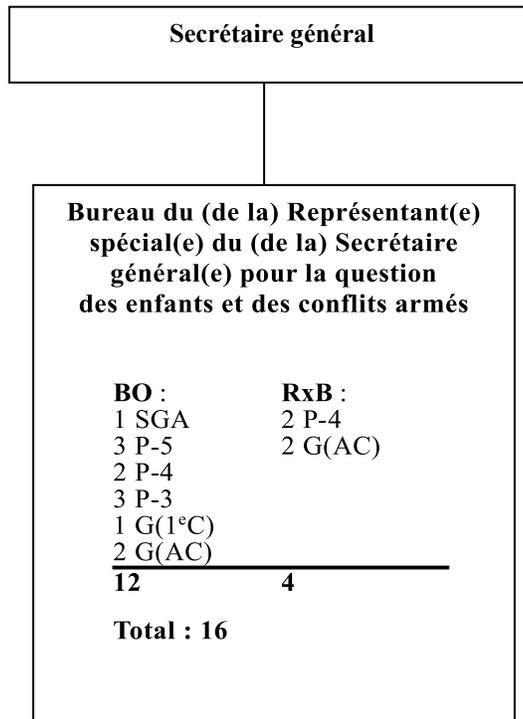
^a Inclus dans le tableau d'effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (chap. 16).

E. Bureau du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'Office des Nations Unies à Nairobi



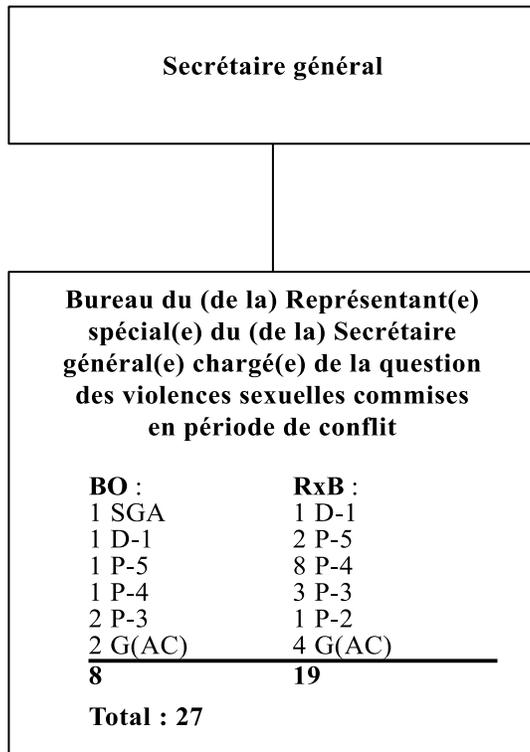
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

F. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du (de la) Secrétaire général(e) pour la question des enfants et des conflits armés



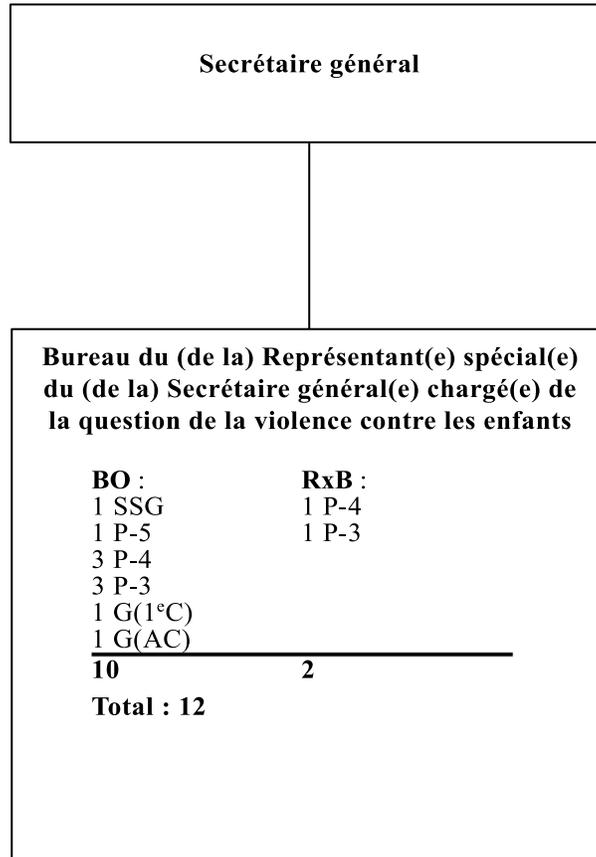
Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ;
G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ;
SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

G. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du (de la) Secrétaire général(e) chargé(e) de la question des violences sexuelles commises en période de conflit



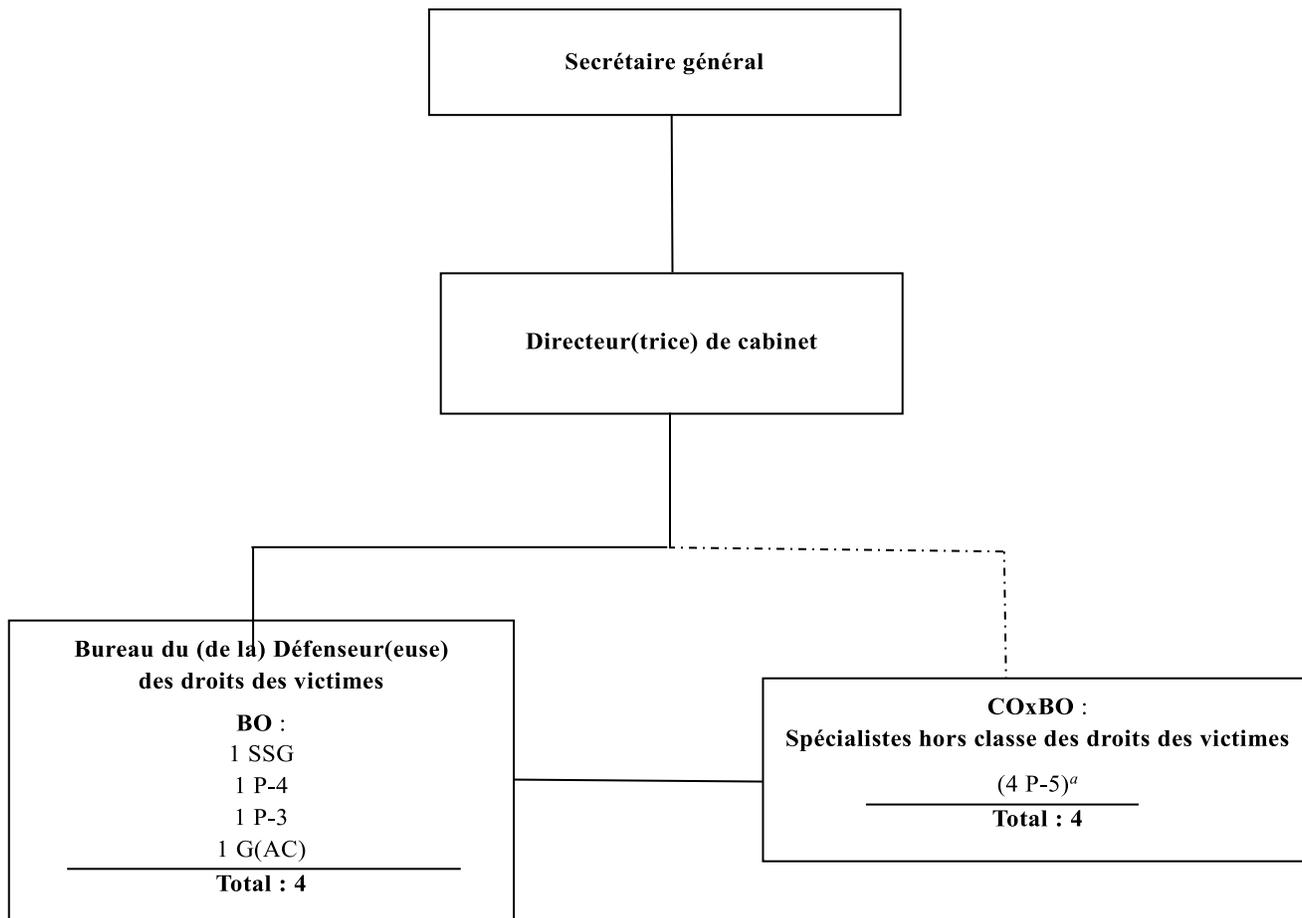
Abbreviations : BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

H. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du (de la) Secrétaire général(e) chargé(e) de la question de la violence contre les enfants



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ;
G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ;
SSG = sous-secrétaire général(e).

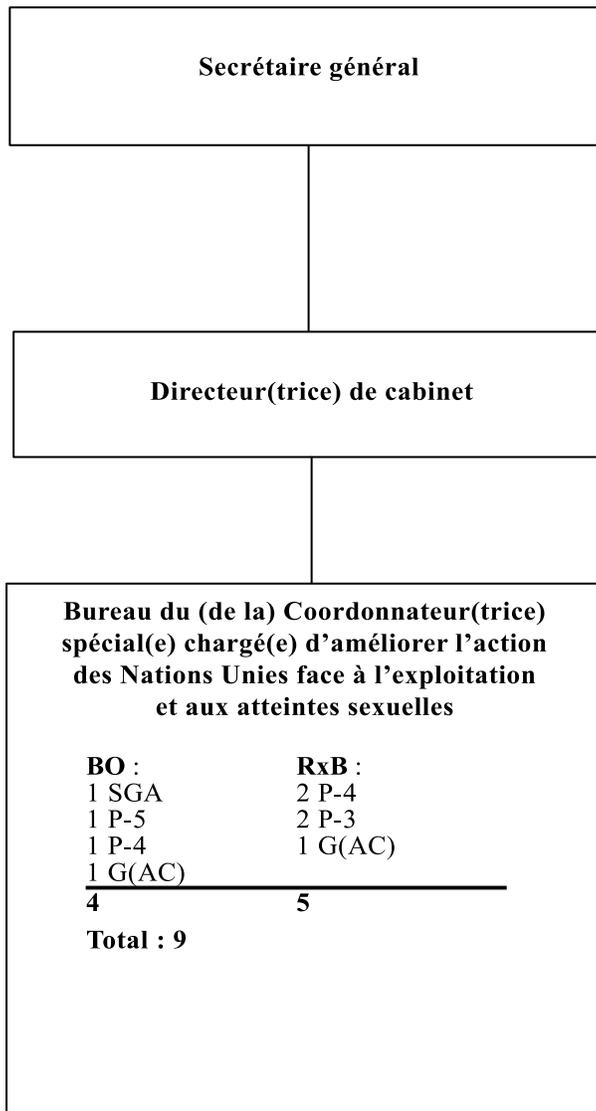
I. Bureau du (de la) Défenseur(euse) des droits des victimes



Abréviations : BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

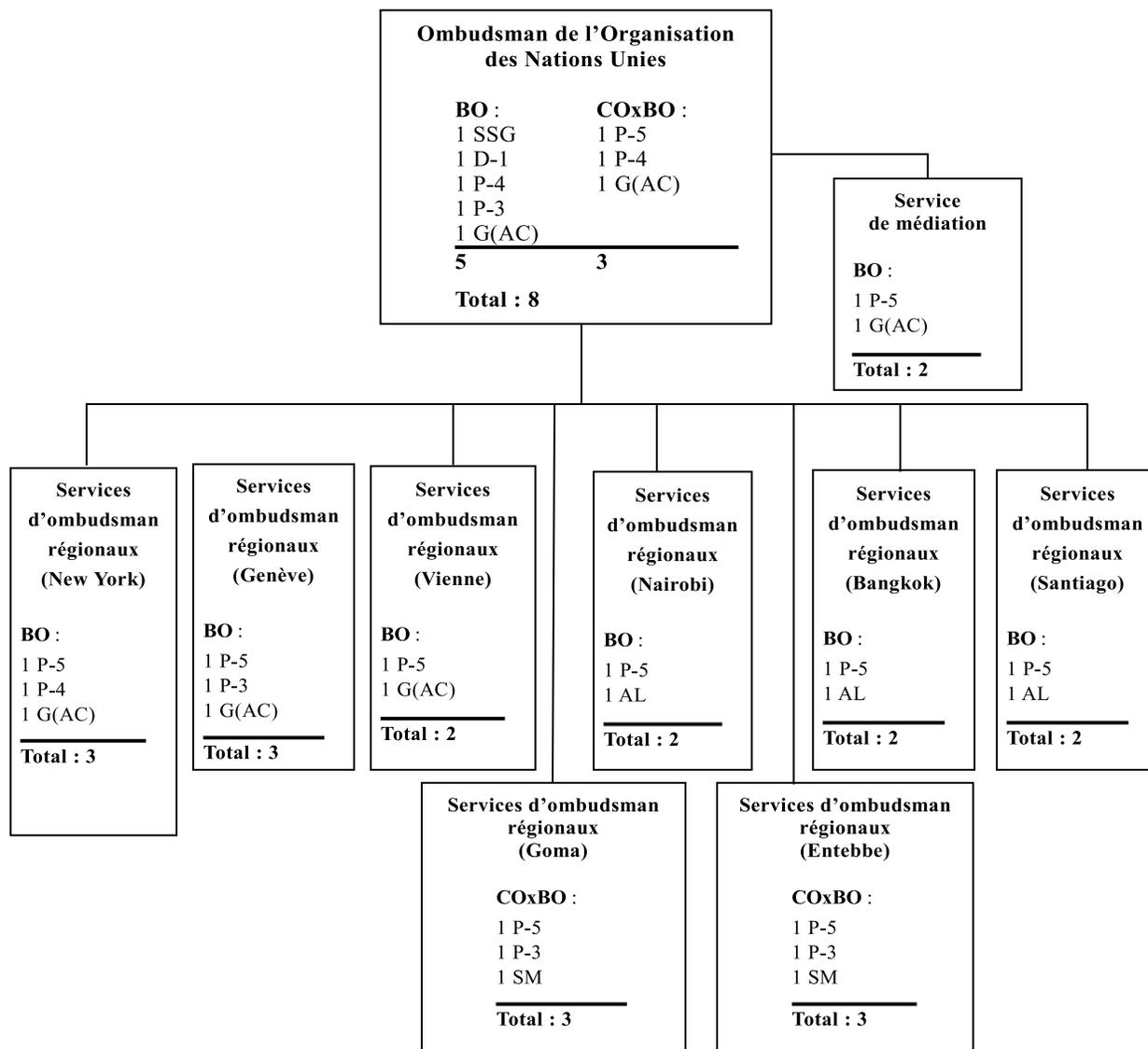
^a Quatre postes ou emplois de spécialistes hors classe des droits des victimes relevant des budgets de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

J. Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) chargé(e) d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles



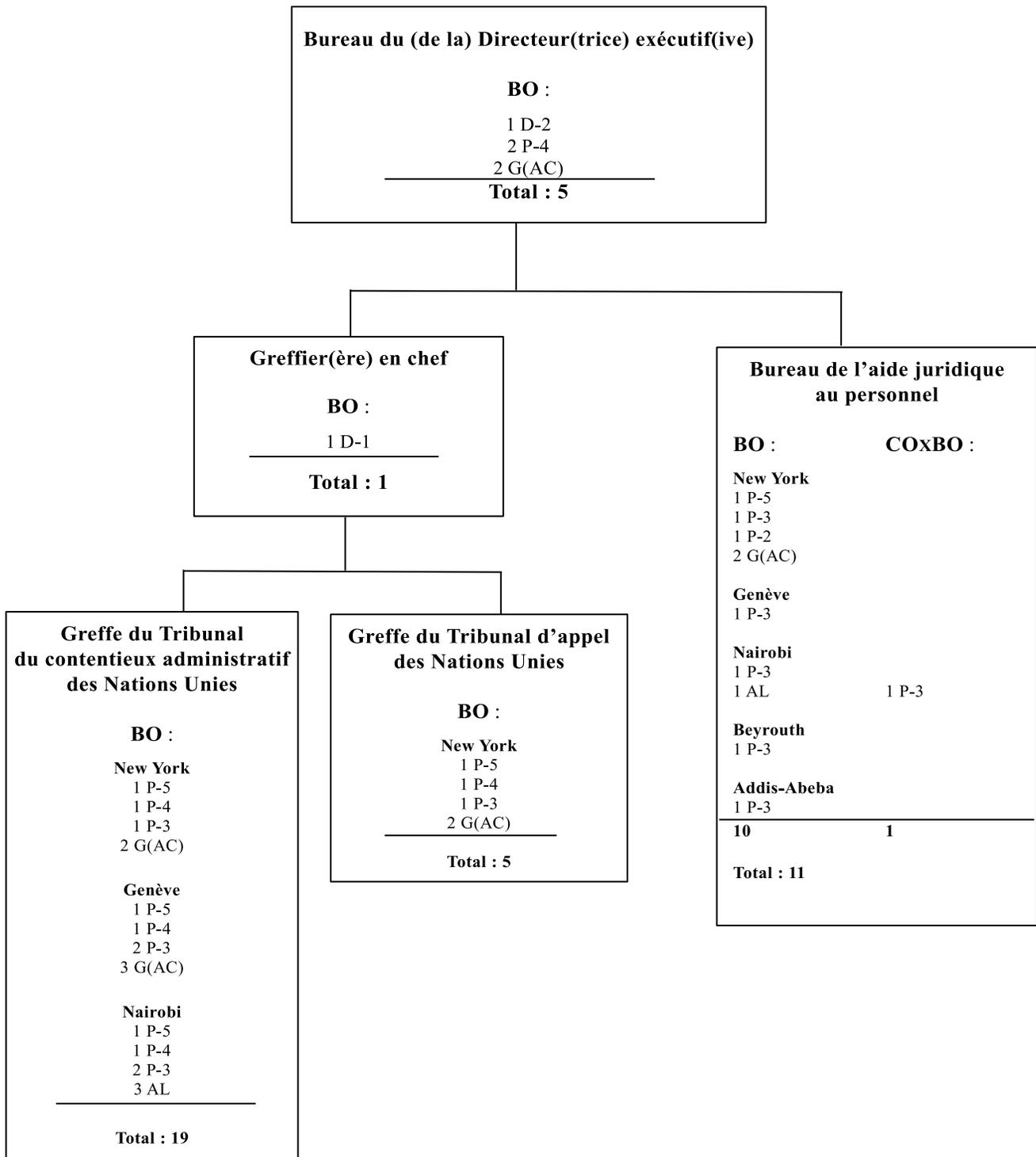
Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ;
RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

K. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies



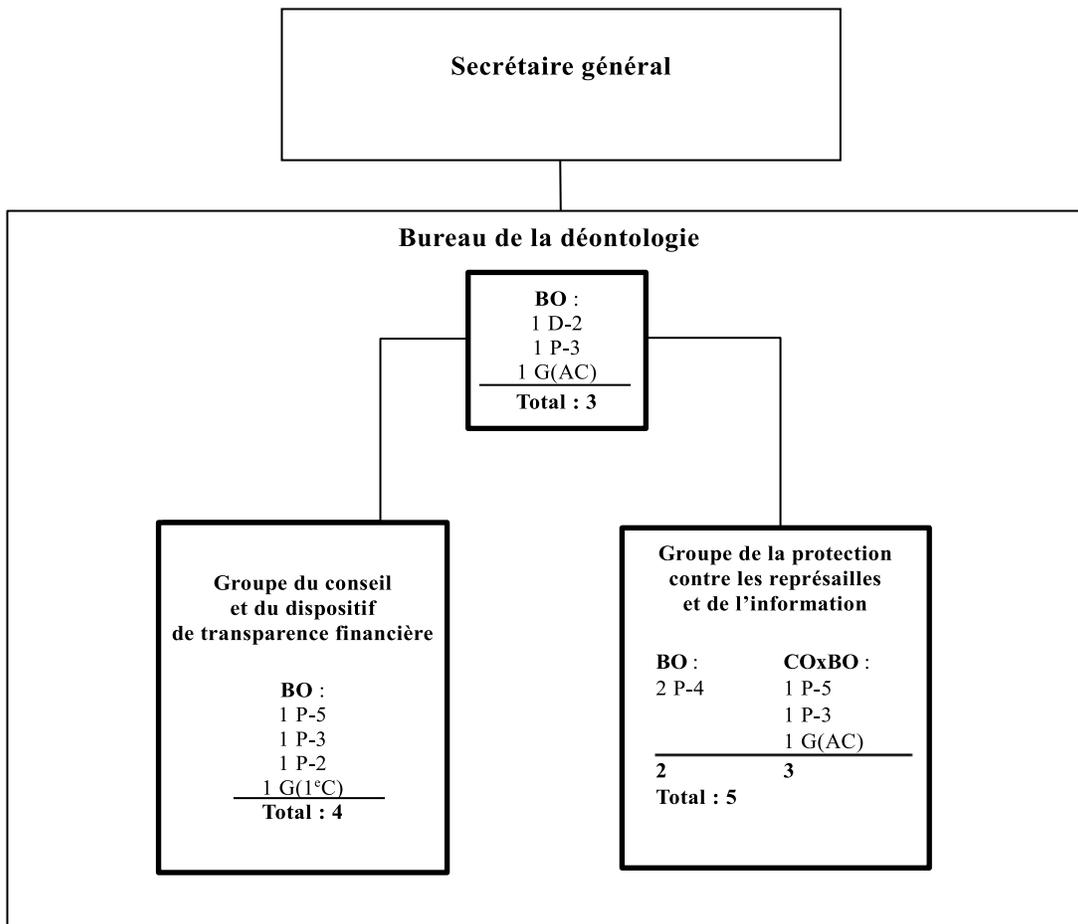
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

L. Bureau de l'administration de la justice



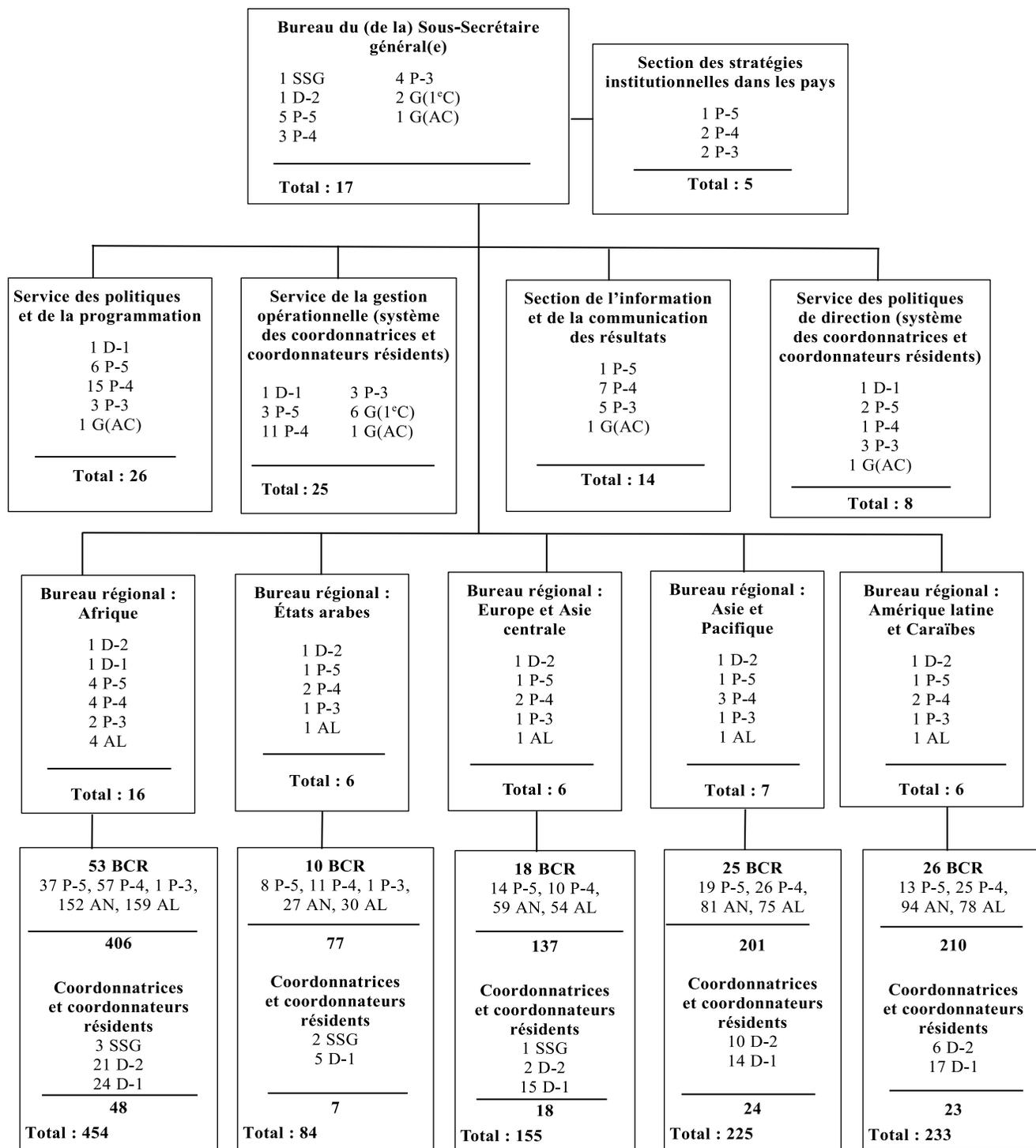
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

M. Bureau de la déontologie



Abréviations : BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

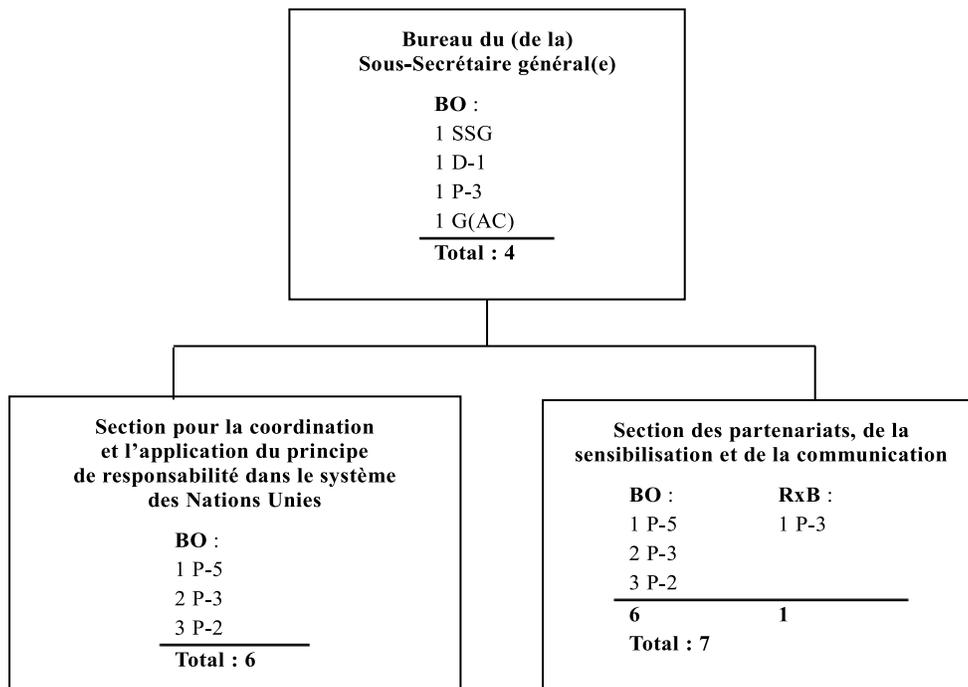
N. Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents^a



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BCR = bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Ne figurent dans l'organigramme que les postes devant être financés en 2025 par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Tous les postes de la classe D-1 et de rang supérieur doivent être approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

O. Bureau des Nations Unies pour la jeunesse



Abbreviations : BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SSG = sous-secrétaire général(e).

P. Bureau de la protection des données et de la vie privée

<p>Bureau de la protection des données et de la vie privée</p> <p>BO : 1 D-1 1 P-3 1 P-2</p> <hr/> <p>Total : 3</p>
--

Abréviation : BO = budget ordinaire.

Q. Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système

<p style="text-align: center;">Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système</p> <p style="text-align: center;">BO : 1 D-2^a 1 P-5^a 1 P-3^a 1 G(1°C)^a</p> <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;">Total : 4</p>
--

Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe).

^a Transformation.

Annexe II

Récapitulatif, par composante, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires

<i>Composante</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Cabinet du Secrétaire général	(1)	P-3	Reclassement de 1 poste de responsable de la communication (P-3), qui deviendrait 1 poste de rédacteur(trice) de discours (P-4)	Le reclassement proposé vise à permettre au Groupe de la communication stratégique et de la rédaction des discours de faire face à une charge de travail de plus en plus élevée et à des activités de plus en plus complexes, notamment l'élaboration de nombreux discours à l'intention du Secrétaire général et de la Vice-Secrétaire générale à l'appui de l'exécution de leurs fonctions. Il aurait pour effet d'attirer des candidates et des candidats qui possèdent la perspicacité et l'expérience pratique nécessaires pour rédiger des communications de qualité intégrant des points de vue divers sur un large éventail de sujets complexes et qui sont capables de répondre aux attentes liées à des fonctions de ce niveau.
	1	P-4		
	(1)	G(AC)		
	1	G(1°C)	Reclassement de 1 poste d'assistant(e) de secrétariat [G(AC)], qui deviendrait 1 poste d'assistant(e) administratif(ive) [G(1°C)]	Le reclassement proposé vise à permettre au Bureau du Directeur de cabinet de faire face à une charge de travail de plus en plus élevée et à des activités de plus en plus complexes. Le (la) titulaire du poste fournirait un appui technique concernant un large éventail de processus de travail propres au Bureau et d'unités soumettant des données à l'approbation du Directeur de cabinet ou du Secrétaire général, après examen par le Directeur de cabinet.
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système	4	1 D-2, 1 P-5, 1 P-3 et 1 G(1°C)	Transformation de 4 postes (1 de directeur(trice) exécutif(ive) (D-2), 1 d'administrateur(trice) hors classe chargé(e) de l'évaluation (P-5), 1 de spécialiste de l'évaluation (P-3) et 1 d'assistant(e) administratif(ive) principal(e) [G(1°C)])	La proposition consistant à transformer ces quatre postes auparavant financés au moyen de ressources extrabudgétaires en postes imputés sur le budget ordinaire fait suite à un examen des modalités actuelles de financement, qui a permis d'anticiper une diminution des ressources extrabudgétaires et de conclure à la nécessité d'assurer un financement plus durable et plus transparent en vue de mettre l'accent sur deux des caractéristiques essentielles du Bureau, à savoir l'indépendance et la transparence. Dans le cadre de leurs fonctions, la Directrice exécutive et son bureau favorisent le travail en commun et l'apprentissage collectif parmi les entités du système des Nations Unies pour le développement. Le Bureau s'emploie à mener et à promouvoir des évaluations à l'échelle du système qui mettent en évidence la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la mise en œuvre du Programme 2030.

Chapitre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

<i>Composante</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
	1	D-2	Directeur(trice) exécutif(ive)	Le (la) titulaire du poste assurerait la direction et l'orientation stratégique de la fonction d'évaluation à l'échelle du système. Il (elle) serait notamment chargé(e) du développement, de la gestion et de l'administration du programme de travail du Bureau, de la mise au point de systèmes visant à assurer la qualité et l'utilité de l'évaluation, du renforcement des capacités, de la promotion de la mise en commun des connaissances et de l'apprentissage collectif et de la coordination avec les organes de contrôle de l'ONU et d'autres entités.
	1	P-5	Administrateur(trice) hors classe chargé(e) de l'évaluation	Le ou la titulaire du poste assisterait le (la) Directeur(trice) exécutif(ive) et superviserait la conduite des évaluations à l'échelle du système en donnant des orientations au personnel et aux consultants, en veillant au respect des délais et à la crédibilité et à l'utilité des activités, en gérant et en conduisant les évaluations et en dirigeant les équipes d'évaluation, le cas échéant, ainsi qu'en contrôlant l'élaboration des rapports d'évaluation et en fournissant une assurance de deuxième niveau, s'il y a lieu.
	1	P-3	Spécialiste de l'évaluation	Le (la) titulaire serait chargé(e) de gérer et de mener des évaluations à l'échelle du système, notamment en assurant la planification et la conception, mais aussi la collecte, la recherche, l'analyse et l'interprétation des données et l'élaboration des documents initiaux, du cahier des charges et des rapports d'évaluation.
	1	G(1°C)	Assistant(e) administratif(ive) principal(e)	Le (la) titulaire du poste apporterait son soutien au Bureau et serait la personne de référence pour la fourniture des services administratifs nécessaires au bon fonctionnement de tous les systèmes bureautiques requis, notamment en matière de gestion de l'information.

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Annexe III

Ressources financières et postes, par composante et source de financement : vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2024 (ressources approuvées)	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)		2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
		actualisation des coûts	Variation									
Ressources financières												
I. Organes directeurs												
1. Assemblée générale												
a) Voyages de représentants d'États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés	1 554,1	1 554,1	–	–	–	–	–	–	–	1 554,1	1 554,1	–
b) Présidence de l'Assemblée générale	259,7	253,5	(6,2)	–	–	–	2 837,2	2 837,2	–	3 096,9	3 090,7	(6,2)
c) Soutien du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la présidence de l'Assemblée générale	1 779,5	1 779,5	–	–	–	–	–	–	–	1 779,5	1 779,5	–
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	7 499,2	7 499,2	–	837,0	862,7	25,7	–	–	–	8 336,2	8 361,9	25,7
3. Comité des contributions	489,5	398,7	(90,8)	–	–	–	–	–	–	489,5	398,7	(90,8)
4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	4 123,1	4 107,8	(15,3)	4 056,9	4 056,9	–	6 619,1	6 619,1	–	14 799,1	14 783,8	(15,3)
5. Secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le remboursement par l'Organisation des Nations Unies au titre des services fournis par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)	5 304,0	5 304,0	–	–	–	–	3 234,5	3 234,5	–	8 538,5	8 538,5	–
6. Comité du programme et de la coordination	634,8	634,8	–	–	–	–	–	–	–	634,8	634,8	–

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2024 (ressources approuvées)	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)		2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
		Variation	Variation									
7. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	677,7	677,7	-	-	-	-	-	-	-	677,7	677,7	-
Total partiel (organes directeurs)	22 321,6	22 209,3	(112,3)	4 893,9	4 919,6	25,7	12 690,8	12 690,8	-	39 906,3	39 819,7	(86,6)
II. Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	967,0	967,0	-	-	-	-	-	-	-	967,0	967,0	-
III. Direction exécutive et administration												
1. Cabinet du Secrétaire général	18 720,1	18 840,7	120,6	1 280,0	1 323,8	43,8	33 601,9	32 450,6	(1 151,3)	53 602,0	52 615,1	(986,9)
2. Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève	3 357,4	3 357,4	-	-	-	-	533,2	533,2	-	3 890,6	3 890,6	-
3. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne	1 268,3	1 268,3	-	-	-	-	-	-	-	1 268,3	1 268,3	-
4. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi	1 404,9	1 670,0	265,1	-	-	-	221,5	221,5	-	1 626,4	1 891,5	265,1
Total partiel (direction exécutive et administration)	25 717,7	26 103,4	385,7	1 280,0	1 323,8	43,8	34 356,6	33 205,3	(1 151,3)	61 354,3	60 632,5	(721,8)
IV. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés	2 904,2	2 904,2	-	-	-	-	2 605,6	2 605,6	-	5 509,8	5 509,8	-
V. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	2 090,4	2 090,4	-	-	-	-	6 510,7	6 510,7	-	8 601,1	8 601,1	-
VI. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	3 120,2	3 120,2	-	-	-	-	576,6	576,6	-	3 696,8	3 696,8	-
VII. Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	1 032,5	1 032,5	-	50,6	50,6	-	142,7	56,3	(86,4)	1 225,8	1 139,4	(86,4)
VIII. Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	1 152,6	1 152,6	-	56,0	56,0	-	1 631,9	1 633,9	2,0	2 840,5	2 842,5	2,0

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2024 (ressources approuvées)	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)		2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation	2024 (estimations)	2025 (prévisions)	Variation
		Variation										
IX. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	4 433,1	4 433,1	–	2 490,5	2 860,4	369,9	60,0	60,0	–	6 983,6	7 353,5	369,9
X. Bureau de l'administration de la justice	11 037,1	11 037,1	–	232,2	218,7	(13,5)	2 216,5	2 277,3	60,8	13 485,8	13 533,1	47,3
XI. Bureau de la déontologie	1 817,3	2 476,5	659,2	1 097,4	1 097,4	–	1 464,1	1 464,1	–	4 378,8	5 038,0	659,2
XII. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient	122,0	–	(122,0)	–	–	–	–	–	–	122,0	–	(122,0)
XIII. Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	13 442,5	13 442,5	–	–	–	–	276 792,2	276 792,2	–	290 234,7	290 234,7	–
XIV. Bureau des Nations Unies pour la jeunesse	2 639,2	2 639,2	–	–	–	–	742,9	25,4	(717,5)	3 382,1	2 664,6	(717,5)
XV. Bureau de la protection des données et de la vie privée	553,3	825,4	272,1	–	–	–	–	–	–	553,3	825,4	272,1
XVI. Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système	–	2 717,8	2 717,8	–	–	–	1 429,2	677,9	(751,3)	1 429,2	3 395,7	1 966,5
Total partiel (programme de travail)	44 344,4	47 871,5	3 527,1	3 926,7	4 283,1	356,4	294 172,3	292 679,9	(1 492,4)	342 443,4	344 834,5	2 391,1
Total	92 383,7	96 184,2	3 800,5	10 100,6	10 526,5	425,9	341 219,7	338 576,0	(2 643,7)	443 704,0	445 286,7	1 582,7
Postes												
I. Organes directeurs												
1. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	12	12	–	3	3	–	–	–	–	15	15	–
2. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	6	6	–	–	–	–	1	1	–	7	7	–
3. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	2	2	–	–	–	–	–	–	–	2	2	–
Total partiel (organes directeurs)	20	20	–	3	3	–	1	1	–	24	24	–

	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>			
	<i>2024 (ressources approuvées)</i>	<i>2025 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Variation</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Variation</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Variation</i>
				<i>(estimations)</i>	<i>(prévisions)</i>		<i>(estimations)</i>	<i>(prévisions)</i>		<i>(estimations)</i>	<i>(prévisions)</i>	
II. Direction exécutive et administration												
1. Cabinet du Secrétaire général	92	92	–	5	5	–	37	39	2	134	136	2
2. Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève	17	17	–	–	–	–	3	3	–	20	20	–
3. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne	9	9	–	–	–	–	–	–	–	9	9	–
4. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi	107	10	–	–	–	–	1	1	–	11	11	–
Total partiel (direction exécutive et administration)	128	128	–	5	5	–	41	43	2	174	176	2
IV. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés	12	12	1	–	–	–	4	4	–	15	16	1
V. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	8	8	–	–	–	–	19	19	–	27	27	–
VI. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	10	10	–	–	–	–	2	2	–	12	12	–
VII. Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	4	4	–	–	–	–	–	–	–	4	4	–
VIII. Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	4	4	–	–	–	–	5	5	–	9	9	–
IX. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	21	21	–	9	9	–	–	–	–	30	30	–
X. Bureau de l'administration de la justice	40	40	–	1	1	–	–	–	–	41	41	–
XI. Bureau de la déontologie	9	9	–	3	3	–	–	–	–	12	12	–

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2024 (ressources approuvées)</i>	<i>2025 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>		<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>2025 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
		<i>2024</i>	<i>2025</i>									
XII. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
XIII. Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	-	-	-	-	-	-	1 285	1 287	2	1 285	1 287	2
XIV. Bureau des Nations Unies pour la jeunesse	16	16	-	-	-	-	3	1	(2)	19	17	(2)
XV. Bureau de la protection des données et de la vie privée	3	3	-	-	-	-	-	-	-	3	3	-
XVI. Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système	-	4	4	-	-	-	4	-	(4)	4	4	-
Total partiel (programme de travail)	127	131	4	13	13	-	1 322	1 318	(4)	1 462	1 462	-
Total	275	279	4	21	21	-	1 364	1 362	(2)	1 660	1 662	2